Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12562 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 20 JUIN 1985

M. Reagan refuse de céder au chantage des chiites

Sauver la face

Cinq ans après le siège de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran, l'Amérique fait face à un nouveau défi, dont les auteurs, cette fois libanais, sont encore et toujours des chiites. Dans un pays devenu incontrôlable, dominé par l'irrationnel, déchiré par des haines religieuses, ethniques, politiques, la situation paraît tout aussi inextricable que celle qui conduisait en 1980 à l'humiliation de la première puissance du monde et à la défaite de M. Jimmy Carter.

Déjà, comme lors de la crise de Téhéran, des rubans jaunes ont fleuri à tous les coins du pays pour manifester la communion de pensée des citoyens américains avec les otages détenus à Beyrouth et dont le président Reagan doit absolument obtenir la libération, dans des conditions honorables, sous peine de connaître dans son opinion publique la même disgrâce que son prédécesseur.

Si en apparence les Etats-Unis semblent donc voués une fois de plus à l'impuissance, la situation libanaise est toutefois suffisamment particulière pour laisser entrevoir quelques lueurs d'espoir. La revendication désormais unique de M. Nabih Berri, le chef du mouvement chiite Amal – libération des sept cent soixante prisonniers chiites transférés par Israël sur son territoire en avril dernier en contrepartie de l'élargissement des otages, – paraît à première vue moins difficile à satisfaire que *l'extradition du chah* que réclamaient naguère les Iraniens. Le gouvernement de Jérusalem n'avait-il pas promis, avant le détournement du Boeing de la TWA, qu'il relâcherait ces prisonniers dès qu'il aurait achevé l'évacuation du Liban ?

Toute la question est de savoir, au-delà de toute position de principe idéologique, comment chacun – le président Reagan, M. Nabih Berri et le premier ministre israélien, M. Pérès, – réussira à sauver la face. M. Reagan a eu la sagesse de préparer l'opinion américaine à une crise longue, et il a montré, mardi, qu'il était prêt à assumer courageusement la fatalité de la situation présente. Son intérêt est certes de se montrer ferme, voire intraitable – pas de concessions devant le terrorisme, pas de pressions sur quiconque pour céder à la violence d'un « crime lâche ». Mais, et c'est important pour l'image de marque de l'Amérique au Proche-Orient, il a en même temps exclu des « représailles aveugles » contre les factions libanaises compromises dans cette affaire. Une action militaire risquerait trop de se terminer en fiasco pour être sérieusement envisagée.

La voie laissée à un arrangement est donc étroite. Homme-clé dans les circonstances présentes, M. Berri a un intérêt évident à un règlement heureux de l'affaire dont le mérite rejaillirait sur lui et renforcerait sa position face aux religieux chiites et à Israël.

Il reste que, après avoir condamné moralement le « terrorisme » et avoir juré de lui mener une guerre impitoyable, le président Reagan se voit aujourd'hui contraint de composer d'une certaine manière avec lui. Même si elle devait bien se terminer, l'affaire laissera assurément un goût amer.

Six jours après le détournement du Boeing-727 de la TWA, les négociations pour la libération des quelque quarante otages détenus à Beyrouth semblent au point mort.

De notre correspondant

Washington. – M. Reagan a totalement écarté, mardi 18 juin, l'hypothèse de concessions des Etats-Unis en échange de la libération des otages du Boeing de la TWA. Il a repoussé dans le même temps l'idée d'un recours à la force.

Le président américain, qui tenait sa première conférence de presse depuis le début de la crise, a ainsi *paru vouloir habituer son opinion* à l'idée qu'il faudrait peut-être du temps pour que les détenus de Beyrouth puissent retrouver leurs familles. Avant de perdre « *patience* », a-t-il notamment dit, « *il faut prolonger l'attente aussi longtemps que* [les otages] *sont là-bas sous la menace, en vie, et qu'il reste une probabilité de les ramener.* »

Ce prudent attentisme – qui n'a rien de très différent, ont fait remarquer avec insistance à M. Reagan les journalistes américains, de l'attitude de M. Carter lors de l'affaire *de l'ambassade des Etats-Unis* à Téhéran – n'empêche cependant pas Washington d'espérer parvenir à une solution dans un délai raisonnable.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

Le recul des taux américains accélère la baisse du dollar

Les banques américaines ont fixé, mardi 18 juin, leur taux de base à 9,50 %, soit une baisse d'un demi-point, le ramenant au-dessous de 10 % pour la première fois depuis le 13 octobre 1978. Les cours du dollar ont alors fortement fléchi, revenant de 9,29 F à 9,17 F environ, au plus bas depuis le 23 avril dernier, et loin en dessous des 10,61 F, record historique établi le 26 février 1985.

Tout baisse aux Etats-Unis en ce moment, les taux d'intérêt, le dollar et l'activité économique, et ce n'est pas fortuit. Le ralentissement de l'expansion est un fait acquis : les mises en chantier de logements ont chuté de 14 % en mai, leur plus vif *recul mensuel en un an. Par ailleurs*, les milieux financiers attendent avec inquiétude la publication, jeudi 20 juin, des « *estimations avancées* » sur la croissance du produit national brut au deuxième trimestre : cette croissance pourrait ne pas dépasser 1,5 % en rythme annuel, après les 0,7 % du premier trimestre. On rappellera que les estimations officielles, sur lesquelles sont fondées les prévisions de rentrées fiscales, et donc de déficit budgétaire, étaient de 4 % pour l'année 1985.

Très logiquement, ce ralentissement entraîne une diminution relative de la demande de crédits, qui provoque, à son tour, un fléchissement du loyer de l'argent à court terme, tombé, les derniers jours, à moins de 7 %, largement en dessous du taux d'escompte de la Réserve *fédérale, déjà ramené* de 8 % à 7,5 % le 17 mai dernier. L'eurodollar à six mois, la principale base de référence pour les eurocrédits, est revenu à 7,5 %, contre 8 % il y a trois semaines. Cette détente s'effectue avec la bénédiction et même l'active coopération de la Réserve fédérale, soucieuse de ne pas casser totalement les reins à l'expansion avec une politique d'argent trop cher.

Sur les marchés des changes, la baisse des taux et, peut-être davantage encore, la crainte d'un ralentissement de l'économie américaine ont pesé lourdement sur le cours du dollar, qui, mardi soir, a passé, un moment, le seuil fatidique des 3 deutschemarks pour s'y raccrocher mercredi matin. Là encore, le phénomène est reçu favorablement par la Réserve fédérale, et par son président *M. Paul Volcker, qui, depuis* plusieurs mois, dénonce les effets dévastateurs de l'envolée du billet vert sur l'industrie des Etats-Unis, lourdement pénalisée par le gonflement d'importations de moins en moins coûteuses.

On se demande même si ladite Réserve ne va pas, *à nouveau, abaisser* son taux d'escompte pour favoriser cette double évolution du loyer de l'argent et du dollar. Tout dépendra des chiffres sur la croissance du PNB au deuxième trimestre : s'ils ne sont pas trop catastrophiques, la Banque centrale hésitera à assouplir *sa politique, de peur de réveiller* les démons de l'inflation.

FRANÇOIS RENARD.

(lire la suite page 38.)

M. Jospin saisit le PS de sa querelle avec M. Fabius

« *Contrat rompu* », dit-on au Parti socialiste afin d'expliquer le conflit qui oppose MM. Lionel Jospin et Laurent Fabius et qui a éclaté publiquement depuis que le premier ministre a lancé, à Marseille, la campagne des élections *législatives*. Contrat respecté, dit-on à l'Hôtel Matignon, où la querelle, jugée inexplicable, est attribuée à un accès soudain de susceptibilité de la part du premier secrétaire du Parti socialiste.

Dans l'entourage de M. Fabius – qui devait intervenir ce mercredi 19 juin sur TF1 pour son « quart d'heure » télévisé, – on estime qu'il n'y a pas l'ombre d'un « hiatus » politique et *idéologique* entre le chef du gouvernement et le premier secrétaire du PS.

Cette analyse est contradictoire avec celle développée par les amis de M. Jospin. L'affaire, évoquée *mercredi soir 19 juin* par le bureau exécutif du PS, sera probablement portée devant les instances dirigeantes de cette formation. Le différend porte non *seulement* sur la conduite de la campagne électorale mais aussi sur l'attitude face au Parti communiste et l'opportunité d'un vaste rassemblement républicain. Il devrait, en dernière analyse, être tranché par M. Mitterrand.

(Lire page 12 les articles de JEAN-LOUIS ANDRÉANI et ALAIN ROLLAT.)



LA VISITE EN FRANCE DU CHEF DE L'ÉTAT MEXICAIN

« La crise économique en Amérique latine peut avoir des conséquences politiques incalculables »

nous déclare le président de La Madrid

Le président du Mexique, M. Miguel de La Madrid, est attendu, jeudi matin 20 juin à Paris, pour une visite officielle de trois jours.

Avant de quitter Mexico pour sa tournée européenne, qui l'a déjà conduit à Madrid, à Londres, à Bruxelles et à Bonn, le président mexicain a accordé un entretien au « Monde », dans lequel il a notamment évoqué la politique des Etats-Unis en Amérique centrale.

« Les Etats-Unis ont les regards braqués vers l'Amérique centrale et ils donnent l'impression de négliger ce qui se passe dans le reste du continent, en Amérique du Sud, où l'aggravation est dramatique. C'est à mon avis une erreur. *La situation* en Amérique centrale est sans doute très grave et préoccupante. La paix est menacée. Les conflits armés peuvent se généraliser à tout instant.

» Cela nous inquiète. Mais les causes profondes de l'instabilité en Amérique centrale sont économiques et sociales, comme dans le reste de l'hémisphère. J'en reviens. Je peux témoigner : partout, ou presque, la récession, la stagnation, la *misère, des taux d'inflation* vertigineux, des risques d'explosion sociale et une dette extérieure qui hypothèque tous les plans de développement, et même de simple redressement.

– L'idée d'une concertation plus poussée, et surtout plus efficace, entre les pays endettés d'Amérique latine gagne du terrain. Qu'en pensez-vous ?

– Nous sommes en faveur d'une concertation et nous avons été présents dans toutes les conférences sur la dette. Nous avons même été les principaux promoteurs de l'accord dit de Carthagène. Cela dit, nous continuons de penser qu'une négociation multilatérale de la dette extérieure n'est pas viable. Le *monde n'est pas prêt pour ce type de* négociation. Et en outre les conditions économiques et les structures des dettes, en Amérique latine, varient d'un pays à l'autre.

» *Le Mexique ne prétend pas* en conséquence que ses propres formules soient applicables à d'autres. Cela n'exclut pas un dialogue franc et permanent entre les parties intéressées. Pas seulement avec les représentants de la banque privée mais aussi avec les gouvernements. La crise économique d'une ampleur sans précédent en Amérique latine peut *avoir des conséquences* politiques incalculables. C'est maintenant qu'il faut agir.

– Mais dans cette affaire si grave, vous donnez pourtant l'impression de faire cavalier seul ?

– Pas du tout. Nous sommes en contact permanent avec les autres nations latino-américaines. Nous participons à des initiatives collectives, comme la lettre adressée *récemment* aux sept pays les plus industrialisés. Nous sommes totalement solidaires.

Propos recueillis par MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 10.)

UNE BANQUE DE DONNÉES DU « MONDE » SUR L'ÉLITE SOVIÉTIQUE

La constitution d'une banque de données informatisée sur l'élite soviétique, à laquelle une équipe du *Monde* travaille depuis plusieurs mois sous la direction de Michel Tatu (*le Monde* du 7 novembre 1984), est maintenant achevée pour l'essentiel. Ce système – en fait un ensemble de services regroupés sous le nom de SOVT – permet d'obtenir en ligne des biographies constamment mises à jour de près de trois mille personnalités soviétiques, de « croiser » ces biographies et de reconstituer l'organigramme des institutions à tout moment, de procéder à des interrogations thématiques sur ces institutions et sur les personnes compétentes dans les divers domaines (politique, économie, science, etc.) de la vie soviétique, enfin de retracer les principaux événements éclairant l'activité des hommes et des organisations en URSS.

Ces services seront accessibles par tout moyen télématique (y compris sur Minitel) à partir de septembre 1985, et sont actuellement présentés à divers groupes d'utilisateurs potentiels. Les personnes intéressées à assister à ces présentations sont priées de se faire connaître en appelant Mme Van Vlamertynghe, responsable de la commercialisation, tél. : (1) 651-29-77. D'autre part, un dossier sera envoyé sur demande adressée au *Monde* (SOVT), 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PRIX DE LA NOUVELLE DE L'ACADEMIE FRANÇAISE 1985
Maurice Pons
Douce amère
Onze nouvelles, onze merveilles.
DENOËL

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

L'Opéra Bastille
Secousses autour d'une aventure par PHILIPPE BOGGIO

La mort de l'affichiste Paul Colin
par GENEVIÈVE BREERETTE

Les expositions d'été en France
(Pages 21 à 27)

LIRE

débats

PRISONS

De prochaines mesures amélioreront la vie en prison. Ces réformes sont réclamées avec insistance, notamment par la Ligue des droits de l'homme, le Syndicat des avocats de France et le syndicat de la magistrature. Ce dernier organise samedi 22 juin un forum pour en débattre. Hélène Dorlhac de Borne plaide pour un « libéralisme pénitentiaire ». De leur côté, Simone Gaboriau, Yves Jouffa et Frank Natali demandent une augmentation du budget de la justice pour mieux répondre à la prévention et à la diversification des sanctions.

Le délinquant n'est pas « traité » mais « détruit »

Il faut diminuer la surpopulation carcérale pour rendre le milieu moins pathogène

par HÉLÈNE DORLHAC DE BORNE (*)

LA réforme conduite de 1974 à 1976, qui a reconnu des droits aux détenus, ainsi que les réformes actuelles, qui ont accentué ces droits, sont complémentaires et sont allées dans le même sens de l'humanisation sans laxisme. Mais ces réformes se sont heurtées à des limites irréductibles. D'abord, celles qui sont imposées par la sécurité des personnels pénitentiaires et par l'ordre public. Ensuite, celles — au sens propre et au sens figuré — des hauts murs d'enceinte ! En période de surpeuplement pénitentiaire, ce qui est le cas en 1985, cette notion d'espace — ou plutôt de manque d'espace — prend toute sa signification et rend illusoires la plupart des efforts légitimes de traitement socio-éducatif. Ce milieu, éminemment pathogène, ne peut que sécréter la révolte : révolte collective ou, pire, révolte individuelle dans sa forme ultime de désespoir : le suicide. (On déplore en ce moment une recrudescence des suicides des jeunes détenus.)

Les solutions à ce problème, la surpopulation carcérale, relèvent du simple bon sens : accélération de la construction de prisons, car le rythme actuel, à peu près constant depuis une vingtaine d'années, ne suffit plus à absorber le nombre croissant des détenus ; aménagement d'espaces de vie pour les activités socio-éducatives : sport, enseignement, culture..., en particulier pour les jeunes détenus. Cela suppose l'embauche et la formation adéquate d'un personnel qualifié et diversifié. Mais ces mesures se heurtent, depuis de nombreuses années, au faible budget du ministère de la justice ! La prison devrait être enfin considérée, par les élus et aussi par l'opinion publique, comme une institution médico-sociale où serait traitée la maladie sociale qu'est la délinquance : la construction de prisons deviendrait ainsi un objectif prioritaire.

Diminuer la surpopulation carcérale — et les mesures envisagées par le garde des sceaux vont dans ce sens, — c'est éviter la prison aux petits délinquants primaires, souvent très jeunes, que la prison risque de corrompre définitivement. L'arsenal législatif actuel — contrôle judiciaire, sursis assortis de peine de substitution — permet une alternative à la prison et une individualisation de la peine ; de même que l'allégement annoncé des procédures d'instruction devrait enfin diminuer le nombre des détentions provisoires, qui a atteint sa cote d'alerte. Les psychopathes, les toxicomanes, les alcooliques, relèvent davantage de structures médicales que de la prison. L'emploi élevé des psychotropes est en cela significatif.

Supprimer la prison ?

Le malaise actuel des prisons relève à mes yeux d'une seconde cause, structurelle, beaucoup plus grave que le surpeuplement, conjoncturel, car elle touche à notre système pénal dans son ensemble : la remise en cause de l'« institution prison ». Les détenus qui montent sur les toits se révoltent contre l'aspect irrationnel de la détention, qui, au lieu de les resocialiser, les déstructure. Comme si, dans cette fin de vingtième siècle, le hiatus s'accentuait entre le monde libre, évolutif, diversifié, et l'univers carcéral, clos, irréel, figé. La prison nous révèle ainsi son paradoxe : elle qui devrait « traiter » le délinquant, en réalité le détruit.

Faut-il, dans ces conditions, supprimer la prison ? Il serait tentant, mais totalement irréaliste, de répondre « oui » : irréaliste, car toute vie collective sécrète de la délinquance et que la prévention, aussi nécessaire soit-elle, ne suffit pas à l'éradication de ce fléau. Dans notre type de société occidentale, où la loi du talion n'existe pas, la prison est le seul moyen de protéger la société contre les individus qui ont gravement transgressé les règles du jeu social : sujets génétiquement pervers qui repasseront à l'acte criminel dans des circonstances identiques, ou bien individus qui remettent volontairement en cause l'ordre moral pour de gros profits personnels. Ils sont, fort heureusement, la minorité : la prison doit être réservée à ces cas extrêmes. La psychose de l'insécurité, véhiculée par certains médias, a un effet pervers : celui de créer une confusion entre la grande criminalité et la petite délinquance. On ne peut nier que cette dernière n'augmente en période de crise et ne crée une situation très irritante pour chacun d'entre nous : mais dans ce cas la prison dans sa forme actuelle n'est pas la bonne réponse, car elle risque de conduire à l'engrenage de la récidive.

Je voudrais dire, enfin, qu'à mes yeux le libéralisme en matière pénitentiaire est une façon humaine et tolérante de rechercher des solutions à ces problèmes. Aucun parti politique ne peut se targuer d'en avoir le monopole, il s'agit pour moi d'une question de mentalités : il y a des individus qui sont intolérants, qu'ils soient de droite ou de gauche, et il y en a aussi qui ont l'esprit vraiment libéral des deux côtés. J'en veux pour preuve le vote sur l'abolition de la peine de mort.

Peut-on espérer ne plus revoir deux catégories d'êtres humains se dresser les uns contre les autres : ceux chargés de la tâche noble du maintien de l'ordre et les autres, les bannis, les désespérés ?

(*) Ancien secrétaire d'Etat à la condition pénitentiaire, conseiller d'Etat.

Les damnés de la mer.

Au temps de la monarchie absolue, le tableau baroque d'une société qui possède sa hiérarchie, ses réglements, ses tensions, ses haines, mais aussi des relations de solidarité.

Marc Vigié

Les galériens du roi

Fayard

362 pages
89 F

FAYARD

32 500 places, ça suffit !

L'important est d'élargir le contrôle judiciaire à but éducatif et de mieux travailler à la réinsertion en milieu ouvert

par SIMONE GABORIAU
YVES JOUFFA
et FRANK NATALI (*)

LA prison est une réalité, mais la répression ne peut être une fin en soi. Il ne faut donc pas céder à la logique de l'exclusion et de l'enfermement en réclamant sans cesse l'augmentation du nombre de places en prison : trente-deux mille cinq cents places de prison en France, ça suffit largement.

Il existe des réponses claires, réalistes et efficaces aux problèmes de la délinquance : la prévention et la diversification des sanctions. L'action a d'ailleurs été entreprise en ce sens depuis plusieurs années. Le recours à la prison doit être exceptionnel. Il est de la responsabilité des juges d'utiliser toutes les alternatives à l'emprisonnement. Le législateur vient de le rappeler en matière de détention provisoire ; et l'instauration d'un débat contradictoire entre l'accusation et la défense devant le juge d'instruction peut y contribuer. Cette disposition ne doit cependant pas être contournée par le recours systématique à la procédure de comparution immédiate.

Les services d'enquêtes rapides permettent d'avoir en urgence des éléments d'appréciation sur la personnalité et doivent être développés. Le contrôle judiciaire à but socio-éducatif doit être élargi, et les associations qui agissent dans ce sens doivent se voir soutenues au niveau national et décentralisées, ainsi qu'en matière de possibilité d'hébergement pouvant être fourni par les collectivités locales. Ces mesures concrètes sont de nature à éviter au juge le choix entre la prison et la liberté, sans garantie pour la justice. On peut d'ailleurs souhaiter qu'un jour l'acte d'instruire soit dissocié de l'acte du placement éventuel en détention. Le législateur doit également prendre ses responsabilités en la matière en fixant des barrières plus strictes pour la détention provisoire, notamment par la limitation de sa durée.

Au moment où va être prise la sanction, les tribunaux peuvent avoir recours, de façon habituelle, au sursis avec mise à l'épreuve, à la semi-liberté, au travail d'intérêt général et à tous les substituts aux peines d'emprisonnement. Il faut ainsi savoir que, sur quatre mille places de travail d'intérêt général disponibles en 1984, seules deux mille ont été utilisées. Il faut aussi savoir que la durée moyenne des détentions est inférieure à six mois, alors que les courtes peines d'emprisonnement sont particulièrement nocives. Il convient d'assurer aux détenus des conditions de détention compatibles avec la dignité humaine, tant sur le plan matériel que sur le plan affectif et culturel.

Réinsertion

Ces exigences sont imposées par le respect des droits de l'homme et par le souci d'éviter la coupure avec le monde extérieur. Parallèlement, les conditions de travail du personnel pénitentiaire seront améliorées et facilitées. Il faut reconnaître des droits aux détenus, faire entrer la défense dans les « prétoires » des établissements pénitentiaires et mettre en place un tribunal de l'application des peines. Dans l'immédiat, le juge de l'application des peines peut se voir reconnaître des pouvoirs juridictionnels et non pas seulement administratifs.

Il y a lieu d'utiliser au maximum toutes les modalités d'aménagement de l'exécution des peines favorisant la réinsertion : libération conditionnelle, semi-liberté, placement chez l'employeur ou dans une institution adaptée (article D 131 du code de procédure pénale).

Le législateur ne pourra manquer d'intervenir et le fera bientôt en instaurant la faculté de transformer en travail d'intérêt général des peines inférieures ou égales à six mois d'emprisonnement, en élargissant les possibilités de placement en semi-liberté et en libération conditionnelle.

Enfin, malgré la mise en œuvre en détention de mesures contribuant à éviter une totale désocialisation et les efforts entrepris sur ce point, il reste qu'un travail effectif de réinsertion doit se réaliser en milieu ouvert. Pour cela, il n'existe pas de solution unique. Il convient de mettre en œuvre des solutions diversifiées. Le cas des jeunes toxicomanes, part croissante de la population pénale, et pour lesquels l'effet de la prison est tout particulièrement nocif, doit être souligné.

Des réponses spécifiques sont à élaborer et il est urgent d'organiser en ces domaines l'articulation des pratiques médicale, socio-éducative et judiciaire.

La mise en œuvre d'une telle politique justifie des dispositions interministérielles entraînant la définition de priorités budgétaires. Le budget du ministère de la justice est totalement insuffisant pour ce faire et il doit être renforcé d'urgence. Dans l'immédiat, le choix politique éventuel de mesures de grâce ou le vote d'une loi d'amnistie permettraient de repartir sur des bases saines, favorisant la mise en œuvre de ces orientations.

(*) Respectivement président du Syndicat de la magistrature, de la Ligue des droits de l'homme et du Syndicat des avocats de France.

COURRIER DES LECTEURS

Israël et la FINUL

J'ai été très choqué et très étonné d'un passage de l'interview de M. Rabin, publiée dans *le Monde* du 1er juin (...).

Si, au printemps 1978, après l'agression israélienne du 15 mars, la FINUL n'a pas pu accomplir la mission pour laquelle elle avait été créée, si les contingents de l'ONU n'ont pas pu se déployer le long de la frontière israélo-libanaise, c'est parce qu'Israël ne l'a pas voulu. Naturellement, les Palestiniens, et encore faudrait-il distinguer parmi eux, n'étaient pas très enthousiastes devant l'arrivée d'une force solide et bien organisée capable de s'opposer à leur libre action au Liban du Sud — je n'oublie pas l'attentat contre le colonel Selvan, commandant le détachement français et les propos si dignes de ce dernier — mais c'est Israël, en refusant de remettre au contingent de la FINUL les territoires qu'il évacuait, qui a fait échouer toute l'opération (...).

PIERRE ANDREU
(Paris.)

Les Russes et l'Afghanistan

Dans *le Monde* daté 9-10 juin (p. 2), M. Saïd Quassim Restya parle du général Skobelev « héros de la guerre de Crimée ».

Le général Skobelev, né en 1843, avait onze ans au moment du début de la guerre de Crimée ; quelle qu'eût été sa précocité, il n'a manifestement pas eu l'occasion de participer à celle-ci. Autre point, on lit : « *Moscou a en effet violé les termes de l'accord anglo-russe de 1873.* » En 1885, c'est encore Saint-Pétersbourg qui est la capitale de la Russie. Cela étant, je ne puis qu'être d'accord avec l'auteur de cette remarquable et utile mise au point.

CYRILLE KOUPERNIK
(Paris.)

Pourquoi un carcan à tous les hôpitaux ?

L'opinion du docteur Terquem (*le Monde* du 23 mai) sur la départementalisation hospitalière est un exemple de raisonnement faux, car incomplet, consciemment ou non. Oui, le département peut apporter quelque chose de nouveau, d'important, d'utile, dans la gestion et l'organisation de certains services, de certaines spécialités médicales ou chirurgicales, de certains hôpitaux. Mais pas sous la forme du département proposé par le texte du 30 décembre 1984. Pourquoi imposer ce carcan à tous les hôpitaux, à tous les médecins hospitaliers ? Pourquoi l'imposer de cette façon maladroite, en s'aliénant même une partie des médecins favorables à la départementalisation ? Pourquoi enfin, ce texte parle-t-il si peu de la participation à la gestion hospitalière, à laquelle aspirent beaucoup de médecins mais que les pouvoirs politico-administratifs n'apprécient pas beaucoup ?

Il aurait été si simple de tenir à peu près ce langage :

— Article premier. — Il est possible de constituer des départements au sein de tout établissement hospitalier.

— Article 2. — La convention constitutive d'un département doit être approuvée par la direction du centre hospitalier et les autorités de tutelle. (...)

Dr. PIERRE MINAIRE
(Saint-Etienne.)

La révolution et l'alcoolisme

A propos des mesures prises par le gouvernement soviétique contre l'alcoolisme en URSS, je livre à la méditation des lecteurs ces quelques lignes extraites du livre d'André Morizet, maire socialiste de Boulogne, venu à Moscou avec les délégués du troisième congrès de l'Internationale communiste, *Chez Lénine et Trotski — Moscou 1921*, préface de Léon Trotski, La Renaissance du livre, Paris, 1922, p. 15 : « *Nous devons également proclamer que nous n'avons jamais vu un ivrogne. On ne boit en Russie que de l'eau et du thé. Ce que n'a jamais essayé le tsarisme, qui cultivait la dépravation du moujik et qui en vivait, ce que n'ont jamais osé les Etats d'Europe, le bolchevisme l'a réalisé.* (...) »

N. POGARIELOFF
(Meylan.)

LU

« BAL TRAGIQUE A LA CONCORDE », DE S.P.Q.R.

Masqués

TROIS hélicoptères s'emmêlent les pales en rase-mottes au-dessus de la place de la Concorde et s'écrasent sur la tribune officielle. *Exit* le président de la République, le premier ministre et le gouvernement — à l'exception d'un vague ministre et d'un secrétaire d'État inconnus, — les présidents des deux Assemblées parlementaires et M. Raymond Barre. Le maire de Paris est à l'hôpital, dans le coma. Ne reste, au fin fond de l'Auvergne, que M. Valéry Giscard d'Estaing.

Qui gouvernera la France, en attendant l'élection présidentielle, dont l'organisation est inconcevable avant la rentrée de septembre ? Qui s'opposera aux appétits de l'abominable colonel Khadafi ? Qui résistera aux méchants opportunistes soviétiques ? Qui négociera avec les gentils — un peu hypocrites sur les bords, tout de même — cousins américains ? Qui se brûlera les doigts sur les codes de l'arme nucléaire ?

Voilà un juteux sujet de droit constitutionnel pour étudiant de Science Po. Les auteurs — masqués — de *Bal tragique à la Concorde* — l'ont traité comme un « polar » sur scénario de politique-fiction. Ils connaissent parfaitement le milieu et se sont gardés de glisser dans le roman à clés, si croustillant pour les dîners en ville — gauche caviard et droite pâté de tête, — mais si déprimant pour le commun. Les acteurs sont les vrais, Toubon, Le Pen, Lecanuet, Jospin, Marchais...Ils parlent parfois — Le Pen et Marchais — plus vrai que nature. Le récit tient en haleine. Il serait haletant s'il n'était pas si obstinément linéaire. L'ouvrage se veut aussi livre blanc sur une idée noire. Livre blanc idéologique parce qu'il véhicule, sur quatre cents pages, un formidable mépris pour la classe politique. Le personnel politique est veule, intrigant, bavard, léger, prétentieux, drôle à contretemps, c'est-à-dire sinistre, bref irresponsable. Et rien que cela. La leçon de ce bal masqué est la suivante : Dieu que la France serait heureuse si elle n'était gouvernée que par des techniciens (compétents) et de beaux militaires (francs du collier). A condition, bien entendu, qu'il s'agisse de parfaits démocrates.

JEAN-YVES LHOMEAU.

★ Balland éditeur, 425 pages, 95 F.

étranger

LA DÉTENTION DES OTAGES DU BOEING DANS LA CAPITALE LIBANAISE

Le Comité international de la Croix-Rouge a fait savoir, mardi 18 juin, qu'il était disposé à superviser un échange entre les chiites libanais détenus en Israël et les passagers prisonniers d'Amal à Beyrouth. Mais le porte-parole de l'organisation, M. Jean-Jacques Kurz, a déclaré que, aucune des parties concernées ne lui ayant demandé d'intervenir, le CICR ne participait pas actuellement aux tentatives visant à obtenir la libération des otages.

● A WASHINGTON, le président tunisien Habib Bourguiba a déclaré, mardi, à la Maison Blanche, qu'il avait demandé à la Ligue arabe, dont le siège est à Tunis, de s'efforcer d'obtenir la libération des passagers américains du Boeing de la TWA encore détenus à Beyrouth.

● A PARIS, l'organisation internationale juive B'Nai B'Rith a lancé un « appel solennel » au conseil exécutif de l'UNESCO pour qu'il intervienne de toute urgence auprès des responsables politiques gouvernementaux du Liban.

● A LUXEMBOURG, plusieurs ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne ont exprimé, mardi, à Luxembourg, leur « préoccupation » devant les problèmes de sécurité à l'aéroport d'Athènes. Sir Geoffrey Howe, le secrétaire du *Foreign Office*, a précisé, à l'issue de la première journée de la réunion, qu'il avait également relevé l'aspect « préoccupant » de l'annonce qu'un homme (Ali Atwa) soupçonné d'être impliqué dans ce détournement avait été libéré à Athènes. Le ministre britannique a affirmé sa conviction qu'il ne fallait pas, de manière générale, céder au chantage des terroristes. Il a ajouté que les pays de la Communauté pourraient apporter leur aide au renforcement de la sécurité à l'aéroport d'Athènes.

● A NEW-YORK, le pasteur Jesse Jackson, ancien candidat à l'investiture du Parti démocrate à l'élection présidentielle américaine, a déclaré, mardi, qu'il était prêt à se rendre à Beyrouth s'il pouvait faciliter la libération des quelque quarante Américains toujours détenus en otages.

Le révérend Jackson s'était rendu en Syrie, en janvier 1984, où il avait obtenu du président syrien Hafez El Assad la libération d'un pilote américain détenu après avoir été abattu au-dessus du Liban.

Dans une conférence de presse à l'aéroport La Guardia de New-York, M. Jesse Jackson a, d'autre part, appelé le gouvernement américain à se servir de *l'influence de l'importante communauté chiite* de Detroit, dans le Michigan, pour obtenir la libération des otages. Le pasteur noir a indiqué qu'il s'était entretenu, lundi, à Detroit, avec M. Aman Cirri, leader de la communauté chiite locale, et M. Abdul Hassan Sawan, un ami de M. Nabih Berri. *« Ils sont désireux d'utiliser leur contact avec M. Berri pour faciliter la libération des Américains »*, a déclaré M. Jesse Jackson.

● A MOSCOU, l'agence soviétique Tass a accusé, mardi, la Maison Blanche de vouloir utiliser le *« prétexte »* du détournement du Boeing-727 de la TWA pour le *« déplacement de ses bâtiments de guerre »* vers le Liban.

Tass cite, sans autre précision, des *« observateurs occidentaux »* pour affirmer qu'ils *« n'excluent pas la répétition de l'opération iranienne de 1979, quand, sous le prétexte de libérer les otages de l'ambassade américaine à Téhéran, Washington a tenté une intervention directe en Iran »*.

Pour l'agence, il est clair que les Etats-Unis cherchent à utiliser *« à nouveau la situation tendue autour du Liban pour leurs intérêts stratégiques »*. – *(AFP, Reuter.)*

APRÈS LA LIBÉRATION DE TROIS PERSONNES

Une quarantaine d'Américains sont encore détenus dans la banlieue sud de Beyrouth

Beyrouth. – Alors qu'une quarantaine d'Américains sont détenus dans la banlieue sud de la capitale, on estime ici que leur sécurité n'est plus menacée dans l'immédiat. Le chef d'Amal, M. Nabih Berri a remis en liberté trois d'entre eux, dont le chanteur grec Demis Roussos.

On est convaincu à Beyrouth que l'échange des détenus contre les quelque sept cent soixante-six prisonniers libanais en Israël – exigé par Amal – finira par avoir lieu, l'Etat hébreu ayant déjà annoncé son intention de les relâcher, et les Etats-Unis ayant naguère qualifié leur transfert en Israël de contraire au droit international.

En marge de cette affaire, la guerre chiito-palestinienne des camps s'est arrêtée. Trêve difficilement imposée par la Syrie, après un mois de très durs combats qui n'ont pas fait moins de mille trois cents morts, dont plus de la moitié parmi les soldats et miliciens en conflit, ce qui atteste de la violence de la bataille, et six mille blessés, en majorité des chiites, ce qui démontre l'étendue des bombardements, notamment palestiniens.

Nombreux sont ceux qui estiment que le conflit n'a pas été réglé et qu'il est appelé à rebondir, dans un avenir plus ou moins éloigné... En effet, alors même que certains problèmes sont restés en suspens, l'accord a été conclu avec les seuls

De notre correspondant

Palestiniens pro-Syriens du FSNP, et M. Arafat n'y est pas partie prenante. Son proche collaborateur, Abou Jihad, l'a rejeté en son nom.

Compromis dans la « guerre des camps »

L'accord de Damas est un compromis : toutes les armes doivent « disparaître », *ce qui ne signifie pas* qu'elles doivent être ramassées dans les camps. En contrepartie, les forces de sécurité intérieure libanaises s'établiront à l'intérieur des camps dont les Palestiniens les avaient chassés en 1969, ce qui, en *principe, met un terme* à la prétention palestinienne d'*« autosécurité »* des camps. En principe, seulement, car les gendarmes libanais n'ont jamais fait le poids nulle part. A Sabra, qui est tombé entre les mains des miliciens chiites, et même à *Chatila, où subsiste une dernière* poche de résistance, la prise de contrôle par l'Etat libanais pourrait être effective. Mais à Borj-el-Barajneh, dans la banlieue sud, bastion palestinien qui n'est pas tombé, on voit difficilement les *forces de sécurité intérieure* imposer leur autorité. C'est là surtout que la reprise du conflit est à craindre.

Damas a délégué deux généraux à Beyrouth-Ouest pour superviser l'application de l'accord dans le cadre d'un comité de coordination regroupant Amal et le FSNP, avec la participation du Front national démocratique coiffé par M. Walid Joumblatt, qui se pose en arbitre.

La journée n'a pas été pour autant parfaitement calme, des salves ayant été tirées sur Beyrouth-Ouest (secteur musulman), puis sur Beyrouth-Est (secteur chrétien), faisant quatre morts et plus de *trente blessés, en quasi-totalité du* côté islamique de la ville. Le bombardement de l'Ouest provenait-il de l'Est, comme l'affirment les médias du secteur musulman, ou de la montagne (druze), où se trouve l'artillerie palestinienne, comme l'affirment les médias du secteur chrétien ? Et surtout, est-ce une « queue de bataille », ou l'amorce d'une relance de la guerre intersecteurs qui était en veilleuse durant le mois de la « guerre des camps » ?

Par ailleurs, le conflit, sunnito-chiite, qui n'a cessé de s'exacerber, *va-t-il, aussi se résorber* ? Au mufti sunnite qui a dit bien haut mardi ce que sa communauté avait sur le cœur (*le Monde* du 19 juin), le mufti chiite a répondu mercredi, en termes fermes mais mesurés : *« Nous ne sommes pas le méchant loup, mais nous ne rentrerons plus dans le cocon dont nous sommes sortis. »*

LUCIEN GEORGE.

TENSION ENTRE ATHÈNES ET WASHINGTON

La Grèce se dit victime d'une « campagne diffamatoire »

Athènes *(AFP)*. – La Grèce a vivement protesté, mardi 18 juin, auprès de l'ambassade des Etats-Unis à Athènes, à la suite de la mise en garde officielle américaine à ses ressortissants contre l'utilisation de l'aéroport d'Athènes, d'où avait décollé, vendredi, l'avion de la TWA détourné sur Beyrouth.

Le ministre des affaires étrangères grec, M. Yannis Haralambopoulos, a convoqué dans la soirée l'ambassadeur américain, M. Monteagle Stearns, et s'est vigoureusement élevé contre cette *« action inacceptable, injustifiable et non amicale »* du gouvernement américain contre Athènes.

Dans une déclaration remise à la presse en début d'après-midi, M. Haralambopoulos avait déclaré que *« la Grèce considère comme inacceptable la campagne diffamatoire »* dont elle fait l'objet, notamment aux Etats-Unis, à propos du détournement du Boeing-727 de la TWA. Il avait affirmé que *« le gouvernement grec désire développer les relations du pays avec tous les Etats, et naturellement avec les Etats-Unis, d'où malheureusement est partie cette campagne »*.

Le ministre grec ajoutait que si cet état de choses *« devait se poursuivre, ses conséquences ne pourraient qu'être négatives »*.

Il a réaffirmé que la décision de libérer Ali Atwa, le complice des pirates de l'air arrêté à Athènes, a été prise dans le « souci » de préserver *« la sécurité des passagers grecs de l'avion »*. M. Haralambopoulos a souligné que cette décision, en renforçant *« la position des négociateurs algériens »*, *« a contribué non seulement à la libération de ressortissants grecs, mais aussi de dizaines d'autres passagers, en particulier de nationalité américaine »*.

M. Haralambopoulos, en dénonçant cette *« campagne diffamatoire »*, qui a pris pour lui la *« forme d'un authentique complot »*, visait des articles de presse contestant à la fois la décision d'Athènes de libérer le complice des pirates de l'air et les services de sécurité de l'aéroport d'Athènes, où les auteurs du détournement réussirent à s'embarquer, armés d'un pistolet et de deux grenades.

Le ministre a réaffirmé les *« positions fermes »* de la Grèce *« sur la question du terrorisme qu'elle a condamné à plusieurs reprises, en offrant sa contribution pour le combattre »*.

« Les mesures de prévention pour assurer la sécurité des vols à l'aéroport d'Athènes sont identiques à celles en vigueur dans d'autres pays européens », a dit le ministre en assurant qu'elles étaient *« scrupuleusement suivies »*.

Il a rappelé qu'en ce qui concerne le détournement du Boeing de la TWA, un contrôle des services de sécurité de la compagnie américaine s'était ajouté à celui des autorités aéroportuaires grecques.

Il a enfin fait observer que, en dépit de mesures « draconiennes », des cas de détournement s'étaient produits en France et en RFA *« sans qu'ait été soulevée une tempête comparable à celle qui a éclaté contre la Grèce »*.

M. Reagan refuse de céder au chantage

(Suite de la première page)

Ce scénario n'a pas été officiellement présenté, mais il a pour lui d'être jouable, dans la mesure où l'intention d'Israël était dès avant cette affaire de libérer les prisonniers chiites. Washington a, de surcroît, posé mardi de multiples jalons dans cette direction. La Maison Blanche a d'abord exprimé la *« ferme conviction »* que la libération des otages de Beyrouth entraînerait celle des prisonniers dont M. Berri réclame l'élargissement. Elle a ensuite indiqué avoir demandé au CICR de *« clarifier le statut »* des chiites détenus en Israël. Elle a enfin rappelé que le département d'Etat avait à l'époque (le 3 avril dernier) condamné le transfert des prisonniers chiites en territoire israélien comme contraire à la convention de Genève de 1949 sur les prisonniers de guerre.

« Des coups de poing contre les murs »

Gratifiant pour M. Berri, ce rappel a l'avantage de démarquer les Etats-Unis d'Israël sans que cela paraisse lié au chantage présent et de lancer parallèlement un pressant appel du pied au gouvernement israélien, dont 60 % des Américains *estiment qu'il devrait* donner satisfaction à M. Berri pour sauver la situation. M. Reagan n'a d'ailleurs pas manqué, mardi soir, de confirmer à deux reprises qu'il estimait qu'il y avait bel et bien eu en avril violation de la convention de Genève par Israël, sur lequel il avait toutefois réaffirmé, dans sa déclaration liminaire, ne vouloir *« exercer aucune pression »*, puisque *« l'Amérique ne fera jamais de concessions aux terroristes »*.

Le même discours balancé a été observé vis-à-vis de l'autre élément indispensable du puzzle. M. Berri, critiqué par la Maison Blanche pour le fait de ne relâcher les otages qu'au *« compte-gouttes »*, mais présenté aussi comme la *« clé de la situation »* et ménagé par M. Reagan, qui a seulement dit de lui qu'il le tiendrait pour responsable s'il redonnait la garde des otages aux premiers auteurs du détournement.

Reste que la situation est, selon les mots de M. Reagan, suffisamment *« dangereuse et aléatoire »* pour que les dirigeants américains, en affichant un certain pessimisme, ne pensent pas seulement à augmenter le mérite qui leur reviendrait en se sortant de ce bourbier. C'est très réellement qu'ils pensent aussi à faire comprendre que la prise en otage d'Américains *ne doit pas* se transformer en une *« prise en otage de l'Amérique »*. C'est dans cet esprit que M. Reagan a parlé de la *« frustration »* qu'il ressentait, comme tous les Américains, de cette impression de donner des *« coups de poing contre les murs »* et qu'il a décrit aussi, en termes posés, son impuissance à l'action militaire qui *« condamnerait à mort »* nombre de ses concitoyens.

Tant de candeur et de soudain réalisme ont un peu désarmé l'assaut qui se préparait sur la « cartérisation » du tombeur de M. Carter. D'autant que M. Reagan a réservé toutes ses critiques à la Grèce, implicitement accusée d'avoir facilité le détournement par les carences de la sécurité à l'aéroport d'Athènes.

Hors l'étude d'un renforcement de la protection des vols américains internationaux, les mesures martialement imposées par M. Reagan consistent donc à déconseiller aux Américains l'utilisation de l'aéroport d'Athènes et à appeler les compagnies aériennes à éviter elles aussi cet aéroport tant qu'il ne serat pas mieux protégé.

Les relations helléno-américaines n'ont cessé de se détériorer sous le gouvernement de M. Papandréou, et la désignation de la Grèce comme bouc émissaire accentue donc seulement une crise bilatérale plutôt qu'elle ne la crée.

BERNARD GUETTA.

La mise en liberté des 766 chiites prisonniers en Israël ne soulève aucun obstacle d'un point de vue légal

Jérusalem. – Les sept cent soixante-six chiites, dont le commando d'Amal exige la libération, attendent cet événement, qu'ils savent plus ou moins proche, dans une des plus vieilles prisons-forteresses de Terre sainte, construite sur les ruines d'un ancien château croisé où Richard Cœur de Lion passa deux nuits, il y a près de huit siècles.

Situé à 16 kilomètres au sud de Haïfa, le pénitencier d'Atlit accueillit notamment, pendant la deuxième guerre mondiale, les immigrants juifs « illégaux » internés par le pouvoir britannique. Ses actuels pensionnaires, transférés le 2 avril du camp sud-libanais d'El Ansar, ont un statut pour le moins équivoque. Ils ne sont ni des prisonniers de guerre ni des civils déplacés, mais un peu les deux à la fois.

Responsables d'attaques contre l'armée israélienne, ou le plus souvent simples suspects, ils n'ont été ni jugés ni condamnés par la puissance occupante, qui les range commodément dans la catégorie vague à souhait des « détenus administratifs ».

Le *Comité international* de la Croix-Rouge, soutenu par de nombreux gouvernements, avait dénoncé comme totalement illégal le transfert des prisonniers en Israël, en arguant qu'il violait l'article 49 de la quatrième convention de Genève, en date du 12 août 1949, sur la protection des civils en temps de guerre. Cet article stipule : *« Les transferts forcés en masse ou individuels ainsi que les déportations hors du territoire occupé vers celui de tout autre Etat, occupé ou non, sont interdits quel qu'en soit le motif »*.

Toutefois, selon un usage courant en droit international, l'article en question assortit la règle de certaines exceptions. L'une d'elles prévoit que *« la puissance occupante pourra procéder à l'évacuation totale ou partielle d'une région occupée déterminée, si sa sécurité propre ou les impératifs de la sécurité militaire l'exigent »*. Où commencent et où s'arrêtent les exigences de la sécurité d'Israël ? Toute la question est là.

De notre correspondant

Les détenus d'Atlit, qui vivent sous des tentes, sont régulièrement visités par des représentants de la Croix-Rouge. *Mais les journalistes* n'ont jamais été autorisés à les rencontrer. D'un point de vue légal, leur libération ne soulève aucun obstacle. Il suffirait à Israël d'annuler la « mesure administrative » les concernant. Selon M. Shimon Pérès, premier ministre, la Croix-Rouge n'a pris jusqu'ici aucun contact avec son gouvernement *au sujet de l'affaire* du Boeing. *« Si elle nous approche*, a-t-il dit mardi 18 juin, *nous l'écouterons. »* Dans son entourage, on exclut cependant de négocier avec l'organisation humanitaire.

Le sort des prisonniers chiites tient désormais à un problème de fond plus politique que juridique. Ayant toujours considéré leur détention comme « provisoire », Israël s'apprêtait, on le sait, à relâcher la moitié d'entre eux il y a une dizaine de jours lorsque l'opération fut ajournée en dernière minute pour des raisons « techniques ».

Pour Jérusalem, l'important est donc surtout de ne pas donner l'impression de céder au chantage du commando chiite. Libérer les détenus, certes, mais sans perdre la face. L'idéal serait de pouvoir présenter cette libération comme un geste d'amitié envers le grand allié américain. A condition, bien sûr, que ce dernier ait sollicité un tel geste. Ce qui, pour l'instant, n'est pas le cas.

J.-P. LANGELLIER.

Pour un grand Parti Démocrate à la française

Jean-Michel Baylet

La nouvelle alliance

Collection FRANC PARLER

192 pages - 69 F

ROBERT LAFFONT

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS.
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

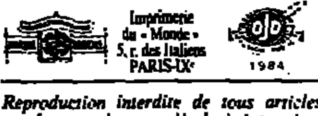
Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire *tous les noms propres en capitales* d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4.20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1.20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

(Publicité)

DÉCLARATION DU PARLEMENT EUROPÉEN POUR SOUTENIR LA PAIX ET LES DROITS DE L'HOMME EN IRAN

Cette déclaration signée par 219 députés du Parlement européen soutient le mouvement de la résistance du peuple iranien dirigé par le CNR et l'OMPI présidés par M. Massoud Radjavi.



Communautés Européennes

PARLEMENT EUROPÉEN

DOCUMENTS DE SÉANCE

DÉCLARATION ÉCRITE DÉPOSÉE PAR LES DÉPUTÉS :

NEWENS, VAN DEN HEUVEL, GLINNE, VAN DER LEK, HANSCH, SQUARCIALUPI, MOTCHANE, CHRISTIANSEN, PELIKAN, LOMAS, et Jacques MALLET

Pour inscription au registre conformément à l'article 49 du règlement sur la paix et les droits de l'homme en Iran.

Le Parlement européen,

A. horrifié par la torture et les assassinats incessants d'opposants politiques dont se rend coupable le régime Khomeiny en Iran ; d'après les estimations, la répression aurait entraîné l'emprisonnement de 120 000 personnes et 40 000 exécutions dont, dans *10.231 cas, parmi lesquels 18 femmes enceintes et 430 adolescents et* enfants, tous les détails ont été rendus publics par l'Organisation des moudjahidin du peuple d'Iran,

B. conscient du souhait croissant de voir se terminer la guerre avec l'Irak, qui a causé la mort d'un demi-million d'Iraniens, des dégâts considérables, a fait trois millions de réfugiés et suscité une vague grandissante de contestation et de manifestations contre la guerre dans différentes villes d'Iran,

C. conscient du développement d'un mouvement cohérent de résistance en Iran, dirigé par M. Massoud RADJAVI et le Conseil national de la résistance d'Iran, qui a formulé des demandes en faveur de la paix, de la démocratie et de la liberté, en particulier depuis la répression de la manifestation pacifique qui avait rassemblé 500.000 personnes il y a quatre ans, le 20 juin 1981,

1. condamne la violation permanente des droits de l'homme dont se rend coupable le régime Khomeiny et exprime son aversion contre la torture et les exécutions d'opposants politiques, notamment ceux qui ont participé aux manifestations en faveur de la paix et de la liberté ;
2. exprime son soutien au mouvement en faveur de la paix et de la liberté, dont le Conseil national de la résistance d'Iran et l'Organisation des moudjahidin du peuple d'Iran constituent le fer de lance, ainsi qu'au plan de paix de celle-ci, qui prévoit l'arrêt des hostilités militaires de part et d'autre et, après celui-ci, le règlement pacifique des différends existant entre les deux pays, ce qui est en conformité avec la résolution adoptée par la Parlement européen le 19 janvier 1984 ;
3. invite instamment le Conseil et les ministres des Affaires étrangères des Etats membres de la Communauté à s'employer à empêcher les livraisons d'armes aux deux parties, à appuyer toutes les démarches visant à faire pression sur le régime Khomeiny pour qu'il renonce à perpétrer d'autres meurtres et à tout mettre en œuvre pour assurer l'arrêt des hostilités et la réalisation du souhait de paix du peuple iranien ;
4. charge son Président de transmettre la présente déclaration aux ministres des Affaires étrangères des Etats membres, au Conseil et à la Commission.

Jean-Pierre Abelin : *Député U.D.F. français, membre du groupe démocrate-chrétien du Parlement européen (P.E.)*; **Victor Abens** : *Député socialiste (Soc.) de Luxembourg, vice-président du groupe soc. du P.E.*; **Gordon Adam** : *Député (dép.) travailliste britannique, membre du groupe (gr. soc.) et vice-président de la commission de l'énergie.*; **Dimitrios Adamou** : *Dép. grec, membre (Mem.) du gr. communiste (comm.) du P.E.*; **Giuseppe Amadei** : *Dép. italien, mem. du gr. soc. et président de la commission du règlement du P.E.*; **Georgios Anastassopoulos** : *Dép. grec, chrétien démocrate (ch. dém.), mem. du gr. ch. dém., président de la commission du transport.*; **Niall Andrews** : *Dép. irlandais du parti Fianna Fail (F.F.), mem. du gr. du rassemblement des démocrates européen.*; **Magdeleine Anglade** : *Dép. français, centre national des indépendants-paysans, mem. du gr. du rassemblement des démocrates européens (RDE) et de la commission politique*; **Rudi Arndt** : *Dép. allemand socialiste (S.P.D.), président du gr. soc. du P.E., ancien ministre.*; **Jean-Paul Bachy** : *Dép. français mem. du gr. soc.*; **Richard Balfe** : *Dép. travailliste anglais, mem. du gr. soc. du P.E.*; **Mme Mary Banotti** : *Dép. irlandais du parti Fine Gael (F.G.), mem. du gr. ch. dém.*; **Sylvester Barrett** : *Dép. irlandais du parti F.F., mem. du gr. R.D.E.*; **Roberto Barzanti** : *Dép. italien, mem. du gr. com. du P.E.*; **Robert Battersby** : *Dép. conservateur (cons.), britannique, mem. du gr. des démocrates européens (D.E.) du P.E.*; **Dominique Baudis** : *Député, Union pour la démocratie française (U.D.F.), mem. du gr. dém. ch. et vice-président de la commission du transport du P.E.*; **Denis Baudouin**, : *Dép. français du Rassemblement pour la République (R.P.R.), mem. du gr. R.D.E. du P.E.*; **Giovanni Bersani** : *Dép. dém. ch. italien, mem. du gr. démocrate-chrétien (dém.-ch.), vice-président de la commission du développement, ancien secrétaire d'Etat.*; **Jean Besse** : *Dép. soc. français, membre du gr. soc. du P.E.*; **Vincenzo Bettiza** : *Dép. libéral italien, mem. du gr. libéral du P.E., mem. de la commission politique.*; **Luc Beyer de Ryke** : *CH-B : Dép. libéral belge, mem. du gr. libéral P.E.*; **Mme Bloch von Blottnitz, Ulrike-Uta** : *Dép. allemand, mem. du gr. fédération de l'Alliance verte (les Verts) du P.E., vice-président de la commission (comm.) de l'environnement.*; **Alain Bombard** : *Dép. soc. français, mem. du gr. soc., ancien ministre.*; **Aldo Bonaccini** : *Dép. communiste italien, mem. du gr. com. du P.E.*; **Mme Bodil Boserup** : *Dép. danois, mem. du gr. com., vice-président de la commission du contrôle budgétaire.*; **Mme Ursula Braun-Moser** : *Dép. dém. ch. allemand, mem. du gr. dém. ch. du P.E.*; **Mme Beta-Ann Brookes** : *Dép. cons. anglais, mem. du gr. des démocrates européens (D.E.) du P.E.*; **Mme Janey Buchan** : *Dép. tr. britannique, mem. du gr. soc.*; **Bryan Cassidy** : *Dép. cons. britannique, mem. du gr. D.E.*; **Mme Barbara Castle** : *Dép. travailliste britannique, vice-président du gr. soc. du P.E., ancien ministre.*; **Giovanni Cervetti** : *Dép. communiste italien, président du gr. communiste du P.E. et mem. de la commission politique.*; **Vittorino Chiusano** : *Dép. italien, mem. du gr. dém. ch.*; **Ejner-Hovgard Christiansen** : *Dép. danois, mem. du gr. soc.*; **Michelangelo Ciancaglini** : *Dép. italien, mem. du gr. dém. ch.*; **Mme Maria Lisa Cinciari-Rodano** : *Dép. com. italien, mem. du gr. com.*; **Mark Clinton** : *Dép. irlandais, F.G., mem. du gr. dém. ch.*; **Kenneth Collins** : *Dép. tr. britannique, mem. du gr. soc. et vice-président de la commission de l'environnement.*; **Roberto Costanzo** : *Dép. italien, mem. du gr. dém. ch.*; **Alfred Coste-Floret** : *Dép. français, mem. du gr. Rassemblement des démocrates européens, mem. de la commission politique.*; **Jean-Pierre Cot** : *Député socialiste français, mem. du gr. soc., président de la commission du budget du D.E., ancien ministre.*; **Mme Christine Crawley** : *Dép. travailliste britannique, mem. du gr. soc. vice-président de la commission des droits de la femme*; **Lambert Croux** : *Dép. belge, mem. du gr. dém. ch. et de la commission pol. (Comm.), vice-président de la com. institutionnelle*; **Robert Cryer** : *Dép. travailliste britannique, mem. du gr. soc.*; **David Curry** : *Dép. britannique, mem. du gr. des démocrates européens, vice-président de la commission du budget*; **Joachim Dalsass** : *Dép. italien, mem. du gr. dém. ch.*; **Mme Margaret Daly** *Dép. britannique, mem. du gr. D.E.*; **Pieter Dankert** : *Dép. néerlandais, vice-président du gr. soc., ancien président du Parlement européen*; **Karl de Gucht** : *Dép. belge, vice-président du gr. libéral du P.E.*; **Jean-François Deniau** : *Dép. français, mem. du gr. libéral, vice-président de la commission politique, ancien ministre*; **Gerard Deprez** : *Dép. belge, mem. du gr. dém. ch.*; **Gijsbert de Vries** : *Dép. néerlandais, mem. du gr. libéral*; **Nicola di Bartolomei** : *Dép. italien, mem. du gr. libéral*; **Mario Didò** : *Dép. italien, vice-président du P.E. et vice-président du gr. soc.*; **Georges Donnez** : *Dép. français, vice-président de l'U.D.F., mem. du gr. libéral, vice-président de la commission juridique*; **Daniel Ducarme** : *Dép. belge, mem. du gr. libéral, vice-président de la com. pol. régionale*; **Mme Raymonde Dury** : *Dép. belge du gr. soc., vice-président de la commission du règlement*; **The Hon. James Elles** : *Dép. britannique, mem. du gr. des D.E.*; **Michael Elliott** : *Dép. travailliste britannique, mem. du gr. soc.*; **Mme Winifred Ewing** : *Dép. britannique, vice-président gr. R.D.E., président de la commission de la jeunesse et de la culture*; **Louis Eyraud** : *Dép. soc. français, mem. du gr. soc., vice-président de la commission de l'agriculture*; **Roger Fajardie** : *Dép. français, gr. soc., vice-président com. jeunesse et culture*; **Alexander Falconer** : *Dép. tr. britannique, mem. du gr. soc.*; **Léon Fatous** : *Dép. soc. français, mem. du gr. soc.*; **Ove Fich** : *Dép. danois du gr. soc.*; **Filinis** : *Dép. grec gr. com.*; **Gene Fitzgerald** : *Dép. irlandais, gr. R.D.E.*; **James Fitzsimons** : *Dép. irlandais, gr. R.D.E.*; **Sean Flanagan** : *Dép. irlandais, gr. R.D.E., ancien ministre*; **Mme Katharina Focke** : *Dép. soc. allemand, gr. soc., président de la commission du développement*; **Mme Nicole Fontaine** : *Dép. U.D.F., gr. dém. chr.*; **James-Glyn Ford** : *Dép. travailliste britannique, mem. du gr. soc.*; **Mme Yvette Fuillet** : *Dép. soc. français, gr. soc.*; **Mme Colette Gadioux** : *Dép. soc. français, gr. soc.*; **Gerardo Gaibisso** : *Dép. dém. ch. italien, gr. dém. ch.*; **Carlo Alberto Galluzzi** : *Dép. italien, mem. du gr. com.*; **Natalino Gatti** : *Dép. italien, mem. du gr. com et de la commission pol.*; **Jas Gawronski** : *Dép. italien du parti républicain, mem. du gr. libéral et de la commission pol.*; **Nikolaos Gazis** : *Dép. soc. grec, gr. soc. vice-président de la commission juridique*; **Ernest Glinne** : *Dép. soc. belge, mem. du gr. soc., commission pol., questeur du P.E.*; **Friedrich Wilhelm Graefe zu Baringdorf** : *dép. allemand, président du gr. de l'alliance des Verts, vice-président de la comm. de l'agriculture*; **Winston Griffiths** : *Dép. travailliste britannique, gr. soc., vice-président du P.E.*; **Anselmo Guarraci** : *Dép. soc. italien, gr. soc.*; **Otto Habsburg** : *Dép. de l'union social-chrét. (C.S.U.) allemand, gr. dém. ch., mem. comm. pol.*; **Klaus Hansch** : *Dép. social-démocrate (S.D.) allemand, gr. soc., vice-président de la com. pol.*; **Benedikt Harlin** : *Dép. allemand, gr. alliance des Verts*; **José Happart** : *Dép. soc. belge, gr. soc.*; **Mme Brigitte Heinrich** : *Député allemand, gr. des Verts*; **Fernand Herman** : *Dép. du parti social-chrétien belge, gr. dém. ch.*; **Mme Ien van den Heuvel** : *Dép. néerlandais, vice-président du parti du travail néerlandais, gr. soc., président du gr. des droits de l'homme du P.E., mem. de la com. pol.*; **Michael Hindley** : *Dép. travailliste britannique, membre du gr. soc., vice-président de la com. des relations économiques extérieures*; **Rudiger Hitzigrath** : *Dép. S.D. allemand, gr. soc.*; **Mme Magdalene Hoff** : *Dép. S.D. allemand, gr. soc.*; **Geoffrey Hoon** : *Dép. travailliste (tr.) britannique, gr. soc., vice-président de la com. de vérification des pouvoirs*; **Paul Howell** : *Dép. cons. britannique, gr. D.E.*; **Leslie Huckfield** : *Dép. tr. britannique, gr. soc., vice-président de la com. du transport*; **Stephen Hughes** : *Dép. tr. britannique, gr. soc.*; **John Hume** : *Dép. du parti social-démocrate et tr., gr. soc.*; **Felice Ippolito** : *Dep. com. indépendant italien, gr. com.*; **John Iversen** : *Dép. du parti socialiste populaire (S.F.) danois, gr. com.*; **Christopher Jackson** : *Dép. cons. britannique, gr. D.E.*; **Erhard Jakobsen** : *Dép. danois, président du parti centre démocratique, mem. du gr. dém ch. du P.E.*; **Mme Marie Jepsen** : *Dép. du parti conservateur populaire danois, gr. D.E.*; **Michael Kilby** : *Dép. cons. britannique, gr. D.E.*; **Jan Klinkenborg** : *Dép. S.D. allemand, gr. soc., vice-président de la com. du transport*; **Willy Kuijpers** : *Dép. belge gr. des Verts*; **Bram van der Lek** : *Dép. néerlandais, président du gr. des Verts du P.E.*; **Mme Eileen Lemass** : *Dép. irlandais, mem. du gr. R.D.E.*; **Mme Marcelle Lentz-Cornette** : *Dép. du parti social-chrétien de Luxembourg, gr. dém. ch.*; **Mme Marie-Noëlle Lienemann** : *Dép. soc. français, gr. soc.*, **Rolf Linkohr** : *Dép. S.D. allemand, gr. soc.*; **Mme Anne-Marie Lizin** : *Dép. soc. belge, gr. soc.*; **Alfred Lomas** : *Dép. tr. britannique, gr. soc., président de la délégation nationale tr. au P.E., mem. de la com. pol.*; **Charles-Emile Loo** : *Dép. soc. français, gr. soc.*; **John-Joseph McCartin** : *Dép. du parti F.G. d'Irlande, gr. dem. ch., vice-président de la commission des affaires sociales*; **Michael McGowan** : *Dép. tr. britannique, gr. soc.*; **Hugh McMahon** : *Dép. tr. britannique, gr. soc.*; **Ray MacSharry** : *Dép. F.F. irlandais, vice-président du gr. R.D.E.*; **Thomas-Joseph Maher** : *Dép. indépendant irlandais, gr. libéral et questeur au P.E.*; **Philippe Malaud** : *Dép. C.N.I.P. français, vice-président du gr. R.D.E., ancien ministre*; **Christian de la Malène** : *Dép. R.P.R. français, président du gr. R.D.E., ancien ministre*; **Jacques Mallet** : *Député U.D.F., gr. dém. ch., ancien secrétaire d'Etat*; **Mme Francesca Marinaro** : *Dép. com. italien, gr. com.*; **John Leslie Marshall** : *Dép. cons. britannique, gr. D.E.*; **David Martin** : *Dép. tr. britannique, gr. soc.*; **Vincenzo Mattina** : *Dép. soc. italien, mem. gr. soc.*; **Thomas Megahy** : *Dép. tr. britannique, gr. soc.*; **Alman Metten** : *Dép. tr. néerlandais, gr. soc.*; **Karl-Heinrich Mihr** : *Dép. S.D. allemand, gr. soc.*; **James Moorhouse** : *Dép. cons. britannique, gr. D.E.*; **David Morris** : *Dép. tr. britannique gr. soc.*; **Didier Motchane** : *Dép. français, gr. soc.*; **Stanley Newens** : *Dép. tr. britannique, gr. soc. com. pol.*; **Edward Newman** : *Dép. tr. anglais, gr. soc., vice-président de la com. de la pol. régionale*; **Jorgen-Brøndlund Nielsen** : *Dép. libéral danois, gr. libéral*; **Diego Novelli** : *Dép. com. italien, gr. com.*; **Tom O'Donnell** : *Dép. F.G. irlandais, gr. dem. ch., ancien ministre*; **Mme Jeanette Oppenheim** : *Dép. cons. danois, dem. gr. D.E.*; **Mme Konstantina Pantazi** : *Dép. soc. grec gr. soc*; **Giovanni Papapietro** : *Dép. com. italien, gr. com. vice-président de la comm. de la jeunesse et de la culture*; **Christos Papoutsis** : *Dép. soc. grec gr. soc*; **Jean-Claude Pasty** : *Dép. RPR français gr. R.D.E*; **Georges-Benjamin Patterson** : *Dép. cons. anglais gr. D.E.*; **Jeri Pelikan** : *Dép. soc. italien gr. soc*; **Jean Penders** : *Dép. dem. ch. nerlandais gr. dem. ch. membre comm. pol.*; **Mme Pery Nicole** : *Dép. soc. français, vice-président du P.E. gr. soc.*; **Johannes-Wilhelm Peters** : *Dép. S.D. allemand gr. soc.*; **Mme Dorothée Piermont** : *Dép. allemand gr. des Verts, mem. comm. pol.*; **Sergio Pininfarina** : *Dép. libéral italien gr. libéral*; **Terence Pitt** : *Dép. tr. anglais gr. soc.*; **Spyridon Plaskovitis** : *Dép. soc. grec vice-président du P.E, vice-président du gr. soc., mem. de la commission pol.*; **Mario Pomilio** *Dép. dem. ch. italien, gr. dem. ch.*; **Mme Joyce Quin** : *Dép. tr. britanniques, gr. soc.*; **Thomas Raftery** : *Dép. F.G. irlandais, gr. dem. ch.*; **Andrea Raggio** : *Dép. com. italien, gr. com.*; **Marcel Remacle** : *Dep. soc belge, gr. soc.*; **Mario Rigo** : *Dép. soc. italien, gr. soc.*; **Mme Dame Shelagh Roberts** : *Dép. cons. anglais, gr. D.E. président de la comm. des relations économiques extérieures.*; **François Roelants du Vivier** : *Dép. belge, gr. des verts.*; **Dieter Rogalla** : *Dép. S.D. allemand, gr. soc. président de la comm. de vérification des pouvoirs.*; **Rosario Romeo** : *Dép. libéral italien, vice-président du gr. libéral.*; **Giorgio Rossetti** : *Dép. com. italien, gr. com.*; **Tommaso Rossi** : *Dép. com. italien, gr. com.*; **Mme Mechthild Rothe** : *Dép. S.D. allemand, gr. soc.*; **Willi Rothley** : *Dép. S.D. allemand, gr. soc.*; **Richie Ryan** : *Dép. F.G. irlandais, gr. R.D.E. vice-président de la comm. du budget, ancien ministre, ex-président du conseil des ministres de la CEE et de la Banque mondiale.*; **Henri Saby** : *Dép. soc. français, vice-président gr. soc.*; **Jannis Sakellariou** : *Dép. S.D. allemand, gr. soc.*; **Mme Heinke Salisch** : *Dép. S.D. allemand, gr. soc. vice-président de la comm. sociale.*; **Dieter Schinzel** : *Dép. S.D. allemand, gr. soc.*; **Gerhard Schmid** : *Dép. S.D. allemand, gr. soc.*; **Mme Lydie Schmit** : *Dép. parti ouvrier socialiste luxembourgeois, gr. soc.*; **Heinz Schreiber** : *Dép. S.D. allemand, gr. soc.*; **Franck Schwalba-Hoth** : *Dép. allemand, gr. des verts, vice-président comm. règlement.*; **Mme Christiane Scrivener** : *Dép. RPR français, gr. libéral.*; **Barry Seal** : *Dép. tr. britannique, gr. soc. président de la comm. économique.*; **Hans-Joachim Seeler** : *Dép. S.D. allemand, gr. soc., vice-président de la comm. institutionnelle.*; **Sergio-Camillo Segre** : *Dép. comm. italien, gr. com. mem. comm. pol.*; **Mme Lieselotte Seibel-Emmerling** : *Dép. S.D. allemand, gr. soc.*; **Richard Simmonds** : *Dép. cons. britannique, gr. D.E.*; **Mme Barbara Simons** : *Dép. S.D. allemand, gr. soc.*; **Anthony Simpson** : *Dép. cons. britannique, gr. D.E.*; **Llewellyn Smith** : *Dép. tr. britannique, gr. soc.*; **Altiero Spinelli** : *Dép. com., indépendant italien, vice-président gr. com., président comm. institutionnelle.*; **Mme Vera Squarcialupi** : *Dép. com. indépendant italien, gr. com.*; **Paul Staes** : *Dép. belge gr. des Verts.*; **George Stevenson** : *Dép. tr. britannique, gr. soc.*; **Sir Jack Stewart-Clark** : *Dép. cons. britannique gr. D.E.*; **Kenneth Stewart** : *Dép. tr. britannique, gr. soc.*; **Georges Sutra de Germa** : *Dép. soc. français, gr. soc.*; **John David Taylor** : *Dép. cons. britannique, gr. D.E.*; **Bernard Thareau** : *Dép. soc. français, gr. soc.*; **Claus Toksvig** : *Dép. cons. danois, vice-président du gr. D.E.*; **John Tomlinson** : *Dép. tr. britannique, gr. soc.*; **Mme Carole Tongue** : *Dép. tr. britannique, gr. soc.*; **Günter Topmann** : *Dép. S.D. allemand, gr. soc.*; **Fredrick Tuckman** : *Dép. cons. britannique, gr. D.E.*; **Ioannis Tzounis** : *Dép. du parti de la nouvelle démocratie grec, gr. dem.ch.*; **Jef Ulburghs** : *Dép. soc belge, gr. non inscrit.*; **Maurizio Valenzi** : *dép. com. italien, gr. com.*; **Jaak Vandemeulebroucke** : *Dép. union du peuple belge, président du gr. des Verts du C.E.*; **Mme Marijke Van Hemeldonck** : *Dép. soc belge, gr. soc.*; **Karl Van Miert** : *Dép. président du parti soc. belge, gr. soc. mem. de la comm. pol.*; **Mme Marie-Claude Vayssade** : *Dép. soc. français, gr. soc., président comm. juridique.*; **Herman Verbeek** : *Dép. parti politique radical (PPR) néerlandais, gr. des Verts.*; **Willy Vernimmen Willy** : *Dép. soc. belge, gr. soc.*; **Heinz Oskar Vetter** : *Dép. S.D. allemand, gr. soc.*; **Mme Phili Viehoff** : *Dép. parti travailliste nerlandais, gr. soc.*; **Kurt Vittinghoff** : *Dép. S.D. allemand, gr. soc.*; **Thomas van der Vring Thomas** : *Dép. S.D. allemand, gr. soc.*; **Leendert Van der Waal** : *Dép. parti du rassemblement des protestants, néerlandais, gr. non-inscrit.*; **Manfred Wagner** : *Dép. S.D. allemand, gr. soc.*; **Gerd Walter** : *Dép. S.D. allemand, gr. soc. comm. pol.*; **Beate Weber** : *S.D. allemand, gr. soc.*; **Michael Welsh** : *Dép. cons. britannique, gr. D.E.*; **Norman West** : *Dép. tr. britannique, gr. soc.*; **Mme Heidemarie Wieczorek-Zeul** : *Dép. S.D. allemand, gr. soc.*; **Florus Wijsenbeek** : *Dép. libéral nerlandais, gr. libéral.*; **Karl von Wogau** : *Dép. dem. ch. allemand, gr. dem. ch.*; **Claude Wolff** : *Dép. UDF français, gr. libéral.*

Parlement européen - Palais de l'Europe - Strasbourg

PROCHE-ORIENT

Deux Libanais chiites jugés à Madrid

(De notre correspondant.)

Madrid. — Le procès de Mohamed Rahal et Mustafa Jalil, les deux Libanais chiites détenus en Espagne, dont la libération était exigée par les pirates de l'air qui retiennent à Beyrouth un avion de la TWA, s'ouvre ce mercredi 19 juin à Madrid devant l'Audience nationale, la juridiction chargée des délits de terrorisme.

Les deux hommes sont accusés d'avoir tenté d'assassiner, en septembre 1984, dans la capitale espagnole, un diplomate libyen, M. Mohamed Idris Ahmed, qui fut grièvement blessé dans l'attentat. Ils cherchaient apparemment à « venger » de la sorte le chef spirituel de la communauté chiite, l'imam Moussa Sadr, mystérieusement disparu en 1978 à l'issue d'un voyage en Libye.

Le procureur demande une peine de trente-six ans de prison contre chacun des prévenus, ainsi qu'une indemnisation à la victime de près de 1 million de pesetas (55 000 F). L'ambassade de Libye à Madrid s'est elle aussi constituée partie civile. Quant à l'avocat de la défense, il affirme que les accusés sont en fait des *« prisonniers de guerre »* qui ont agi pour le compte d'une *« organisation armée »*, et non des terroristes.

Les événements de Beyrouth pèseront évidemment sur le cours du procès. Le président du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez, a réaffirmé, le 18 juin, que la justice suivrait son cours, et que l'Espagne ne *« céderait pas au chantage des terroristes »*.

On n'exclut pas à Madrid que des mesures de sécurité particulières soient adoptées pour protéger les ressortissants espagnols au Liban. Suivant la presse de Madrid, plusieurs d'entre eux ont été victimes, ces derniers jours, de menaces adressées par des miliciens chiites. En octobre 1984 déjà, l'ambassadeur d'Espagne à Beyrouth, M. Pedro de Aristegui, avait été enlevé pendant une journée par des parents d'un des deux activistes chiites maintenant jugés à Madrid.

THIERRY MALINIAK.

A L'OCCASION DE LA FIN DU RAMADAN

Plusieurs appels en faveur de la libération des Français détenus à Beyrouth

Le Quai d'Orsay est intervenu auprès de Washington pour tenter de lier l'affaire des quatre Français détenus par le Jihad islamique à Beyrouth à celle de la quarantaine d'otages du Boeing de la TWA, apprend-on de bonne source à Paris. Le Jihad islamique détient aussi sept Américains.

A l'occasion de la fête qui marque la fin du ramadan, les épouses des deux Français, Michel Seurat, chercheur au CNRS, et Jean-Paul Kauffmann, journaliste, disparus ensemble le 22 mai dernier à Beyrouth, ont lancé mardi 18 juin dans la presse libanaise un appel pour la libération de leurs maris.

Dans son appel en arabe, Mme Mary Mamarbachi-Seurat *« implore »* ses ravisseurs de *« rendre Michel Seurat à son épouse et à ses deux filles ». « J'ignore quel traitement est réservé à mon époux qui est entre vos mains depuis quatre semaines, mais mes deux filles et moi vivons dans la peur, l'inquiétude et l'attente »*, ajoute-t-elle.

Pour sa part, Mme Joëlle Kauffmann a indiqué que, *« lorsque vous avez enlevé mon époux, il faisait route vers votre ville et votre pays pour y conduire son travail de journaliste ». « Mon époux a préféré se rendre à Beyrouth pour témoigner des événements et tenter d'écouter le point de vue de toutes les parties, notamment celles dont les opinions ne sont pas suffisamment connues à l'étranger. »*

A Paris, une centaine de personnalités françaises et étrangères de confession musulmane regroupées autour du magazine de l'immigration Sans frontière ont, d'autre part, lancé mardi, à l'occasion de la fin du ramadan, un appel en faveur de la libération de MM. Michel Seurat et Jean-Paul Kauffmann. *« C'est à partir de considérations humanitaires (...) et de notre situation de musulmans vivant en France, et sans porter un quelconque jugement politique sur les actes d'organisations qui se réfèrent à l'islam, que nous nous sentons en droit d'intervenir »*, poursuit le communiqué.

Parmi les signataires de la pétition, on relève notamment les noms de Hocine Aït Ahmed, ancien dirigeant du FLN algérien, de Si Hamza Boubakeur, ancien recteur de la mosquée de Paris. Trente-cinq personnalités musulmanes libanaises avaient, il y a quelques jours (*le Monde* du 7 juin), demandé la *« prompte libération »* de MM. Seurat et Kauffmann.

Enfin, des ambassadeurs et anciens ambassadeurs de France (1) déclarent vouloir *« clairement ajouter notre voix sans équivoque ni faiblesse à toutes celles, officielles et privées, qui demandent la libération immédiate de nos collègues »*. [MM. Carton et Fontaine, diplomates à l'ambassade de France à Beyrouth, enlevés le 22 mars dernier] *et de tous ceux qui partagent leur épreuve, victimes innocentes d'actes dits politiques, mais essentiellement contraires au droit des gens. Les auteurs et complices de ces actes doivent savoir qu'ils ne peuvent aboutir à leurs fins par l'exercice d'une violence irresponsable et un retour à l'anarchie internationale »*.

(1) MM. Hubert Argod, Jean Béliard, Armand du Chayla, Louis Dauge, Paul-Marc Henry, Jacques Leprette, Pierre Millet, Roger Vaurs.

● *Le cardinal-archevêque de Lyon au Liban.* — Invité par le cardinal Khoreiche, patriarche maronite et mandaté par la conférence épiscopale française, le cardinal Decourtray, archevêque de Lyon, se rendra pour cinq jours au Liban à compter du vendredi 21 juin, afin d'y témoigner de *« l'intérêt de l'Eglise de France pour ce pays ami »* et s'y enquérir de la situation des populations libanaises et notamment des communautés chrétiennes.

M. Arafat affirme que les Etats-Unis ont fait « un pas en avant » dans la recherche d'une solution politique

M. Yasser Arafat, chef de l'OLP, a affirmé, mardi 18 juin, que les Etats-Unis avaient accompli *« un pas en avant »* dans la recherche d'une solution politique au Proche-Orient.

Au cours d'un entretien accordé à l'AFP à son domicile d'Amman, un modeste appartement qu'il s'est choisi dans un quartier populaire à l'ouest de la ville, M. Arafat, depuis lundi en Jordanie, a précisé que ses entretiens avec le roi Hussein *« l'avaient convaincu »* que les Etats-Unis avaient accompli *« un pas en avant »* en revenant sur leur rejet d'une conférence internationale sur le Proche-Orient.

Le souverain jordanien avait reçu, lundi soir, le chef de l'OLP avec lequel il a examiné les résultats des discussions qu'il a eues en mai à Washington. *« Les Américains s'étaient déclarés opposés à trois points : une conférence internationale, l'OLP et un Etat palestinien indépendant »*, a rappelé M. Arafat. Après la visite du roi Hussein, a-t-il ajouté, ils sont revenus sur leur rejet de la conférence internationale et *« parlent maintenant d'auspices internationaux pour d'éventuelles négociations de paix »*.

Interrogé sur le projet de constitution d'une délégation jordano-palestinienne chargée d'entamer des *« conversations exploratoires »* avec une délégation américaine, M. Arafat a répondu : *« Ce n'est pas encore décidé. »* Il a ajouté qu'il était *« prématuré de parler »* d'une liste de noms de personnalités palestiniennes appelées à participer à ces conversations.

Evoquant, enfin, le plan de paix en cinq points proposé par M. Shimon Pérès, premier ministre israélien, M. Arafat a estimé que *« ce plan a pour objectif de tenter de renforcer la coalition gouvernementale au pouvoir en Israël et n'apporte rien de nouveau »* aux efforts de paix.

Khartoum contre Camp David

A Khartoum, dans une interview accordée à la télévision libyenne, le général Abdel Rahman Sewar El Dahab, a *« condamné les accords de Camp David »*, estimant qu'ils étaient *« dépassés par l'histoire »* et qu'ils *« ne servaient que les intérêts israéliens »*.

« Tout accord » entre les régimes arabes et Israël *« constitue une déviation par rapport à la cause arabe »*, a-t-il ajouté.

Le chef du CMT a, par ailleurs, évoqué l'affaire des falachas d'Ethiopie, déclarant que *« toute personne ayant trempé dans ce crime impardonnable aura une juste punition »*. Il a ajouté que *« l'envoi des falachas en Israël avait constitué l'envoi chez l'ennemi d'une force supplémentaire »* et que *« les sionistes étaient l'ennemi principal, du point de vue du Soudan »*. — *(AFP.)*

[C'est la première fois que le chef de la junte soudanaise dénonce aussi nettement les accords de Camp David que le maréchal Nemeiry — l'ancien président, renversé en avril dernier, — avait approuvés avec enthousiasme. Khartoum prend ainsi ses distances à l'égard de l'Egypte et des Etats-Unis.

(Lire page 8 la fin de l'enquête d'Eric Rouleau.)

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● CENT QUARANTE MORTS DANS UN ATTENTAT ? — Une forte explosion dans un immeuble servant de résidence à des fonctionnaires et des partisans du gouvernement de Kaboul, aurait fait cent quarante morts le 5 juin, à Mazar-i-Charif (nord du pays), a-t-on appris, dimanche 16 juin, de sources proches des résistants, à Peshawar. Selon les mêmes sources, il s'agirait d'un attentat mais aucune organisation de la résistance ne l'a pour le moment revendiqué. — *(AFP.)*

Etats-Unis

● LIMITATION DU NOMBRE DE MISSILES MX. — La Chambre des représentants, à majorité démocrate, a adopté, mardi 18 juin, par 233 voix contre 184, une résolution limitant à quarante le nombre de missiles intercontinentaux MX qui pourront être déployés par l'armée américaine. Le Sénat s'était, pour sa part, récemment prononcé en faveur du déploiement de cinquante de ces missiles. Une commission mixte des deux Assemblées devra se réunir pour rechercher un compromis. — *(AFP.)*

Irlande du Nord

● UN POLICIER TUÉ. — Un policier a été tué et un autre grièvement blessé, mardi 18 juin, lorsque leur véhicule a sauté sur une mine. L'attentat s'est produit près du village de Kinawley (sud de l'Ulster), à la frontière avec la République d'Irlande, quelques heures avant les obsèques d'un policier réserviste, tué par balles dimanche dernier par un commando de l'IRA près de Londonderry. Au total, dix-neuf policiers ont été tués depuis le début de l'année dans des attentats revendiqués par l'IRA. — *(AFP.)*

Italie

● ALI AGCA NIE AVOIR COLLABORÉ AVEC LES SERVICES SECRETS. — L'auteur de l'attentat contre le pape a démenti le mardi 18 juin à Rome les affirmations du « repenti » de la Camorra, Giovanni Pandico (*le Monde* du 19 juin), selon lesquelles l'hypothèse de la piste bulgare avait été montée de toutes pièces par les services secrets italiens. Ali Agca a affirmé ne *« rien avoir à voir dans cette affaire »*. — *(AFP.)*

Au **CREA** FRANCE
18, rue de l'Arcade, 75008 PARIS
Tél. : 265-42-53
ARABE LITTÉRAIRE MODERNE :
Stage intensif de 100 heures (tous niveaux)
— du 1er au 26 juillet 1985 ;
— du 2 au 27 septembre 1985.
Stage intensif 300 heures agréé par l'Etat, 10 semaines à compter des 24 juin et 19 août 1985.

L'Ordre de Malte, fidèle à sa tradition millénaire au service de toutes les souffrances, sans distinction de races ou de religions, lance un appel pour **le Liban terre de ruines et de sang** à

TOUS LES HOMMES DE BONNE VOLONTÉ à venir au SECOURS DES POPULATIONS MARTYRES DU LIBAN et en particulier des habitants de ROUM et de JEZZINE.

Tous dons doivent être libellés :
ORDRE DE MALTE
en spécifiant : Liban Détresse
3 bis, rue Alexis-Carrel - 75015 Paris
Tél. : 567-09-82

…-ORIENT

Soyez capitaliste pour votre capital.

Ogilvy & Mather

4 PLACEMENTS DYNAMIQUES ET SÛRS DU GROUPE ROBECO 1er INVESTISSEUR EUROPÉEN.

Entre les placements si tranquilles qu'ils ne rapportent presque rien, et ceux si aventureux qu'on peut y laisser sa chemise, quels placements vous offrent le meilleur rapport sécurité-profit? Retenez ces deux mots-clés : Groupe Robeco.

Le Groupe Robeco existe et réussit depuis plus de 50 ans.

Il vous propose quatre types de fonds de placement investis en valeurs boursières et en programmes d'immobilier commercial, qu'il sélectionne dans le monde entier avec une compétence réputée.

Chaque fonds constitue un panachage sûr. Quel que soit votre objectif, l'un des quatre fonds permet d'y répondre fructueusement.

Le Groupe Robeco, indépendant de tout à l'exception de ses souscripteurs, est en complète communauté d'intérêts avec eux. S'il est, aujourd'hui, le premier investisseur européen et l'un des tout premiers du monde, c'est qu'il leur permet d'être capitalistes pour leur capital.

Vous acquérez les titres du Groupe Robeco pour des montants très accessibles, par l'intermédiaire de votre banque ou de votre agent de change. Ils sont cotés sur 19 grandes places financières, dont Paris.

Robeco

Vous cherchez un profit à la fois par un dividende raisonnable et une plus-value appréciable du titre ? Vous pouvez vous orienter vers Robeco, fonds commun de placement investi en actions éprouvées telles que Mitsubishi, Philips, American Express, entre autres...

Rolinco

Vous préférez vous axer principalement sur une croissance en capital, moins imposable ? Rolinco, fonds commun investi en actions sélectionnées d'industries de pointe, privilégie la plus-value sur les dividendes. Il est plus risqué que Robeco mais offre un potentiel de profit plus important.

Rorento

Si vous êtes attiré par une sécurité performante, appréciez Rorento, fonds commun investi en obligations et valeurs internationales à revenu fixe. Sa gestion en fonction du coupon, du cours des obligations et du cours des devises, vous procure les meilleurs profits obligataires. Ses revenus, réinvestis et réincorporés à la valeur du titre, ressortent uniquement en plus-value, vous plaçant sous un régime favorable.

Rodamco

La pierre - celle de l'immobilier commercial qui rapporte-vous intéresse ? Rodamco vous permet d'accéder aux placements en immeubles de bureaux et dans les centres commerciaux les mieux placés, avec, notamment, une forte concentration aux Etats-Unis.

D'ailleurs, interrogez votre banque ou votre agent de change sur le Groupe Robeco et ses placements. Pour le faire en connaissance de cause, téléphonez-nous au (16.1) 342.01.01 ou adressez-nous le coupon ci-dessous. Nous vous ferons parvenir une information gratuite, simple et détaillée, sur notre stratégie d'investissement, nos placements, leurs modalités et leurs résultats dont l'évolution générale est remarquablement positive.

Adressez le coupon ci-dessous à : ROBECO, Service Information, 146-148, rue de Picpus 75012 Paris.

Veuillez me faire parvenir gratuitement et sans engagement de ma part, votre dossier sur le Groupe Robeco et ses fonds de placement :

Robeco ☐ Rolinco ☐ Rorento ☐ Rodamco ☐

Nom ____________

Prénom ____________

Adresse ____________

____________ Tél : ____________

M/19/6

GROUPE ROBECO

AMÉRIQUES

Canada

Le franc-parler du consul général de France à Québec

De notre correspondant

Montréal. — Une interview du consul général de France à Québec, accordée au quotidien de Montréal *le Devoir*, vient de semer le trouble dans les eaux jusque-là très calmes de la coopération franco-québécoise. Au centre de la controverse : la stratégie canadienne de Renault-AMC.

En juin 1984, la société automobile avait annoncé sa décision de construire, en Ontario, une usine ayant une capacité de production de cent mille voitures par an à partir de 1987. Le Québec, qui souhaite se doter d'une industrie automobile, s'était montré déçu par ce choix, mais avait fait contre mauvaise fortune bon cœur pensant obtenir de Renault-AMC des contrats de sous-traitance.

On en était là, lorsque, patatras, quelques jours après la visite à Paris de M. Lévesque, le premier ministre québécois, et son retour à Montréal, les dirigeants de la province francophone découvrent, le 8 juin, en lisant *le Devoir*, que, si le Québec a perdu face à l'Ontario, l'an dernier, c'est tout simplement de sa faute. Le consul général de France, M. Renaud Vignal, affirme, en substance, que le gouvernement québécois n'a pas su, à l'époque, réagir à temps et n'a pas fait de contre-proposition à l'offre de subvention de 67 millions de dollars canadiens (470 millions de francs) présentée par l'Ontario.

Consternation

Avec son franc-parler habituel, M. Vignal, qui était directeur du cabinet de M. Jean-Pierre Cot, ancien ministre de la coopération et du développement, avant d'arriver au Québec, en janvier 1984, rapporte les propos d'un haut responsable québécois, qui lui aurait dit : *« On a loupé le coche à ce moment-là. Et on a été con, parce qu'on aurait dû mettre 15 % sur la table et vous seriez venus. »*

Cette déclaration a semé la consternation au Québec. Le ministre des relations internationales et du commerce extérieur, M. Landry, a réagi en affirmant que le consul général devait être mal informé sur le dossier Renault, qui, a-t-il dit, se traite au niveau ministériel depuis plusieurs années. M. Landry insiste en particulier sur le fait qu'il n'a été informé de la décision de Renault-AMC de construire son usine en Ontario que le jour où elle a été annoncée publiquement.

Pour tenter de rattraper ce que les plus indulgents considèrent comme une « gaffe » et les plus sévères comme une « ingérence » ou même une « insulte », le consul général a fait parvenir à M. Landry une lettre manuscrite dans laquelle il affirme ne pas reconnaître ses propos dans l'interview du *Devoir*. Le journal a riposté en écrivant que l'enregistrement de l'interview était disponible et que les propos de M. Vignal avaient été reproduits *« sans aucune modification »*, ce qui est exact.

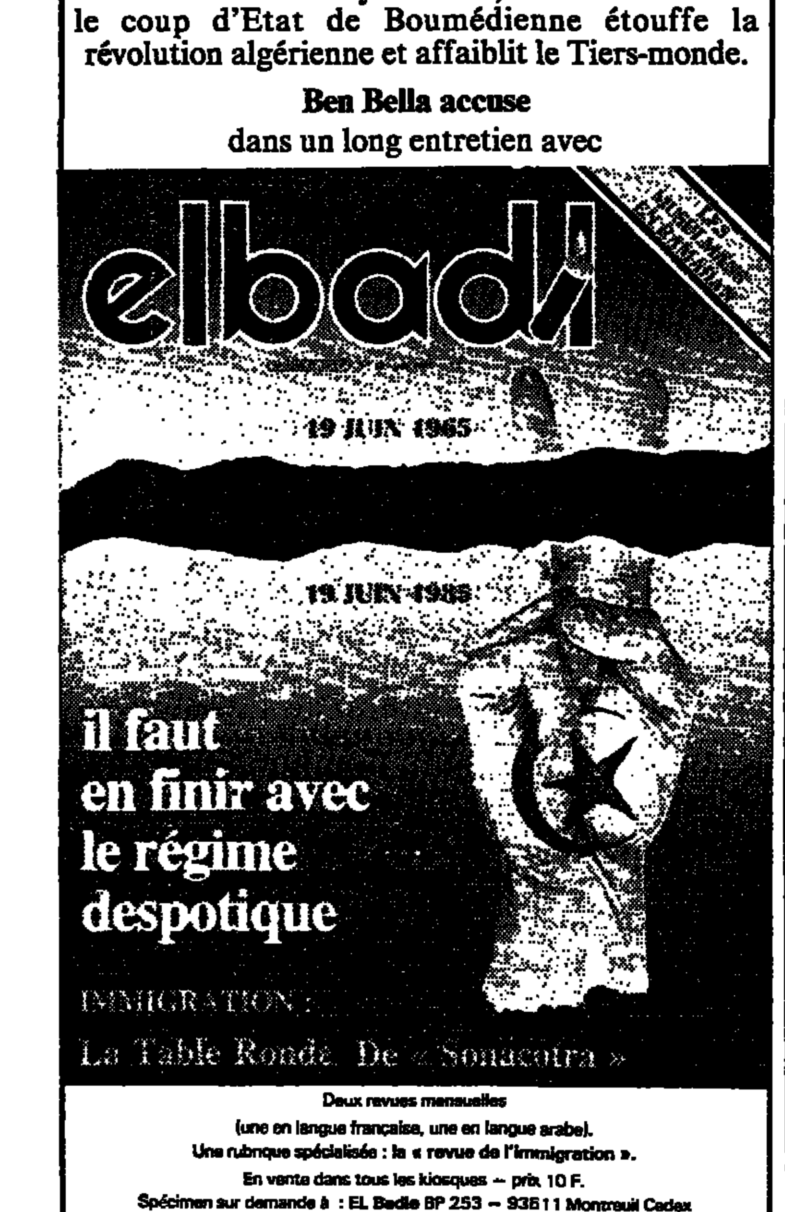
A la suite de cet incident, le gouvernement québécois a demandé au Quai d'Orsay une *« explication officielle »* par l'intermédiaire de sa déléguée générale à Paris, Mme Louise Beaudoin, qui a été reçue le 13 juin par le directeur d'Amérique. Alors que du côté français on veut *« laisser mourir la querelle de sa belle mort »*, on ne cherche pas non plus à envenimer les choses du côté québécois.

M. Landry, qui entretient d'excellentes relations personnelles avec M. Vignal, préfère parler de *« l'apport fantastique de la coopération franco-québécoise »*. Mais plusieurs membres de son entourage sont d'autant plus furieux qu'ils croient déceler beaucoup de mauvaise volonté de la part des dirigeants de Renault à l'égard du Québec.

Ni la presse, à l'exception du quotidien *le Soleil*, qui demande le rappel du consul général, ni l'opposition libérale à l'Assemblée nationale n'ont cherché à exploiter cet incident. Il faut dire que, dans la même interview, le diplomate français n'a pas hésité à exprimer son « admiration » pour M. Bourassa, le chef de l'opposition libérale, que les sondages donnent gagnant aux prochaines élections.

B. DE LA GRANGE.

Il y a 20 ans,
le coup d'Etat de Boumédienne étouffe la révolution algérienne et affaiblit le Tiers-monde.
Ben Bella accuse
dans un long entretien avec



Deux revues mensuelles
(une en langue française, une en langue arabe).
Une rubrique spécialisée : la « revue de l'immigration ».
En vente dans tous les kiosques — prix 10 F.
Spécimen sur demande à : EL Badil BP 253 — 93511 Montreuil Cedex

AFRIQUE

Algérie

L'OCCUPATION DE L'AMBASSADE DE FRANCE

Les mères séparées de leurs enfants réclament un procès qui garantisse leurs droits

Les cinq mères françaises d'enfants nés de couples mixtes franco-algériens installés, depuis lundi 17 juin, dans l'enceinte de l'ambassade de France à Alger, pour obtenir le droit de visite ou de garde de leurs enfants retenus en Algérie, poursuivent leur action.

« *Nous sommes déterminées à aller jusqu'au bout, à occuper l'ambassade plusieurs mois s'il le faut* », a expliqué l'une d'entre elles, Mme Josselyne Bany. « *Ce que nous demandons, c'est un procès en Algérie qui nous reconnaisse notre droit de mère.* »

A propos de cette affaire, le Quai d'Orsay a rappelé, mardi, que *« la position traditionnelle de Paris est de tout mettre en œuvre pour régler concrètement, grâce à des contacts de haut niveau entre la France et l'Algérie, ce type de problèmes humains »*. Le ministère des relations extérieures indique également qu'*« un texte de convention franco-algérienne est en cours de négociation depuis le mois d'octobre dernier »*.

Trois cents dossiers

Le Bureau de l'entraide judiciaire internationale du ministère de la justice français est actuellement saisi de trois cents dossiers (un dossier par famille) d'enfants retenus illicitement par leurs pères en Algérie.

Mais, selon le Collectif de solidarité avec les mères des enfants enlevés, ce chiffre doit être multiplié par trois pour atteindre une estimation plus proche de la réalité.

Cela fait cinq ans que l'idée d'une convention franco-algérienne pour régler ce douloureux problème a été lancée par la France. Dès le départ, l'Algérie a invoqué l'absence d'un code de la famille pour aller plus avant dans les discussions.

Celui-ci a enfin été adopté en juin 1984. Il prévoit que, en cas de rupture du lien conjugal, la garde des enfants est confiée en priorité à la lignée maternelle (la grand-mère se substituant à la mère si celle-ci est déchue de ses droits).

Mais le 11 juillet de la même année, le ministère algérien de la justice a précisé que *« le conjoint ayant la garde des enfants doit rester sur le territoire national. S'il s'installe à l'étranger, c'est le magistrat qui doit décider de maintenir le droit de garde ou de l'en déchoir dans l'intérêt des enfants »*.

L'obstacle du code de la famille étant levé, une première rencontre a pu avoir lieu entre la France et l'Algérie en octobre 1984. Lors de cette réunion, les représentants français ont proposé aux Algériens un projet de convention largement inspiré de celle signée avec la Tunisie et le Maroc.

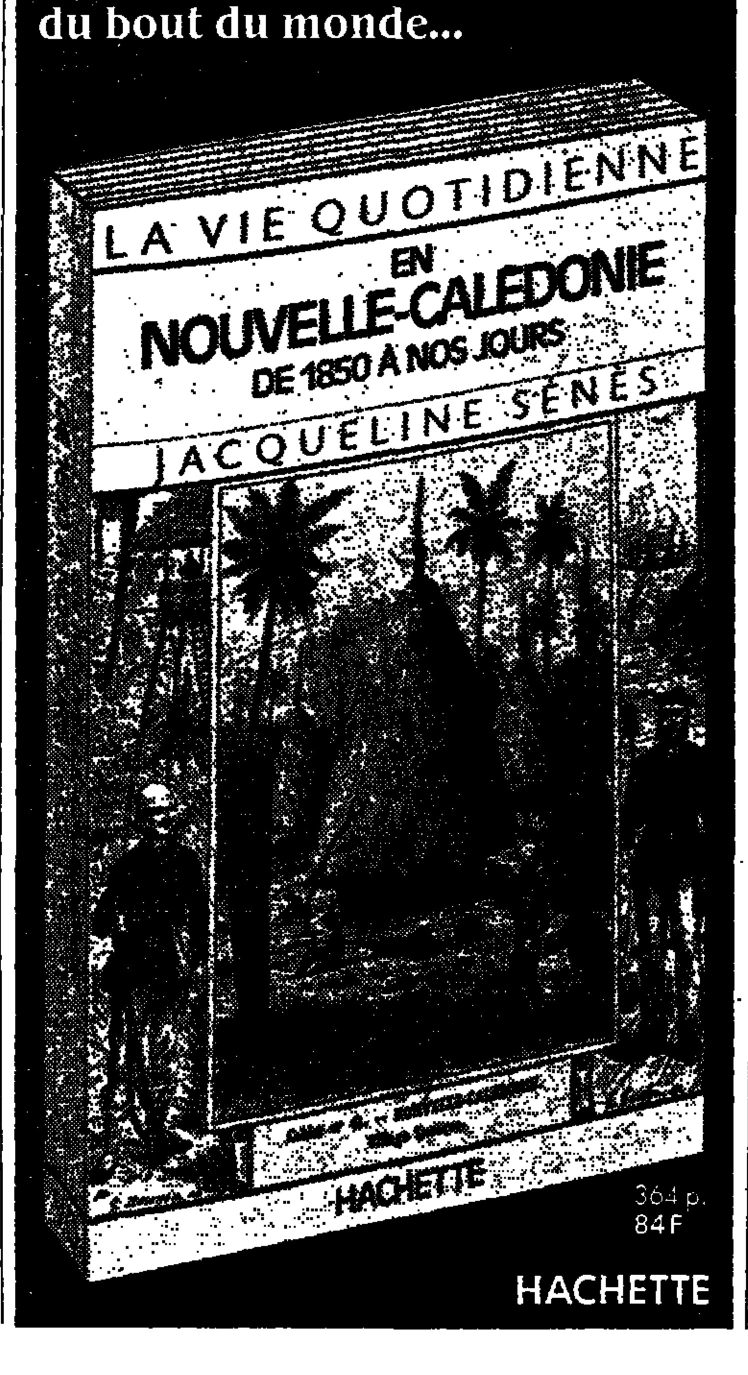
Dans ce texte les signataires admettent que le droit de visite est la contrepartie du droit de garde ; ils reconnaissent les décisions de justice prises dans le pays où se trouvait l'enfant avant son déplacement et s'engagent à rapatrier ce dernier auprès du parent gardien.

Si les Algériens se sont montrés tout à fait favorables à la reconnaissance du droit de visite, ils ont émis des réserves sur les deux autres points. En décembre 1984, ils ont à leur tour proposé un texte dans lequel les juges conservent leur droit de décider cas par cas la restitution des enfants.

A la fin janvier 1985, les Français ont formulé un nouveau projet fixant un certain nombre de conditions précises pour que les décisions de justice prises dans un pays soient immédiatement reconnues par l'autre.

« A présent nous attendons la réponse algérienne, explique-t-on du côté français. *Une prochaine rencontre devrait être fixée en juillet ou en septembre. »*

Ch. C.



M. Michel Jobert violemment critiqué dans la presse algérienne

De notre correspondant

Alger. — Il fut une époque, pas très éloignée, où M. Michel Jobert, alors ministre d'Etat chargé du commerce extérieur dans le gouvernement Mauroy, était un des hôtes choyés de l'Algérie. Il entretenait les meilleures relations avec M. Brahimi, naguère ministre du plan, aujourd'hui premier ministre, les deux hommes présidant alternativement les sessions de la commission mixte franco-algérienne.

Rien ne va plus avec l'ancien ministre des affaires étrangères de Georges Pompidou, coupable, aux yeux de l'algérie, de graves « errements », depuis qu'il s'est reconverti en journaliste et en conférencier occasionnel.

Le quotidien *El Moudjahid*, du mardi 18 juin, publie une longue philippique déclenchée par une récente prestation de M. Jobert au Centre d'études et de recherches internationales. L'article, largement diffusé ensuite par l'agence Algérie Presse Service, est signé des initiales du directeur du quotidien officieux.

En gros, M. Jobert est accusé de faire la part trop belle aux thèses américaines à propos du Sahara occidental et de montrer une « grave ignorance » en ce qui concerne l'histoire de l'Algérie. *« Cette Algérie, dont M. Jobert dit qu'elle n'existait pas, est venue à plusieurs reprises au cours des âges à l'aide de la France — de François Ier au Directoire — avec laquelle elle a signé quelque soixante-dix traités, le plus souvent, sinon toujours, en tant que puissanee supérieure »*, écrit *El Moudjahid*. L'auteur de l'article n'*« ose pas faire à M. Jobert l'insulte de croire qu'il est motivé par des considérations sonnantes et trébuchantes »*, mais il trouve manifestement suspects *« ses nombreux voyages au Maroc »* et lui conseille de *« changer le but de ses pérégrinations »*.

L'ancien ministre avait pourtant été reçu par l'Algérie avec beaucoup d'égards quand, après avoir quitté le gouvernement socialiste, il s'était mis à voyager au Maghreb pour ses travaux personnels. Le fait que l'ingrat ait pris ses distances à l'égard de M. Mitterrand donne une signification politique à cette nouvelle colère d'Alger à moins d'une semaine de la visite de M. Fabius. Selon *El Moudjahid*, *« l'éruption calomnieuse de M. Jobert participe d'une propagande orchestrée et persistante, voire d'une conspiration permanente contre la révolution algérienne »*.

J. G.

A CHACUN SON RAMADAN

Alger (*AP*). — Si dans certains Etats musulmans comme l'Arabie saoudite, le mois de jeûne religieux s'est achevé mardi soir 18 juin, l'Algérie a attendu mercredi soir, au grand dam des courants fondamentalistes, qui tiennent à respecter le calendrier lunaire suivi à La Mecque, le lieu le plus sacré de l'Islam.

Le ministère algérien des affaires religieuses fonde sa décision sur une certitude scientifique : en Algérie, on ne verra apparaître la nouvelle lune que mercredi soir.

Cette contestation, qui a donné lieu à quelques prêches enflammés dans les mosquées, a été jugée suffisamment sérieuse pour que le ministère publie un communiqué diffusé, mardi, par l'agence gouvernementale Algérie presse service (APS). *« Afin de dissiper la confusion entretenue par le décalage horaire entre les différents pays musulmans »*, le ministère rappelle que *« la vision du croissant de lune est chose impossible deux jours avant la nouvelle lune. Nous ne saurions accorder de crédibilité à une vision qui contredirait le calcul scientifique »*, conclut le communiqué. A chacun son ramadan.

INEDIT
La FAIT FRANÇAIS dans le monde
LA FRANCE 3e SUPERPUISSANCE
Les Anglo-Saxons, les Russes et nous, influence de la France dans le monde : culturelle, linguistique. Puissance financière et zone franc. Défense, sciences de pointe : les armes, classiques et nucléaires. Étendue : 2e domaine territorial mondial (zone maritime).
DOM-TOM, l'Afrique et les 40 pays d'expression française. 356 pages, 70 F.
Franco chez l'auteur :
FRANÇOIS DE PREUIL
CHATEAU DE PREUIL
49560 NUEIL-SUR-LAYON
Enfin les éditorialistes, les politiciens et les militaires commencent à l'admettre. Il a fallu quatre ans pour faire passer l'idée dans les conférences, éditoriaux et débats TV. Mais le maintien au 2e rang territorial mondial nécessite que la Nouvelle-Calédonie, quelque soit son statut, demeure dans la République.

Namibie

● RÉACTIONS A L'INSTALLATION D'UN GOUVERNEMENT INTÉRIMAIRE. — L'ambassade des Etats-Unis à Pretoria a publié, lundi 17 juin, un communiqué affirmant que les récentes actions du gouvernement sud-africain, dont l'action de commando à Cabinda, le raid au Botswana et l'installation d'une administration interne en Namibie, *« soulèvent les questions les plus graves »*. Le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a réagi à ce communiqué en accusant les Etats-unis de s'octroyer le droit de protéger leurs intérêts quand ceux-ci étaient menacés, mais de refuser ce droit à des pays moins importants tels que l'Afrique du Sud. De son côté, la France a réaffirmé, mardi, son hostilité à la mise en place d'un gouvernement intérimaire, un porte-parole du Quai d'Orsay qualifiant cette initiative de *« nulle et non avenue »*. — (*AFP, Reuter.*)

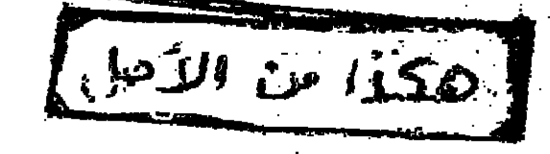
IRAN
فراخوان به‌تظاهرات
بمناسبت ۳۰ خرداد، روز شهدا و روز زندانیان سیاسی
MANIFESTATION
à l'occasion du
20 JUIN
Journée de la Résistance, des martyrs et des prisonniers politiques iraniens

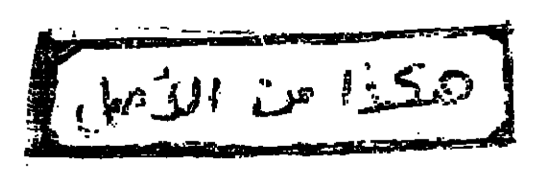
Une manifestation sera organisée à l'occasion de l'anniversaire de la journée historique du 20 juin 1981, date du déclenchement de la juste résistance du peuple iranien, proclamée l'année dernière "Journée des martyrs et des prisonniers politiques en Iran" par M. Massoud Radjavi, leader de la Résistance iranienne.

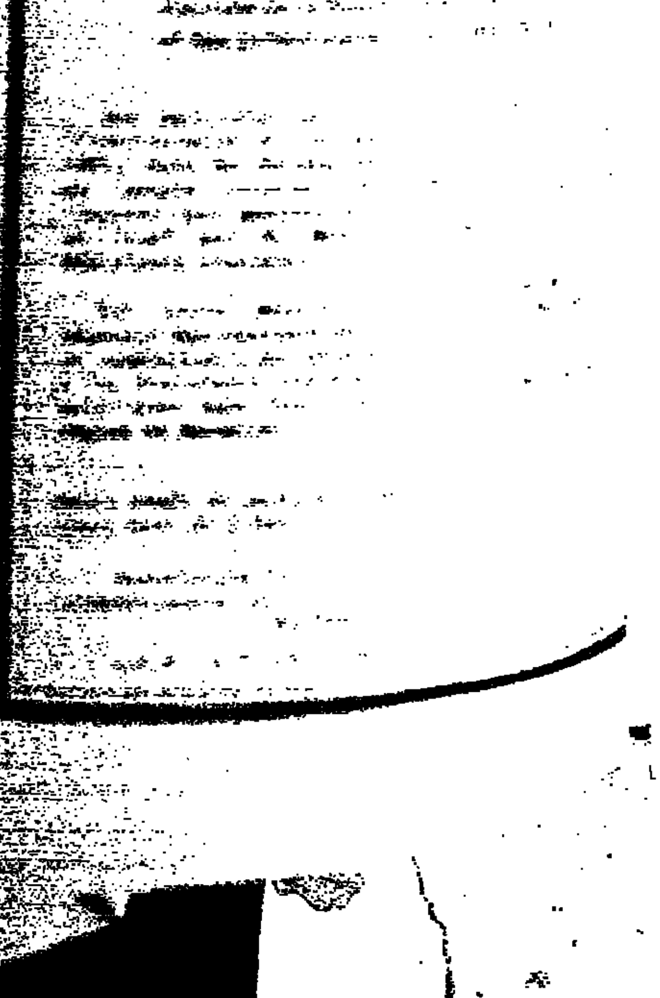
Par cette manifestation, nous commémorons le souvenir bouleversant des 50.000 martyrs Modjahedines et combattants du peuple, et nous rendons hommage à la résistance courageuse des 140.000 prisonniers politiques dans les lieux de torture moyenâgeux du régime de Khomeiny.

Date: Jeudi 20 juin, à 14 heures
Lieu: Gare de l'Est.

Association des étudiants musulmans en France (sympathisants de l'Organisation des Modjahedines du Peuple d'Iran)
A.E.M. B.P. 49 75462 PARIS CEDEX 10







L'INTELLIGENCE C'EST DE RESTER SIMPLE

Plus les systèmes de copie, de reprographie et de bureautique sont compliqués, moins ils sont efficaces.
Océ a choisi la voie de la simplicité, celle de l'intelligence.

Communiquer l'idée la plus simple au sein d'une entreprise peut devenir compliqué dès lors que son système de reprographie ou de bureautique est défaillant ou inadapté. Une note de service en retard, un plan imprécis, un rapport officiel mal présenté et l'idée est desservie par la machine et le support destinés à la véhiculer.

A travers ses trois divisions, Océ s'attache à mettre l'intelligence de ses hommes et de ses produits au service de la communication graphique des entreprises.

Photocopieurs Océ : vivant en parfaite intelligence avec les entreprises, nous savons comment répondre simplement à leurs besoins.

Pour ses copieurs, Océ a toujours misé sur la simplicité d'utilisation. Il suffit de regarder leur tableau de bord pour s'en convaincre.

Dans leur conception aussi, ils ont l'intelligence de la simplicité : dans les mécanismes comme dans le recours aux logiciels intégrés qui permettent l'auto-diagnostic de la machine.

Mais même un matériel fiable n'est pas à l'abri d'un incident.

Afin que le Service Technique soit directement votre partenaire, Océ a fait le choix d'un réseau exclusif dans toute la France.

Ce choix concerne également tous ceux qui assurent le service Océ.

Le Service Océ c'est la tradition de la compétence.

Bureau d'Etudes Océ : connaissant la valeur d'un travail de conception et de recherche, nous avons mis au point le matériel le plus fiable pour le reproduire, l'enrichir et le conserver.

Quand on est leader sur un marché, ce n'est jamais le fruit du hasard. 40 ans d'expérience dans la reprographie industrielle conjugués à une innovation permanente dans les laboratoires de recherche les plus poussés nous ont permis de mettre au point le matériel le plus performant de son temps.

Parce que nous plaçons l'intelligence humaine au-dessus de tout, nous mettons à son service les machines et les supports qui permettent de concevoir, reproduire, diffuser et stocker ses projets dans les meilleures conditions.

Et parce que le travail de recherche ne souffre aucun retard, Océ garantit la qualité et la permanence du service client dans toute la France.

Bureautique Océ : sachant combien la vie des entreprises est complexe, nous proposons un système conçu pour simplifier la tâche des utilisateurs.

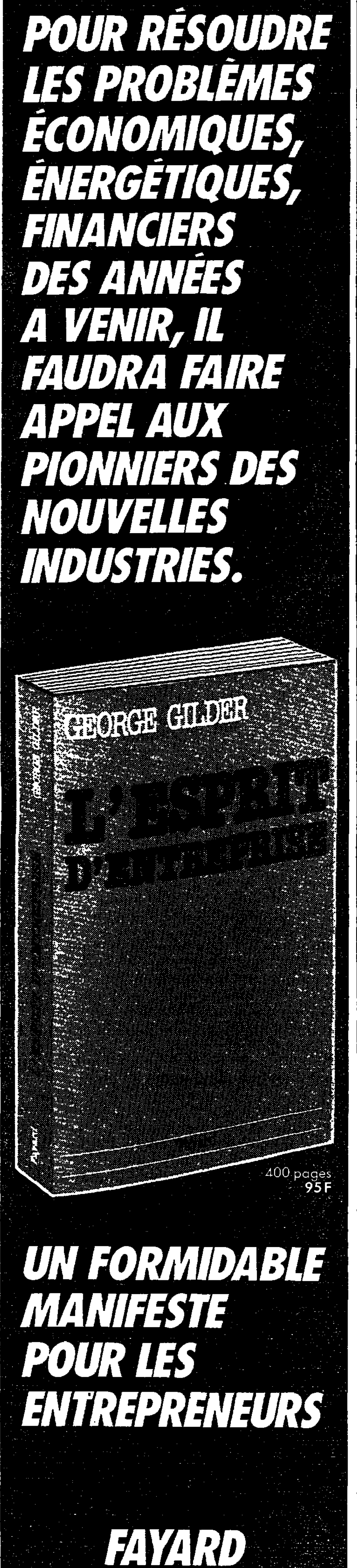
Avec Océ, la bureautique c'est l'anti-bureaucratie. Nous proposons un matériel de très haute technologie, mais nous veillons aussi à l'installation du matériel, à l'intelligence des logiciels et à la formation des utilisateurs pour que les systèmes correspondent aux exigences des hommes.

Le matériel Océ ne bouleverse pas l'environnement de travail de l'utilisateur, il s'y adapte.

Océ-France S.A.
- appartient aux 500 premières entreprises françaises
- chiffre d'affaires 84 : 600 millions de Francs hors taxes
- emploie près de 1.000 salariés en France
- implanté sur toute la France : 26 agences et une usine à Châteauroux.

Océ-France S.A. - 27, rue Cuvier, B.P. 539,
93104 Montreuil Cédex Tél. : (1) 859.12.11.

OCÉ VOUS SIMPLIFIE LA VIE DE BUREAU.



AFRIQUE

Le printemps soudanais

III. — *La dérive neutraliste*

De notre envoyé spécial ÉRIC ROULEAU

Le soulèvement populaire qui a provoqué, ce printemps, la chute du régime du maréchal Nemeiry a engendré un double pouvoir : celui de l'armée, qui, formellement, gouverne le pays, et celui constitué par un front des partis et des syndicats, liés par un programme commun. (Voir *le Monde* des 18 et 19 juin.)

Khartoum. — Que veut au juste John Gareng? Rien ni personne ne trouvent grâce aux yeux du chef de la guérilla sudiste. Ni le Rassemblement du salut national, qui a dirigé le soulèvement populaire, ni le Conseil militaire de transition, qui a renversé le maréchal Nemeiry le 6 avril, ni le gouvernement provisoire, ni le cabinet désigné fin mai pour administrer les trois provinces méridionales, désormais réunifiées, ne répondent à son attente. Quant aux sudistes associés au nouveau pouvoir — au sein de la junte (deux généraux), du gouvernement provisoire (trois portefeuilles, dont la vice-présidence), et au cabinet régional (tous les ministres), — il les considère, selon le cas, comme des « corrompus » ou comme des « traîtres ». D'ailleurs, le conflit ne se situe pas, pour lui, entre le Sud négroïde, chrétien ou animiste, et le Nord arabo-musulman, mais oppose l'ensemble des populations du Soudan à leurs « oppresseurs » et à leurs « exploiteurs ».

John Gareng dit non à tout, y compris aux offres réitérées du Conseil militaire de transition d'engager avec lui des négociations sans conditions préalables. Sa réponse est invariable : plutôt que de dialoguer avec ce qu'il appelle la « bande des quatre » (les généraux qui ont organisé le coup d'Etat), il préfère poursuivre les hostilités, appeler ses concitoyens du Nord à le rejoindre dans la lutte armée, jusqu'au triomphe de la démocratie, l'instauration de la laïcité de l'Etat et du socialisme, la reconnaissance à toutes les ethnies du droit à l'autonomie, et *l'adoption d'une politique* d'indépendance nationale.

L'attitude du chef du Mouvement populaire pour la libération du Soudan (MPLS) est paradoxale : il se présente comme le champion de l'unité nationale et de la démocratie, mais il affiche hostilité ou scepticisme à l'égard des *« formations réactionnaires ou opportunistes »* des élections qui devront, dans un délai d'un an, rétablir le parlementarisme, ainsi que des libertés retrouvées, qu'il juge illusoires. En conférant au MPLS le rôle d'*« avant-garde »*, ne trahit-il pas une secrète volonté d'instaurer, sous son égide, un parti unique ? En tout cas, n'aliène-t-il pas ainsi ses alliés naturels, les partis laïcs, les syndicats, les unions professionnelles qui, au nord, occupent une place de choix sur la scène politique ?

Comme tout un chacun, John Gareng s'est sans doute livré à une *analyse du rapport des forces* qui pourrait justifier ses ambitions. Le régime du 6 avril est vulnérable, peut-être même aléatoire. Les douze mille à quarante mille maquisards (selon des estimations divergentes) qu'il dirige sont particulièrement actifs dans les trois régions méridionales peuplées de tribus négroïdes, chrétiennes ou animistes. L'armée du gouvernement central, qu'ils combattent, est insuffisamment équipée et passablement démoralisée, comme en témoignent de fréquentes désertions. Les trois quarts des soldats sont, contrairement à leurs officiers, pour la plupart arabes, de race noire, et, dès lors, sensibles aux notions d'*« africanité »* et d'*« identité »* que la radio des rebelles sudistes expose à longueur de journée.

Isoler John Gareng

L'échec du régime de transition paraît d'autant plus plausible que ses caisses sont vides et que sa dette extérieure — 10 milliards de dollars — ne cesse de croître faute de ressources. Tandis que la guerre du Sud lui coûte plus de cent millions de dollars l'an, le Fonds monétaire *international lui refuse* des crédits supplémentaires en raison de son incapacité à régler un reliquat d'intérêts de 120 millions de dollars. La quasi-totalité des devises que rapportent les exportations ne suffirait pas à assurer le service de la dette.

On comprend mieux encore l'intransigeance de John Gareng quand on sait que ses guérilleros ont paralysé les deux projets les plus prometteurs du pays : l'extraction du pétrole des champs de Bantiu et la construction du canal de Jongley, destiné à fournir à l'agriculture *6 milliards de mètres cubes d'eau* supplémentaires. En attendant, la sécheresse gagne du terrain et affame un nombre croissant de Soudanais, dans une proportion aussi alarmante qu'en Ethiopie. Selon les estimations des organismes spécialisés de l'ONU, quelque quinze millions de personnes (sur une population de vingt-deux millions) en seront affectées dans les prochains mois ; un million d'enfants en mourront avant la fin de cette année, à moins que des secours adéquats ne soient fournis par la communauté internationale.

Evaluant elle aussi, sans doute, le rapport des forces, qui lui est défavorable, la junte de Khartoum a rapidement décidé de s'adresser au Bon Dieu plutôt qu'à son prophète, de s'entendre directement avec les protecteurs de John Gareng. Proclamant son « non-alignement », elle a pris des dispositions pour améliorer les relations avec l'URSS ; et, au nom du « bon voisinage », a dépêché des délégations en Ethiopie et en Libye, qui fournissent au MPLS des armes soviétiques, des fonds, et des facilités logistiques. Dès le 23 avril, les relations diplomatiques sont rétablies avec le gouvernement du colonel Kadhafi. Aussitôt conclu, le marché a été mis en œuvre. Le Soudan a fermé les camps dans lesquels étaient entraînés militairement les opposants libyens, qui ont été expulsés ; Tripoli, en échange, fournit du pétrole, des denrées alimentaires et, surtout, s'est engagé à cesser toute aide au MPLS de John Gareng. La lune de miel n'a pas, cependant, vraiment commencé. Le colonel Kadhafi en demande davantage : il « souhaite » que le Soudan dénonce formellement les accords de Camp David, prenne nettement ses distances à l'égard de l'Egypte et des Etats-Unis, et... s'engage sur la voie de l'unité avec la Libye.

L'Ethiopie, elle, a posé des conditions autrement plus difficiles à réaliser. Pour « lâcher » John Gareng, elle exigerait, entre autres, que le Soudan déporte (ou livre ?) les dirigeants et les cadres des mouvements indépendantistes d'Erythrée et du Tigré installés à Khartoum ; qu'il interdise toute activité politique au million de réfugiés de ces provinces ; qu'il verrouille les frontières entre les deux pays.

La tâche est doublement malaisée. Matériellement, les autorités soudanaises n'ont pas les moyens de surveiller une frontière aussi longue, imprécise et souvent inaccessible. Politiquement, elles ne veulent pas prendre le risque de se brouiller avec les pays qui aident, d'une manière ou d'une autre, les mouvements d'opposition éthiopienne, notamment les Etats-Unis, l'Arabie saoudite et la Somalie. A ces arguments, Addis-Abeba oppose une fin de non-recevoir. Son intransigeance rejoint celle de John Gareng, et l'on peut se demander dès lors si l'Ethiopie ne mise pas, elle aussi, sur la chute de l'actuel régime soudanais et l'émergence d'un nouveau pouvoir qui lui serait alors politiquement favorable. *Un tel calcul serait d'autant plus* fondé que l'anti-américanisme ambiant au Soudan sécrète un neutralisme bien plus militant que le non-alignement des dirigeants actuels.

En effet, les Soudanais, toutes tendances confondues, nourrissent à l'égard des Etats-Unis d'amers ressentiments, qui trouvent leur origine dans le double reproche d'avoir soutenu, quatorze ans durant, le régime sanguinaire du maréchal Nemeiry et d'avoir utilisé ce dernier pour faire *du Soudan un Etat satellite.* Les procès de « trahison » en préparation à l'encontre des anciens responsables risquent de se retourner contre les Etats-Unis.

La presse locale, comme en Iran au lendemain du renversement du Chah, a commencé à publier des informations et des documents, dont certains paraissent incontestables, sur divers accords secrets conclus entre les dirigeants déchus et Washington. L'un d'eux fait état du projet de construction de quatre bases aériennes destinées à accueillir des unités du Rapid Deployment Force (RDF), tandis que l'édification d'une puissante station d'écoute, près de Port-Soudan, est en voie d'achèvement.

Les Frères musulmans indiquent que des armes américaines en quantités considérables ont été entreposées dans le pays ; le Parti comuniste soutient, pour sa part, que la CIA avait installé son « antenne » régionale à Khartoum, où elle a mis au point l'opération Moïse, le transfert en Israël de quelque huit mille Ethiopiens, les falachas. Ce à quoi l'hebdomadaire londonien, l'*Observer*, cité par tous les médias soudanais, ajoute que le maréchal Nemeiry et ses collaborateurs ont reçu, comme prix de leur complaisance, 56 millions de dollars, soit 7 000 dollars par falacha. Des *« dizaines de millions de dollars »* auraient été, d'autre part, promis aux anciens dirigeants soudanais, toujours selon l'*Observer*, pour obtenir leur autorisation d'enfouir des déchets radioactifs dans le désert occidental du Soudan.

Tirant sans doute les leçons de la catastrophique expérience iranienne, les responsables américains ont pris acte, sans rechigner, de la dérive neutraliste et se sont *empressés de venir en aide* à la junte. Aux 400 millions de dollars promis, pour cette année, au maréchal Nemeiry — dont 50 millions sont destinés à l'armée — ils ont ajouté 30 millions pour la fourniture de denrées alimentaires aux sinistrés de la sécheresse, puis 62 millions consacrés à l'importation de produits énergétiques. L'Arabie saoudite, elle, fournit gracieusement du pétrole, finance l'importation de produits de première nécessité, renfloue, à l'occasion, les caisses de l'Etat.

La générosité a été payée de retour, du moins partiellement. La tolérance des Soudanais aidant, les dirigeants et les hommes politiques de Khartoum ont adopté une attitude relativement modérée, prudente et sans doute intéressée. Le secrétaire général du PC, M. Noghoud, nous disait que le peuple soudanais, « remerciait » les Etats-Unis pour leur aide et qu'il ne *souhaitait pas suivre l'exemple* iranien en rompant les relations diplomatiques entre Khartoum et Washington, *« forme archaïque de représailles politiques »*. M. Hassan Tourabi, le guide suprême des Frères musulmans, nous assurait qu'il s'opposerait, malgré l'hostilité à peine déguisée de Washington à l'égard de son mouvement, à l'*« anti-américanisme obsessionnel »* de beaucoup de ses compatriotes. Mais les deux hommes politiques tout autant que M. Sadek El Mahdi, le chef de la confrérie des Ansars, affirment qu'ils exigeront l'abrogation de traités ou d'accords, conclus entre Washington et l'ancien régime, entachant la souveraineté ou la neutralité du Soudan dans la confrontation Est-Ouest.

Une dynamique

Autre revendication relevant du consensus national : l'annulation du traité de défense commune conclu avec l'Egypte en 1976 et de la « charte d'intégration » signée par les deux pays en 1982. *« Ces accords ne sont pas conformes à la volonté populaire et nous les considérons d'ores et déjà comme nuls et non avenus »*, a déclaré le 22 mai dernier le président du gouvernement provisoire, M. Djizouli. Les Soudanais n'ont pas encore pardonné à leurs « frères » du Nord leur soutien multiforme à la dictature déchue et, surtout, l'asile politique qu'ils ont accordé au *« criminel Nemeiry »*.

Le gouvernement du Caire ayant fait la sourde oreille aux demandes insistantes d'extradition — pourtant conformes à la convention liant les deux pays à cet égard, — la junte de Khartoum a requis que l'ancien dictateur ne soit pas, pour le moins, autorisé à quitter l'Egypte. Va-t-on vers une épreuve de force analogue à celle qui avait opposé l'Iran aux Etats-Unis à propos de l'extradition du chah ? Personne ne le souhaite à Khartoum, encore qu'un « dérapage » dans les relations entre les deux pays soit toujours possible.

D'une manière plus générale, il n'est pas douteux que la passion nationaliste, la volonté des Soudanais de sortir du « camp américain », de mettre un terme à la guerre civile qui ruine leur pays, notamment en améliorant leurs relations avec l'URSS, l'Ethiopie, et la Libye, ont engendré une dynamique qu'on aura du mal à maîtriser au Soudan et peut-être même dans des pays voisins.

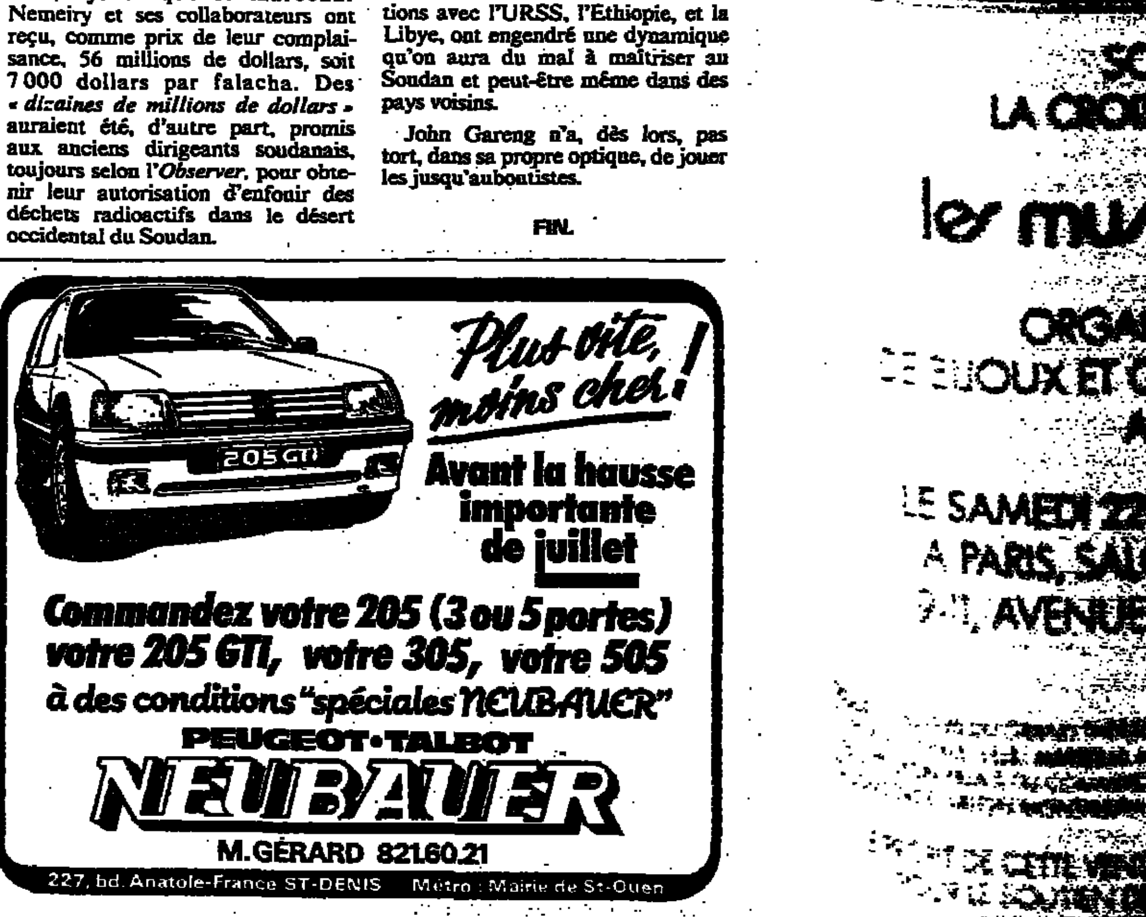
John Gareng n'a, dès lors, pas tort, dans sa propre optique, de jouer les jusqu'auboutistes.

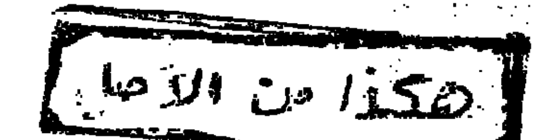
FIN.

——— Limite de région ------- Limite de province
1 - NORD ; 2 - EST ; 3 - DARFOUR ; 4 - KORDOFAN ; 5 - KHARTOUM ; 6 - CENTRE ; 7 - BAHR EL GHAZAL ; 8 - HAUT-NIL ; 9 - ÉQUATORIA

Les trois provinces hachurées sont celles où le Mouvement populaire pour la libération du Soudan (MPLS) est particulièrement actif.







EUROPE

Allemagne fédérale

L'AFFAIRE MENGELE

L'hebdomadaire « Bunte » publie des documents remis par le fils du criminel nazi

L'hebdomadaire ouest-allemand *Bunte* publie, dans son édition à paraître jeudi 20 juin, un récit exclusif de vingt pages sur la vie de Josef Mengele, *fondé sur des documents* remis au journal par le fils du criminel nazi, Rolf Mengele. Le journal avait annoncé qu'il verserait les bénéfices de la vente de ce « scoop » à un fond d'aide aux victimes d'Auschwitz.

Les documents comprennent des photos prises en *1945 et 1979, date à* laquelle Josef Mengele serait mort au Brésil sous le nom de Wolfang Gerhard, des lettres échangées avec sa famille et des notes personnelles, en forme de journal intime. Selon Rolf Mengele, son père a pu facilement échapper aux chasseurs de nazis en raison des *« conditions lamentables »* dans lesquelles il a vécu. Le criminel de guerre n'a été aidé ni par l'Organisation Odessa ni par les services secrets américains, affirme son fils, mais il a été garçon d'étable pendant quatre ans chez un fermier à Rosenheim en Bavière, à la fin de la guerre.

Rolf Mengele affirme que son père, au moment de s'embarquer, en 1949, pour l'Amérique du Sud par le port de Gênes, a été arrêté par la police italienne, qui l'a relâché après trois semaines de détention *« avec ses excuses amicales »*.

En Amérique du Sud, Mengele recevait régulièrement de l'argent de sa famille, de 300 à 500 deutschemarks par mois. Dans son récit, Rolf Mengele évoque le Paraguay où l'« Ange de la mort » a longtemps résidé. *« Il y avait toute une meute de héros de la guerre admirés par les dictateurs d'Amérique latine, à qui le général Stroessner* [chef d'Etat du Paraguay depuis trente ans] *ne pouvait rien refuser. »*

« Je n'ai pas soutenu mon père, mais je ne pouvais pas le trahir », écrit Rolf Mengele, qui raconte qu'il a vu son père pour la première fois en 1956 en Suisse. Josef Mengele était alors descendu sous le nom de Helmut Gregor, dans un hôtel où il est resté quelques semaines pour faire du ski. Une photographie le montre lors de ce séjour. Rolf et son père ont ensuite correspondu, par l'intermédiaire du fondé de pouvoir de l'affaire familiale, M. Sedlmeir.

L'historien Günther Deschner, *qui est un des quatre experts* appelés en consultation par l'hebdomadaire *Bunte*, a déclaré qu'aucun des membres du jury ne doutait de l'authenticité des documents. Dans ses lettres, a déclaré M. Deschner, Josef Mengele *« philosophait souvent, essayant d'expliquer pourquoi il avait fait les choses qu'il avait faites, mais sans jamais se reconnaître coupable »*. *« Mengele*, ajoute M. Deschner, *décrivait les endroits où il se trouvait avec une exactitude photographique, ce qui se retrouve dans ses carnets de la Bavière au Brésil en passant par l'Argentine et le Paraguay. »*

Rolf Mengele a revu son père en mai 1977 au Brésil, où il a rencontré Wolfgang Bossert, un Allemand qui affirme avoir caché Mengele de 1975 à 1979. *« J'ai vu que mon père tremblait d'émotion, qu'il avait les larmes aux yeux »*, raconte le fils Mengele. Ils ont alors passé *quatorze jours ensemble*, pendant lesquels son fils a pu constater qu'il souffrait de dépression et parlait parfois de suicide. Pourtant, dit Rolf Mengele, il n'était pas fou, il a parlé des heures durant de ses amis et de ses protecteurs, et il continuait à étudier le latin et le grec.

Par ailleurs, les médecins-légistes qui doivent rendre un verdict final sur les restes présumés de Mengele ont déclaré qu'il leur fallait prolonger leurs examens pour dissiper tous les doutes. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

URSS

Mort du maréchal Moskalenko ancien commandant des missiles stratégiques

De notre correspondant

Moscou. – La *Pravda* de ce mercredi 19 juin annonce en première page *le décès, deux jours plus tôt*, après une *« douloureuse maladie »* du maréchal Kirill Moskalenko, qui fut entre 1960 et 1962 commandant en chef des troupes servant les missiles stratégiques soviétiques. Le maréchal Moskalenko était né en 1902 dans une famille paysanne de la région de Donetsk en Ukraine. A dix-huit ans il s'engage dans la jeune Armée rouge et selon sa biographie officielle, y *« combat les bandes contre-révolutionnaires »*. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'il reçoit une formation militaire supérieure. *Ce retard lui sauve peut-être la vie.* Il sort en effet diplômé de l'académie d'artillerie en 1939, après les purges qui ont décimé la hiérarchie militaire soviétique.

Il est au front pendant toute la durée de la guerre, participant notamment aux grandes batailles de Stalingrad, du saillant de Koursk et de la traversée du Dniepr puis entrant en Pologne et en Tchécoslovaquie.

Avant de prendre en 1960 les deux postes de commandant en chef des troupes des missiles stratégiques et de vice-ministre de la défense, il avait commandé, au lendemain de la guerre, la défense antiaérienne de la région de Moscou.

La nécrologie du général Moskalenko est signée par M. Gorbatchev et par tous les membres du bureau politique, y compris M. Grégori Romanov, ancien rival de l'actuel *secrétaire général*, qui n'a *pas été vu* en public depuis le 10 mai.

M. Romanov a été longtemps responsable de l'industrie d'armement et devrait normalement assister ce mercredi aux obsèques du maréchal Moskalenko.

D. D.

PLUS DE VODKA A L'AMBASSADE

La vodka est désormais bannie des réceptions officielles à l'ambassade d'URSS à Paris, où elle est remplacée par le champagne, le vin et la bière.

Les premiers invités à faire l'expérience de ce nouveau régime – qui sans être « sec » est une conséquence de la lutte antialcoolique menée par le secrétaire général du PC soviétique, M. Gorbatchev – ont été, lundi soir 17 juin, les vingt-sept anciens du régiment de chasse *Normandie-Niemen*, qui ont reçu des mains de l'ambassadeur, M. Youli Vorontsov, l'ordre de la *Grande Guerre patriotique* 1941-1945, l'une des plus hautes décorations militaires soviétiques.

Portugal

LE PRÉSIDENT EANES SOUHAITE LA FORMATION D'UN « GOUVERNEMENT DE COMPROMIS »

(De notre correspondant.)

Lisbonne. – Le président de la République portugaise souhaite épuiser toutes les possibilités constitutionnelles avant d'avoir recours à la dissolution du Parlement pour régler la crise ouverte, le 13 juin dernier, par la démission des ministres sociaux-démocrates du gouvernement dirigé par le socialiste Mario Soares.

Dans un message adressé, le mardi 18 juin, au Parlement, le général Eanes a demandé aux députés d'approuver la formation d'un *« gouvernement de compromis »* reposant sur un *« programme minimum »*, qui pourrait être avalisé par les principales formations politiques. Le Parti socialiste (principale formation) sera très probablement chargé de cette tentative de formation d'un nouveau gouvernement.

Dans l'hypothèse – fort probable – où le programme de ce gouvernement serait rejeté, l'Assemblée serait dissoute. Selon la Constitution, le chef de l'Etat ne peut dissoudre le Parlement dans les six mois qui précèdent la fin de son mandat. Une éventuelle dissolution devrait donc intervenir avant le 14 juillet prochain.

Le chef de l'Etat a ainsi rejoint la position du Parti socialiste, qui préconise lui aussi un *« dernier effort »* avant la convocation d'élections législatives anticipées. En revanche, les sociaux-démocrates, les démocrates-chrétiens et les communistes étaient favorables à la dissolution immédiate.

J. R.

REJOINDRE L'ÉLITE
MÉDECINE PHARMACIE
CLASSE PRÉPA. Stage pré-rentrée. Soutien annuel.
5 centres : quartier Latin, Neuilly, Nation, Créteil, Orsay
CEPES
enseignement supérieur privé
57, r. Ch.-Laffitte, 92 Neuilly. Tél. 722.94.94 - 745.09.19

CELINE
PARIS
SOLDES
Couture - Maroquinerie - Chaussures
Foulards - Cravates
Coupons de tissus de Collection
Jeudi 20 juin
Vendredi 21 juin
Samedi 22 juin
de 9 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 18 h.
3, av. Victor-Hugo - 24, rue François Ier - 58, rue de Rennes



CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts
• 74, boulevard de Sébastopol Paris 3
• 26, boulevard Malesherbes Paris 8
• Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 15

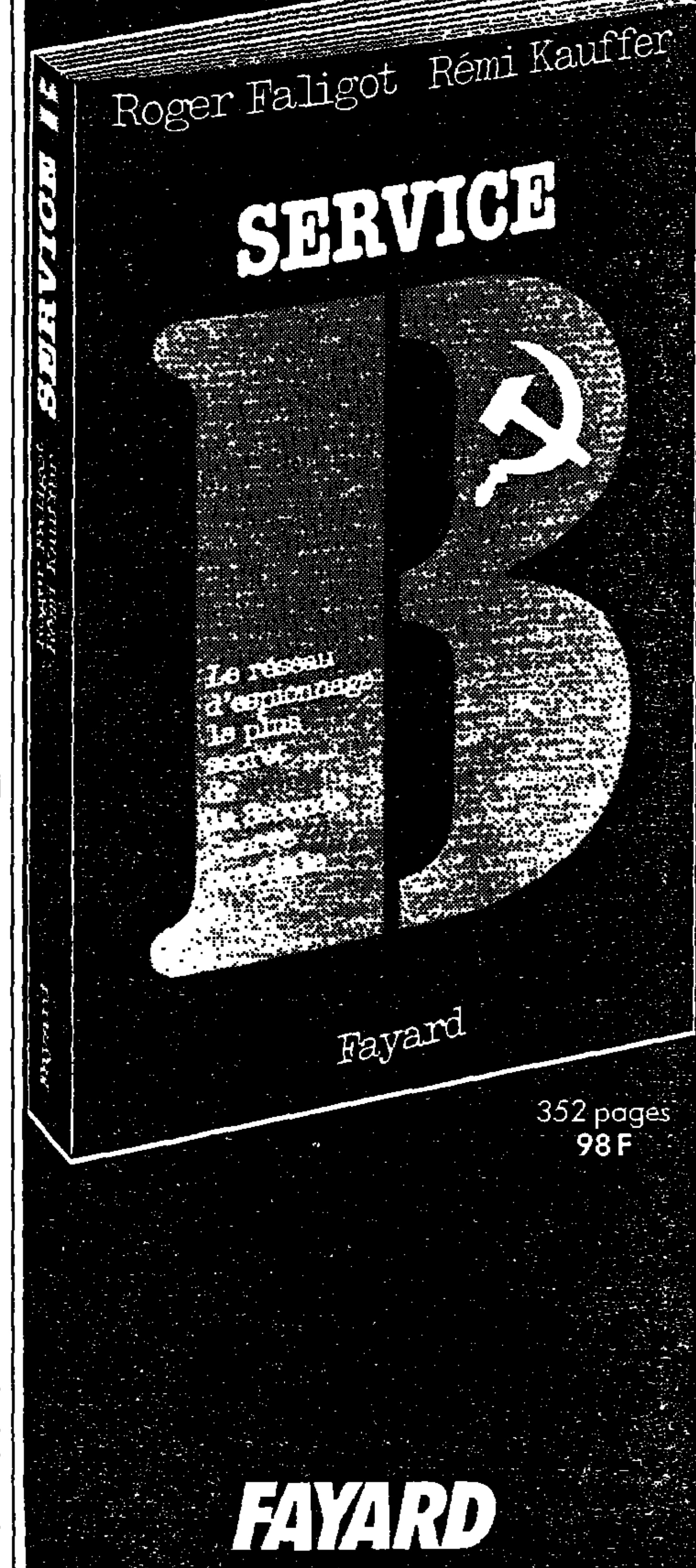
SOUS L'ÉGIDE DE
LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE
les must de Cartier
ORGANISENT UNE VENTE
DE BIJOUX ET OBJETS "HORS COLLECTION"
A PRIX RÉDUITS.
LE SAMEDI 22 JUIN 1985 DE 9 H A 18 H 30
A PARIS, SALONS FRANCE-AMÉRIQUE
9-11, AVENUE FRANKLIN-D.-ROOSEVELT
PARIS 8e
BORDEAUX LES FOYERS DU GRAND THÉÂTRE DE BORDEAUX. PLACE DE LA COMÉDIE. BORDEAUX. LILLE LES HESPÉRIDES. 92, RUE ROYALE. LILLE. MARSEILLE HÔTEL SOFITEL, SALON PROTIS. VIEUX PORT 36, BD CHARLES-LIVON. MARSEILLE 7e. LYON PALAIS DU COMMERCE. SALLE DES PORTRAITS. PLACE DE LA BOURSE. LYON 2e. NICE HÔTEL PLAZA CONCORDE. SALON MONTALBAN. 12, AVENUE DE VERDUN. NICE.
LE PROFIT DE CETTE VENTE SERA VERSÉ A LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE
POUR LE SOUTIEN DE SON ACTION EN FAVEUR DES ENFANTS
MALHEUREUX EN FRANCE ET DANS LE MONDE



CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts
• 74, boulevard de Sébastopol Paris 3
• 26, boulevard Malesherbes Paris 8
• Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 15

Richard LOUGUET
Maître Ebéniste
Restauration de
STATUES
et de
MEUBLES ANCIENS
49, rue des Partants, 75020 Paris
Tél. : 797-86-90

L'UN DES SECRETS LES MIEUX GARDÉS DU PARTI COMMUNISTE :
l'existence du réseau d'espionnage le plus mystérieux de la Seconde Guerre mondiale, le SERVICE B.



352 pages
98 F
FAYARD

DIPLOMATIE

Un entretien avec M. de La Madrid, chef de l'Etat mexicain

(Suite de la première page.)

— Mais vous êtes en tout cas considérés comme le « bon élève » de la classe par le Fonds monétaire international.

— Sans doute, mais la politique d'austérité que nous avons mise en pratique l'a été de notre propre initiative. Pas sous une pression extérieure d'aucune sorte. Et le Mexique n'est pas un pays qui prétend que le monde extérieur a toute la responsabilité de nos difficultés. Nous savons que nous devons accepter nos propres responsabilités. Le FMI, tant décrié, est un mécanisme utile.

« Le volcan est toujours là... »

— Vous avez réussi à renégocier votre aide extérieure dans des conditions satisfaisantes. Mais il semble que 1985 soit marquée chez vous par une nette relance de la crise ?

— La crise n'est pas terminée, c'est vrai. Mais, d'une manière générale, notre politique a été un succès. Nous avions un taux d'inflation de 100 % à la fin de 1982. Il était de 60 % à la fin de 1984. 1982 a été une année de stagnation économique, et en 1983 nous avons eu une croissance négative. En 1984, en revanche, le taux de croissance a été de trois points et demi. Je redoutais une catastrophe, des fermetures d'entreprise en chaîne, des licenciements massifs. Nous avons réussi à stabiliser le chômage. Depuis 1983, nous avons récupéré notre capacité d'importations. Et nous n'exportons pas que du pétrole, mais aussi des produits manufacturés. L'important est que nous avons pu depuis deux ans honorer le service de notre dette grâce à une balance commerciale de nouveau positive. Nous avons aussi récupéré le contrôle de la politique des changes, qui nous avait complètement échappé en 1982.

Mais j'admets que nous ne sommes pas sortis de la crise et qu'il peut y avoir des rechutes. Nous sommes en tout cas résolus à maintenir l'austérité, à suivre la même voie. C'est la seule possible. Et elle a fait ses preuves.

— Le coût social de l'austérité n'est-il pas trop élevé ?

— C'est le coût de la crise, pas de la politique appliquée pour combattre cette crise. Si nous n'avions pas été énergiques et réalistes, le prix aurait été encore plus lourd. Mais c'est vrai que les effets sur le niveau de vie moyen des Mexicains ont été tout à fait négatifs. On dit que la patience des peuples a des limites. Le nôtre a fait preuve de maturité et de réalisme. Et c'est quelque chose qui me réconforte énormément.

— Vous disiez, il n'y a pas si longtemps, que vivre au Mexique c'était vivre sur un volcan ?

— C'est toujours vrai, mais il me semble qu'il y a moins de lave, et moins de fumerolles. Le volcan, lui, est toujours là...

— Est-ce que vous excluez l'hypothèse d'une intervention militaire directe des Etats-Unis en Amérique centrale ?

— Non, je ne l'exclus pas. Le risque existe. Mais je connais bien les Américains. Je crois aussi que le gouvernement de Washington fera tout son possible pour éviter une intervention directe. Je pense qu'une négociation sur les conflits d'Amérique centrale reste possible.

— Vous pensez donc que les menaces, les mises en garde régulières de Washington en direction des sandinistes sont purement verbales ?

— Pas du tout. Ce ne sont pas seulement des menaces en l'air. Les relations entre les États-Unis et le Nicaragua sont très dures, tendues. Et nous avons les derniers exemples de la détermination américaine. L'appui maintenant officiel apporté aux organisations armées anti-sandinistes et l'embargo commercial. La situation ne cesse de se dégrader : elle est dangereuse. Et je redis notre conviction qu'il ne convient pas de situer les tensions en Amérique centrale dans le contexte du conflit Est-Ouest.

— Vous avez pourtant approuvé le plan de paix Reagan en Amérique centrale, et on vous l'a reproché...

— Ce n'est pas tout à fait cela. Ce que j'ai dit, c'est que le Mexique est en faveur de toute tentative qui va dans le sens du dialogue et de la négociation, mais nous avons dit aussi que nous ne pouvions pas nous prononcer sur des problèmes internes (négociations entre les sandinistes et les contras, recommandées par le plan Reagan) car c'est contre notre principe de non-intervention. C'est le gouvernement de Managua qui doit décider souverainement sans pression internationale s'il doit engager ou pas un dialogue avec les différentes forces sociales ou politiques, à l'intérieur même du Nicaragua, et *a fortiori* avec des représentants des mouvements insurgés et en armes.

— Mais vous êtes déçu par l'alignement plus net des sandinistes sur les pays de l'Est ?

— Je suis surtout tenté de voir dans leur évolution une réaction de désespoir face aux pressions économiques et militaires auxquelles ils sont de plus en plus soumis. Je constate que le gouvernement de Managua a répété qu'il souhaitait être un pays non aligné. Et je n'irai pas jusqu'à dire aujourd'hui que c'est une nation alignée. Les sandinistes expliquent qu'ils ont recours à l'aide d'autres pays parce qu'on leur coupe leurs sources naturelles d'approvisionnement. Managua a renouvelé récemment sa volonté de bâtir une démocratie pluraliste, respectant les libertés, et avec une économie mixte. Personnellement, je m'en réjouis. Car je crois que c'est la seule façon pour le Nicaragua de réduire la tension, avec les Etats-Unis et avec ses voisins.

« Contadora garde son utilité »

— Vous croyez encore à Contadora (1) ?

— Il y a sans doute des moments où l'on se dit qu'il y a bien des raisons objectives d'être pessimiste. Mais tant qu'il y aura une possibilité de médiation, Contadora garde son utilité. C'est vrai pourtant que nous sommes déçus, alors que nous avons été les principaux promoteurs de ce groupe. Nous ne serons satisfaits que le jour où nous aurons obtenu une solution politique par le biais de la négociation diplomatique.

— La France vient de nommer un ambassadeur en poste à San-Salvador. Est-ce que vous pensez en faire autant ?

— Certainement et c'est sans doute le signe que la France et le Mexique ont une appréciation assez semblable sur l'évolution de la situation en Amérique centrale depuis 1981. A cette époque, les deux pays ont signé un communiqué commun qui recommandait la reconnaissance d'une représentativité politique aux mouvements révolutionnaires insurgés contre le gouvernement salvadorien. Il s'agissait alors d'insister sur la nécessité d'un dialogue politique interne entre les belligérants.

» Ce communiqué a été interprété, dans certains pays, comme une ingérence. Je crois, en fait, qu'il était de bonne foi. Et le fait est aujourd'hui que le gouvernement de M. Duarte a engagé un processus de dialogue avec les insurgés. Nous apprécions cet effort. Mais je le redis avec force : le Mexique a toujours suivi une stricte politique de non-intervention. Jamais le Mexique n'a soutenu et ne soutiendra des mouvements insurrectionnels armés en Amérique centrale.

— L'un des thèmes principaux de votre campagne électorale portait sur la « moralisation de la vie publique ». En bref, sur la lutte contre la corruption. Qu'en est-il après trois ans de gouvernement ?

— Je préfère parler de rénovation morale, parce que c'est positif. Nous devions donner l'exemple et nous l'avons donné. Nous avons créé des organismes de contrôle et de prévention, prévu des sanctions beaucoup plus lourdes. Je peux vous affirmer que personne aujourd'hui ne peut dire que l'un quelconque des ministres de mon gouvernement est impliqué d'une manière ou d'une autre dans un trafic, ou intéressé à des affaires. Nous avons aussi épuré les corps de police.

» Nous demandons maintenant à tous les fonctionnaire de déclarer chaque année l'état de leurs ressources, et les variations de leur patrimoine. Nous avons progressé mais je reconnais qu'il y a encore de l'immoralité et des cas de corruption dans certains secteurs de l'appareil d'Etat, notamment dans la police, ou dans les services des douanes par exemple. Nous sommes sur le point d'annoncer une restructuration complète de ce dernier secteur.

— Les Etats-Unis vous accusent de laxisme dans la lutte contre le trafic de drogue ?

— C'est vrai. Mais ces accusations manquent de fondement. D'abord le Mexique lutte contre ce trafic de manière bien plus énergique que les Etats-Unis, compte tenu de la disproportion de nos moyens. Ensuite, c'est un phénomène de délinquance internationale, et le principal marché de consommation de la drogue est aux Etats-Unis. Nous sommes préoccupés que l'on produise chez nous des drogues et qu'on les exporte. Mais la demande aux Etats-Unis est de plus en plus forte.

» Si nous n'étions pas très attentifs, nous risquerions de connaître des situations dramatiques, à la limite de l'incontrôlable, que nous observons aujourd'hui chez certaines nations d'Amérique latine ou d'Asie. Nous voulons éviter ce dérapage à tout prix. Et nous donnons tout notre appui au secrétaire général des Nations unies en faveur d'une conférence internationale sur la lutte contre le trafic de drogue.



Relancer la coopération avec l'Europe

— Qu'attendez-vous de ce voyage en Europe ?

— D'abord une relance de notre coopération avec la Communauté européenne. C'est pour nous la région la plus importante du monde après les Etats-Unis. Nous souhaitons élargir nos échanges commerciaux, attirer les investisseurs européens, et en particulier français. Ma visite a pour but essentiel de manifester la volonté politique du Mexique de chercher de nouvelles formes de coopération avec l'Europe dans tous les domaines.

— Est-ce que c'est une façon de rechercher un contre poids à l'influence américaine ?

— L'un des principes de base de notre politique étrangère est la diversification des relations. Nous avons toujours recherché une politique étrangère autonome, indépendante, équilibrée et diversifiée. Les relations entre le Mexique et la France se situent à un bon niveau. Mais je suis persuadé que les possibilités d'extension dans tous les domaines, n'ont pas été exploitées.

» Il me semble que le gouvernement français est *a priori* bien disposé à notre égard, et nous sommes en politique internationale sur la même longueur d'ondes. Les projets de nouveaux investissements français au Mexique sont très avancés. Mais mon rôle consiste d'abord à créer une bonne ambiance, un climat d'entente au plus haut niveau. Le reste suivra... »

Propos recueillis par
MARCEL NIEDERGANG.

(1) Le groupe de Contadora (Mexique, Venezuela, Panama, Colombie) recherche depuis 1983 une solution négociée aux conflits d'Amérique centrale.

CELIBATAIRES voici des rencontres qui vous enthousiasmeront !

La Presse vous dit pourquoi :

"... Ion International, équipé de graphologues et de psychologues... établit pour chaque candidat son profil psychologique...". MATCH

"... On cherche à ce que le coup de foudre se produise sur des bases sérieuses". LE FIGARO

"... Multiplier les possibilités de choix, infimes dans la vie courante".
Claude Berthod — ELLE

"... Donner plus de chances aux générations futures en les aidant à réduire par des moyens scientifiques les risques d'erreurs...".
Anne de Vilaine — Observateur

Voilà pourquoi vous allez faire, vous aussi, LA rencontre de votre vie.

Ion International
Institut de Psychologie fondé en 1950 - PARIS - BRUXELLES - GENÈVE

BON GRATUIT

Veuillez m'envoyer sans engagement, sous pli neutre et cacheté, le livret d'information en couleurs "Pour un couple nouveau".

M. Mme Mlle ....
Prénom .... Age ....
Adresse ....

ION FRANCE (M 9 8) 94, rue Saint-Lazare, 75009 PARIS - Tél. 526.70.85 +
ION MIDI-AQUITAINE (MM 9 8) 31 allées Demoiselles, 31400 TOULOUSE - Tél. 53.25.85
ION BELGIQUE (MB 9 8) r. du Marché aux Herbes 105, BP 21 - 1000 BRUXELLES - Tél. 511.74.30
ION SUISSE (MS 9 8) 10, r. Petitot, CP 283, 1211 GENÈVE 11 - Tél. (022) 21.75.01

opp

L'assurance tranquille

La presse mexicaine appelle Miguel de la Madrid Hurtado « MMH ». Pour simplifier et par tradition. Ce n'est pas un signe de popularité. Dans ce Mexique inquiet de 1985, on est bien loin de l'adulation qui entourait Lazaro Cardenas — l'homme de la nationalisation du pétrole — ou même du simple charisme d'un Lopez Mateos, qui avait accueilli de Gaulle au printemps 1964.

Comment être populaire quand on dirige un gouvernement qui a décrété une austérité draconienne pour tenter de sortir le pays de l'abîme où il s'enfonçait à la fin de 1982 ? MMH, la cinquantaine austère mais tempérée de courtoisie et d'élégance, n'est pas populaire. Mais il est respecté. Pour sa compétence, son sérieux, son réalisme, son pragmatisme, sa modération, sa modestie. Et aussi sans aucun doute pour son honnêteté.

Il avait promis pendant sa campagne électorale de lutter pour une « rénovation morale ». C'est-à-dire contre une corruption traditionnelle dans l'appareil d'Etat, presque institutionnalisée, et qui nourrit le scepticisme profond des Mexicains à l'égard de leur système politique. Il a tenu parole. Et s'il reconnaît lui-même que bien du chemin reste à faire dans ce domaine, du moins a-t-il été plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs.

Au pouvoir depuis décembre 1982, il est à mi-parcours de son mandat de six ans. C'est-à-dire à l'apogée de sa puissance, celle d'un véritable souverain dans le subtil et très hiérarchisé système mexicain. D'où sans doute cette assurance tranquille qu'il affiche en toutes occasions.

C'est aussi sa manière. Libéral, il est partisan — à la différence de nombreux hiérarques du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) — de laisser leur chance aux opposants, qui crient de plus en plus fort, surtout à droite, et réclament une véritable « démocratisation », toujours annoncée ou promise, d'un régime très particulier, non sans failles ni ambiguïtés. Mais, prudent, il s'est gardé de tout éclat, à l'intérieur comme à l'extérieur, car il sait qu'il doit respecter le « juste milieu ». Le Mexique en crise est plus vulnérable qu'à l'époque du boom pétrolier aux mises en garde du « voisin du nord ». Et celles-ci ne manquent pas. Déjà hostile par tempérament à toute emphase, il gouverne au plus près, avec sérieux, en connaissant les limites, mais sans renoncer aux grands principes hérités de la révolution mexicaine, notamment, le premier d'entre eux : la recherche d'une politique extérieure indépendante.

Technocrate, expert en économie et en finances, il a fait ses études à Harvard et il est le premier président mexicain diplômé d'une université américaine. Et, bien qu'il ait adhéré au Parti révolutionnaire institutionnel dès 1963, il ne sort pas vraiment du sérail.

Il est né en 1934 dans l'Etat de Colima, sur la côte Pacifique. Mais il a fait ses études de droit à l'Université nationale autonome de México, la célèbre UNAM. Auteur de plusieurs essais économiques et politiques, diplômé en administration publique, professeur de droit constitutionnel, chargé de fonctions importantes à la Banque du Mexique, puis au ministère des finances, ministre de la planification et du budget en 1979 dans le gouvernement Lopez Portillo : ce « parcours » ne le destinait pas particulièrement à la charge suprême.

Sa désignation comme candidat « officiel » du PRI pour l'élection de 1982 avait été accueillie avec surprise. MMH était un inconnu pour les Mexicains. Il leur avait promis de *« changer de style »* et de sortir le pays de la crise. Sur le premier point, il a réussi. Mais il n'est pas encore certain de gagner son vrai pari, bien que sa stratégie de développement soit basée sur une très grande rigueur fiscale et monétaire.

M. N.

LA PRÉPARATION DU CONSEIL EUROPÉEN DE MILAN

Les décisions concrètes sur la réforme de la CEE pourraient être renvoyées au sommet de Luxembourg en décembre

Les ministres des affaires étrangères des Dix se sont réunis mardi 18 juin à Luxembourg pour achever la préparation du conseil européen de Milan. En dépit du climat, jugé constructif, de leurs travaux, il semble acquis désormais que le sommet des 28 et 29 juin doive renvoyer au suivant — prévu pour décembre à Luxembourg — l'examen des mesures de détail en matière de réforme institutionnelle de la CEE.

A Bruxelles, on s'attend, nous signale notre correspondant auprès des Communautés européennes, que celles-ci répondent favorablement à l'offre qui leur a récemment été faite par M. Sytchov, secrétaire général du COMECON, de rouvrir avec l'organisation économique des pays de l'Est un dialogue interrompu depuis 1980 (*le Monde* du 15 juin).

A Paris, le Conseil économique et social vient, sous la plume de son président, M. Ventejol, d'adresser à M. Mitterrand une lettre dans laquelle il insiste sur la nécessité, lors du sommet de Milan, d'examiner en détail les répercussions probables de l'élargissement de la CEE, tant pour l'Espagne et le Portugal que pour les membres actuels de la Communauté.

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — La réunion qu'ont tenue, mardi 18 juin, à Luxembourg les ministres des affaires étrangères des Dix n'a pas levé les incertitudes qui pèsent sur la portée des réformes institutionnelles qui pourraient être décidées lors du conseil européen de Milan, les 28 et 29 juin. Tout porte à penser, cependant, qu'il s'agira surtout d'une réunion de clarification, au cours de laquelle les Dix se contenteront d'ouvrir une discussion qui, jusqu'à présent, n'a pas été vraiment engagée. *« C'est une première épreuve de vérité. Le sommet de Milan ne pourra pas trancher tout de suite, même s'il n'est pas interdit de penser qu'il y ait déjà des décisions qui y soient acquises »*, a commenté M. Roland Dumas, ministre français des relations extérieures.

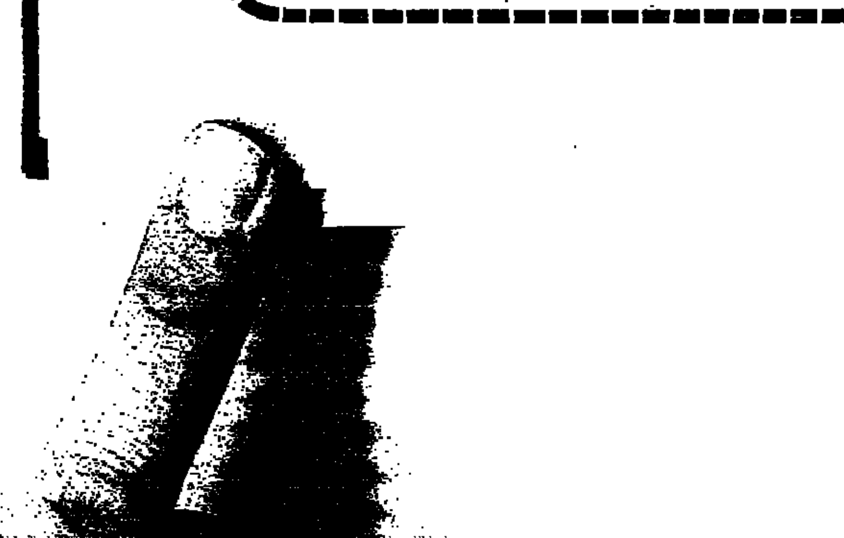
Pour lui, le scénario le plus vraisemblable serait qu'à Milan les chefs d'État et de gouvernement déblaient le terrain, arrêtent quelques orientations principales et donnent mandat aux ministres des affaires étrangères de les approfondir, avec l'idée de prendre eux-mêmes les principales décisions à leur rendez-vous de décembre, sous présidence luxembourgeoise. Le conseil européen de fin d'année serait ainsi baptisé « conférence intergouvernementale » et la controverse portant sur l'opportunité de réunir une telle conférence, de la sorte, plus ou moins escamotée...

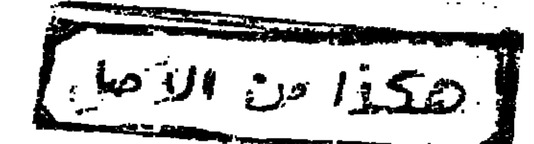
Une double impression ressort des débats de mardi. Celle, d'abord, que les gouvernements et la Commission abordent Milan avec un état d'esprit très constructif. Les péripéties négatives des dernières semaines, et en particulier le veto opposé par la RFA à la baisse des prix des céréales, ne semblent pas avoir altéré le climat communautaire. *« Il existe une sorte de consensus pour gommer ce problème allemand »*, note M. Dumas, et M. Genscher joue parfaitement le jeu.

Mais la seconde impression est que la réflexion collective n'a pas été suffisamment poussée pour que le conseil européen puisse parvenir à des conclusions d'ensemble. Seul le point de vue britannique, exposé par Sir Geoffrey Howe, il y a dix jours, à la réunion informelle de Stresa et répété mardi à Luxembourg est connu. M. Dumas a annoncé qu'il y aurait bientôt une contribution française. La Commission européenne doit indiquer, dans les prochains jours, quels sont les aménagements institutionnels qu'elle estime nécessaires pour atteindre les deux principaux objectifs qu'elle voudrait voir les chefs d'Etat et de gouvernemnt fixer à la Communauté : la création d'une Europe de la technologie (c'est-à-dire la version « bruxelloise » d'Eurêka) et l'établissement, d'ici à 1992, d'un grand marché unique. Il a été entendu, enfin, que M. Andreotti, ministre italien des affaires étrangères, qui préside les travaux des Dix, rédigerait avant Milan une synthèse fixant les différentes options possibles.

Il existe, certes, des divergences entre les Dix, mais on doit constater qu'ils sont d'accord sur la direction à suivre. Ainsi, les propositions de M. Howe, qui tendent, entre autres, à réduire et à discipliner l'usage de la règle de l'unanimité, ont été plutôt favorablement accueillies, même si elles sont considérées comme insuffisantes par plusieurs délégations, notamment par la présidence italienne et par la Commission. Cette dernière, qui se garde de toute controverse théorique, semble convaincue qu'un certain nombre d'articles du traité devront être modifiés. Les Britanniques se prêteront-ils à un tel effort ? Leur préoccupation tactique est sans doute d'éviter des modifications du traité qui les obligeraient à demander la ratification des Communes.

PHILIPPE LEMAITRE.





ASIE

Sri-Lanka

Un « arrêt des hostilités » a été imposé aux indépendantistes tamouls par New-Delhi

De notre correspondant

New-Delhi. – Le torchon brûle entre le gouvernement indien et les séparatistes tamouls militants de Sri-Lanka basés sur son territoire à Madras. Telle est la conclusion des multiples déclarations contradictoires faites à Colombo et à Madras ces dernières vingt-quatre heures. Pour le reste, la confusion qui a suivi l'annonce, mardi 18 juin, par le gouvernement sri-lankais d'un *« arrêt des hostilités »* – l'utilisation de la formule habituelle de *« cessez-le-feu »* a été soigneusement évitée – entre son armée et les cinq principaux groupes de maquisards tamouls (1) n'était pas encore dissipée mercredi matin (*le Monde* du 19 juin).

La veille, dans la soirée, un porte-parole du Front de libération de l'Eelam tamoul (FLET), qui regroupe quatre des cinq grandes organisations séparatistes avec lesquelles Colombo prétend avoir conclu un accord, avait d'abord démenti en bloc les assertions du ministre sri-lankais de la sécurité, M. Lallith Athulatmudali. *« S'il y a un cessez-le-feu*, a-t-il dit, *ce ne peut être qu'une décision unilatérale du gouvernement sri-lankais. »* Deux heures plus tard, cependant, le FLET faisait savoir que l'accord sur une trêve lui avait été signifié par New-Delhi.

« Nous n'avons participé à aucune négociation en ce sens. L'arrêt des hostilités nous est imposé par les autorités indiennes. Nous le respecterons néanmoins pendant dix-huit semaines comme prévu. Mais à la moindre provocation, nous nous défendrons », a-t-il déclaré. Le Front a tenu à réaffirmer *« le droit à l'autodétermination des Tamouls »* et indiqué que celui-ci n'était *« pas négociable »*. L'objectif ultime des maquisards, a-t-il réitéré, demeure *« l'avènement de l'Eelam* (la nation) *tamoul »*.

Une emprise limitée

Il est d'ores et déjà permis de s'interroger sur la valeur d'un accord accepté d'aussi mauvaise grâce par les principaux intéressés. Selon toute vraisemblance, le cessez-le-feu dont il est question a été conclu entre le président Jayewardene et M. Rajiv Gandhi. Le problème est que le premier est loin de contrôler totalement son armée, réputée la plus indicisplinée de la région, et que le cessez-le-feu n'a, sur les séparatistes tamouls de Sri-Lanka, qu'une emprise limitée... au territoire indien.

Depuis trois ou quatre ans qu'ils sont basés à Madras, dans le Tamil-Nadu indien, les maquisards tamouls ont eu le temps de s'organiser et de stocker des quantités d'armes dans la jungle du Nord sri-lankais, qu'ils contrôlent d'ailleurs virtuellement. Les couper de leurs bases arrière, comme il semble en être sérieusement question – les chargements d'armes qui partent clandestinement des côtes du Tamil-Nadu vers la péninsule sri-lankaise ne passent plus depuis deux mois (*le Monde* daté 5-6 mai), – calmerait sûrement les combats mais ne résoudrait pas le problème.

Cela dit, le conflit, qui dure depuis une décade, a eu pour conséquences, ces trois dernières années, cinq mille morts, cent mille réfugiés tamouls en Inde, des dizaines de milliers de familles déplacées, humiliées, dépossédées de leurs biens et de leur toit dans des accès de folie interconfessionnelle... Il était temps que la raison se fasse un peu entendre à Sri-Lanka et que la diplomatie prenne enfin le relais des armes.

L'objectif de M. Rajiv Gandhi, tel qu'il fut défini dans le communiqué commun publié à l'issue de sa rencontre avec le président Jayewardene, début juin à Delhi, est de *« désamorcer la situation pour créer un climat propre à une solution politique acceptable par tous les partis dans le cadre de l'unité et de l'intégrité de l'île »*. C'était on ne peut plus clair ; les séparatistes de Madras ne peuvent pas prétendre avoir été pris par surprise.

Un pari

Le premier ministre indien, cependant, joue serré. Le risque de provoquer des remous plus ou moins contrôlables parmi les 40 millions de Tamouls indiens du Tamil-Nadu n'est pas mince. Et les partis locaux d'opposition à la majorité parlementaire de Delhi ne vont pas manquer d'accuser l'héritier des Nehru de brader les intérêts des *« cousins de Sri-Lanka »*. Le pari repose, en définitive, sur la bonne volonté et la capacité de négociation des autorités sri-lankaises. Comment vont-elles mettre à profit la période de grâce qui leur est ainsi offerte ?

Apparemment, le Front uni de libération tamoule (FULT) qui représente la fraction non combattante et modérée de la minorité sri-lankaise est prêt à reprendre les négociations avec Colombo, après une interruption de plusieurs mois, dès le week-end prochain. C'est un premier résultat. Pour le reste, les conditions mêmes du cessez-le-feu paraissent bien fragiles.

D'abord, comme le ministre de la sécurité sri-lankais l'a souligné, l'*« accord »* n'a été officiellement accepté que par les cinq grandes organisations séparatistes. Il reste une bonne vingtaine de petits groupes indépendants qui *« n'ont peut-être pas compris le message »*. Bien entendu, a prévenu M. Athulatmudali, *« si ces groupes se livrent à des hostilités, les autorités se verront contraintes de répondre »*. Il n'est *« pas question »*, d'autre part, de *« confiner l'armée dans ses casernes »*. Les forces de sécurité *« continueront de patrouiller le nord et l'est afin d'y maintenir la loi et l'ordre »*. Bref, une fois décortiquée et replacée dans le contexte du terrain, *« la trêve des hostilités »* qui vient d'être annoncée semble bien vide de sens.

PATRICE CLAUDE.

(1) Il s'agit de l'Organisation de libération de l'Eelam tamoul (OLET), des Tigres libérateurs (TLET), du Front révolutionnaire de libération du peuple de l'Eelam (FRLPE) et de l'Organisation révolutionnaire de l'Eelam, plus connue sous le sigle de l'EROS. Ces quatre groupes forment le Front de libération de l'Eelam tamoul (FLET). Le cinquième groupe est l'Organisation de libération du peuple de l'Eelam tamoul (OLPET) dont les hommes sont entraînés au Moyen-Orient par le FPLP de Georges Habache.

STAGE LECTURE RAPIDE
2-3-4 juillet 1985
GEICA-FORMATION / 296-41-12
56 bis, rue du Louvre, 75002 Paris

Chine

Important remaniement ministériel

- *Huit portefeuilles techniques changent de titulaire*
- *Création d'une commission d'Etat pour l'éducation*

De notre correspondant

Pékin. – Comme le secrétaire général du PCC, M. Hu Yaobang, l'avait annoncé au printemps, ce mois de juin est riche en remaniements du personnel politique chinois. L'armée est en plein remue-ménage à la suite de la réunion, au début du mois, de la commission militaire du comité central. Le parti connaît une valse des secrétaires provinciaux. Un certain nombre de gouverneurs de province ont aussi été remplacés. Maintenant, c'est au tour du gouvernement de faire l'expérience du scalpel.

Le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire, qui a terminé sa onzième session le mardi 18 juin, a en effet annoncé un important remaniement ministériel. Tout d'abord M. Li Peng, vice-premier ministre, est nommé ministre chargé de la commission d'Etat pour l'éducation. Cet organisme, nouvellement créé, est une sorte de super-ministère chargé de coordonner l'éducation, redevenue une priorité avec la politique des « quatre modernisations » (*le Monde* du 29 mai). Economiste réputé, M. Li est donné ici comme possible futur chef du gouvernement.

Huit portefeuilles techniques changent, d'autre part, de titulaire : électronique, armement, commission scientifique, technologique et industrielle pour la défense nationale, astronautique, charbon, pétrole, chemins de fer et radiotélévision. Six anciens ministres, âgés de plus de soixante-cinq ans, sont mis à la retraite. Deux autres seront affectés à de nouvelles fonctions.

Les nouveaux ministres ont tous entre quarante-huit et cinquante-huit ans. Ils ont tous un niveau d'études universitaire ou équivalent, et une expérience pratique. Trois d'entre eux sont des militaires.

Ce remaniement ne correspond pas néanmoins aux bouleversements que M. Hu avait laissé prévoir d'ici à septembre, date à laquelle se réunira une conférence nationale du PC chargée de réorganiser le bureau politique et le comité central. Le secrétaire général avait annoncé que 70 % des cadres dirigeants âgés de plus de soixante-cinq ans seraient priés de céder la place. En ce qui concerne le gouvernement, pour le moment, la moitié seulement des « vieux » s'en vont. Parmi ceux qui restent, on compte des « politiques », tels que deux vice-premiers ministres, MM. Yao Yilin et Wan Li, ainsi que le ministre des affaires étrangères et celui de la défense, le général Zhang Aiping, âgé de soixante-dix-sept ans.

Le parti et l'armée

Sans attendre la conférence nationale, M. Hu procède également à un nettoyage à la tête des organes provinciaux du PCC. Un bon nombre de secrétaires ont été remplacés ces dernières semaines. Parmi les plus significatifs, la nomination au Liaoning, en Mandchourie, du plus jeune secrétaire, M. Li Guixian (*quarante-sept ans*), un ingénieur très peu connu. Au Tibet, M. Yin Fatang, qui est également commissaire politique régional de l'Armée populaire de libération, cède la place à M. Wu Jinghua, un membre d'une minorité ethnique du Sichuan voisin, les Yi, qui parle déjà de la nécessité du renouveau de la culture tibétaine. Au Jiangxi, une femme est pour la première fois promue à ce rang : il s'agit de Mme Wan Shaofen cinquante-quatre ans, une spécialiste des questions féminines.

Une large part d'incertitude subsiste en ce qui concerne les cadres de l'armée. La commission militaire a confirmé l'annonce faite par M. Hu du dégraissage de l'APL d'un million d'hommes. On ne sait cependant toujours pas si ce chiffre tient compte ou non des réductions déjà effectuées l'an dernier : l'APL était en effet passée de 4,1 à 3,5 millions d'hommes.

Pour le reste, la presse procommuniste de Hongkong a donné des informations que l'on ne parvient toujours pas à vérifier ici. En particulier sur la nomination de nouveaux chefs de régions militaires et sur la réduction de celles-ci de onze à sept.

La presse de Hongkong a également annoncé le remplacement, à la tête de la région militaire-clé de Shenyang, du général Li Desheng. *Membre du bureau politique*, en poste depuis douze ans, cet officier, âgé de soixante-neuf ans, est l'un des derniers survivants de la révolution culturelle. Mais il est encore trop tôt pour savoir s'il s'agit d'un limogeage ou si M. Li sera appelé à d'autres fonctions, même s'il perd son fief.

Jusqu'à présent, les changements intervenus dans l'armée témoignent surtout d'une volonté de rajeunissement et de promotion de nouveaux officiers ayant une bonne formation technique, les « vétérans » étant simultanément renvoyés à la vie civile.

PATRICE DE BEER.

L'APPEL AU SAVOIR-FAIRE DE SINGAPOUR...

Considéré comme l'un des principaux artisans du « miracle » singapourien, M. Goh Keng Swee aurait été nommé conseiller économique du gouvernement chinois (*le Monde* daté 7-8 avril). Ancien premier vice-premier ministre de Singapour – un Etat dont 85 % de la population est d'origine chinoise, – M. Goh s'est déjà rendu en Chine. Il a pris sa retraite politique à la fin de l'année dernière, après avoir été l'un des principaux lieutenants de M. Lee Kuan Yew, le premier ministre de Singapour. Agé de soixante-six ans, il demeure cependant vice-président de la Monetary Authority de Singapour. Ses nouvelles responsabilités auprès des autorités de Pékin, qui n'ont pas encore été officiellement annoncées, l'amèneraient à travailler en relation avec une équipe d'une cinquantaine d'experts de la Banque mondiale basés à Pékin et à Washington.

... et de Hongkong

D'autre part, l'Assemblée nationale populaire chinoise (ANP) a publié la liste des cinquante-neuf membres du comité chargé de préparer le projet de Loi fondamentale pour Hongkong, après son retour à la Chine en 1997. Comme prévu, son président est M. Ji Pengfei, conseiller d'Etat et directeur du bureau de Hongkong et de Macao. Il est assisté de huit vice-présidents, parmi lesquels trois hommes d'affaires de la colonie britannique. L'un d'eux *n'est autre que Sir Y.K. Pao*, l'armateur qui passe pour l'homme le plus riche du monde.

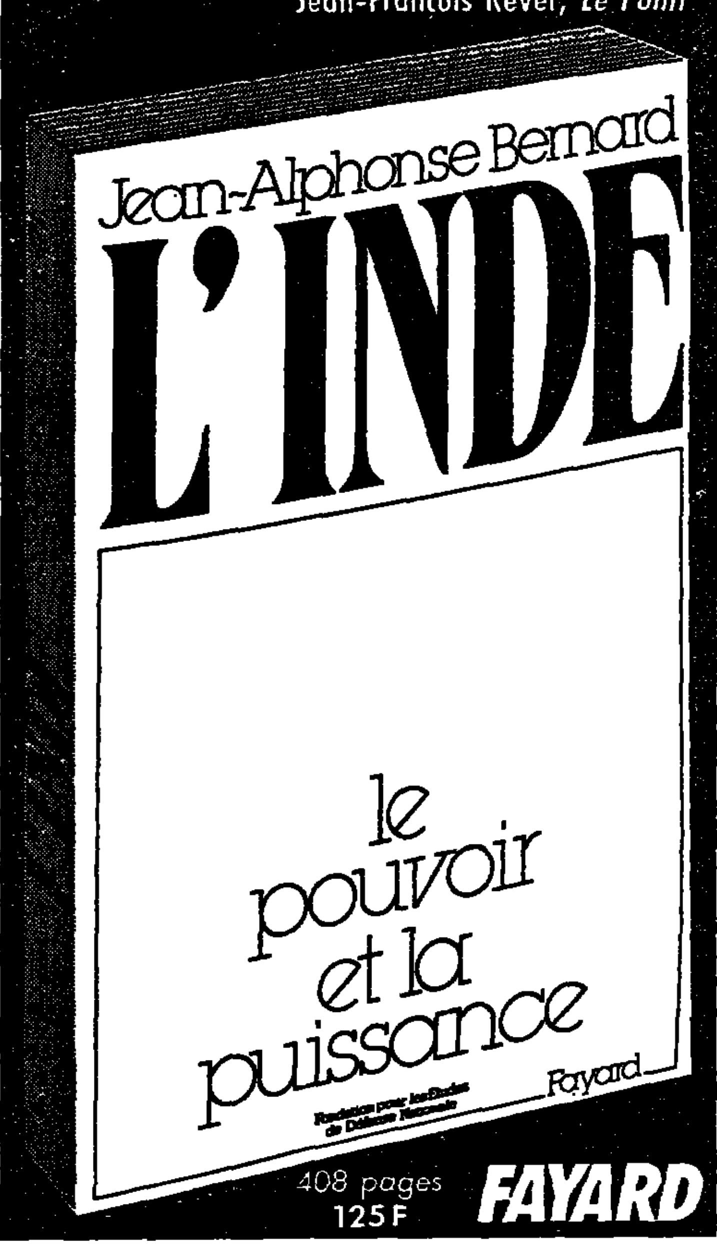
● *Coopération culturelle avec Moscou.* – La Chine et l'URSS ont signé, dimanche 16 juin, un accord de coopération culturelle, pour la fin de 1985, portant sur des échanges d'artistes, de spectacles et d'expositions d'art, a rapporté l'agence de presse Chine nouvelle. Cet accord a été signé par le vice-ministre chinois de la culture Lu Zhixian et l'ambassadeur d'URSS à Pékin M. Chtcher bakov. De source soviétique, on indique que cet accord est le premier de ce type entre la Chine et l'URSS depuis la fin des années 50. – (*AFP.*)

DÉMÉNAGEMENTS O.D.T.



Toute la France par la route
DÉMÉNAGEMENTS INTERNATIONAUX ET CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER
EMBALLAGES
GARDE-MEUBLES
29, boulevard de la Corderie,
– PARIS (15e), 45, rue Cambronne, (1) 273-16-37





"Comme Entré, j'ai toujours préféré vendre des solutions plutôt que des machines".

Jean-Paul BOUCHET. 46 ans. Nouveau franchisé Bordeaux.

"J'ai longtemps travaillé dans l'automobile : vente, service après-vente, concession. Même passionnante, cette profession laisse peu de liberté sur le choix des produits. Quand j'ai décidé de créer une nouvelle entreprise, j'ai d'abord voulu préserver mon indépendance.

J'ai choisi la micro-informatique pour sa formidable croissance de marché. Plus de 50% par an ! Mais quand on s'attaque à un marché en pleine évolution et quand on connaît l'importance des capitaux à investir, on ne se lance pas seul.

Je devais absolument trouver une structure solide et très professionnelle. La franchise Entré Computer Centers m'a conquis. Entré fait tout : sélection des meilleurs matériels, formation technique, administrative et commerciale, soutien publicitaire national. Comme ça, je peux vraiment m'occuper de ma clientèle : la conseiller, analyser ses besoins, la former, assurer le service après-vente... Tout ce travail est important. J'ai d'ailleurs toujours préféré vendre des solutions plutôt que des machines.

Il ne faut pas chercher ailleurs l'extraordinaire parcours d'entreprise effectué par Entré.

Le mien, comme franchisé, a débuté récemment. J'ouvre mon centre à Bordeaux après l'été. Et croyez-moi, on en parle déjà !"

Vous voulez devenir franchisé ou associé d'un franchisé Entré, appelez Entré France au (1)574.97.77.



politique

Le Parti socialiste se saisit du conflit entre MM. Jospin et Fabius

Le bureau exécutif du Parti socialiste, réuni le mercredi 19 juin, comme chaque mercredi, devait débattre du conflit qui *oppose M. Lionel Jospin* à M. Laurent Fabius. Le différend, larvé depuis plusieurs mois, a éclaté publiquement au lendemain de la réunion organisée vendredi dernier à Marseille par le premier ministre, qui a été interprétée comme le lancement de la campagne des élections législatives.

Il semble que le différend n'ait pas été réglé au cours du petit déjeuner qui réunit chaque mardi à l'Elysée le président de la République, le premier secrétaire du Parti socialiste et le premier ministre.

M. Lionel Jospin paraît décidé à le porter devant les instances dirigeantes du PS.

A Matignon : *le premier ministre en position de force*

Au soir du vendredi 14 juin, dans l'avion qui le ramenait de Marseille, où il venait de résumer l'argumentaire qu'il veut développer jusqu'aux élections législatives et régionales, M. Fabius expliquait, en *privé*, aux journalistes que M. Jospin et lui-même s'étaient mis d'accord, quelques jours auparavant, sur leurs rôles respectifs pendant la prochaine campagne électorale. A entendre le premier ministre, la question était donc réglée. Le même jour, dans une interview au *Provençal*, M. Fabius soulignait que le premier secrétaire du PS et le chef du gouvernement interviendraient sur *« deux plans à la fois, différents et complémentaires »* (*le Monde* du 18 juin).

A l'hôtel Matignon, on s'emploie donc à accréditer le sentiment que la réaction de M. Jospin au discours du premier ministre à Marseille ne traduirait qu'un inexplicable accès de *susceptibilité*.

M. Fabius n'entend pas renoncer aux prérogatives de chef naturel de la majorité parlementaire que lui confère implicitement la Constitution, aux termes de laquelle le premier ministre *« détermine et conduit la politique de la nation »* en étant *« responsable devant le Parlement »*.

Son discours de Marseille, souligne-t-on dans son entourage, ne faisait qu'illustrer sa double préoccupation : défendre sa politique devant l'électorat et situer les enjeux de l'échéance de 1986 en mettant en garde contre les risques que comporterait le retour de la droite au pouvoir. Comme il l'avait fait avant les élections cantonales, M. Fabius s'en tiendra à un slogan en deux mots : *« moderniser, rassembler »*. Jusqu'aux élections législatives, il désire à la fois *« expliquer, expliquer, expliquer encore, car c'est la première règle pour avancer »* et s'adresser, au-delà des clivages politiques, à l'ensemble des électeurs qui avaient accordé leurs suffrages à M. Mitterrand en mai 1981 : *« Je ne cesserai pas, durant toute cette période, d'appeler au rassemblement le plus large. »*

Il s'agit donc, pour lui, d'une part, de continuer à *« gérer le présent et préparer le futur »*, en soulignant que le gouvernement veut *« poursuivre l'effort de redressement du commerce extérieur, dynamiser l'économie par l'investissement, la recherche, la formation, pour créer le maximum d'emplois et accompagner socialement les mutations indispensables »*, d'autre part, de tenir un discours de nature à «ratisser» le plus largement possible autour du courant socialiste.

C'est à Toulouse, le 7 mars dernier, que M. Fabius avait appelé, pour la première fois, à la constitution d'un front républicain contre les thèses soutenues par l'extrême droite. A Marseille, il a repris cette idée mais sans évoquer, cette fois, le danger des thèmes banalisés sous l'influence du Front national. Il l'a fait parce que, selon lui, les élections ne sont pas jouées d'avance et que *« les choses sont plus ouvertes qu'on ne le dit »* : *« Les Français*, dit-il, *restent encore sur la réserve. Beaucoup dépendra de la situation économique du moment mais beaucoup dépendra aussi de la perception qu'ils auront du véritable enjeu des élections. »*

« Le bon choix »

Il convient donc, à ses yeux, non seulement de remobiliser la gauche – et, sur ce terrain, le PS a un rôle primordial à tenir, – mais de convaincre aussi tous *« les républicains, les démocrates, les femmes et les hommes de progrès et de tolérance »*, de faire l'an prochain le « bon choix », et sur ce terrain-là, le chef de la majorité sortante estime qu'il dispose de meilleurs atouts que le chef du PS.

Dans cette stratégie, le premier ministre a l'appui, semble-t-il, de la plupart des membres du gouvernement, et en particulier des plus mitterrandistes d'entre eux qu'il a discrètement réunis, à différentes reprises, depuis le lundi 27 mai au pavillon de la Lanterne, à Versailles, pour préparer la campagne.

Depuis que le différend entre M. Fabius et M. Jospin a pris un tour public, certains ministres confirment volontiers, en privé, leur soutien au chef du gouvernement, critiquant implicitement l'attitude du premier secrétaire du PS. Leurs *appréciations rejoignent l'hommage* appuyé rendu vendredi soir à Marseille au premier ministre par M. Gaston Defferre, qui s'était réjoui de voir « naître dans les rangs du Parti socialiste un homme d'Etat de cette envergure ». M. Fabius apparaît donc, pour le moment, en position de force par rapport à M. Jospin. D'autant plus que la Constitution assure la primauté du premier ministre sur les partis. Sans qu'on puisse préjuger, toutefois, des conséquences *politiques* que pourrait avoir l'émergence de désaccords plus profonds que cette querelle ramène peu à peu à la surface.

ALAIN ROLLAT.





OMBRES ET LUMIÈRES SUR LE SOLAIRE
L'activité industrielle, liée à l'équipement solaire, a progressé en 1984. Un effort à poursuivre.

HAUTE MONTAGNE
Le solaire à portée de la main

MARDI 25 JUIN DANS « LE MONDE » DATÉ 26

LA ROUTE BLEUE
Des millions d'automobilistes sur les routes entre juillet et septembre...
Mais attention aux bouchons
- Un entretien avec Jean-Pierre Beltoise
- Le point de vue de Christian Gérondeau

Au PS : plus grave que l'on ne le pensait

« C'est beaucoup plus grave que je ne le pensais ». Cette remarque d'un dirigeant socialiste, à propos du différend entre M. Jospin et M. Fabius, reflète l'évolution des esprits au PS. Après «l'éclat» du premier secrétaire samedi 15 juin, les socialistes pouvaient espérer que la querelle – particulièrement inopportune – entre les deux hommes serait tranchée rapidement. Apparemment, il n'en est rien, et Mme Véronique Neiertz, porte-parole du groupe socialiste de l'Assemblée, a exprimé, mardi l'inquiétude des députés.

Le petit déjeuner du mardi, qui a réuni à l'Elysée MM. Mitterrand, Fabius et Jospin – MM. Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Elysée, et Jacques Attali conseiller spécial du président étaient absents, pour la troisième fois dans la période récente – n'a pas permis, semble-t-il de régler la question. Il est maintenant acquis que le différend Fabius-Jospin sera porté devant le parti, après que le bureau exécutif de ce mercredi 19 juin en aura débattu. C'est ce que M. Jean Poperen, a laissé entendre, mardi au journal de 13 h de TF 1. Le numéro deux du PS a souligné que *« si débat il y a »*, le parti a *« des instances pour ça »*. Un comité directeur du PS, qui devait au départ traiter des questions électorales, reste prévu pour le 6 juillet.

« La prochaine étape »

Vu du côté de M. Jospin, le différend avec le premier ministre semble porter d'une part sur la ligne politique de la gauche jusqu'en 1986 et pour la prochaine législature. Comme l'a dit M. Poperen à TF 1, toute la question est de *savoir* si pour la prochaine «étape», les socialistes souhaitent continuer «dans la même direction». L'attitude du PS vis-à-vis des communistes est implicitement élément du débat. Mais si la ligne politique des *socialistes et du gouvernement* est en cause, il semble difficile que le débat n'ait lieu qu'entre le PS et le premier ministre. En dernière analyse, c'est le président de la République qui devrait trancher.

Toujours du point de vue de M. *Jospin*, le différend *porte* aussi sur le partage des rôles entre le président de la République, le premier ministre et le premier secrétaire du PS. La direction du PS reproche à M. Fabius d'avoir *« rompu le contrat »* à Marseille, et de vouloir occuper à lui seul tout l'espace politique dont disposent les dirigeants de la gauche.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

LE 45e ANNIVERSAIRE DE L'APPEL DU 18 JUIN

M. Mitterrand au Mont-Valérien

M. Mitterrand s'est rendu mardi 18 juin en fin de journée au mont Valérien, où a été célébrée selon la tradition le 45e anniversaire de l'appel lancé depuis Londres par le général de Gaulle le 18 juin 1940.

Deux anciens premiers ministres, MM. Maurice Couve de Murville et Pierre Messmer, étaient présents ainsi que les compagnons de la Libération, parmi lesquels M. Alain Savary, ancien ministre, et M. Geoffroy de Courcel ambassadeur de France qui fut aide de camp du général de Gaulle à Londres. M. Jacques Chirac, maire de Paris, a été applaudi lors de son arrivée.

Après avoir salué le premier ministre, M. Laurent Fabius, et le ministre de la défense, M. Charles Hernu, le chef de l'Etat s'est recueilli face à la grande croix de Lorraine de grès rose qui domine l'entrée de la crypte où sont enterrés les résistants décorés par le chef de la France libre. Après la diffusion par haut-parleur de l'appel du 18 juin, M. Mitterrand et le général Jean Simon, grand chancelier de l'ordre des compagnons de la Libération, se sont recueillis quelques minutes à l'intérieur de la crypte.

Dans la matinée, le général Jean Saulnier, chef d'état-major particulier du chef de l'Etat, avait déposé au nom de M. Mitterrand une gerbe sur la tombe du général de Gaulle à Colombey-les-Deux-Églises.

● *Guadeloupe : les évadés introuvables.* – Une importante opération de ratissage pour retrouver les quatre indépendantistes guadeloupéens évadés *dimanche 16 juin de la* maison d'arrêt de Basse-Terre a été conduite, sans succès, mardi, sur les hauteurs de Basse-Terre. Un peloton et deux brigades de gendarmerie dirigés depuis un hélicoptère par le commandant du groupement de la Guadeloupe *participaient à l'opération*. La gendarmerie a mobilisé toutes ses brigades pour effectuer des *« recherches ne négligeant aucun détail »*, et ses responsables affirment que celles-ci seront *« poursuivies avec opiniâtreté »*. Parallèlement, les inspecteurs de la police judiciaire poursuivent l'enquête ouverte après l'évasion de Luc Reinette, Henri Amédien, Humbert Marbœuf et Henri Peratout, sans avoir obtenu, semble-t-il, de résultat tangible. D'autre part, les quatre surveillants de la maison d'arrêt de Basse-Terre qui étaient de service au moment de l'évasion ont été placés en garde à vue puis libérés successivement dimanche et lundi.

Propos et débats

M. Chirac : sourire

« Les socialistes ont tellement glosé sur la guerre des chefs dans l'opposition que de les voir aujourd'hui victimes du même processus, me fait un peu sourire », *a déclaré M. Jacques Chirac au* Courrier de l'Ouest. *Le président du RPR* « observe avec un peu d'ironie les ferments de division qui se développent en sein du PS et qui sont susceptibles de l'affaiblir encore ». *Il répond aussi à M. Fabius selon lequel le retour de la droite au pouvoir en 1986 provoquerait une crise économique, sociale et institutionnelle :* « Je crois que cela provoquera surtout une crise au Parti socialiste. »

M. Jarrot (RPR) : Naufrageurs de la patrie

M. André Jarrot, ancien ministre, maire de Monceau-les-Mines, a déclaré au cours d'une cérémonie de commémoration de l'appel du 18 juin : « Il faut rejeter les naufrageurs de la patrie comme de Gaulle a rejeté les partisans de la capitulation. La France de 1985 est à nouveau marquée par la décadence. Ses dirigeants sans prestige nous mènent à la catastrophe. Le temps est venu de réagir contre la *misérable armée des marchands d'illusions qui nous conduisent à* l'abîme. » *En entendant ces propos, le préfet de Saône-et-Loire et le sous-préfet de Chalon-sur-Saône ont quitté la cérémonie.*

M. Poperen (PS) : un nouveau contrat social

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du PS, numéro deux de cette formation, a proposé, mardi 18 juin à TF 1, la conclusion d'un « nouveau contrat social entre le Parti socialiste et la nation, pour obtenir une nouvelle croissance ». *Il a ajouté :* « Force est de constater, au moment où les marges des entreprises se reconstituent, que l'effort du patronat n'a pas été suffisant. L'effort a été supporté essentiellement par les ménages et la grande masse des salariés. »

M. Giraud (RPR) : l'argent des autres

« Contraint par sa propre majorité à renoncer au hold-up de trois milliards de francs qu'il projetait l'année dernière contre les finances locales, le gouvernement s'arrange maintenant pour faire ses cadeaux préélectoraux avec l'argent des autres » *a déclaré mardi 18 juin, M. Michel Giraud (RPR), président du conseil régional d'Ile-de-France. M. Giraud fait référence à l'allégement de la taxe d'habitation voté par l'Assemblée nationale et à la réduction, dans le même temps, de la dotation globale de fonctionnement aux collectivités locales.*

SELON LA SOFRES

La droite et l'extrême droite recueilleraient 60 % des suffrages aux législatives

Si des élections législatives avaient lieu actuellement, les partis d'opposition, le Front national compris, recueilleraient 60 % des suffrages, les partis de gauche 36 % et les écologistes 4 %. C'est ce qu'indique un sondage de la SOFRES publié par *le Figaro*.

D'après cette enquête effectuée du 7 au 11 juin auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes, les intentions de vote se répartissent de la façon suivante : UDF : 20 %; RPR : *24 %*; divers opposition : 7 %; Front national : 9 %; PC : 10 %; PS et MRG : 23 %; PSU et extrême gauche : 3 %.

Sur la base de ces intentions de vote et des règles du nouveau mode de scrutin, la droite obtiendrait 314 des *555* sièges métropolitains (le RPR, 169; l'UDF, 135; les divers opposition, 10) et le Front national, 32. La gauche en obtiendrait 207 (le PC, 44; le PS et le MRG, 163) et les écologistes, 2.

Ce sondage indique également que 28 % des personnes interrogées affirment être sûres de voter pour une liste de gauche et 42 % pour une liste de l'opposition, tandis que 18 % d'entre elles hésitent encore entre la gauche et la droite et que 12 % sont sans opinion.

D'autre part, les Français ne semblent pas hostiles à la *« cohabitation »*, en cas de victoire de l'opposition puisque 54 % des personnes *interrogées (contre 26 %) souhaitent* que le RPR et l'UDF acceptent de gouverner pour appliquer leur programme, à charge pour M. Mitterrand de l'accepter ou de se démettre.

Enfin, dans leur grande majorité, les électeurs de l'opposition n'accepteraient pas que celle-ci se divise : 69 % de ses sympathisants préfèrent, dans leur département une seule liste UDF-RPR; 23 % deux listes séparées.

LE PRÉSIDENT DU RPR CRITIQUE LES GRANDES SURFACES

M. Jacques Chirac, recevant le 18 juin, à l'Hôtel de Ville de Paris, le comité de l'alimentation parisien pour son centenaire, a insisté sur *« la necessité l'alléger les charges qui pèsent sur ce secteur alors qu'il est susceptible de développer l'emploi »*. Il a ajouté : *« Les conditions de la concurrence sont aujourd'hui faussées au détriment du commerce indépendant par les pratiques de la grande distribution qui réalise ses profits plus par le biais de produits financiers que par celui de produits commerciaux »*. Il est donc temps pour lui d'examiner *« les conséquences dramatiques que peut avoir la concentration des grandes centrales d'achat sur le commerce et sur l'industrie »*. Evoquant les propositions du «pacte RPR pour la France», M. Chirac a affirmé : *« L'abolition des ordonnances de 1945 pour rétablir la liberté des prix rendra nécessaire l'élaboration d'une nouvelle règlementation sur la concurrence. »*

● *Le groupe RPR* réunira ses journées parlementaires – les dernières de la législature – du 25 au 27 septembre à Menton (Alpes-Maritimes), dont le maire est M. Emmanuel Aubert, député RPR. Déjà en septembre 1977, le RPR avait tenu à Menton les journées parlementaires dès la fin de la législature d'alors.

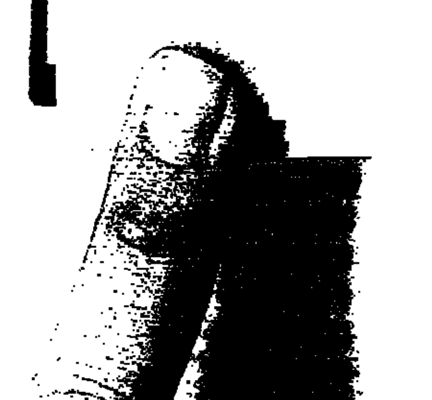
PROTESTATION A LA COUR DES COMPTES CONTRE UNE NOMINATION «EXTÉRIEURE»

A l'occasion de la cérémonie de prestation de serment de trois nouveaux membres de la Cour des comptes le 18 juin, nommés au tour extérieur, le syndicat des magistrats de cette haute juridiction a publié un communiqué dans lequel il écrit notamment :

« Par leur absence à la séance solennelle, les magistrats membres du syndicat et ceux qui se sont associés à leur démarche ont voulu témoigner solennellement de leur inquiétude. L'exercice de nos missions (contrôle du secteur public et spécialement du bon emploi des deniers publics dans l'intérêt des contribuables) exige que le choix de ceux qui en sont chargés respecte les principes de compétence, de qualification professionnelle et de neutralité. Le syndicat souhaite qu'à l'avenir seul l'intérêt général détermine le choix de ceux qui seront intégrés au tour extérieur. »

Une trentaine de membres de la Cour ont assisté à la séance tandis que d'autres demeuraient à l'extérieur de la salle. Cette manifestation était destinée à protester contre la nomination par le gouvernement comme conseiller référendaire de M. Daniel Le Souhaitier, jusqu'alors attaché de direction à l'hôpital du Petit-Quevilly en Seine-Maritime, malgré un avis défavorable de la Cour (*le Monde* des 1er et 8 juin).

BIBLIOTHÈQUES DISCOTHÈQUES DE LA VILLE DE PARIS
Adultes – Jeunesse
LIVRES ● DISQUES ● CASSETTES
Ouvertes du mardi au samedi
Renseignements : MAIRIE DE PARIS, direction des affaires culturelles
37, rue des Francs-Bourgeois, Paris (4e) – tél. : 274.22.02





LES TRAVAUX DU PARLEMENT

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les agriculteurs pourront faire appel à des capitaux extérieurs

Une nouvelle forme de société agricole a vu le jour le mardi 18 juin à l'Assemblée nationale. Les députés socialistes ont, en effet, décidé, avec l'accord de M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, de créer des *« Exploitations agricoles à responsabilité limitée »* (EARL). Pourront être associés des exploitants agricoles et des apporteurs de capitaux non agricoles, qui devront toutefois être minoritaires. Mais, comme les artisans et les commerçants, les agriculteurs pourront aussi être associés uniques de ces EARL, ce qui leur permettra de distinguer leurs biens propres de ceux de leur exploitation.

Ainsi est effectué un premier pas dans l'application du rapport de M. Gérard Gouzes, député socialiste du Lot-et-Garonne, sur le statut de l'entreprise agricole et vers la satisfaction d'une ancienne revendication du milieu agricole. Lors des consultations qui ont précédé la mise au point de cette nouvelle législation, seul M. François Guillaume, président de la FNSEA, s'était montré hostile à cette initiative. En revanche le Centre national des jeunes agriculteurs, notamment, lui *était* très favorable, afin que des capitaux privés puissent aider les agriculteurs, qui ont souvent du mal à faire face à d'importants investissements.

C'est à l'occasion de la deuxième lecture du projet, créant des entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée, que cette évolution législative a été engagée.

Ce projet a été adopté par 285 voix pour (PS) et 204 abstentions (RPR, UDF, PC). Pour justifier l'abstention du PC, M. Jean Combasteil (PC, Corrèze), a fait remarquer que si la partie de la loi concernant les artisans et les commerçants était positive, de sérieuses réserves devaient être émises sur les *dispositions agricoles. Il les juge insuffisantes*, comme d'ailleurs M. Germain Gengenwin (UDF, Bas-Rhin).

Jusqu'à dix associés

La nécessité de permettre aux exploitants agricoles, comme aux artisans et aux commerçants, de *constituer des entreprises* unipersonnelles à responsabilité limitée, et de leur permettre ainsi de dissocier leur patrimoine personnel de celui de l'entreprise, avait été soulevée par les députés en première lecture *(le Monde* du 13 avril). Le Sénat, lors de l'examen du texte en première lecture, n'avait pas attendu l'issue d'une concertation engagée *par M. Nallet* avec la *profession* pour adopter des propositions créant une *« société civile d'exploitation agricole à responsabilité limitée » (le Monde* du 25 mai).

La concertation est maintenant terminée et la commission des lois de l'Assemblée nationale, à l'initiative de son rapporteur, qui est justement M. Gérard Gouzes, a préféré ses formules juridiques à celles du Sénat. Elle a donc fait approuver la création de *« l'exploitation agricole à responsabilité limitée »* (EARL). Aussi M. Nallet a souligné que le travail d'élaboration de cette partie du texte *revient plus au Parlement* qu'au gouvernement.

Pourquoi une EARL plutôt *qu'une société* civile d'exploitation agricole à responsabilité limitée ? M. Gouzes, comme M. Nallet, sont très attachés à ce terme car il marque, disent-ils, la spécificité de l'entreprise agricole, c'est-à-dire son caractère familial.

Les députés ont donc, au cours de cette deuxième lecture, ouvert aux agriculteurs la possibilité de créer des entreprises unipersonnelles. Cependant, allant au-delà, ils ont prévu qu'une EARL pourra associer jusqu'à dix associés, mais le, ou les gérants, devra être lui-même un exploitant agricole. L'Assemblée a également répondu au souhait des *professionnels en interdisant* l'apport de *« foncier »* dans une EARL à toute personne qui ne serait pas elle-même exploitante agricole. Il s'agit, a expliqué M. Jean-Jacques Benetières (PS, Loire), d'éviter la *« reconstitution de métayage »*. D'autre part, la superficie que pourra mettre en valeur l'EARL sera limitée.

R. Sa.

AU SÉNAT

Les sénateurs de l'opposition demandent que la réforme électorale soit soumise a référendum

L'opposition, majoritaire au Sénat, a décidé de proposer aux membres des assemblées parlementaires une motion tendant à soumettre à référendum la réforme électorale. Cette initiative est conforme au souhait de M. Charles Pasqua, président du groupe RPR. La motion est également présentée par : MM. Adolphe Chauvin, président *du groupe de l'Union centriste*, Marcel Lucotte, président du groupe des RI, et Jean-Pierre Cantegrit, membre de la Gauche démocratique. Elle fait référence à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui, dans son article 6, prévoit que *« tous les citoyens ont droit de concourir personnellement à la formation de la loi »*. Elle observe que le changement de mode de scrutin envisagé *« aurait de graves conséquences sur l'équilibre des institutions de la Vᵉ République »* et elle affirme :

« Une telle réforme n'est justifiée par aucun motif d'intérêt public, mais bien au contraire, en bouleversant les règles applicables pour l'élection des députés, vise à modifier les résultats des prochaines élections législatives, contrairement à l'esprit de nos institutions. »

Cette motion, une fois adoptée par le Sénat – ce qui devrait être fait mercredi 19 juin, – devait être soumise à l'Assemblée nationale. Les députés avaient déjà rejeté, le 24 avril dernier, une motion ayant le même objet, proposée par le RPR et défendue par M. Valéry Giscard d'Estaing.

Textes divers

Le Sénat a terminé mardi 18 juin l'examen du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (DDOS). Il a également adopté le projet de loi relatif à l'égalité des époux dans les régimes matrimoniaux et des parents dans la gestion des biens des enfants mineurs.

● DDOS. – La discussion de ce texte commencée jeudi 13 juin et *qui s'était poursuivie* lundi 17 juin *(le Monde* des 15 et 19 juin) s'est achevée mardi. Le projet a été approuvé par les sénateurs de l'opposition, majoritaires au palais du Luxembourg, les sénateurs socialistes s'abstenant, ceux du Parti communiste votant contre. Plusieurs amendements proposés par M. Louis Boyer (RI, Loiret), rapporteur de la commission des affaires sociales, ont été adoptés. Ils visent :

– *à exiger des masseurs*-kinésithérapeutes et des pédicures-podologues la nationalité française, ou celle d'un pays de la CEE, ou encore celle d'un pays ayant signé une convention de réciprocité;

– à réglementer de manière plus stricte les conditions d'utilisation du titre de psychologue et à supprimer le régime dérogatoire de sept ans dont les fonctionnaires et agents publics, selon le texte, devaient bénéficier ;

– à rétablir la prise en charge par l'hôpital du forfait hospitalier journalier des médecins hospitalisés ;

– à exclure du champ d'application de la loi les établissements sociaux, financés par les collectivités locales ;

– à supprimer la notion de faute grave entachant l'honneur ou la probité qui entraîne la déchéance des assesseurs aux tribunaux des affaires de sécurité sociale;

à rejeter l'article autorisant l'absence des salariés en raison de leur appartenancee aux organismes représentatifs de populations immigrées.

Mᵐᵉ Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a accepté la prorogation de la convention médicale en vigueur jusqu'au 5 juillet prochain.

● *RÉGIMES MATRIMONIAUX.* – Pour M. Luc Dejoie (ratt. adm. au RPR, Loire-Atlantique), rapporteur de la commission des lois, le projet défendu par M. Robert Badinter consacre au moins autant l'égalité des époux dans le régime matrimonial que *« l'autonomie quasi complète de chaque conjoint »* sur le plan professionnel et patrimonial.

La plupart des amendements proposés par M. Dejoie ont reçu l'agrément du garde des sceaux. Toutefois ce dernier a fait part de son désaccord sur deux points :

– Soumettre à la cogestion des époux non seulement les baux commerciaux, artisanaux et ruraux, mais aussi ceux portant sur les biens communs (baux d'habitation par exemple) dès lors qu'ils peuvent avoir pour effet d'entraîner une occupation d'une durée supé*rieurs à deux ans.*

– Donner la possibilité aux époux de faire « remonter » les ef*fets du divorce non plus* au jour de la demande mais à celui où toute cohabitation ou collaboration a cessé (M. Badinter espérant trouver une meilleure solution).

Avant que le projet soit adopté à l'unanimité, les sénateurs ont supprimé un article additionnel approuvé par les députés socialistes et communistes (*le Monde* du 8 mai), qui autorisait l'usage des noms doubles pour les enfants, mais pas leur transmission. M. Badinter, qui s'y était opposé en mettant en avant les difficultés juridiques et techniques d'une telle réforme, a assuré les sénateurs que des études sur cette question se poursuivent et que à l'automne, il *pourra en être débattu.*

UN NOUVEAU STATUT POUR DÉVELOPPER LA MULTIPROPRIÉTÉ DANS LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

« Multipropriété » : la formule a été lancée à Super Devoluy (Hautes-Alpes) en 1967. Après avoir connu un développement régulier, elle marque le pas. Ce système original permet à un particulier d'acheter le droit de séjourner à la montagne ou à la mer, chaque année à la même période et dans le même logement. Actuellement, quatre-vingt mille ménages français sont membres de ces sociétés à propriétés multiples.

Le gouvernement souhaite *« relancer »* cette forme originale de propriété, a expliqué M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, en défendant, le mardi 18 juin, à l'Assemblée nationale, son projet de loi sur *« les sociétés d'attribution d'immeubles en jouissance à temps partagé »*. Son objectif est d'en clarifier le régime juridique mais aussi d'en permettre l'accès à d'autres catégories sociales que les cadres et les professions libérales. D'où la possibilité ouverte, par ce texte, à des coopératives d'utiliser cette formule.

La discussion n'a pas soulevé de problèmes majeurs au Palais-Bourbon. Le texte a été approuvé par l'ensemble des députés (PS, UDF, PC), le RPR n'étant pas représenté. M. Pascal Clément (UDF, Loire), seul orateur de l'opposition, a d'ailleurs souligné le caractère essentiellement *« technique »* du texte et reconnu que la clarification juridique était souhaitée par les promoteurs et les propriétaires.

Mᵐᵉ Adrienne Horvath (PC, Gard) a pour sa part fait remarquer que ce projet ne réglait sûrement pas le problème de l'accès de tous aux vacances.

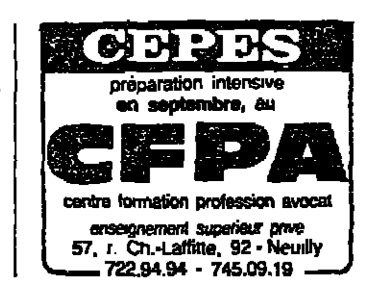
M. Quilès, comme M. Louis Besson (PS, Savoie), rapporteur de la commission des lois, a souligné l'avantage que présente la multipropriété pour *« l'aménagement du territoire(...), le développement touristique local »*, et le secteur du bâtiment et des travaux publics. A la demande du rapporteur, le ministre a précisé que l'épargne-logement pourra servir à l'achat de résidences secondaires en multipropriété.

Des modificatiions pour la plupart de forme ont été apportées par les députés au texte du gouvernement, qui vise essentiellement à améliorer la protection des multipropriétaires et à limiter les risques qu'ils encourent. Cependant, la responsabilité des coopérateurs a été alourdie par rapport aux associés ordinaires. Elle a été fixée à deux fois le montant de leur apport.

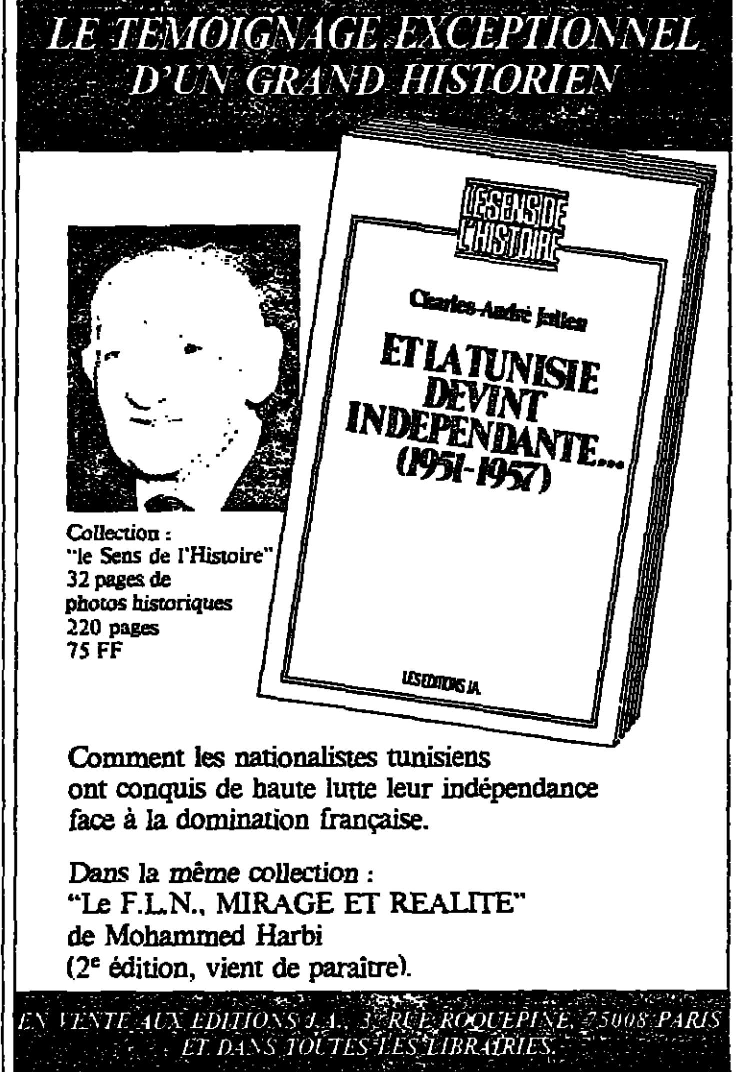
R. Sa.

● *Les Verts : embargo pour l'Iran et l'Irak.* – Les Verts ont adressé à M. Laurent Fabius une lettre dans laquelle ils lui demandent de décréter *« un embargo immédiat sur les livraisons d'armements »* à destination de l'Iran et de l'Irak et de *« tout mettre en œuvre »* au Conseil de sécurité de l'ONU et dans les relations avec les deux belligérants, pour mettre fin à un conflit qui *« célébrera dans quatre mois son cinquième anniversaire »*.

GALERIE ALMA-GEORGE V
24, rue du Boccador
75008 PARIS
DEFOSSEZ
Huiles et dessins
du 14 Mai au 29 Juin 1985



LE TEMOIGNAGE EXCEPTIONNEL D'UN GRAND HISTORIEN



Collection :
"le Sens de l'Histoire"
32 pages de photos historiques
220 pages
75 FF

Comment les nationalistes tunisiens ont conquis de haute lutte leur indépendance face à la domination française.

Dans la même collection :
"Le F.L.N., MIRAGE ET REALITE"
de Mohammed Harbi
(2ᵉ édition, vient de paraître).

EN VENTE AUX EDITIONS J.A., 3, RUE ROQUEPINE, 75008 PARIS ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES.

idée : la crèche caravane

A la campagne, les garderies, ça ne court pas les rues. Alors, *une entreprise a eu l'idée de créer avec d'autres sociétés de la* région une crèche-caravane. Elle passe prendre les enfants des employés le matin et les ramène le soir à la maison. Ça plaît à tout le monde, car chacun y trouve son compte : les enfants, les parents et les employeurs qui voient baisser l'absentéisme.

C'est une idée toute simple, mais pour les petits, il n'y a pas de petites idées.

Bien accueillir les enfants, c'est l'affaire de tous. Vous aussi, si vous avez réalisé une idée pour ouvrir grand le monde aux enfants, écrivez-nous : "Ouvrons la France aux enfants" B.P. 370-75869 Paris Cedex 18.



Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale



Une opportunité d'exception pour des hommes d'exception.

J.M. EGEA, franchise Montpellier et Toulouse et P. FITZSIMON, Directeur Commercial d'Entré France.

Les chiffres ne trompent pas. 120000 micro-ordinateurs professionnels vendus en France en 1984. Et pour les années à venir, une progression du marché de 50% par an. Ce n'est pas nous qui l'affirmons mais les études d'IDC Europe.

Sur ce marché, Entré Computer Centers réalise *la croissance mondiale la plus rapide en distribution* micro-informatique professionnelle. Plus de 300 franchises ont déjà été accordées et sur les 19 signées en France, 11 l'ont été au cours des 3 derniers mois. Pour 1988, Entré en prévoit plus de 500 dans le monde dont 56 en France.

Les raisons de ce succès sont simples.
Entré Computer Centers fait tout pour sa clientèle : consultation, formation, service après-vente.

Entré fait tout pour votre réussite : choix des *meilleurs matériels, programmes marketing et outils* de vente performants, formation permanente technique, administrative et commerciale, relations d'approvisionnement et de support technique après-vente avec les fournisseurs, centralisation des stocks, publicité nationale et relations publiques.

Totalement disponible pour votre clientèle et pour gérer votre affaire, vous pouvez assurer une excellente rentabilité.

Vous avez un million de francs et vous voulez devenir propriétaire gérant d'un centre Entré. Vous connaissez parfaitement l'informatique et vous voulez devenir directeur des ventes ou directeur support clientèle et détenir 200000 francs d'actions ou plus. Vous voulez investir 500000 francs d'actions *sans participation active dans un centre.*

Contactez-nous dès aujourd'hui à Entré-France S.A. Tél. (1) 574.97.77.

Pour tout conseil en micro-informatique professionnelle, téléphonez à l'un de nos centres : Paris 17ᵉ (1) 574.99.99, Lyon 3ᵉ (7) 862.62.00, Lyon 9ᵉ (7) 847.70.00 ou Montpellier (67) 27.30.30.



19 franchises déjà accordées.
Tout récemment : Lille, Paris 12ᵉ et Toulouse.

société

SCIENCES

La mise sur orbite du satellite Arabsat

Après avoir réussi la mise sur orbite du satellite de télécommunications mexicain Morelos-1 dans la journée du lundi 17 juin, l'équipage de la navette spatiale américaine Discovery a procédé, mardi, à celle du satellite de télécommunications arabe Arabsat. Le lancement à 15 h 56 (heure française) du satellite a mis fin aux rumeurs qui circulaient sur l'éventuelle annulation de l'opération. On a assisté en effet à une véritable valse-hésitation ces jours derniers à Cap Canaveral.

L'organisation Arabsat a d'abord fait savoir, à quelques heures seulement du tir de Discovery, que la décision de larguer le satellite lorsque la navette sera en orbite n'était pas prise. On apprend ensuite que les gyroscopes du satellite fonctionneraient mal.

Enfin, un signal indique un déplacement prématuré d'un panneau solaire du satellite. L'affaire est grave, elle interdirait la mise sur orbite. Il s'agit, là encore, d'une information erronée. Une inspection au moyen d'une caméra de la navette indique que le satellite est en ordre de marche, et la mise sur orbite s'exécute sans incidents.

Quant à l'équipage de Discovery, il lui faut encore mettre sur orbite un troisième satellite de télécommunications, Telstar-3 D, et Patrick Baudry doit réussir les expériences, décrites ci-dessous, qui visent à mieux comprendre le comportement de l'homme en apesanteur et la manière dont le corps humain s'adapte à ce nouvel environnement.

J.-F. A.

Le sang à la tête

La suppression de la pesanteur dans l'espace perturbe les mécanismes régulatoires de la circulation sanguine. Le sang afflue au cerveau, ou tout au moins il en donne l'impression. Plusieurs voyageurs de l'espace ont décrit cette désagréable impression d'avoir la tête pendante, qu'on ressent dès la mise en orbite.

Qu'en est-il vraiment de cette impression, comment s'adaptent les mécanismes régulateurs ? L'expérience « Echographie » a pour objet de l'élucider. Il n'y a pas tellement de méthodes pour le faire : il faut mesurer les débits sanguins dans divers vaisseaux sanguins d'astronautes en orbite, et comparer les résultats à des mesures faites au sol. La technique inventée par le professeur Léandre Pourcelot (CHR de Tours) permet de faire les mesures depuis l'extérieur du corps. Elle consiste à étudier la réflexion d'ultra-sons par les globules sanguins, d'où l'on peut déduire la vitesse de ces globules.

Mesures très précoces

De telles mesures ont déjà été faites par Jean-Loup Chrétien et ses coéquipiers lors de leur vol dans la station soviétique Saliout-7, il y a trois ans. L'appareil étant resté dans Saliout, d'autres mesures ont été faites *chaque mois par les cosmonautes* soviétiques qui séjournèrent dans la station. L'expérience est aujourd'hui reprise lors du vol dans la navette de Patrick Baudry. La principale nouveauté principale est la possibilité de faire des mesures très précoces, huit heures après la mise en orbite : c'est au début du vol que les mesures sont les plus intéressantes, lorsque les mécanismes régulateurs n'ont pas encore adapté l'organisme à l'apesanteur.

Une autre nouveauté importante est que l'astronaute américaine Shannon Lucid doit participer aussi à l'expérience. A partir du deuxième jour, elle est censée faire, comme Patrick Baudry, deux prises de mesures par jour (1). Or, la régulation de la circulation sanguine est contrôlée par des hormones, et le système hormonal de la femme diffère de celui de l'homme.

Les expériences déjà réalisées ont montré une augmentation du débit cardiaque, mais une efficace régulation maintient constant le flux de sang vers le cerveau. Le surplus de sang brassé par le cœur semble irriguer l'abdomen et les reins, ce qui pourrait être cause de difficultés digestives. La nouvelle série de mesures peut permettre de mieux comprendre ce point.

M. A.

(1) Les mesures sont faites en six points, d'abord au repos, ensuite après une séance d'exercice, enfin après pose d'un brassard *sur la* cuisse qui empêche le retour du sang depuis les membres inférieurs.

Equilibre et vertige

Dans l'espace, l'absence de gravité perturbe trois secteurs de l'organisme : la circulation du sang, le squelette et un système que, par analogie avec la technologie des vaisseaux spatiaux, on pourrait nommer « système de guidage et de navigation ».

Ces activités sensori-motrices sont grandement affectées par le fait que, dans l'espace, l'homme n'a plus les pieds ancrés au sol : il est « comme un poisson ». Il doit donc réapprendre à faire le moindre geste *et à s'adapter.*

L'expérience « équilibre et vertige », à laquelle doit le livrer Patrick Baudry à bord de Discovery, a pour objet de dater l'apparition de ces diverses phases d'adaptation de l'organisme.

Conçue par le laboratoire de physiologie neurosensorielle du Centre national de la recherche scientifique à Paris, « équilibre et vertige » utilise un matériel très compact, qui tient dans une petite malette et ne pèse que 8 kilos (1). Ces instruments — capteurs, modules d'acquisition, de contrôle et d'enregistrement des données — seront utilisés pour réaliser quatre séries d'expériences.

Au cours de divers tests qu'il réalisera en vision normale, occultée ou « stabilisée » (il portera alors une visière renfermant un damier fixe ou en mouvement), Patrick Baudry, les pieds fixés au sol de la navette, devra se maintenir en position verticale ou légèrement inclinée, ou encore effectuer des mouvements latéraux des bras. L'enregistrement des mouvements de *ses muscles*, de ses yeux, permettra d'examiner comment, jour après jour, il se « débrouillera » pour maintenir les postures imposées. En outre, s'il est sujet au « mal de l'espace », il sera possible de relier les manifestations de ce mal aux phases successives du processus d'adaptation sensori-motrice de l'organisme.

D'autres expériences visent à mieux comprendre le rôle exact du système otolithique qui, avec les canaux *semi-circulaires*, forme le centre de l'équilibre du corps humain. Les otolithes, situés dans l'oreille interne, détectent à la fois les inclinaisons de la tête par rapport à l'axe de la force de gravité, et ses accélérations linéraires. L'absence de pesanteur éliminant la première de ces fonctions, il devrait être possible d'étudier plus précisément la seconde.

Enfin, il est demandé à Patick Baudry de s'équiper d'une visière et de suivre le défilement, horizontal et vertical, d'un damier. En enregistrant les mouvements de ses yeux, ou pourra mieux apprécier le rôle des otolithes dans le mécanisme réflexe qui permet de stabiliser les images mobiles reçues sur la rétine.

E. G.

(1) Les matériels d'entraînement et de vol ont été construits par les sociétés AEATA (Velizy), EREMS (Balma) et COMAT (Toulouse), sous la maîtrise d'œuvre du CNRS.

DÉFENSE

LE PROJET D'UN AVION DE COMBAT EUROPÉEN

Les industriels devront présenter un rapport définitif avant le 15 juillet

De notre correspondant

Londres. — « *Nous avons été en mesure de fournir de nouvelles instructions aux industriels concernés pour que ceux-ci nous remettent un rapport définitif à la mi-juillet* ». Telle est la seule formule qu'a pu trouver M. Michael Heseltine, ministre britannique de la défense, pour tenter de donner un aspect positif au résultat des entretiens qu'il venait d'avoir, lundi 17 et mardi 18 juin à Londres, avec ses quatre partenaires (d'Allemagne fédérale, d'Espagne, de France et d'Italie), engagés depuis deux ans dans la délicate élaboration du projet du futur avion de combat européen (FACE) (*le Monde* du 18 juin).

Les cinq ministres de la défense et les dirigeants des entreprises aéronautiques de leurs pays respectifs ne sont donc toujours pas parvenus à s'entendre définitivement sur les principales caractéristiques techniques de l'appareil (son poids total et la poussée des réacteurs, notamment). Cela reste, selon le terme employé par M. Heseltine, le « *problème-clé* » auquel ne cesse d'achopper la discussion, plus particulièrement entre la France et la Grande-Bretagne. C'est sur ce sujet que doit porter le rapport demandé aux industriels concernés pour le 15 juillet prochain.

Pour éviter un échec complet — redouté avant cette réunion, — on s'est gardé de trancher un débat qui est en quelque sorte renvoyé en commission. En tant que président de séance et porte-parole de l'ensemble des participants, M. Heseltine s'est montré prudent et n'a pas voulu entrer dans les détails, au risque d'étaler les divergences et de compromettre les chances de succès. Il s'est contenté de déclarer que « *quelques progrès* » avaient été réalisés et que « *le fossé avait été réduit.* »

On est donc encore loin d'un accord. Ne parlait-on pas, dans les couloirs du palais de Lancaster où avait lieu la réunion, dezeize formules de compromis possibles sur la conception de l'avion, malgré les travaux préparatoires effectués la semaine précédente par les experts et poursuivis entre les deux séances des 17 et 18 juin ? Retardant la fin de leur rencontre pour une ultime conversation au cours d'un déjeuner, les cinq ministres ont davantage donné l'impression d'avoir réussi, *in extremis*, à empêcher une rupture et l'abandon du projet que d'avoir fait un pas vers un éventuel accord. Fait significatif : les cinq ministres n'ont pas, pour le moment, convenu de se retrouver après la remise du rapport. M. Heseltine a été obligé de le reconnaître avec un certain embarras.

Impatience allemande

Il semble que les Cinq en soient presque même point qu'après leur précédente réunion à Rome, le mois dernier. Cependant M. Heseltine a estimé que les difficultés concernant l'organisation industrielle et la répartition des tâches étaient moins graves qu'on avait pu le penser auparavant.

A Londres, dans le souci d'un moindre mal, l'échéance a été repoussée une fois de plus, mais le temps presse. M. Heseltine a tenu à le préciser en rappelant qu'une décision devrait de toute façon être prise cet été, sous peine de ne pouvoir respecter les délais en vue d'une mise en service de l'avion au milieu de la prochaine décennie. L'impatience de la délégation allemande, déjà manifestée à plusieurs reprises les semaines précédentes, s'est confirmée.

L'importance de la discussion à cinq a éclipsé la réunion à treize du Groupe indépendant européen de programme (GEIP) créé au sein de l'alliance atlantique pour harmoniser les projets d'armements, entre alliés européens, accélérer la standardisation des équipements militaires et renforcer les collaborations dans une perspective de moindre coût ou de « compétitivité » (sous-entendu à l'égard du partenaire américain). Le GIEP a constaté de « *nouveaux progrès* » dans l'avancement des diverses études de coopération en cours (entre autres, celles portant sur les armes antichars, les composants d'un futur char de bataille, la défense sol-air à moyenne portée, les torpilles, un avion de transport). Mais les ministres de la défense du groupe ont surtout mis l'accent sur leur décision de lancer des projets « concrets » pour la recherche dans des domaines de haute technologie : micro-électronique, matériaux légers de grande résistance, matériaux composites, instruments d'optique et nouveaux types de charges explosives classiques. Pour cela, le GIEP envisage déjà la réalisation de « pré-prototypes ».

Cet organisme, fondé en 1976, mais devenu récemment plus efficace, de l'avis de ses membres, depuis qu'il se réunit au niveau ministériel, a confirmé son intention de « *rééquilibrer* » les rapports entre l'Europe et les Etats-Unis. Au chapitre du « *dialogue transatlantique* », le communiqué final indique que les ministres estiment « *tout à fait souhaitable* » que, « *sur certains sujets déterminés* », l'Europe s'exprime d'une seule voix.

FRANCIS CORNU.

[A Mailly-le-Camp (Aube), où le ministre de la défense a assisté à un exercice de la 12e division légère blindée après la réunion de Londres, *M. Charles Hernu* a tenu à présiser, dans la nuit du mardi 18 au mercredi 19 juin, que les cinq ministres se sont mis d'accord, pratiquement à la dernière minute, pour demander aux industriels de présenter une étude sur un avion de 9 500 kilogrammes à vide, avec 140 kilogrammes supplémentaires d'équipements, avec une poussée de réacteur selon trois formules « alternatives » de 8 400, 9 000 ou 9 720 kilogrammes. D'autre part, selon M. Hernu, les quatre partenaires de la France ont accepté de tenir compte, dans leurs études financières et techniques, de l'acquisition, par l'aéronavale française, de quatre vingt-cinq exemplaires du FACE (embarquables sur porte-avions), en plus des deux cent vingt à deux cent trente avions de l'armée de l'air.]

JUSTICE

AU PALAIS DE JUSTICE D'ÉPINAL

La mère de Grégory Villemin soumise à une nouvelle expertise

Christine Villemin, la mère de Grégory assassiné le 16 octobre 1984, a été soumise, mardi 18 juin, au palais de justice d'Epinal, à une nouvelle épreuve de dictée en présence d'un expert, M. Jean Glénisson.

A sa sortie, Me Marie-Christine Chastant, associée de Me Garaud, qui a en charge les intérêts des époux Villemin, s'est refusée à tout commentaire, déclarant seulement : « *Ma cliente est partie civile et elle le reste.* »

MM. Glénisson et Iaufer, les contre-experts désignés par le juge d'instruction, M. Jean-Michel Lambert, continuent d'étudier les dictées des membres de la famille et, en particulier, la missive revendiquant l'assassinat de Grégory.

Les précédents experts avaient estimé, au terme d'une expertise et d'un complément d'expertise, que Christine Villemin pouvait être l'auteur des lettre anonymes : ils avaient relevé 20 % de discordances entre l'écriture du corbeau et celle de la jeune femme, contre 50 % pour les autres scripteurs. Auparavant, deux expertises, annulées depuis pour vices de forme, avaient désigné, chacune, des noms différents.

La dictée de la main gauche

De notre envoyée spéciale

Epinal. — Fatales dictées... Tel le valet de pique maléfique du jeu de Mistigri, elles passent de main en *main* dans les diverses donnes de la longue enquête. Au lendemain de la mort de Grégory, le 16 octobre 1984, une soixantaine de personnes, parentes et voisines, avaient été soumises au test de la dictée. Qui, parmi elles, était le corbeau, qui avait, notamment, revendiqué le meurtre de l'enfant ?

C'est à Bernard Laroche, un cousin, qu'échoua le Mistigri de la première dictée. Très vite, un témoignage — celui de sa belle-sœur — chargea ce « présumé coupable ». Bernard Laroche fut inculpé et écroué.

Mais les dictées n'avaient pas dit leur dernier mot. Les premières conclusions furent contestées. Le 4 février, le juge d'instruction, M. Jean-Michel Lambert, décida la mise en liberté de Bernard Laroche, « *les différentes expertises ordonnées ne l'ayant jusqu'à présent jamais désigné* » et le témoignage à charge étant jugé insuffisant. Bernard Laroche sortit de prison.

Les expertises reprirent, mais avec d'autres spécialistes. Le corbeau, découvrit-on alors, était une femme. Nouvelles dictées : la carte fatale échoua, cette fois-ci, à Mme Christine Villemin, la mère de Grégory.

Trois jours plus tard, Jean-Marie Villemin, époux de Christine, tue Bernard Laroche à bout portant. Les dictées reprennent : un complément d'expertise confirme les soupçons visant la mère de Grégory. L'enquête confirme aussi des contradictions dans son emploi du temps *au moment du meurtre de l'enfant.*

Enfin, mardi 18 juin, Christine Villemin revient dans le cabinet du juge pour une contre-expertise, demandée par ses avocats. La partie, désormais, se joue en solitaire : une dictée pour autres messages — ceux du corbeau — à écrire de la main gauche.

Des soixante suspects du début soumis au test de l'écriture, l'enquête ne retiendrait-elle plus que la propre mère de Grégory ? Cette dernière dictée ne serait-elle qu'un des ultimes moyens de pression, dans la traque à l'aveu, commencée en octobre dernier ? Finira-t-elle par craquer, se demandent ceux pour qui Christine Villemin est coupable. La jeune femme, mardi, est restée impavide.

DANIÈLE ROUARD.

Une lettre des premiers experts

Après la parution dans *le Monde* du 26 mars d'un article sur l'affaire Grégory Villemin qui faisait état des premiers rapports d'expertise « désavoués » par leurs propres auteurs et annulés pour vice de forme, l'un des experts visés, M. Berrichon-Sedeyn, nous a adressé une lettre dans laquelle il écrit notamment : « *Je tiens à protester vigoureusement contre ce qui représente une grossière inexactitude : s'il est vrai que ces rapports ont été annulés pour vice de forme, à aucun moment ils n'ont été désavoués par leurs auteurs, qui demeurent sur leurs positions. Je parle en mon nom propre et en celui de Mme Jacquin-Keller, qui m'a avertie de cette parution.* »

ANCIEN PRÉSIDENT D'UNE SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE

M. Ceccaldi-Pavard est condamné à 50 000 francs d'amende

M. Pierre Ceccaldi-Pavard, sénateur de l'Essonne (UDF) et ancien maire de Dourdan, qui avait comparu le 28 mai devant la onzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris pour y répondre des délits d'abus de pouvoir, abus de biens sociaux, présentation de bilan inexact et ingérence (*le Monde* du 30 mai) a été condamné, mardi 18 juin, à 50 000 francs d'amende, peine amnistiable après le paiement de cette somme au Trésor public.

M. Ceccaldi-Pavard avait été inculpé le 14 mars 1983, un an et demi après le dépôt de bilan, en 1981, de la Société d'économie mixte pour l'équipement et l'aménagement de la Seine-et-Oise (SEMEASO), dont il était le président. Le jugement, rendu sous la présidence de M. Pierre Culié, n'a pas retenu la culpabilité du sénateur pour tous les faits reprochés. Il estime notamment que la relaxe s'impose sur le chapitre de l'abus de pouvoir.

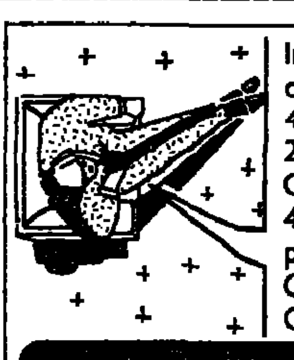
Il était reproché à M. Ceccaldi-Pavard de ne pas avoir exigé de la commune de Dourdan, dont il était alors le maire, le paiement à la SEMEASO d'une créance de 1 225 000 francs. Le tribunal a considéré que le délit n'était pas constitué, cette créance n'étant pas exigible avant la fin des travaux alors en cours, pour le compte de la commune.

En revanche, le tribunal a retenu contre l'inculpé les délits de présentation de bilan inexact, abus de biens sociaux et ingérence. M. Ceccaldi-Pavard avait reconnu, sur ces chapitres-là, avoir utilisé l'imprimerie de la SEMEASO pour des travaux sans rapport avec l'objet social et même l'édition de quatre mille tracts électoraux pour sa campagne aux élections municipales de 1973. Il avait aussi perçu une commission de 137 F, consécutive à la résiliation d'un contrat d'assurance de sa société au profit d'une compagnie dont il devait devenir ensuite l'agent général.

« *Quelle que soit la modestie des sommes en cause*, déclare le tribunal, *cet acte juridique exigeait, sur le plan des principes, la signature du président ou de son délégué et même une autorisation préalable du conseil d'administration.* »

Cela dit, le jugement consent à M. Ceccaldi-Pavard, en raison d'un débat qui avait fait apparaître que la déconfiture de la SEMEASO n'était pas le fait de son seul président, de larges circonstances atténuantes en déclarant qu'« *il convient de faire une application modérée de la loi* ». C'est ainsi qu'il est condamné à 50 000 F d'amende, peine dont il est précisé qu'elle est amnistiable.

● *Un livre sur le droit d'asile.* — Le compte rendu des « Assises européennes sur le droit d'asile » organisées au mois de février par la Ligue suisse des droits de l'homme (*le Monde* du 19 février) vient de paraître sous forme de livre. L'ouvrage, qui a pour titre *la Forteresse européenne et les réfugiés*, est édité dans la collection « Nord-Sud » des Editions d'en bas (case postale 304, 1017 Lausanne 17). 248 pages, 93 francs français franco de port.



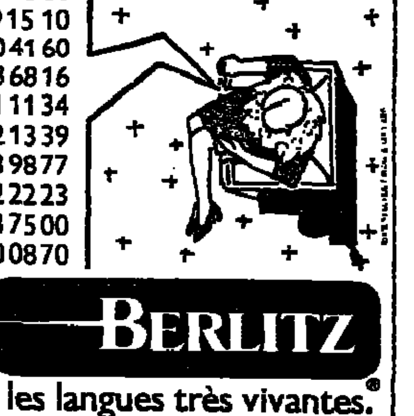
Indubitablement intensifs ces stages crash de 60 heures !
4 semaines à mi-temps du 1er au 26 juillet ou du 5 au 30 août.
On sera par petits groupes de 3 ou 4 personnes au maximum, avec un prof Anglais, Allemand ou Espagnol...
On croit rêver ! Vive le dialogue !
Choisissez votre centre :

BERLITZ
les langues très vivantes.®

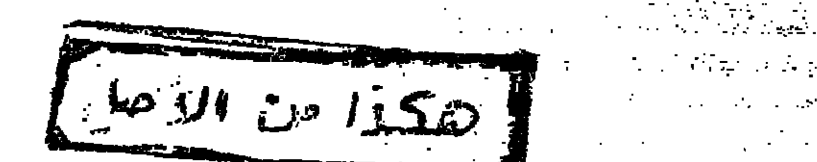
Étoile Victor-Hugo	500 08 68
Boulogne	609 15 10
Champs-Elysées	720 41 60
La Défense	773 68 16
Nation	371 11 34
Opéra	742 13 39
Panthéon	633 98 77
St Lazare	522 22 23
St-Germain-en-Laye	973 75 00
Versailles	950 08 70

Service Entreprises: 742 90 10

Test d'évaluation gratuit.



BERLITZ
les langues très vivantes.®



POLICE

LA DISCUSSION SUR LE PROJET DE LOI DE MODERNISATION

L'impératif financier de la sécurité

A nouveau reporté, l'examen par le conseil des ministres du projet de loi de modernisation de la police nationale pour les années 1986 à 1990 n'était finalement pas à l'ordre du jour du conseil des ministres, mercredi 19 juin. Le gouvernement prend ainsi du retard sur les échéances qu'il s'était fixées, la discussion du projet à cette session parlementaire semblant fort compromise.

500, 700, 850 ou 994 ? Le suspense – en millions de francs – sur le chiffrage pour 1986 du plan pluri-annuel de modernisation de la police continue (*le Monde* du 12 juin). M. Pierre Bérégovoy ne sort pas de son rôle de grand argentier en veillant au déficit budgétaire : habiller Pierre – la police en l'occurrence – supposant forcément de déshabiller Paul ; M. Pierre Joxe reste sur ses positions, estimant que le chiffrage du ministère de l'intérieur – près d'un milliard de francs – engage la cohérence du Plan sans être dispendieux ; enfin, le premier ministre, malgré son désir de rester à l'écart de ces marchandages, risque fort d'être obligé d'arbitrer, comme le lui a demandé instamment, lundi, M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP).

Toutefois, il ne s'agit pas ici d'une discussion budgétaire classique. Le scénario se double d'un enjeu politique qui explique, sans doute, la persistance du conflit. A la contrainte budgétaire, signifiée par le ministree de l'économie des finances et du budget, s'ajoutent trois autres exigences qui laissent penser que, malgré l'austérité, le ministre de l'intérieur obtiendra satisfaction en bout de course, à quelques millions près.

La première est l'engagement personnel de M. Joxe lui-même. Le successeur de M. Gaston Defferre a fait de la programmation pluriannuelle, semblable à celle dont bénéficie la gendarmerie, le point essentiel de sa politique. Faute d'en obtenir les moyens nécessaires à ses yeux, que restera-t-il de son passage, place Beauvau ? Un style sans doute, mais au-delà ? On comprend donc pourquoi M. Joxe a toujours laissé entendre qu'à *500 millions* de francs – premier chiffre envisagé pour 1986 par les services du premier ministre – il se refuserait à présenter la loi promise et situe la crédibilité du Plan au-dessous de la barre des 800 millions.

L'insistance n'est pas seulement de corporatisme ministériel : la nouveauté introduite par le plan, insiste-t-on au ministère de l'intérieur, est de « *finaliser les dépenses* », donc de se refuser à augmenter uniformément les moyens de la police sans réfléchir à son évolution, bref de passer d'« *une croissance extensive des services de police, à une croissance intensive où l'augmentation des effectifs cède la place à des gains de productivité* ».

La crédibilité de la gauche

La seconde contrainte est la crédibilité de la gauche sur le terrain de la sécurité, M. Laurent Fabius ayant fait de la modernisation policière l'une de ses quatre priorités en 1985. Ce plan viendrait signifier surtout la cohérence nouvelle de la gauche dans un domaine où elle parut souvent frileuse, en porte-à-faux, et même sur la défensive face à l'opposition. M. Joxe a ainsi un allié en la personne de M. Gilbert Bonnemaison, vice-président du Conseil national de prévention de la délinquance (CNPD), le « Monsieur sécurité » de la gauche qui fut, d'ailleurs, consulté pour l'élaboration du projet de loi.

« *C'est un bon dossier, cohérent, rigoureux*, explique M. Bonnemaison. *Une réforme doit être entière, la dépouiller de certains de ses aspects serait préjudiciable à sa crédibilité d'ensemble. Ce n'est pas excessif et, après tous les efforts de réflexion menés depuis trois ans, on ne peut renoncer. Il y a deux formes de prélèvements obligatoires : il serait étonnant que l'on se préoccupe de l'un – nos impôts ! – sans apporter des solutions à l'autre – le coût de la délinquance.* »

Rabaisser ses prétentions

La troisième contrainte tient à la police elle-même, et à ses syndicats qui, repliés sur l'institution, y sont fort actifs. Or M. Joxe est actuellement invité à rabaisser ses prétentions en rognant sur la part consacrée aux mesures en faveur des personnels, mesures qui représentaient, à peu près, un cinquième du chiffrage proposé par le ministère de l'intérieur.

Pourtant, il ne s'agit pas de « cadeaux » aux policiers, mais de dispositions destinées à les inciter à jouer le jeu de la modernisation, notamment en région parisienne. Ainsi des horaires moins élevés à Paris qu'ailleurs que le ministère voudrait réaménager en échange d'une compensation financière ; ou de l'instabilité des personnels à laquelle on voudrait remédier en les incitant à rester durablement dans la région parisienne, moyennant une augmentation de leur prime spéciale de « pénibilité ». Supprimer de telles dispositions ne pourrait, à l'évidence, que provoquer le courroux des syndicats de policiers, soucieux que la modernisation – elle implique une rentabilité accrue du travail – ne se fasse pas sur le dos des personnels.

La proximité des élections professionnelles dans la police – en novembre – puis des élections législatives, où l'insécurité risque à nouveau d'être un enjeu, s'ajoutent enfin pour que l'on puisse raisonnablement pronostiquer un arbitrage favorable au ministre de l'intérieur ; *sans compter le soutien inattendu* de l'association Sécurité et Paix publique, proche du RPR : elle estime que le plan de M. Joxe constitue « *un pas dans la bonne direction* », à condition qu'il s'accompagne d'« *un effort financier suffisant* ».

EDWY PLENEL.

L'UDF SOUHAITE UNE POLICE « MIEUX UTILISÉE »

« *Une police plus forte, mieux utilisée et plus sûre d'elle-même* » est, selon l'UDF, la première direction à prendre en matière de sécurité.

Présentant mercredi 19 juin à la presse ses propositions en ce domaine « *qui conditionne l'exercice de nos libertés* », l'UDF ajoute trois autres directions, « *indissociables* » de la première : « *Une politique responsable et efficace de prévention de la délinquance* », comprenant notamment « *un véritable plan antidrogue* » ; « *un renforcement de la lutte contre le terrorisme* », passant par la coordination entre services, la coopération internationale et l'instauration d'« *un véritable espace judiciaire européen* » ; enfin, une politique pénitentiaire « *responsable* », l'UDF dénonçant surtout « *la personnalisation excessive des peines* » et souhaitant que les remises de peine ne compromettent pas l'autorité de la chose jugée.

LE CONSERVATOIRE LIBRE DU CINEMA FRANÇAIS

pour devenir

assistant-réalisateur
script-girl
monteur-monteuse

Cours directs (1re et 2e année)
Cours par correspondance (1re année théorique seulement)

CLCF 16, rue du Delta, 75009 Paris
Tél. 874.65.94
Documentation M sur demande

LE CENTRE NATIONAL D'ENSEIGNEMENT PAR CORRESPONDANCE (ex CNTE)

Etablissement Public du Ministère de l'Education Nationale
(7 centres d'enseignement – 230 000 élèves)

Assure :
- Des formations scolaires de tous niveaux (écoles, collèges, lycées, enseignements technologiques et professionnels)
- Des préparations aux concours de la Fonction publique des différents ministères (carrières enseignantes, administratives, techniques, police, métiers sportifs, carrières paramédicales et sociales...) et des collectivités territoriales
- Certaines formations universitaires (DEUG, Capacité en droit, Expertise comptable...)
- Formation dans le domaine de l'informatique
- Des actions de formation continue dans le cadre de la Loi du 16 juillet 1971.

Scolarité : Droit d'inscription annuel pour la France Métropolitaine : de 241 à 600 F

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : ECRIRE A
CNEC – Ministère de l'Education Nationale
Tour Paris-Lyon – 209/211, rue de Bercy
75585 PARIS CEDEX 12



ÉDUCATION

Le CNAL s'inquiète d'une éventuelle « désectorisation »

Les représentants du Comité national d'action laïque (CNAL) ont été reçus mardi 18 juin par le premier ministre avec lequel ils ont évoqué l'éventuelle « désectorisation » des établissements publics et les déclarations de M. Mitterrand au Collège de France à propos de l'évaluation des lycées. M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du CNAL, a expliqué à la sortie que les cinq organisations constitutives avaient fait part à M. Fabius de leur opposition face à une école à deux vitesses, fondée sur des ethnies ou des particularismes.

Il a rappelé que l'égalité des chances pour tous devait rester un principe de base de l'éducation nationale. M. Bouchareissas estime que en matière d'aménagement de la carte scolaire et donc de possibilité pour les parents de choisir entre plusieurs établissements scolaires, le gouvernement doit être extrêmement prudent. « *Tout enfant a droit à la meilleure qualité d'éducation possible à proximité de son domicile.* »

A propos de l'enseignement privé, le secrétaire du CNAL remarque que « *beaucoup trop de privilèges* » sont maintenus aux établissements privés. Il a notamment déploré le pouvoir laissé aux directeurs d'établissement de recruter des maîtres, alors que cette prérogative doit, selon lui, revenir aux recteurs.

● **Augmentation des bourses universitaires.** – Les taux des bourses de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 1985-1986 seront majorées en moyenne de 5,2 % au 1er octobre 1985, soit moins que l'an dernier où la progression avait été trois fois supérieure. Une circulaire, parue au *Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale* du 13 juin, précise que le montant annuel sera de 3 690 francs pour le premier échelon et de 13 698 francs pour les bourses de licence. Il devrait y avoir environ 155 000 boursiers relevant du ministère en 1985-1986, soit un accroissement de près de 8 000 du nombre des bénéficiaires.

2e à terminale / étudiants
Une année scolaire aux U.S.A. avec Eurolangues
documentation sur demande
35, bd des capucines 75002
Paris Téléphone (1) 261.53.35

Communiqué de Pétromin, L'Organisation Générale Pétrolière et Minière d'Arabie Saoudite.

L'Organisation Générale Pétrolière et Minière (Pétromin) annonce par les présentes être la seule organisation d'Arabie Saoudite autorisée par le gouvernement du royaume d'Arabie Saoudite à procéder à la vente de son pétrole brut, de produits pétroliers raffinés, de gaz liquéfiés et de soufre, conformément aux directives commerciales gouvernementales.

Les ventes de pétrole brut s'effectuent, dans chaque cas, sous réserve de l'approbation du gouvernement du royaume d'Arabie Saoudite. Les contrats de vente sont conclus, soit entre gouvernements, soit entre Pétromin et des sociétés agréées par le gouvernement.

Les produits pétroliers raffinés, les gaz liquéfiés et le soufre sont vendus à des sociétés privées, mais par un seul canal, à savoir Pétromin-Riyad.

Il convient de noter que tous les contrats Pétromin, qu'il s'agisse de pétrole brut, de produits pétroliers raffinés, de gaz liquéfiés ou de soufre, sont signés en Arabie Saoudite et interdisent toujours l'intervention de tout intermédiaire. De même, le versement d'une commission de tout ordre à tout tiers représente une infraction aux conditions contractuelles qui, si prouvée, se traduit par la résiliation du marché.

En outre, Pétromin ne conclut pas d'affaires par l'intermédiaire d'agents, de courtiers ou autres tiers. En conséquence, toute prétention de la part d'un service sur place revendiquant être en droit de vendre du pétrole brut au nom de Pétromin serait inexacte et sans fondement. Les personnes traitant avec des services prétendant à un tel droit le font à leurs propres risques et Pétromin décline toute responsabilité à ce sujet.

Petromin

SOCIÉTÉ

Au Japon

L'assassinat d'un escroc « en direct »

De notre correspondant

Tokyo. – Un homme est mort assassiné, mardi après-midi à Osaka, sous le regard professionnel, inquisiteur et impatient, d'une demi-douzaine de caméras et d'une trentaine de journalistes japonais. Sur fond de scandale d'or, des images de violence et de meurtre – mais aussi de non-assistance à personne en danger – ont envahi dans la soirée les écrans de millions de foyers nippons. Elles ont, du même coup, éclaboussé le blason déjà passablement entaché de la presse.

Deux hommes se sont présentés mardi après-midi devant l'appartement de M. Cazuo Nagano, trente-deux ans, directeur d'un groupe de sociétés, impliqué dans une vaste affaire de fraudes sur l'or au détriment de milliers de clients. La police avait saisi la veille des documents dans l'appartement, mais elle était absente au moment du drame. En revanche, comme toujours au Japon dans ces sortes d'affaires, des journalistes à l'affût de sensationnel assiégeaient M. Nagano, campant jour et nuit devant sa porte. Dans une bousculade impatiente, que reflètent bien les exclamations et les images, ils ont donc tout enregistré, tout filmé ou pratiquement tout.

Les séquences dix fois répétées par les télévisions sont d'autant plus fascinantes, d'autant plus troublantes qu'elles témoignent du fait que, pendant une dizaine de minutes, pas un seul des témoins n'a levé la voix, ni levé le petit doigt pour tenter d'empêcher l'accomplissement d'un crime. Pourtant, les deux meurtriers avaient d'emblée annoncé leur intention aux journalistes et ils s'étaient mis en devoir de faire le nécessaire pour la mettre à exécution. Leur attitude et leurs propos, la barre de fer utilisée pour briser les barreaux d'une fenêtre et la longue baïonnette que tenait l'un d'eux, ne laissaient d'ailleurs plus de place au doute. Pourtant, pendant ce violent prologue, personne n'a quitté la scène pour téléphoner à la police ou pour donner l'alerte au garde de l'immeuble.

A l'intérieur de l'appartement, grand comme une boîte d'allumettes, M. Nagano était piégé, et le carnage a duré à peine deux minutes. Il n'a pas été enregistré directement, mais à travers un rideau, sur fond de cris et de grognements. Ensanglantés et fiers – l'un d'eux faisait le signe de la victoire en répétant : *« Je l'ai fait, je l'ai fait »,* – les meurtriers ont posé pour les caméras. Ils ont affirmé qu'ils avaient agi pour le compte de personnes victimes des opérations financières frauduleuses de la firme de M. Nagano. Peu après, la police, *enfin alertée, les a arrêtés,* toujours sous l'œil des caméras.

Emportés de bout en bout par l'action, par la course à la sensation et par la concurrence des grands moyens d'information qui justifie ici les pire excès, les journalistes présents ne semblent guère avoir eu le temps de réfléchir, et encore moins de faire du sentiment. Peut-être auraient-ils pu empêcher la mort d'un homme. Ils ont rapporté sur son meurtre un terrible document. Terrible en lui-même mais aussi terrible pour eux.

R.-P. PARINGAUX.

RELIGION

APRÈS LA PUBLICATION DU LIVRE DU CARDINAL RATZINGER

« Les évêques ne cherchent pas une petite vie calme » nous déclare Mgr Gaillot

Mgr Gaillot, évêque d'Evreux, s'est fait remarquer, à plusieurs reprises pour son non-conformisme. Il a notamment également exprimé publiquement son désaccord avec le document de l'épiscopat « Gagner la Paix » (qui justifiait la dissuasion nucléaire), il a signé un manifeste pour la liberté dans l'enseignement privé, publié par le Syndicat national pour l'unification du service public d'éducation et la défense des personnels de l'enseignement privé (SNUDEP) dans *le Monde* du 15 janvier, et il a signé le récent appel d'un groupe de chrétiens de Montpellier : *« Oui au synode, non à l'enterrement de Vatican II »*. Il donne ici son opinion sur le livre du cardinal Ratzinger, préfet de l'ex-Saint-Office, *Entretien sur la foi* (*le Monde* du 19 juin).

– *« Quelle a été votre première réaction à la lecture du livre du cardinal Joseph Ratzinger* Entretien sur la foi, *dans lequel il dresse un bilan négatif des résultats du concile Vatican II ?*

– J'ai trouvé ce livre triste. Il n'est pas source d'espérance. Mais je me réjouis que le cardinal ouvre un débat, qui est loin d'être clos ; je me réjouis que des chrétiens – comme le groupe de Montpellier – fassent de même. Car je suis pour une large discussion dans l'Eglise. Personne ne possède la vérité, et même le cardinal, dans ce livre, ne prétend pas avoir le dernier mot. Maintenant, il faut que tout le monde s'exprime.

» Pour ma part, le bilan négatif dressé par le cardinal Ratzinger ne rejoint pas mon expérience d'évêque sur le terrain. Chaque jour, je rencontre des chrétiens qui ont la fraîcheur de l'Evangile ; je ne vois pas la décadence dans l'Eglise dont parle le cardinal. Je me demande même parfois s'il y a une époque de l'histoire de l'Eglise où on a vécu l'Evangile autant qu'aujourd'hui ! Je pense aux chrétiens, engagés dans le monde rural, par exemple, qui font le lien entre la vie et la foi, des gens qui prennent à bras le corps les problèmes – souvent graves – d'aujourd'hui.

« Que le synode délivre l'Eglise de la peur ! »

– *Pensez-vous, comme le cardinal Ratzinger, qu'il y a eu une ouverture excessive « sans filtres ni freins » de l'Eglise au monde ?*

– L'Eglise a besoin du monde pour dire l'Evangile, et le monde, à lui seul, ne peut pas se donner l'Evangile. D'où la nécessité d'un dialogue entre les deux. L'Eglise, comme dit le concile, se trouve dans le monde de ce temps, ce qui suppose qu'elle ne soit pas sur la défensive, mais qu'elle montre une sympathie sans bornes pour le monde et pour l'homme, en raison même de la crise qu'ils connaissent. Peut-être le concile a-t-il fait preuve d'une euphorie excessive, mais c'est au monde présent que l'Eglise est envoyée, avec ses questions et ses aspirations, ses problèmes et ses joies.

– *Le cardinal se montre sévère pour les conférences épiscopales. Quelle est votre expérience de la collégialité ?*

– Je ne connais pas un seul évêque qui cherche « une petite vie calme », comme dit le cardinal Ratzinger, à l'abri de la conférence épiscopale ! Au contraire, les évêques français sont des hommes de terrain et non pas des hommes de dossiers. Ils ne restent pas enfermés dans leurs évêchés, mais vont à la rencontre des gens. Ils mènent une vie rude... Lorsqu'ils se préoccupent des questions importantes comme les nouvelles pauvretés ou les immigrés en France, ils sont contestés. D'autre part, j'apprécie le fait de travailler avec d'autres évêques pour porter ensemble les problèmes qui dépassent mon diocèse. La collégialité ne m'a jamais empêché, du reste, de dire ce que je pense ! Il n'y a pas d'unanimisme épiscopal : le fait d'exprimer un désaccord n'empêche pas la solidarité. Il faut briser le mythe de l'unanimité des évêques.

– *Qu'espérez-vous du synode extraordinaire qui aura lieu à Rome à l'automne pour dresser un bilan, vingt ans après Vatican II ?*

– Il doit être un souffle d'espérance pour l'Eglise. Un nouveau départ pour la mission, un appel évangélique pour tous, un encouragement pour ceux qui témoignent de leur foi. Surtout, que le synode délivre l'Église de la peur ! Nous ne somme pas l'Eglise du sénacle, enfermés par peur des juifs ; nous devons aller sur la place publique. C'est pour cela qu'il faut associer tout le monde à la préparation du synode. L'appel de Montpellier va dans ce sens, et je ne regrette pas de l'avoir signé.

» Que le livre du cardinal Ratzinger soit l'occasion de ce débat. Il faudrait que les différents épiscopats disent comment ils vivent l'après-concile. Il faut s'arrêter moins sur ce livre que sur nos expériences. Ce que je vis dans le diocèse d'Evreux ne correspond pas à la description du cardinal. Je suis plein d'espérance. L'Eglise produit des saints pour aujourd'hui : le Père Popieluszko, Mgr Romero, Mère Teresa... C'est formidable de vivre aujourd'hui l'aventure de l'Evangile ! Il ne s'agit pas d'un passé à restaurer, mais d'un avenir à susciter. »

Propos recueillis par ALAIN WOODROW.

SPORTS

LES PREMIERS JEUX DE L'AVENIR

« Apprendre l'olympisme »

Le président de la République ouvrira le 20 juin à la « Cipale », le vélodrome municipal de Paris, dans le bois de Vincennes, en présence du président du Comité international olympique et du maire de Paris, les premiers Jeux de l'avenir organisés jusqu'au 24 à l'Institut national des sports et de l'éducation physique (INSEP) et dans dix communes environnantes. Quatre mille jeunes de moins de quinze ans, sélectionnés parmi les quatre cent cinquante mille qui ont participé depuis six mois aux phases éliminatoires, disputeront ces Jeux dans six disciplines : athlétisme, natation, gymnastique, football, handball et volley-ball.

« Apprendre l'olympisme sur le stade ». Par cette formule, M. Nelson Paillou a bien résumé l'ambition du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) qu'il préside et la vocation de ces premiers Jeux de l'avenir. Ces Jeux ne se résumeront pas à une compétition supplémentaire qui réunirait, dans six des principales disciplines olympiques, quatre mille des meilleurs espoirs minimes issus des filières fédérales et scolaires (Union nationale du sport scolaire et Union générale sportive de l'enseignement libre).

Au-delà des compétitions, rien n'a, en effet, été négligé pour faire participer ces jeunes au rituel olympique : parcours de la flamme, mercredi 19 juin, entre le siège du CNOSF et l'INSEP ; cérémonie le lendemain avec la déclaration d'ouverture par le chef de l'Etat puis le serment prêté par les compétiteurs ; protocole de remise des médailles après chaque épreuve ; cérémonie de clôture, etc. Un effort tout particulier a aussi été fait pour faire vivre ces quatre mille jeunes à l'heure olympique dans un village de quatre cents tentes montées par l'armée sur les pelouses de Pershing qui accueilleront peut-être le grand stade si Paris est choisi pour les Jeux de 1992.

Pour bien vivre à l'heure olympique, ce village aura son maire. M. Henri Courtine, chef de mission aux Jeux de Sarajevo et de Los Angeles, ses services et proposera chaque soir de multiples animations : spectacles, concerts, démonstrations sportives, rencontres avec des sélectionnés olympiques, atelier de micro-ordinateurs, projection des épreuves de la journée, etc. Il aura aussi son quotidien, *Tremplin,* confectionné par les élèves de première année du Centre de formation des journalistes et tiré à dix mille exemplaires. Grâce à un traitement informatique, les vingt-deux mille résultats enregistrés en quatre jours seront d'autre part accessibles aux possesseurs de Minitel.

Le budget de ces Jeux, dont l'entrée sera gratuite, s'élève à 15 millions de francs, dont 8 millions pour l'organisation de la phase finale à Paris. L'Etat, pour moitié, et les commanditaires traditionnels des grandes manifestations sportives couvriront les dépenses. C'est peut-être à ce prix que naîtront quelques vocations et que rendez-vous pourrait être pris, lors de la cérémonie de clôture, pour 1992 dans les mêmes sites appelés à devenir olympiques.

GÉRARD ALBOUY.

TENNIS

Le tirage au sort de Wimbledon

Yannick Noah, tête de série numéro 11, rencontrera au premier tour l'Américain Brad Gilbert (21e au classement ATP). En cas de succès, il devrait avoir dans son tableau l'Indien Vijay Amritraj au troisième tour, puis le Suédois Mats Wilander en huitièmes de finale. Guy Forget sera opposé au premier tour à l'Américain Lloyd Bourne tandis que Henri Leconte et Tarik Benhabilès rencontreront des joueurs issus des qualifications. S'il confirme ses performances de Roland-Garros, Leconte devrait jouer ensuite contre l'Américain Eliot Teltscher au troisième tour puis contre le Tchécoslovaque Ivan Lendl.

Dans le tableau féminin, Pascale Paradis sera opposée au premier tour à la Japonaise Emiko Okagawa, Catherine Tanvier à la Canadienne Marianne Groat, Catherine Suire à l'Allemande de l'Ouest Sylvia Hanika, Corinne Vannier à l'Américaine Barbara Gerken, Sophie Amiach et Isabelle Demongeot à des joueuses issues des qualifications.

Vente sur saisie immobilière au palais de justice d'Evry (91), le MARDI 25 JUIN 1985, à 14 h :
UN PAVILLON
situé à :
LA FERTÉ-ALAIS (91)
8, rue Edmond-Rostand
MISE A PRIX : .... 95 000 F
Consignation indispensable pour enchérir.
Renseignements :
SCP AKOUN TRUXILLO, avocats, 4, boulevard de l'Europe EVRY Tél. : 079-39-45

OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES PAR ADJUDICATION
Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66

Vente au Palais de Justice de Paris Jeudi 4 juillet 1985 à 14 h.
APPART. PARIS 2e
4e ét. : 3 pièces principales + cave.
135, rue d'Aboukir
M. à Prix 55.000 F.
S'ad. Me GELINET Avocat Paris (9e) 27, rue Godot-de-Mauroy. Tél. 742-63-56.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice d'Evry le Mardi 25 juin 1985 à 14 h
UN APPARTEMENT
Avec cave et Parking situé
à YERRES (Essonne)
2, rue des Eglantiers
Mise à prix : 46.200 F
Consignation indispensable pour enchérir.
Renseignements :
SCP AKOUN TRUXILLO Avocats 4, bd de l'Europe à Evry (079-39-45).

Vente sur saisie immobilière au tribunal de grande instance de Versailles, Palais de Justice, le mercredi 26 juin 1985 à 9 h 30 en un seul lot
MAISON D'HABITATION
sise à
SARTROUVILLE (78)
7, avenue des Acacias divisée en rez-de-c., cuisine, salle à manger, salle de bains, 1er et. 2 chambres et un petit W.-C., garage et sous-sol. Jardin. Mise à prix : 90 000 F.
Pour tous renseignements, s'adresser à :
Me Emmanuel Gueilhers, avocat, 21, rue des Etats-Généraux, Versailles Tél. : 950-02-62

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Paris, le JEUDI 27 JUIN 1985, à 14 h de deux lots.
UN LOCAL composé d'un atelier-boutique au rez-de-chaussée d'un immeuble
SIS A PARIS 18e
24, rue Paul-Albert et 25, rue du Chevalier-de-la-Barre
et un
LOGEMENT au 3e ét. 2 pièces, cuisine et débarras. Mises à prix : 1er lot de vente : 9 000 F. 2e lot de vente. 72 000 F.
S'adresser pour tous renseignements à : 1° la SCP SCHMIDT ET DAVID, avocats au barreau de Paris, demeurant même ville (75017), 76, avenue de Wagram, tél. : 766-16-69, du lundi au jeudi entre 10 h et 12 h. Sur les lieux pour visite, pour connaître les jours et heures de visite, tél. au 766-16-69, du lundi au jeudi de 10 h à 12 H.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE au PALAIS de JUSTICE de NANTERRE le JEUDI 27 JUIN 1985 à 14 heures
UN APPARTEMENT
2 CAVES et FOURNIL (bât. A) et un LOCAL COMMERCIAL (bât. A) ds imm.
à LEVALLOIS-PERRET (92)
137, rue Edouard-Vaillant
MISE A PRIX : 80.000 F
S'adresser pour tous renseignements à Me Gabriel BLIAH, avocat au Barreau de Paris, 43, rue de Richelieu, Paris-1er, tél. : 296-29-32 et 296-03-74 ; Me Marcel WISLIN, avocat, 7, avenue de Madrid, 92200 Neuilly-s/Seine ; au greffe des Criées du Trib. de Gde Inst. de Nanterre, où le cahier des charges est déposé et sur les lieux pr vis.

Vente s/saisie immob. Palais de justice Créteil, Jeudi 27 juin 1985, à 9 h 30 EN UN SEUL LOT
UN LOGEMENT DE 2 P. PRINC.
Au rez-de-ch. du bât. A (lot 3), dans un ens. immob. sis 49, rue de Paris et : avenue Molette sans no
à JOINVILLE-LE-PONT (94)
Les 22/1 000e des p. c. gén. et du sol et les 38/1 000e des p. c. spé. au bât. A
Mise à prix : 35 000 F
S'adr. pour rens. : Cab. MONNIER, SCHENK-AMATRIAIN, HALARD, avocats au barreau de Paris, 50, bd Malesherbes, Paris (8e) - Tél. : 522-27-68 - Me DANIEL-JULIEN NOEL, avocat au barreau de Créteil, 16, av. Jean-Jaurès, 94220 Charenton, avoc. postulant - Ts avoc. près le Trib. gde inst. Créteil. Sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice Nanterre le jeudi 27 juin 1985 à 14 h
UN LOGEMENT
dans un immeuble sis à
BOULOGNE-BILLANCOURT
(92) 45, rue des Tilleuls.
Comp. : une cuisine et une chambre, droit au w.-c. communs sur le palier.
MISE A PRIX : 80 000 F
S'adresser pour tous rens.
Me Gabriel Bliah, avocat au barreau de Paris 43, rue de Richelieu, Paris 1er Tél. : 296-29-32 et 296-03-74.
Maître Marcel Wislin, avocat postulant, 7, avenue de Madrid 92200 Neuilly-sur-Seine. Au greffe des criées du trib. de gde inst. de Nanterre où le cahier des charges est déposé et sur les lieux pour visiter.

Vente Palais de Justice PARIS. Jeudi 4 juillet 1985, 14 h.
PARIS 11e 138, av. PARMENTIER + LOG. + 2 CAVES
La BOUTIQUE av. chamb. et dépend. au rez-de-ch. : logem. 2 pces princ. au 6e étage et, au sous-sol, 2 grandes CAVES avec boutique
Mise à prix 70 000 F. S'adr. Me GELINET
avocat à Paris (9e), 27, rue Godot-de-Mauroy. Tél. 742-63-56.

Vente Palais de Justice de CRÉTEIL, jeudi 4 juillet à 9 h 30
PAVILLON FRESNES (94), 36, rue Yvon
sur sous-sol avec GARAGE. Rez-de-ch. : 3 pces, salle d'eau, cuisine. Étage : 2 chambres et JARDIN (surface 387 m²)
M. à prix 200 000 F. S'adr Me MAGLO Avocat CRÉTEIL
4, allée de la Toison-d'Or.
Me BOISSEL, avocat, 14, rue Sainte-Anne, tél. 261-01-09.

Vente sur conversion au Palais de Justice d'Evry (91) rue Mazières Le mardi 25 juin 1985 à 14 heures
UN APPARTEMENT à BOUSSY-SAINT-ANTOINE
(Essonne) 7, rue des Noyers
Au 1er étage droite, cave et place de parking extérieure
MISE A PRIX : 100.000 F avec faculté de baisser d'un quart
en cas de non-enchère Consignation préalable indispensable pour enchérir. Rens. : Me TRUXILLO et AKOUN, Avocats associés à Evry (91) 4, bd de l'Europe, tél. : 079-39-45.

Vte s/lic. Pal. Just. Nanterre (92) 179-191 av. J.-Curie
Jeudi 27 juin à 14 h en un seul lot PAVILLON D'HABITATION
à RUEIL-MALMAISON (92) – LIBRE 366 m²
7, rue du docteur Guionis M. A P. : 300 000 F
Renseig. SCP. Mes BEAULIEU et LEMOINE avocats
5, rue Hervet à Rueil-Malmaison (92500) - Tél. : 708-30-30
Greffe T.G.I. Nanterre, pour vis. Me PERRAULT huissier de justice
34, rue du Château à Rueil (92500) - Tél. : 749-00-36

Vente sur saisie immobilière, au Palais de Justice de Paris
LE JEUDI 27 JUIN 1985, A 14 H – EN UN LOT
UN APPARTEMENT de 2 pièces princ. au 3e étg. avec CAVE, dans imm. à Paris (7e)
141, RUE SAINT-DOMINIQUE - RUE AUGEREAU, SANS No
M. à P. : 120 000 F - S'adr. Mes BAILLY, GUILLET, DELMAS
Avocats associés à PARIS (1er), 18, rue Duphot – Tél. : 260-39-13
Ts avocats près Trib. gde inst. PARIS – S/lieux pour visiter

Vente sur Licitation, au Palais de Justice à PARIS le LUNDI 1er JUILLET 1985, à 14 heures EN UN LOT
UN APPARTEMENT de 3 PIÈCES à PARIS (17e)
4, RUE DAUTANCOURT et 13, RUE ST-JEAN
avec cuisine au 3e étage. Cave au sous-sol
M. à P. : 170.000 F. S'adresser à Me Jean-Pierre FORESTIER
Avocat, 1 bis, place de l'Alma PARIS (16e). Tél. 723-73-70
Me DOMINIQUE BOUDER, avocat. 37, rue Debelleyme PARIS (3e) tél. : 278-14-64. Ts avocats pr. Trib. Gde Inst. de PARIS.

Vente sur conversion de saisie immobilière en vente volontaire au Palais de Justice de Paris, le lundi 24 juin 1985 à 14 h
EN UN SEUL LOT
UN GRAND MAGASIN SIS A PARIS 11e
Dans un immeuble
Rue de Charonne no 26, passage Lhomme no S 2 à 8 et 1 à 13 passage St-Antoine et passage Josset no 10 savoir : Dans le bâtiment E sur le passage Josset es. no 7 au rez-de-ch. sur le passage Lhomme. Grand magasin à droite de la porte cochère en entrant, ayant une sortie sur le passage St-Antoine, caves au s/sol sous toute l'étendue du magasin, droit aux 4 w.-c. et 2 postes d'eau communs se trouvant dans l'esc. no 7, formant le lot no 83 de l'état descriptif de division.
MISE A PRIX : 350 000 F
S'adresser pour tous renseignements Me J. LYONNET-DU-MOUTIER, avocat, 182, rue de Rivoli à Paris 1er. Tél. : 260.20.49. Me GÉRARD LEBOUC, avocat, 27, rue Marbeuf à Paris 8e. Tél. : 723-34-89. Me BERNARD MEILLE, syndic 41, rue du Four à Paris 6e. Au greffe des Criées du trib. de gde inst. de Paris, bd du Palais, où le cahier des charges est déposé et sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Paris le jeudi 27 juin 1985 à 14 heures – En un lot
APPARTEMENT DE 5 PIÈCES
principales, au 2e étage, cuis., anti-ch., s.-de-b., 2 toilettes, w.-c., 1 ch. au 7e étage, 1 débarras, une cave
rue du Cloître-Notre-Dame, numéro 4, à
PARIS 4e arrt
MISE A PRIX : 750 000 FRANCS
S'adresser à Me BORLOO, avocat, 4, rue Brunel, Paris-17e, tél. : 380-88-88 ; au Greffe du T.G.I. de Paris.

Vente après liquidation de biens au Palais de Justice de Paris le jeudi 27 juin 1985 à 14 h, en un seul lot
UN ENSEMBLE IMMOBILIER
situé commune du
PORTEL (Pas-de-Calais)
12 à 34, cité des Canadiens, composé de 6 BATIMENTS dénommés A, B, C, D, E, F, élevés chacun sur sous-sol et vide sanitaire d'un rez-de-chaussée surélevé et d'un étage. GARAGES, TERRAINS
OCCUPÉ - MISE A PRIX : 4.000.000 F
S'adresser pour tous renseignements : Me J. LYONNET DU MOUTIER, ancien avoué, avocat, 182, rue de Rivoli à Paris-1er, tél. : 260-48-09 ; Me Henry GOURDAIN, syndic, 174, bd Saint-Germain à Paris-6e ; Me Bernard MEILLE, syndic, 41, rue du Four à Paris-6e ; Me CHASSAGNON, administrateur judiciaire, 22, avenue Victoria à Paris-1er ; au Greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de Paris, Palais de Justice, bd du Palais, où le cahier des charges est déposé ; et sur les lieux pour visiter.

Vente après liquidation des biens au Palais de Justice à Paris le jeudi 27 juin 1985 à 14 heures – En 3 lots
à MIGNIÈRES (Eure-et-Loir)
1 – UNE PROPRIÉTÉ 15, rue aux Juifs comp. d'une MAISON de 3 pièces princ. grenier, gar. s/terrain de 283 m² et PARCELLE DE TERRE cad. sect. ZB no 84 pr 981 m² ldt « Le Bourg »
MISE A PRIX : 80 000 FRANCS
2 – PARCELLE DE TERRE cad. sect. ZB no 11 ldt « Le Bourg » Pour 1 610 m² & JARDIN cad. sect. ZB no 88 ldt « Le Bourg » pr 999 m²
MISE A PRIX : 50 000 FRANCS
3 – PARCELLE DE TERRE cad. sect. ZD no 226 ldt « Sur Bremont » pr 2 850 m²
MISE A PRIX : 40 000 FRANCS
LE TOUT LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION – S'ad. à :
1 – Me AMBROISE-JOUVION avt à la cour de Paris, 160, r. de la Pompe, 75116 Paris Tél. : 727-32-39 + - dép. d'une copie de l'enchère
2 – Me PELLEGRINI syndic près trib. Paris, 88, r. St-Denis, 75001 PARIS
3 – Au greffe des Criées du T.G.I. de PARIS où le cahier des charges est déposé S/lx pr vis. après avoir téléphoné à MAITRE AMBROISE-JOUVION

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Jacques-Marie LAFFONT
et Mme, née Geneviève Bouche,

partagent avec leur fille Sophie, leur parents et amis la joie d'annoncer la naissance de

Marie-Alice,

le 16 juin 1985.

23, rue de Maubeuge,
75009 Paris.

— M. Jean-Jacques MONNOT
et Mme, née Marie-Antoinette Pépiot,
et Elise
ont la joie de faire part de la naissance de

Marie.

Besançon, le 10 juin 1985.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Léon BOULEZ,
née Marcelle Calabre,

survenu le 10 juin 1985, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, en son domicile, 11, rue Bourgneuf, 42300 Roanne.

De la part
Du docteur et Mme Jack Chevalier,
De M. Pierre Boulez,
M. et Mme Roger Boulez,
ses enfants,
André et Monique Boude,
Pierre Chevalier,
Jean et Christiane Verchère,
Stéphane Boulez,
Léandre Boulez,
ses petits-enfants,
Valérie et Nicolas Boude,
Axel, Alban et Arnaud Verchère,
ses arrière-petits-enfants.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 13 juin 1985.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Fernand Mamin
et leurs fils,
Mme Eric Brost
et sa fille,
Les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis BROST,

survenu à Annecy, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière des Iles à Annecy.

Cet avis tient lieu de faire-part.

140, avenue Roger-Salengro,
94500 Champigny-sur-Marne.

Route de Crêt-Morens,
74320 Sévrier.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Thérèse BRUTIN,
née Ouivet,

à l'âge de soixante-huit ans.

De la part de son époux, ses enfants, petits-enfants,
Et de toute la famille.

Le service religieux sera célébré le jeudi 20 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, à Paris.

L'inhumation aura lieu le vendredi 21 juin, à 14 h 30, au cimetière de Cazaux en Gironde.

9, rue du Val-de-Grâce,
75005 Paris.

— Saint-Nazaire - Les Eymes. Grenoble.

Mme Dautriche,
Alain Dautriche,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. André DAUTRICHE,
inspecteur de la jeunesse
et des sports.

L'incinération a eu lieu le mardi 18 juin dans la plus stricte intimité.

— Mme Raymonde Georges Gross,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel Georges GROSS,
ingénieur ENSA,
agrégé de mathématiques,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille de l'Aéronautique,
ancien pilote de nuit,
32e escadre aérienne de Dijon,
commandant des écoles de transmissions
de Fès, Auxerre, Châteauroux,
Bourget-du-Lac,
commandant la DAT
de Versailles-Montmorency,
secrétaire permanent
à la commission interministérielle
auprès du premier ministre,
président de la CIAME,

le 9 juin 1985 à l'Espacier, 13 Noves.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Suzette Hébécourt,
Le docteur Hervé Costes et Mme,
et leur fils Denis,
M. Christian Costes,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Emma HÉBÉCOURT,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

survenu le 6 juin 1985, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité dans le caveau familial de Lardenne (31300).

— Raymonde et Rolande Jonvaux
font part du décès de

Mme Solange JONVAUX

et rappellent, à l'occasion du dixième anniversaire de sa mort, la mémoire de leur père,

M. Georges JONVAUX.

— Michel et Andrée Lévy,
Olivier et Michèle Lévy,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcelle LÉVY,
née Levin,

survenu subitement dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques ont eu lieu le 7 juin au cimetière parisien de Pantin.

Ils rappellent le souvenir de son mari,

Gilbert LÉVY
(1907-1979),

et de leur petite

Annie
(1944-1947).

89, rue Charles-Laffitte,
92200 Neuilly-sur-Seine.
11, rue Hudri,
92400 Courbevoie.
88, rue Armand-Silvestre,
92400 Courbevoie.

— Landerneau. Meudon.

Les obsèques de la vicomtesse

**Jean de QUENGO
de TONQUEDEC,**
née Herveline de Surgy,

décédée dans la foi, chez ses enfants à Meudon, le 17 juin 1985, dans sa quatre-vingt-douzième année, auront lieu le jeudi 20 juin, à 16 h 30, en l'église Saint-Houardon à Landerneau.

De la part de

L'abbé Paul de Surgy de Tonquedec,
M. et Mme Albert de Surgy de Tonquedec
et leurs enfants,
Mère Marie du Sacré-Cœur carmélite à Nazareth,
M. et Mme Georges Théret
et leurs enfants,
Mme Edmond Delagneau
et ses enfants,
M. et Mme François Logeay
et leurs enfants,
Et de toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, sentier des Voisinoux,
92190 Meudon.

— Mme Raoul Gaudibert,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Alain Rougeot
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Rivoalen,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Alain Rivoalen,
ses enfants et petits-enfants,
M. Hervé Rivoalen,
Mlle Maryvonne Rivoalen,
Mmes Fromentin, Rivoalen et Taverche,

ont la grande tristesse de faire part du décès, le 17 juin, dans sa quatre-vingt-septième année, du

professeur Auguste RIVOALEN,

agrégé du service de santé des armées,
ancien professeur
aux facultés de médecine
de Hanoï et de Saigon,
commandeur de la Légion d'honneur.

Les obsèques se dérouleront dans l'intimité familiale, le 22 juin.

Un service religieux aura lieu le vendredi 28 juin, à 8 h 30, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, place de la Porte-de-Saint-Cloud.

8, avenue Victor-Hugo,
78200 Saint-Germain-en-Laye.
29, avenue Raymond-Poincaré,
75116 Paris.
7, rue Boileau,
75016 Paris.
40, quai de Jemmap,
75010 Paris.

Remerciements

— Dans l'impossibilité de répondre individuellement à l'émotion et aux marques de sympathie qui ont entouré la mort de

Charles BENILLOUZ,

Catherine BERGERON,
sa femme,
Thomas BENILLOUZ,
son fils,
Hélène et Henry BERGERON,

adressent à tous ceux qui l'ont aimé et accompagné, leurs remerciements très émus.

— Mme Jean Vertut,
Ses enfants,
Et sa famille,

remercient tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à l'annonce de la disparition brutale de

Jean VERTUT.

Anniversaires

— L'Association cultuelle israélite française du Québec rappelle, avec émotion et fidélité, le souvenir du

**grand rabbin
docteur David FEUERWERKER,**
ZTL
(2 octobre 1912-20 juin 1980),
officier de la Légion d'honneur,
héros de la Résistance,
officier d'académie,
chevalier de la Santé publique,
médaille de vermeil
de la Ville de Paris,
créateur et premier titulaire
de l'aumônerie israélite
de la marine nationale,
lauréat de l'Académie française,
ancien rabbin des Tournelles,
fondateur-directeur
du Cercle d'études du Marais
(14, place des Vosges).

A la Libération, il fonde, à Lyon, *l'Unité*, le premier hebdomadaire israélite en France. Auteur de *L'Emancipation des juifs en France, de l'Ancien Régime à la fin du Second Empire.* Il introduisit l'hébreu, langue vivante, au baccalauréat français.

Avis de messes

— Une messe chantée sera célébrée le dimanche 23 juin 1985, à 10 heures, en la basilique de Notre-Dame-de-La-Garde à Marseille, pour le repos de l'âme de

Mme de VERNEJOUL,

décédée le 27 mai 1985.

Les soldes commencent aujourd'hui chez

Burberrys
8, BD MALESHERBES
75008 PARIS - TEL. 266.13.01

...et chez

Tunmer
5, PLACE SAINT-AUGUSTIN
75008 PARIS - TEL. 522.75.80



Bouquins - Dossiers par milliers
Rayonnages Bibliothèques
au prix de fabrique
du kit au sur mesure
LEROY FABRICANT
équipe votre appartement
bureaux, magasins, etc.
26 années d'expérience
Une visite s'impose
208, avenue du Maine, Paris (14e)
540-57-40 - Mo Alésia

ORDRES DE CHEVALERIE - DÉCORATIONS
ARMES - LIVRES ANCIENS
TABLEAUX ANCIENS des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles
ART NOUVEAU - ART DECO
LUSTRE par EMILE GALLE
SALLE A MANGER par MAURICE DUFRENE
ARGENTERIE
BRONZES - PENDULES - CANDÉLABRES
SIÈGES ET MEUBLES
des ÉPOQUES LOUIS XV - LOUIS XVI et EMPIRE
dont certains estampillés de MAMET - PAPST et SEMEL Aîné
TAPISSERIES - TAPIS D'ORIENT
LE MERCREDI 26 JUIN 1985 EN SOIRÉE A 21 HEURES
A VERSAILLES, 5, RUE RAMEAU
Me GEORGES BLACHE, commissaire-priseur, tél. : (3) 950-55-06 +
Experts : MM. Ananoff, Leguéltel et Dey, experts à Paris.
Expo : Samedi 22 juin, de 14 h à 18 h; dimanche 23 juin, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h; lundi 24 et mardi 25 juin, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h; en soirée le lundi 24 juin, de 21 h à 23 h.

INFORMATIONS « SERVICES »

EN BREF

EXPOSITION

ANNÉES SOIXANTE RUGISSANTES. — Les nostalgiques des années 50-60 se retrouveront du 21 au 24 juin au Parc des expositions de la porte de Versailles pour l'exposition « Macadam », qualifiée par ses organisateurs de « premier concerto mécanique ». Durant quatre jours, *ils pourront y admirer les autos et* motos de l'époque (et se procurer des pièces de rechange), assister à des défilés de mode rétro, des concerts, des démonstrations de rock'n' roll, ou revoir les films de James Dean.

★ **Renseignements : (1) 720-79-18 et 720-42-65.**

FESTIVAL

LA GRANDE PARADE. — La ville de Saumur reçoit, du 21 au 23 juin, le premier Festival international de musique militaire, qui regroupera mille deux cents participants représentant dix nations. Au programme, des défilés, des concerts, des bals dans divers quartiers de la ville, qui, pour l'occasion, deviendront des *« campements battant pavillon de la formation qu'ils recevront »,* avec, en apothéose, un spectacle acrobatique présenté par le peloton motocycliste de la Police nationale qui forme l'escorte présidentielle, et un feu d'artifice.

★ **Réservation au secrétariat du comité des fêtes de Saumur, 25, rue Beaurepaire, tél. : (41) 51-25-69.**

GUIDE

EN ATTENDANT BÉBÉ. — Isabelle de Tinguy et Anne-Marie Nègre, jeunes mamans elles-mêmes, ont visité plus de 150 établissements obstétricaux de Paris et d'Ile-de-France, ce qui leur a permis d'établir une fiche détaillée pour chaque maternité, passant en revue les prestations et services offerts avant, pendant, mais aussi après l'accouchement. Le tout assorti d'un commentaire sur l'accueil, le cadre et le degré de confort. Il en est résulté un guide de 250 pages publié par les éditions Sand : *le Guide blanc des maternités.* On y trouvera en annexe le décret n° 72-162 du 21 février 1972, relatif aux normes applicables aux établissements privés d'accouchement.

★ **69 F en librairie.**

LOISIRS JEUNES

LE CIEL, LA TERRE ET L'EAU. — A la veille du premier rendez-vous mondial des sciences et de la jeunesse qui réunira à Toulouse, en septembre 1985 des jeunes de tous pays pour des activités scientifiques ou techniques, l'Association nationale sciences-techniques-jeunesse organise en juillet et août des séjours scientifiques au cours desquels les jeunes de dix à dix-huit ans pourront se familiariser avec la géologie, l'écologie, l'astronomie, l'énergie solaire, les techniques aérospatiales, électroniques, informatiques, robotiques, la télédétection, etc. La durée des stages varie de dix jours à trois semaines ; les activités, très diversifiées, vont du camp « ballons stratosphériques » au séjour « *biologie sous-marine* ». Aucune connaissance particulière n'est requise.

★ **Association nationale sciences-techniques-jeunesse, Palais de la découverte, avenue Franklin D.-Roosevelt, 75008 Paris. Tel. : (1) 359-16-65.**

PRESSE BD

BULLES A BOIRE. — Soif de BD ? Rendez-vous samedi 22 juin, rue de la Butte-aux-Cailles. Les associations Cultures au quotidien et Trans BD mettent vingt-sept groupes de musique dans la rue, et des journaux de BD dans les cafés. L'occasion de découvrir des auteurs de BD *italiens*, anglais, suisses. On fêtera le vingt-cinquième anniversaire de *Hara-Kiri* et on pourra acquérir des planches originales de Pratt, Manara, notamment. Les associations du quartier sont invitées à se faire connaître. Les particuliers pourront faire du troc.

★ **Cultures au quotidien, 21, rue de la Butte-aux-Cailles, 75013 Paris, tél. : 580-95-49.**

SOLIDARITÉ

LE TEMPS DU SILENCE. — Pour beaucoup de personnes âgées, l'été, c'est le temps de la solitude, sans visites ni coups de téléphone. Pour sortir les vieillards défavorisés de leur isolement, les Petits Frères des pauvres organisent chaque année des séjours dans des centres de vacances. Ils ont *besoin d'accompagnateurs bénévoles*, de plus de dix-huit ans, pouvant leur consacrer trois semaines entre juin et septembre. Il est possible également d'envoyer des dons...

★ **Les Petits Frères des pauvres, 33, avenue Parmentier, 75011 Paris. CCP Paris 13430-57 A Paris. Tél. : (1) 355-39-19 (M. Cadoret).**

SON ET LUMIÈRE

GENTES DAMES ET PREUX CHEVALIERS. — Le Festival 1985 de Provins sera clôturé, les 21 et 22 juin, par un spectacle son et lumière « les Jeux médiévaux ». Cette année, l'équipe théâtrale de la Maison des jeunes et de la culture de Provins a choisi d'évoquer les divertissements mêlés à la vie quotidienne à l'époque de Thibaut de Champagne (XIIIe siècle) : tournois entre seigneurs et chevaliers, concours de tir à l'arc pour les bourgeois, parties de soule (1) entre deux villages ou deux faubourgs pour les manants. En intermède, diverses associations présenteront des scènes de la vie quotidienne à Provins à cette époque : repas au château, retour de Thibaut de la croisade, chantier dans la forêt, etc.

★ **22 heures au Théâtre des Remparts en ville haute. Renseignements et inscriptions : 400-57-00 ou 400-12-22 (après-midi seulement).**

(1) Le principe du jeu de soule consistait à envoyer une balle dans le camp de l'adversaire. Il se jouait de deux manières : on poussait une petite balle avec une crosse, comme au golf de nos jours, ou on lançait avec les pieds et les mains un ballon plus grand, ce qui évoque le football ou le rugby.

Vente aux particuliers
MOQUETTE
100% Pure laine
-50% de sa valeur
Grand choix de coloris
Petite et grande largeurs
Devis gratuit
Pose par spécialistes
LA MOQUETTERIE
334 rue de Vaugirard - Paris 15e
842-42-62 ☎ 250-41-85

Halte au Vol
1 serrure à 5 points
PICARD
+ d'autres marques
Matériel
GARANTI 5 ANS
+
1 blindage acier 15/10e
+
4 goujons d'acier anti-dégondage
+
1 cornière en acier sur bâti bois
+
3 cornières anti-pince
à l'extérieur sur le pourtour de la porte
OFFRE EXCEPTIONNELLE
3.600 F TTC
Pose et dépl. comp. PARIS-BANLIEUE
Sté S.P.P.
11, rue Minard
92130 Issy-les-Moulineaux
☎ 554.58.08
554.41.95
FACILITÉS DE PAIEMENT

annonces associations

Appels

ORIENTATION SCOL. ET PROF
Par groupe jeunes astrologues sous le contrôle d'un praticien réputé qui assure lui-même des consultations générales sur r.d.v. ou spécialisées par corresp.
PLATON-LES-ADROITS-EST
38940 ROYBON - (76) 36-26-39

Association entraide retraités haut niveau ch. pour consultations servies expert jurid. et fiscal. Retraité ou autre. Contacts agréables. PROGRES - 91700 Villers - 54 Jaurès.

Sessions et stages

**ANGLAIS-FRANÇAIS
ESPAGNOL-RUSSE**
apprentissage efficace joyeux, rapide, par la suggestopédagogie à sa source française - Tél. : 326-22-64

Pourquoi pas un chantier de jeunes ou une rando dans les Alpes cet été avec nous ? Nos activités sont internationales, durent 3 semaines et très bon marché en temps de crise... Contactez vite concordia 27, rue du Pont-Neuf 75001 Paris - Tél. : (1) 233-42-10.

CENTRE TRIELLE 15450 THIEZAC
Stages : Danse Contemp. PATAROZZI 22-31-07, TAFFANEL 12-21-08.
Mime : YVES MARC 12-21-07.
D. Inde : SHAKUNTALA 22-31-08.

Dans le cadre d'une semaine de manifestations musicales et chorégraphiques à Givry en Bourgogne 20-27 juillet. Stages adultes et enfants : danse contemporaine, voix, relaxation. Rens. Kahina-Danse-Musique 16-85-44-33-86.

**SÉJOURS ADOLESCENTS
« DÉTENTE ET AVENTURE »**
Vous avez de 13 à 18 ans : Partez 15 jours ou 3 semaines en juillet/août bivouac au ranch. Mont-blanc sac au dos. Tour du Péloponnèse en mini-bus. Course en mer.
A partir de 3 000 F tout compris (Agréments Jeunesse et Sports. CAF...) Rens/inscript. AGAPS 47, Bd Mal-Juin 06800 CAGNES S/MER (93) 20-74-80.

UNE ÉCOLE D'ENSEIGNEMENT DE LA PSYCHANALYSE. Dirigée par des universitaires et des psychanalystes des diverses sociétés, L'E.P.C.I. (École de Propédeutique à la Connaissance de l'Inconscient), propose un enseig. cohér. et systém. aux méd. et enseig. ou praticiens de toutes disciplines. Rens/E.P.C.I., 1, rue P.-Bourdan, 75012 Paris. Tél. : 307-89-26.

**ÉCRIRE ? COMMENT ? Ass. ADH
LE PLUME ET LA VIE**
Atelier intensif à partir du journal intime à plusieurs dimensions. Chantilly résid. 21.6 soir-23.6 midi TFC 880. Éc. ou tél. à J. V.D. Borght 67, r. Cal.-Lemoine, 75005 Paris T. (1) 328-47-41.
Agr. Form. Cont.

DES ASSOCIATIONS COMMUNAUTAIRES JUIVES RECHERCHENT DES CANDIDATS POUR DES POSTES DE GESTION ET D'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE.
A 25 ans et plus, vous avez de la personnalité, un goût de l'être ensemble, une aptitude à la prise de responsabilité, une formation et une expérience solides aux plans personnel, professionnel, juif et communautaire, vous souhaitez et serez en mesure de prendre en charge un programme et/ou un équipement de la communauté juive en Provence ou en région parisienne.
L'UNION DES CENTRES JUIFS DE FORMATION PERMANENTE vous propose une formation complémentaire pour accéder selon vos aspirations à un emploi à plein temps ou à temps partiel, à des missions ou à des vacations au sein d'institutions et organismes de la communauté susceptibles de vous confier une fonction de 3 années ou plus pour une
RESPONSABILITE A LA MESURE DE VOTRE PERSONNALITE ET DE VOTRE EXPERIENCE.
Votre candidature, à vous de la présenter sous la forme créative qui vous convient à l'organisme chargé de l'orientation et de la formation des candidats. **CENTRE DE FORMATION U.C.J.F.P. — 12 bis rue Georges-Berger 75017 Paris.**

Il reste quelques places au stage MARIONNETTES (Form. Art-Thérapie. Coanimé par Psy et Plast.) 2-5 juillet : 2 200 F ATEPP 67, rue du Moulin-des-Prés Paris 13e Tél. : 589-46-58 539-00-70.

STAGE D'ASTROLOGIE
Par Hadès du 17 au 23 juillet. Ass. Kagyu-Ling. Château de Plaige 71320 Toulon/Arroux. Tél. : (85) 79-43-41.

UNIVERSITÉ EUROPÉENNE DE MÉDECINE CHINOISE
Formation en acupuncture accessible à tous, à Paris, Marseille Lyon et Lille
BOURSES D'ÉTUDES
Renseignements : U.E.M.C. 67190 HEILIGENBERG ?

SERVICE ASSOCIATIONS
Organise en juillet des modules de formation juridique, fiscale, sociale
ADMINISTRATION GESTION des ASSOCIATIONS
Tél. : (1) 737-92-50
60, rue Wilson - 92 Levallois

« Apprivoiser les mots et la syntaxe, c'est un jeu à 8 personnages qui se déroulera les 22 et 23 juin. Et ouf ! fini la peur d'écrire ! (806-72-86) »

● Prix de la ligne 30 F TTC (28 signes, lettres ou espaces).
● Veuillez mentionner l'année et le numéro d'inscription au J.O.
● Chèque libellé à l'ordre de Régie-Presse LMA et à adresser au plus tard le jeudi pour parution du mardi daté mercredi à Régie-Presse LMA, 7, rue de Montessuy, 75007 PARIS.

PECHINEY :

Bon Appétit, Madame et Messieurs les Astronautes !

Crème de Crabe
Pâté de Campagne Village
Pâté au Poivre Vert
Langouste à l'Armoricaine
Civet de Lièvre à l'Alsacienne

Fromage de Cantal Fondu

L'aluminium, matériau du progrès, présent partout dans l'aéronautique et l'espace, est aussi le gardien de la tradition gastronomique française.

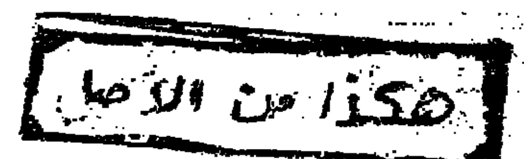
Menu dégusté aujourd'hui à bord de la navette spatiale, cuisiné par Jules Morey et la Vache Grosjean, protégé par des boîtes Cebal à ouverture facile, résistantes à l'accélération, en aluminium de Pechiney.

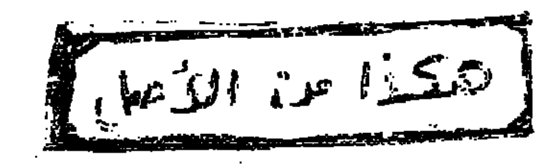












NOUS AVONS UN GRAND SOURIRE ENTRE LES OREILLES.*

560 000 auditeurs et auditrices* ont préféré notre qualité et ont rejoint le public de France Inter, la seule radio nationale dont l'audience a augmenté depuis un an.

Tous les journalistes, animateurs et techniciens s'en réjouissent et leur souhaitent la bienvenue.

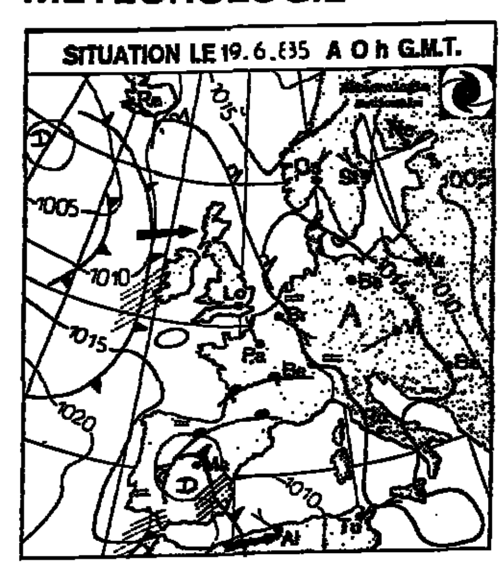
FUTURS

*CESP Avril/Mai 1984 (4 430 personnes)
Avril/Mai 1985 (4 407 personnes).
Echantillon interrogé représentatif de la population française.

France inter
la qualité entre les oreilles

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 20.06.85 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 19 juin à 0 heure et le jeudi 20 juin 1985 à minuit.

Dans un flux d'ouest rapide en altitude, les ondes perturbées se succèdent, maintenant un temps souvent nuageux et instable, entrecoupé de courtes périodes d'éclaircies.

Jeudi. Sur les régions est, des Ardennes aux Alpes, le ciel sera encore très nuageux, le matin avec quelques averses résiduelles. Au cours de l'après-midi, quelques éclaircies se développeront.

Ailleurs, des nuages, surtout sur l'Aquitaine le matin, mais souvent de belles éclaircies dans la journée, avant l'arrivée d'une nouvelle zone de mauvais temps qui touchera la Bretagne en soirée.

Les températures minimales seront sans grand changement en général, sauf sur le Sud-Ouest, où elles seront en légères baisses. Elles avoisineront donc 10 à 13 degrés du nord au sud, 15 à 17 degrés sur les régions méditerranéennes.

Les températures maximales seront en baisse et s'étageront entre 18 degrés et 22 degrés du nord au sud, et 22 degrés à 25 degrés en Méditerranée. Enfin, le mistral soufflera assez fort, et ailleurs le vent de nord-ouest sera modéré.

Pression atmosphérique à Paris : 1009,8 millibars, soit 757,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 juin ; le second, le minimum dans la nuit du 18 au 19 juin) : Ajaccio, 25 et 13 degrés ; Biarritz, 22 et 16 ; Bordeaux, 25 et 14 ; Bourges, 23 et 12 ; Brest, 17 et 9 ; Caen, 20 et 10 ; Cherbourg, 17 et 10 ; Clermont-Ferrand, 23 et 13 ; Dijon, 22 et 1 ; Grenoble-St-M.-H., 25 et 13 ; Grenoble-St-Geoirs, 23 et 11 ; Lille, 19 et 12 ; Lyon, 23 et 12 ; Marseille-Marignane, 26 et 17 ; Nancy, 20 et 8 ; Nantes, 21 et 12 ; Nice-Côte d'Azur, 23 et 17 ; Paris-Montsouris, 24 et 14 ; Paris-Orly, 24 et 11 ; Pau, 25 et 15 ; Perpignan, 26 et 19 ; Rennes, 20 et 12 ; Strasbourg, 19 et 8 ; Toulouse, 26 et 16 ; Tours, 22 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 19 ; Amsterdam, 19 et 11 ; Athènes, 30 et 21 ; Berlin, 16 et 7 ; Bonn, 18 et 10 ; Bruxelles, 18 et 12 ; Copenhague, 18 et 6 ; Dakar, 27 et 23 ; Djerba, 27 et 19 ; Genève, 22 et 11 ; Iles Canaries, 26 et 19 ; Istanbul, 24 et 17 ; Jérusalem, 30 et 18 ; Le Caire, 38 et 24 ; Lisbonne, 26 et 16 ; Londres, 18 et 12 ; Luxembourg, 17 et 9 ; Madrid, 29 et 18 ; Montréal, 24 et 15 ; Moscou, 14 et 9 ; Nairobi, 22 et 13 ; New-York, 27 et 20 ; Palma-de-Majorque, 27 et 20 ; Rio-de-Janeiro, 24 (max) ; Rome, 25 et 13 ; Stockholm, 21 et 13 ; Tozeur, 35 et 24 ; Tunis, 27 et 17.

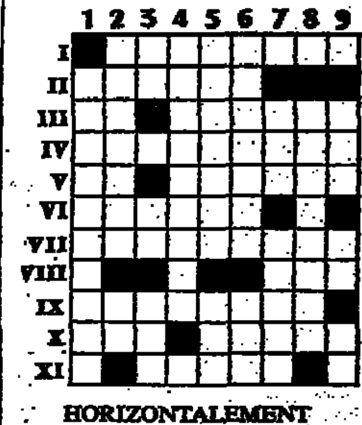
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SAGOT - LE GARREC
24, rue du Four (6e) - 326-43-38
A. ANTONINI
Gravures et aquarelles
Jusqu'au 29 juin

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3991





HORIZONTALEMENT

I. On la bat en se faisant battre. — II. Ne manquent pas de tête. — III. Lit sans fond. Finissent généralement dans les cordes ou sur le tapis. — IV. Tranche dans le vif du sujet. — V. Symbole chimique. Exprime donc ce qu'il a sur le cœur ou sur l'estomac. — VI. Dévidoir. — VII. Mettent donc de côté ou mettent ensemble. — VIII. « Crème » anglaise. — IX. Manque donc à toutes les convenances. — X. Personnel. Vit d'amour et d'eau fraîche. — XI. Fit partie du groupe des Six.

VERTICALEMENT

1. Prend des airs supérieurs après avoir été élevé dans la rue. — 2. Pour certains, se passe en chambre ; pour d'autres, au bureau. Où l'on ne risque pas de rentrer dans les décors. — 3. Préposition. Haut de gamme. Monta donc sur un arbre. — 4. Un homme de métier. — 5. Soudards. Du liquide ou du solide, en Suisse. — 6. Des manières de « fondre » qui sont le signe d'un durcissement. Fait faire la grimace quand il est mauvais. — 7. Un cas bien embrouillé. Avec lui, il valait mieux prévoir de bonnes bottes. — 8. Se font en chantant ou en déchantant. — 9. Fleuve côtier. Chef de train. Préposition.

Solution du problème n° 3990

Horizontalement

I. Cerveau. — II. Etoile. Ha ! — III. Rosaire. — IV. Tue. Marge. — V. Ipséité. — VI. Fi ! Uni. MT. — VII. Ile. Eolie. — VIII. CL. Ornés. — IX. Aéra. Tee. — X. Treuil. Ru. — XI. As. Lunée.

Verticalement

1. Certificat. — 2. Etoupillera. — 3. Roses. Res. — 4. Via. En. OAU. — 5. Eliminer. Il. — 6. Aération. La. — 7. Ere. Let. — 8. Misère. — 9. Galette. Eue.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 21 JUIN

« Exposition James Tissot », 14 h 30, Petit Palais (Mme Leblanc).

« Exposition Ronsard », 15 heures, entrée Bibliothèque nationale.

« Le musée Cluny : reportage sur la vie au Moyen Age », 15 heures, entrée musée.

« La maison de Balzac et le village de Passy », 14 heures, 47, rue Raynouard.

« Le séminaire des missions étrangères, le prince impérial d'Annam », 15 heures, 128, rue du Bac (C.-A. Messer).

« Les impressionnistes : peintres de mouvement de la lumière et de la joie de vivre », 15 heures, hall du musée du Jeu de paume (M.-C. Lasnier).

« L'histoire d'Esther », de J.-F. de Troy (dix-huitième siècle), 14 h 30, Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo.

« Exposition Delaunay », 12 heures, Musée d'art moderne (G. Caneri).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (M. Ragueneau).

« Le Marais », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville (sortie rue Lobau) ou métro Pont-Marie.

« Le vieux village Saint-Roch et la butte aux Moulins », 14 h 30, sortie métro Tuileries.

« De la butte des Moulins à Notre-Dame des Victoires », 14 h 30, métro Pyramides.

CONFÉRENCES

6, place des Vosges, 16 h 15 : « La maison de Victor Hugo » (M. Brumfeld).

1, rue Victor-Cousin, 19 h 30 (Bachelard) : « La leçon spirituelle de l'Egypte ancienne selon Edgard Gayce ».

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Mission actuelle de la loge des théosophes ».

PÊCHE

JOURNÉES NATIONALES DANS LE VAL DE LOIRE

La quatrième édition des Journées nationales de la chasse et de la pêche se déroulera cette année les 21, 22, 23 juin dans le parc du château d'Echuilly en Maine-et-Loire. Comme d'habitude, des concours de tir aux armes de chasse et à l'arc, des démonstrations de lancers de leurres et de mouches), des présentations de faucons, de meutes et d'équipages feront partie du rendez-vous, devenu maintenant traditionnel, auquel se rendent de nombreux étrangers. On attend aussi le Cadre noir de Saumur dont l'école est installée à proximité.

Deux cents exposants seront présents à cette grande fête de la chasse et de la pêche qui sera inaugurée par le duc d'Argyll, maître de la Maison royale d'Ecosse, propriétaire en son château d'Inveraray de l'une des plus riches collections d'armes de chasse.

Publications judiciaires

SCP J.-F. et M.-J. BOIRON
avocats à la Cour,
41, avenue Kléber, 75116 Paris.

D'un jugement réputé contradictoirement rendu par la 2e section de la 2e Chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris le 21 mars 1985 et devenu définitif

ENTRE

Madame Jeanine, Juliette, Renée DESPREZ, épouse de Monsieur Jean-Claude, Gagou BERREBY, demeurant à Paris, 18, rue Saulnier

ET

Monsieur Jean-Claude, Gagou BERREBY, demeurant 198, avenue Jean-Jaurès à Paris.

Il résulte :

que la séparation de biens a été prononcée d'entre les époux BERREBY à compter du 21 mars 1985.

Pour extrait.

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI
20, 21, 22 JUIN
DANS LE RÉSEAU
RENAULT
3 JOURS D'EXCEPTION
Avant la Collection 1986
Prix Exceptionnels sur des
Modèles Neufs 85 disponibles

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Opéra Bastille

L'Opéra Bastille sera le plus moderne des théâtres lyriques. Mais l'Etat hésite encore entre plusieurs concepts pour un art qui passera peut-être mal le cap du XXIe siècle.

SECOUSSES AUTOUR D'UNE AVENTURE

LE 14 juillet 1989 c'est, au *regard de l'histoire* et du monde, le jour « J » des années à venir. Le siècle passera vite la main, cap sur l'an 2000 sans qu'aucune autre date anniversaire à *rayonnement universel* retienne en France l'attention internationale. C'est celle-ci et nulle autre.

A coup sûr, ce 14 juillet-là, Paris *fêtera la Bastille* dans les fastes et la liesse. La Colonne de Juillet, sur la place, sera, pour quelques heures, l'épicentre de tous les songes révolutionnaires, des droits de l'homme et des chartes pour les libertés. Quel homme d'Etat résisterait à la plus-value de renommée que devrait procurer une telle commémoration à *celui qui la* présidera ?

Ainsi devraient coïncider l'hommage aux sans-culottes avec l'inauguration, ce même 14 juillet, du futur Opéra Bastille, dernier temple voué à l'art lyrique que le vingtième siècle bâtit *depuis près de deux ans*, justement sur cette place-là.

Le projet d'opéra charrie une *puissante symbolique humaniste* qui fera bel effet en 1989. Qu'on en juge : le nouveau théâtre lyrique sera un navire monumental échoué contre la Colonne de Juillet, *en lisière de l'un des quartiers* les plus populaires de la capitale, ostensiblement solidaire de l'anarchie architecturale d'un coin du Vieux Paname. Une sorte de protecteur *aux larges épaules contre* lequel viendront s'appuyer les immeubles vieillots des artisans et les arrière-cours du commerce du meuble.

Le projet retenu par le chef de l'Etat, celui de l'architecte Carlos Ott, fait la nique à l'autre côté de la place, à l'ouest bourgeois, ordonné, coupé au cordeau par Haussmann. Il rééquilibre Paris à l'est et impose au théâtre lyrique, art jusqu'ici de caste étroite, d'abandonner sa citadelle – le palais Garnier – pour une tumultueuse aventure de démocratisation culturelle.

LA CURIOSITÉ DE L'ÉTRANGER

C'est sans doute cette double perspective historique et lyrique pour un 14 juillet, qui a très vite, au début du septennat, donné des ailes à l'idée de construire là un nouvel opéra et de l'ouvrir le jour dit. C'est ce qui a décidé sept cent cinquante architectes à concourir, record paraît-il jamais atteint. C'est ce qui enfin plaît tant aux créateurs étrangers, aux chanteurs, aux salles concurrentes : voir le nouveau confrère naître sous pareil parrainage. La Scala, dit-on, quittera ses lambris milanais pour occuper la première l'avant-scène. Bref, le «coup» politique, médiatique et lyrique a déjà produit ses effets. Avant *même de sortir de terre, le navire* Bastille jouit déjà à l'étranger d'une curiosité maximale.

Pourquoi alors les animateurs du projet donnent-ils tant l'impression de n'avancer qu'avec d'infinie précautions ? Chez certains *même* avec une *sorte* d'hésitation ? Sans doute assez peu par crainte de débordements financiers. L'enveloppe budgétaire d'environ 2,25 milliards de francs devrait être dépassée en 1989 malgré les consignes draconiennes du ministre de la culture, M. Jack Lang. Mais il en est ainsi pour la plupart des «grands travaux» de la Ve République, et l'opinion à droite comme à gauche en a pris l'habitude.

Simplement, pour ce projet en particulier, la gestion de l'investissement sera surveillée de près. L'Etablissement public constructeur est désormais dirigé par M. Pierre Viot, ancien directeur du CNC (Centre national de la cinématographie) et nouveau président du Festival de Cannes, auquel il sera demandé des prouesses au coût minimal. Que le gouvernement s'inquiète du sort de l'Opéra Bastille en cas de victoire de l'opposition aux élections législatives de 1986, c'est une évidence que les promoteurs du projet ne cherchent *pas* à dissimuler. «*Nous construisons très vite de manière que l'ouvrage ait atteint au printemps prochain un seuil irréversible*», explique un haut fonctionnaire. Dans le même esprit, pour ne pas risquer un rappel à l'ordre en cas de changement de gouvernement, l'ouverture avant 1989 de la «petite» salle modulable (de *six cents* à mille trois cents places), jugée trop onéreuse, a été annulée.

PLUS D'ESPACE ET DE DÉMOCRATIE

Si le projet Bastille paraît encore bien vacillant, c'est cependant beaucoup plus en raison de *la difficulté à définir en 1985* un concept culturel raisonnable et audacieux sur la nature d'un art gorgé de classicisme, mais dont on connaît mal l'avenir. Dernier *opéra créé, Bastille doit préfigurer* ce que seront les théâtres de chant du vingt et unième siècle et devra donc essuyer seul les plâtres sans avoir à disposer de beaucoup de paramètres.

Une certitude tout de même : il *était devenu nécessaire de donner* au théâtre lyrique dans la capitale française à la fois plus d'espace et beaucoup plus de démocratie. De Pierre Boulez à Massimo Bogianckino, *l'actuel directeur de* l'Opéra, tous les spécialistes de la musique et du chant reconnaissent volontiers que le palais Garnier ne permet plus, en raison de *l'étroitesse de sa superficie* utilisable, d'asseoir la réputation lyrique de Paris.

Pierre Viot cite des chiffres encore plus éloquents : le palais Garnier, avec ses mille neuf cents places – dont plus de quatre cents «borgnes» *ou* «aveugles» – et ses cent cinquante représentations annuelles en moyenne, permet à un Parisien sur quarante d'aller à l'Opéra, contre un Berlinois sur trois et un Munichois sur deux.

Plus de démocratie ensuite. M. Maurice Fleuret, directeur de la musique au *ministère* de la culture, est intarissable sur le fonctionnement social anachronique de l'Opéra de Paris hérité d'une époque, le XIXe siècle, où «*l'on venait au théâtre moins pour voir que pour être vu*». Le septennat socialiste comme le simple bon sens devant la formidable progression de ces dernières années du public de l'Opéra ne pouvaient faire moins que de susciter le désengorgement de Garnier en permettant une véritable popularisation ailleurs que dans les murs prestigieux. « *Nous sommes obligés chaque année de refuser plusieurs milliers de demandes d'abonnement* », note M. Jean-Philippe Saint-Geours, directeur de l'administration de Garnier. Commentaire sans appel. « *Je crois qu'on peut raisonnablement estimer*, ajoute M. Bogianckino, *que le public parisien est au moins cinq fois supérieur en nombre à ce qu'il était en 1875, date de l'inauguration de l'Opéra de Paris.* » Sanction définitive donc pour le cher vieil Opéra, qui gardera selon le projet *du service en se consacrant* presque exclusivement aux activités du ballet.

Cette cause-là au moins fut rapidement entendue au début du septennat. Les spécialistes français, le site de la Bastille retenu, *se sont* alors lancés *dans un tour* du monde des théâtres lyriques pour fixer les normes idéales de la future salle. Le Met de New-York, avec ses quatre mille *places? Trop grand, puisque la* voix humaine, murmurent les mauvaises langues, y serait parfois légèrement sonorisée. L'Opéra de Sydney? Très réussi *sur le plan architectural, mais* catastrophique du point de vue lyrique. Mis à contribution, les directeurs étrangers ont tous opté pour une grande salle de contenance relativement *faible* (deux mille sept cents places), mais qui seule permettrait l'équilibre parfait de la vision et de l'écoute et à tous les spectateurs présents de se trouver à moins de 50 mètres du cadre de scène.

Cette grande salle sera la plus moderne au monde, la mieux équipée. Mais avec deux mille sept cents places, la démocratisation du théâtre lyrique dans la capitale est encore loin d'être assurée. Tout transfert vers le *quartier* de la Bastille dans ces conditions équivaudrait à un suicide financier. Sans parler de la maladresse politique.

Dès lors, selon le schéma de la gestion culturelle, le pari du futur Opéra passe nécessairement par ce qui est le plus délicat à assurer dans tous les théâtres lyriques : la rentabilité maximale d'une salle, au moins deux cent cinquante soirées par an, sans provoquer la baisse du niveau artistique. Jusqu'ici, les directeurs n'ont eu le choix qu'entre deux solutions. Les Italiens – et avec eux Garnier – pratiquent la technique dite de la *série de représentations*. Un seul spectacle à la fois, un jour sur deux, pour que les chanteurs puissent reposer leur voix, et des théâtres fermés le temps des répétitions.

Les directeurs allemands, eux, « *pratiquent l'alternance* » entre plusieurs spectacles à un rythme *soutenu. Mais cela nécessite* de disposer de nombreux plateaux de scène et d'une troupe de chanteurs à demeure. Les adversaires de l'alternance font remarquer *que la qualité artistique, notamment* du chant, en pâtit parfois.

L'Opéra Bastille devra tenter une nouvelle voie, synthèse de la « série » et de l'« alternance ». Deux cent cinquante soirées annuelles de répertoire dans la *grande salle seront nécessaires* pour garantir l'ouverture de l'opéra à un public plus large et une rentabilité minimale. Mais « *sans abaisser le niveau artistique, qui doit rester digne des plus grandes scènes* ». Maurice Fleuret ajoute : « *Nous recherchons la plus grande qualité moyenne constante* ». Cela signifie que le futur Opéra devra éviter le plus possible de miser sur la participation de « stars » du chant. Trop peu nombreuses, trop coûteuses pour qu'on fonde sur elles un programme lourd. Trop demandées ailleurs pour qu'on puisse espérer *les faire répéter plusieurs* semaines avant un spectacle. Ce par-ci suppose que le public de l'opéra évolue dans les années à venir, que son plaisir ne soit plus *seulement l'attente du contre-ut* du ténor, mais l'œuvre elle-même, les autres éléments du spectacle, le livret, la direction d'orchestre ou la mise en scène.

Déjà, *l'Opéra Bastille*, sous l'influence de Pierre Boulez, se dessine comme un projet à l'usage des metteurs en scène. Le souvenir du « Ring » que le compositeur français avait monté à Bayreuth avec Patrice Chéreau en 1976, hante cette aventure lyrique. L'outil pourrait être rugueux pour la part du public qui, explique Pierre Boulez, « *collectionne les voix comme d'autres les commodes Louis XV* ». A l'image des théâtres anglais, Bastille devra avoir sa troupe – autre pari difficile dans un pays qui n'a plus de chanteurs – et s'illustrer avant *tout par la qualité globale de ses* spectacles. Mais n'est-ce pas préjuger du goût du public ? Demander à des spectateurs connus pour leur conservatisme artistique un trop *grand effort d'évolution* ?

Opéra de compromis, Bastille se fixe aussi pour mission, à côté du répertoire, d'inventer les langages de l'art lyrique de l'avenir. C'est ce qui passionne Pierre Boulez, très associé au projet : l'expérimentation contemporaine. Faire écrire pour donner à l'opéra, art qu'on dit souvent éteint à la fin du dix-neuvième siècle, la possibilité d'ajouter à son histoire un siècle de plus. Mais en ce domaine aussi, manquent les modèles de références qui rassureraient les plus sceptiques. N'explique-t-on pas qu'il n'est pas du tout certain que l'opéra, « *comme genre* », ait survécu, au début du vingtième siècle, au « *dernier grand compositeur connu* », Berg, l'auteur de *Lulu* et de *Wozzek?*

L'équipe de l'Opéra Bastille en était là de ses réflexions, plutôt inquiètes, quand, ces dernières semaines, s'est mis à souffler autour des maquettes une forte tempête audiovisuelle. Opportu*nément consulté par le ministre* de la culture, M. Daniel Toscan du Plantier, ancien directeur général de la Gaumont et spécialiste de la *production* cinématographique de films lyriques (*Carmen, Don Giovanni*...), s'est étonné publiquement du peu de goût du projet pour le recours à l'image. Du coup, certaines perturbations secouent le petit monde clos de l'art lyrique qui s'habituait déjà assez difficilement à devoir aller changer de *tradition* à la Bastille.

Ce nouveau point de vue se résume à quelques idées simples : l'art lyrique sans le film, c'est le ratage garanti en cette fin du vingtième siècle. Si la Bastille l'oublie, la Bastille est forcément un Opéra déjà dépassé dans sa conception. La vraie démocratie, c'est évidemment la scène à l'écran. L'équipe du projet et du ministère a beau répéter que l'audiovisuel sera de l'aventure, comme « *outil complémentaire* », une querelle sur les qualités respectives du « *spectacle vivant* » et du « *spectacle retransmis* » affaiblit actuellement le dynamisme du futur Opéra.

L'AUDIOVISUEL POUR UN FUTUR

M. Toscan du Plantier, que le ministère souhaite *voir* associé à la Bastille, propose l'audiovisuel comme partie intégrante du projet et des productions, que Pierre Viot de son côté conçoit d'ailleurs comme une indispensable recherche de financement pour les spectacles. Mais c'est comme si le monstre TV-cinéma avait soudain lâché ses illusions magiques sur l'univers préservé du chant en imposant la démesure des grands *nombres*. Aussi *oppose-t-on déjà* la Bastille au stade omnisports de Bercy, qui peut donner *Aïda* de Verdi devant douze mille personnes et qui accueille plus de public en une série de représentations que Garnier en une saison. « *On oublie de dire*, réplique Maurice Fleuret, *que Bercy c'est l'opéra avec des jumelles et des sonotones* ». Que, pour cause de gigantisme, les voix sont sonorisées *et que le répertoire* présentable dans un tel espace ne dépasse pas, comme aux arènes de Vérone, la dizaine d'œuvres.

L'opposition n'a bien sûr pas manqué de se saisir de ce débat, apparemment contradictoire, sur la « *modernité de l'opéra* », se plaçant délibérément du côté du grand spectacle – façon Bercy – et de l'audiovisuel, et critiquant, notamment par la voix de M. Michel Guy, ancien secrétaire d'Etat à la culture, un « *concept Bastille déjà anachronique* ».

Ces ébullitions de cour devraient s'estomper avec la nomination des responsables artis*tiques du futur Opéra, peut-être* dans les prochains jours. La personnalité des maîtres des lieux permettra peut-être de préciser l'originalité d'un projet qui, à quatre ans de l'inauguration, paraît encore assez flou.

PHILIPPE BOGGIO.

La mort de Paul Colin

L'AFFICHE DES ANNÉES FOLLES A LA LIBÉRATION

PAUL COLIN est mort le 18 juin à Nogent-sur-Marne. Il était âgé de quatre-vingt-treize ans. Né à Nancy en 1892, formé à l'École des beaux-arts de sa ville – section architecture, – Paul Colin était devenu un Parisien de Montmartre après la première guerre mondiale, avec l'idée de faire une carrière de peintre. Débuts difficiles de crève-la-faim. Il l'a raconté dans un livre de souvenirs : *la Croûte.*

C'est en 1925 qu'il débuta dans l'affiche, *pour le Théâtre des* Champs-Élysées. Là, d'emblée, le succès vint. Il se révéla maître en images efficaces, définissant les volumes d'un trait concis apparemment négligeant. Il exerça alors son sens de l'architecture cubisante et son goût des rythmes syncopés, tout particulièrement sur le « derrière » de Joséphine Baker, cela sans vulgarité. Drôle, simplement. « *Vêtue de guenilles, elle tenait,* dit-il, *du kangourou boxeur et de la femelle de Tarzan. Elle traversait la scène à quatre pattes, et son derrière mobile devenait le centre mouvant de ses extravagantes évolutions.* »



Joséphine Baker vêtue d'un pagne de bananes, Damia, Marguerite Moreno et bien d'autres vedettes du théâtre et du music-hall de l'entre-deux-guerres ne *pourront plus être évoquées sans* référence aux affiches de Colin. Mais malgré son succès immense d'affichiste, Paul Colin ne pouvait *se résoudre à lâcher ce pourquoi il* était venu à Paris : la peinture. Et il continua à l'exercer, tout en faisant des décors de théâtre et de cinéma (*Carnet de bal*, de Duvivier, *les Misérables*, de Raymond Bernard, *Liliom*, de Fritz Lang...).

Avec la guerre, l'homme des « années folles » allait mettre ses talents au service du pays, et se lancer dans ce qu'il appela plus tard le « *journalisme pictural* ». Et c'est à la Libération qu'il réalisa la plus célèbre de ses affiches, après celle du *Bal nègre* : toute droite sur fond bleu, la main au front, Marianne, dans une robe au tissu de ruines, s'éveille du cauchemar. L'affiche fut placardée sur tous *les murs de Paris, le lendemain* même du départ des Allemands.

Le journaliste pictural donnera ensuite autant en peinture qu'en affiches, des sujets d'intérêt *national et international*, d'Hiroshima au Marché commun, de l'ONU à la pénicilline.

De cette longue carrière, au cours de laquelle Paul Colin a pro*duit quelque* 1 300 affiches, 700 décors et de nombreuses peintures – ces dernières assez peu convaincantes, bien que généreuses, – c'est le Colin du music-hall de l'entre-deux-guerres que l'on retient – à un degré en dessous de Cassandre, lequel, cependant, eut *moins d'enfants* que lui : Villemot, Savignac, et les trois mille élèves de tous les pays du monde qui sont passés par l'Ecole Colin, ouverte en 1929.

GENEVIÈVE BREERETTE.

Expositions d'été

Dubuffet à la Fondation Maeght ;
Victor Pasmore, l'abstrait anglais, à Calais ;
André Masson, à Nîmes ; Tal Coat, qui vient de mourir, à Quimper ; Combet-Descombes à Lyon, pour le centenaire de sa naissance.
J.-G. Drouais, un élève de David, à Rennes ;
Odilon Redon à Bordeaux ; Gleizes à Caen ;
Judit Reigl à Evreux, pour la réouverture du musée rénové...
Comme chaque été, musées, châteaux (les dessins de Matisse à Tanlay dans l'Yonne), abbayes (Bazaine à Cluny, Saura à Montmajour, Banrath à Beaulieu en Rouergue...), cloîtres (Antonio Segui à Aix-en-Provence), vont accueillir des expositions, qu'il faut aller voir absolument, si l'occasion se présente.

ALSACE - FRANCHE-COMTÉ

ARC-ET-SENANS

– *Itinérance : trois photographes à la Saline (von Conta, Paygnard, Fessy).* Jusqu'au 15 septembre. *« La diable blanc », selon Antoine de Bary.* Du 1er août au 22 septembre. *Le Corbusier.* Jusqu'en septembre. Fondation C.-N. Ledoux, Saline Royale.

BESANÇON

– *James Tissot.* Musée des Beaux-Arts. Du 5 juillet au 30 septembre.

LUXEUIL-LES-BAINS

– *L'art de l'ancien Japon.* Musée de la tour des Echevins. Du 29 juin au 25 août.

STRASBOURG

– *Le monde des petits soldats de Strasbourg.* Musée historique. Du 5 juillet au 13 octobre.

– *Fouilles récentes : un village néolithique vers 3000 av. J.-C.* Musée archéologique. Du 5 juillet au 14 octobre.

– *La naissance du Musée alsacien et « la Revue alsacienne illustrée ».* Musée alsacien. Du 28 juin au 29 septembre.

– *Weltpunkt Wien : un regard sur Vienne 1985.* Pavillon Joséphine-Orangerie. Jusqu'au 14 juillet.

BOURGOGNE

AUXERRE

– *Céramique 85 : deuxième triennale nationale de la céramique.* Abbaye Saint-Germain. Du 7 juillet au 6 octobre.

AVALLON

– *G. Jeanclos : terres cuites.* Salle Saint-Pierre. Du 29 juin au 15 septembre.

CLUNY

– *Jean Bazaine. peintures et tapisseries.* Salle des écuries de Saint-Hugues. Jusqu'au 8 septembre.

DIJON

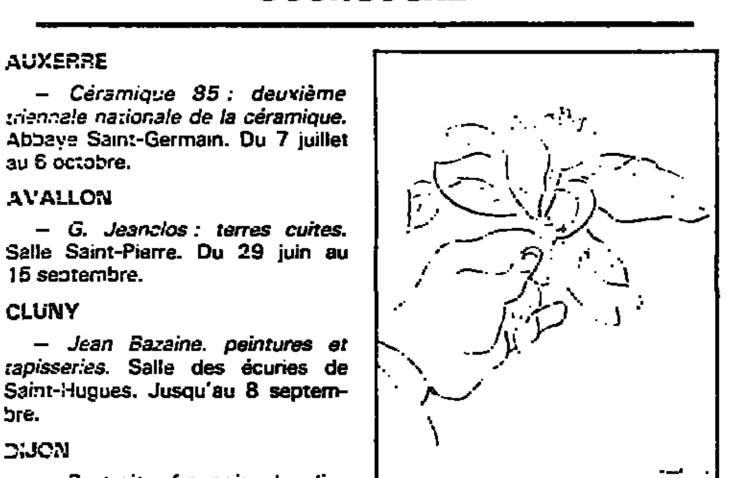
– *Portraits francais du dix-neuvième siècle dans les collections du musée Magnin.* Musée Magnin. Jusqu'au 18 novembre.

– *Sarthou. Rétrospective.* Musée des Beaux-Arts. Du 22 juin au 30 septembre.

– *Les figurines gallo-romaines en terre cuite.* Musée archéologique. Jusqu'au 2 septembre.

SAINT-AMAND-EN-PUISAYE

– *Jean Carries (1855-1894), sculpteur et céramiste lyonnais : les grès.* Ecole communale. Du 13 juillet au 25 août.



Matisse.

TANLAY (Yonne)

– *Henri Matisse : 75 dessins. 5 dessinateurs : Beringer, Pierre Edouard, Gaste, Ortner, Segeral.* Château. Du 24 juin au 30 septembre.

TOURNUS

– *Les chemins de lumière de l'art roman vers Saint-Jacques de Compostelle... avec 85 artistes d'aujourd'hui.* Ancien réfectoire des moines, Abbaye. Du 12 juillet au 21 septembre.

NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE

AIRAINES

– *Tim : quarante ans de politique.* Prieuré. Jusqu'au 8 septembre.

ARRAS

– *Jacques Lagrange, l'œuvre tissé de 1945 à 1985.* Musée, ancienne abbaye de Saint-Vaast. Du 25 juin au 30 septembre.

BEAUVAIS

– *Charles Lacoste (1870-1959), soixante ans de peinture entre symbolisme et naturalisme.* Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal. Jusqu'au 30 septembre.

– *Edward Baran, tapisseries et papiers, 1975-1985.* Galerie nationale de la tapisserie. Jusqu'au 29 septembre.

BLERANCOURT

– *La peinture américaine dans les collections du Musée national d'art moderne (1914-1938).* Musée national de la coopération franco-américaine, château. Du 30 juin au 15 septembre.

CALAIS

– *Victor Pasmore, collages, tableaux et reliefs de 1956 à 1965. Come Mosta-Heirt.* Musée des beaux-arts. Du 22 juin au 22 octobre.

DUNKERQUE

– *La peinture italienne aux dix-septième et dix-huitième siècles.* Musée des beaux-arts. Jusqu'au 1er septembre.

– *Kijno, peintures récentes.* Musée d'art contemporain. Du 21 juin au 30 septembre.

HAZEBROUCK

– *Triptyques des églises de West-hoek.* Musée municipal. Jusqu'au 28 juillet.

LILLE

– *Autour du Palais des beaux-arts. Un palais neuf de Lille.* Bibliothèque municipale. Juillet-août.

MARCQ-EN-BARŒUL

– *Beautés et bijoux berbères. Tableaux orientalistes.* Fondation Septentrion. Du 30 juin au 21 juillet et du 24 août au 6 octobre.

SAINT-OMER

– *Carreaux de pavements médiévaux de Flandre et d'Artois (treizième et quatorzième siècle).* Musée de l'hôtel Sandelin. Jusqu'au 1er septembre.

VILLENEUVE-D'ASCQ

– *Atila, Christoforou, Lindstrom, Le « Mastaba » de Horia Damian. Peintures d'Eva Lallement. « Palmes à l'eau » de Jean-Luc Brisson et Jean-Yves Leblanc.* Musée d'art moderne. Jusqu'au 29 septembre.

ILE-DE-FRANCE

BRÉTIGNY-SUR-ORGE

– *Dedans.../Dehors.../Propositions IV : Aoun, Bossut, Egana, Friedmann, Herubel, Mauger.* Centre Gérard-Philipe. Jusqu'au 14 septembre.

CHANTILLY

– *Bourdelle dans la maison de Sylvie.* Château. Jusqu'au 15 septembre.

JOUY-EN-JOSAS

– *Histoire du pot, de Jean-Pierre Raynaud. Natures de rêves : Delprat, Delebecque, Le Groumellec, Lévêque, Noël, Samson.* Fondation Cartier. Jusqu'au 1er septembre.

NOINTEL

– *Jacques Damville/Jean-Louis Guy.* Château. Jusqu'au 8 septembre.

PONTOISE

– *Les sept sacrements d'Abraham Godyn, XVIIe-XVIIIe siècles.* Musée Tavet-Delacour. Jusqu'au 8 septembre.

– *Peintures néo-impressionnistes.* Musée Pissarro. Jusqu'au 22 septembre.

ROYAUMONT

– *André Masson : livres illustrés de gravures originales.* Jusqu'au 25 juillet. – *Les paradoxes d'un pays d'Ile-de-France : le Valois.* Jusqu'au 31 août. Abbaye.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

– *L'atelier de Maurice Denis.* Musée du Prieuré. Jusqu'en septembre.

CENTRE – LIMOUSIN – AUVERGNE

AUBUSSON

– *Narcisse ou les jeux du miroir : photographies, peintures, textile.* Ecole nationale d'art décoratif. Du 5 juillet au 28 septembre.

BELLAC

– *Cueco, 1978-1985. 9, rue Thiers. 50 ans de guerre de Troie, 1935-1985.* Centre culturel Jean-Giraudoux. Jusqu'au 31 août.

CHARTRES

– *Fernand Leduc, de 1943 à 1985.* Musée des beaux-arts. Du 22 juin au 15 septembre.

– *Le vitrail contemporain en Allemagne fédérale.* Grenier de Loëns. Jusqu'au 30 septembre.

CHATEAUROUX

– *Olivier Mosset, peintures 1965-1985.* Centre d'art contemporain. Du 22 juin au 3 août.

– *Biennale de céramique contemporaine.* Couvent des cordeliers. Jusqu'au 31 août.

GIEN

– *Faïences fines de la faïencerie de Gien.* Inauguration du Musée de la faïencerie.

ISSOIRE

– *Jean Hélion, œuvres récentes.* Centre culturel municipal. Du 30 juin au 31 août.

LA CHAPELLE-D'ANGILLON

– *Lucky-Luke et la conquête de l'Ouest.* Château. Jusqu'au 30 octobre.

MEYMAC

– *L'art abstrait des années 50 – François Bonnot. Sculptures – Arnaud Claas. Photographies – Louttre B. Peintures.* Abbaye Saint-André. Du 14 juillet au 7 septembre.

ORLÉANS

– *Olivier Debré. Un choix de peintures.* Musée des beaux-arts. Du 6 juillet au 1er septembre.

LE PUY-EN-VELAY

– *Quatre siècles d'horlogerie à poids française.* Musée Crozatier. Jusqu'au 15 août.

TOURS

– *Sidérations, l'atelier photographique français.* Centre de création contemporaine. Du 21 juin au 31 août.

UZERCHE

– *Richesses archéologiques de la Corrèze.* Jusqu'au 15 septembre.

CHAMPAGNE - ARDENNE - LORRAINE

BAR-LE-DUC

– *Le vitrail en Lorraine, du XIIe au XXe siècle.* Musée. Juin-juillet.

CHAUMONT

– *Mode fin de siècle (1868-1908).* Salon des expositions. Jusqu'au 25 août.

DUN-SUR-AURON (Cher)

– *L'habillement seigneurial au XVIIe siècle.* Château de Jussy-Champagne. Jusqu'au 15 novembre.

LUNÉVILLE

– *Une famille... les Hugo.* Musée du château. Jusqu'au 30 septembre.

NANCY

– *Autochromie. 80e anniversaire.* Musée de l'Ecole de Nancy. Jusqu'au 29 juillet.

PONT-A-MOUSSON

– *Groupe Agyrs et neuf artistes de Champagne-Ardenne.* Abbaye des Prémontrés. Juillet-août.

SEDAN

– *Carta : Fonds régionaux d'art contemporain de Champagne-Ardenne et Franche-Comté.* Musée du château fort. Du 13 juillet au 7 septembre.

NORMANDIE - BRETAGNE

CAEN

– *L'art sacré d'Albert Gleizes.* Musée des beaux-arts. Jusqu'au 31 août.

– *Antoine Révay : Resurrexit.* Eglise Saint-Georges. Château. Jusqu'au 28 juillet.

ÉVREUX

– *Judit Reigl. Peintures 1960-1985.* Musée. Jusqu'au 30 septembre.

HONFLEUR

– *Louis-Alexandre Dubourg, peintre honfleurais (1821-1891) : rétrospective.* Musée Eugène-Boudin. Du 29 juin au 30 septembre.

– *Salon des artistes honfleurais.* Grenier à sel. Du 13 juillet au 1er septembre.

LE HAVRE

– *Martine Diemer 1983-1984. Longtemps, longtemps, bien avant...* Musée des beaux-arts André-Malraux. Jusqu'au 16 septembre.

LOUVIERS

– *Quelques métiers anciens de Louviers ou des environs, aujourd'hui disparus.* Musée. Jusqu'au 30 septembre.

– *Jeanne Salomé, artiste peintre lovérienne (1871-1950) : huiles, miniatures, dessins, pastels.* Musée. Jusqu'en septembre.

LE NEUBOURG

– *Œuvres contemporaines acquises par le FRAC de Haute-Normandie.* Château du champ de bataille. Jusqu'au 14 juillet.



Tête de Jupiter, Ier siècle après J.-C., musée d'Evreux.

QUIMPER

– *Pierre Tal Coat. Rétrospective.* Musée des beaux-arts. Du 6 juillet au 30 septembre.

RENNES

– *Jean-Germain Drouais, 1763-1788.* Musée des beaux-arts. Jusqu'au 9 septembre.

ROUEN

– *Art du verre, actualité internationale.* Musée des beaux-arts. Du 22 juin au 15 septembre.

VASCOEUIL

– *Chapelain-Midy. La sculpture est une fête.* Château. Jusqu'au 15 septembre.

VERNON

– *La dentelle... un art.* Musée A.-G.-Poulain. Du 6 juillet au 31 août.

Odilon Redon

LE CHAR DU SOLEIL

ODILON REDON est né en 1840, la même année que Monet, un an avant Renoir, mais son œuvre a mûri en marge de ce qui s'est alors affirmé comme l'image manifeste de la modernité en peinture : en dehors de l'impressionnisme, qu'il trouvait *« bas de plafond ». « Tout ce qui dépasse, illumine, amplifie l'objet dans la région du mystère, dans le trouble de l'irrésolu et de délicieuse inquiétude leur a été totalement fermé »*, dira-t-il de ses représentants, dans une de ces précieuses notes *A soi-même* établies au fil des années, et publiées en 1922 par les soins de son fils Ari. Dépassement, illumination, mystère, trouble de l'irrésolu, inquiétude... Il définissait là ce vers quoi lui inclinait tout naturellement. Une peinture qu'on assimile volontiers au mouvement symboliste.

En fait, Redon reste un artiste qu'on connaît mal, qui a encore été peu étudié malgré la haute estime qu'on lui voue souvent. Peut-être parce que son œuvre cultivée, délicate, infiniment subtile, baigne dans un climat étrange, velouté, qui fait perdre pied volontiers, qui exerce encore et toujours un pouvoir de fascination peu propice au déchiffrement des mystères qui l'habitent, des ombres et des lumières qui l'enveloppent.

Qu'un grand hommage soit rendu, aujourd'hui à Redon, trente ans après la seule et unique rétrospective que lui a consacrée un musée français (1) est donc une bonne chose. Et c'est bien que cette initiative vienne de Bordeaux. Bordeaux est la ville natale de l'artiste. C'est aussi la ville dont le Musée des beaux-arts possède un des plus importants ensembles de ses œuvres, récemment acquises (ou mises en dépôt) grâce au dynamisme et à la vigilance de son conservateur en chef, Mme Gilberte Martin-Mery, qui est aussi le commissaire de l'exposition. Cette exposition, la trentième, peut-être, qu'elle aura suscitée, conclut d'ailleurs sa carrière. Elle ne pouvait être pensée autrement qu'ainsi : un grand bouquet d'adieu de deux cent cinquante œuvres empruntées à des collections publiques et privées des quatre coins de monde.

La rétrospective nous ramène sur les lieux de naissance, à l'histoire personnelle de l'artiste, à l'enfance, à l'adolescence, aux rencontres déterminantes que Redon a faites avant de s'installer à Paris. C'est en effet à Bordeaux qu'il prend ses premières leçons de dessin auprès d'un petit maître, Stanislas Gorin, grand amateur de Delacroix, qui lui communique son enthousiasme pour le peintre, et dont il copie *la Chasse aux lions*, entrée au musée en 1855. C'est à Bordeaux qu'il se lie d'amitié avec le botaniste Armand Clavaud, qui l'initie aux sciences et lui fait découvrir la littérature de son temps. C'est encore à Bordeaux qu'il rencontre Rodolphe Bresdin, dont l'univers fantasmagorique, les paysages hérissés de rochers abrupts, traversés d'images de mort, le fascinent. Auprès de lui, il va apprendre la gravure et le jeu des noirs et des blancs, il va découvrir Rembrandt.

Et puis il y a, à côté de Bordeaux, Peyrelebade, la maison familiale aux confins des vignes et de la lande, où Redon a été élevé par un vieil oncle, et livré à lui-même, à ses rêves, à sa solitude. Cette maison où chaque été, plus tard, il viendra de Paris puiser son inspiration, chercher sa drogue. C'est *« la terre d'engourdissement »*, des plongées dans le noir et les lointaines régions de la vie intérieure, là où ont surgi ses plus bizarres fantasmes. C'est aussi la source directe de peintures de paysages, un aspect peu connu de l'œuvre que la donation au musée d'Orsay du fonds d'atelier de l'artiste, pieusement conservé par Ari et Suzanne Redon, vient de révéler au public parisien (2).

Bordeaux et Peyrelebade ont donc été les lieux où l'œuvre *« a raciné »*, glissant sans cesse de l'arbre et de l'horizon désolé de la lande (préférée aux vignes domestiquées) aux ténébreuses contrées. Jusqu'à la vente même de la propriété, en 1897, qui fut *« comme une mort »* pour l'artiste. Comme une libération aussi. C'est à partir de ces années-là que s'opère le grand passage à la couleur.

Jusqu'au milieu des années 1890, l'œuvre de Redon est dominée par ce que lui-même a appelé ses *« noirs »*, des centaines de fusains, de lithographies, jalonnée d'albums aux titres révélateurs : *Dans le rêve* (1879), *A Edgar Poe* (1882), *les Origines* (1883), *la Tentation de saint Antoine, les Fleurs du mal* (1890)...

هكذا من الأصل

ositions d'é

CHAMPAGNE - ARDENNE - LORRAI

NORMANDIE - BRETAGNE

Redon

à travers la France

PAYS DE LA LOIRE

ANGERS

– *Kagu-mobilier : première génération de meubles japonais contemporains.* Musée des beaux-arts. Du 29 juin au 1er septembre.

FONTEVRAUD

– *Robert Combas. Dessins, décors et costumes réalisés pour « Monument ».*

– *Franck Moore. Dessins, décors et costumes réalisés pour « Beehive ».* Abbaye royale. Jusqu'au 14 juillet.

LE MANS

– *Robert Tatin.* Abbaye de l'Epau. Juillet-août-septembre.

NANTES

– *Histoires de sculpture.* Musée des beaux-arts. Muséum d'histoire naturelle. Maison de la culture, passage Pommeraye. Du 22 juin au 31 août.

– *Vingt ans d'archéologie sous-marine française.* Château des Ducs de Bretagne. Du 29 juin au 1er décembre.

– *Aldo Rossi. Œuvres récentes.* Tour du Fer à cheval. Du 22 juin au 1er septembre.

– *Un monde naturel ? Sélection des œuvres de la collection du FRAC des Pays de la Loire.* Maison de l'Avocat. A partir du 22 juin.

LES SABLES D'OLONNE

– *Alain Fleischer : « Vanités ».* Musée de l'Abbaye Sainte-Croix. Du 22 juin au 30 septembre.

SAINTE-SUZANNE

– *Poids et mesures dans un cadre ancien mayennais.* Musée de l'Auditoire. Jusqu'à fin août.

LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRÉNÉES

ALBI

– *Siméon et les Flamands roses : jeune sculpture européenne* (2e partie). Centre culturel. Du 11 juillet au 31 août.

BEAULIEU-EN-ROUERGUE

– *Frédéric Benrath. Trente années de peinture.* Abbaye. Jusqu'au 8 septembre.

BÉZIERS

– *Jean Hugo.* Hôtel Fayet. Jusqu'au 15 septembre.

CASES-DE-PÈNE

– *Robert Combas.* Château-de-Jau. Eté.

FIGEAC

– *Festival d'arts plastiques du Lot : Kermarrec, Viallat.* Château de Castelnau et Hôtel de Balène. Du 1er juillet au 30 août.

GRAMONT

– *Visages et attitudes dans des œuvres d'art de Lomagne.* Xavier Zevaco : *Œuvres récentes.* Château. A partir du 8 juillet.

MONTAUBAN

– *Aspects de l'art en France, de 1950 à 1980* (Collection Cavaleiro). Musée Ingres. Du 28 juillet au 6 octobre.

NIMES

– *André Masson, rétrospective.* Musée des beaux-arts. Du 4 juillet au 15 octobre.

TARBES

– *Antoine Poncet, sculpteur.* Musée Massey. Jusqu'au 31 octobre.

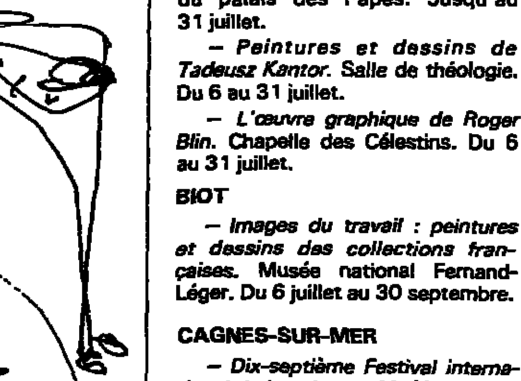
TOULOUSE

– *Année de l'Inde : photographies.* Gallerie municipale du Château d'eau. Du 4 juillet à la fin octobre.

VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON

– *L'âge d'or des jardins italiens – Jean-Jacques Condon, Charles Giei-Gischia, Geoffrey James, Gilles Roussi.* Chartreuse. Du 6 juillet au 4 août.

PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR



Antonio Saura (à Montmajour).

AIX-EN-PROVENCE

– *Antonio Segui : peintures, dessins et reliefs.* Cloître Saint-Louis. Du 12 juillet au 28 août.

– *Vincent Roux : impressions d'automne sur la Sainte-Victoire.* Musée du Vieil Aix. Du 29 juin au 31 août.

– *Yvaral : propositions pour un art digital.* Fondation Vasarely. Jusqu'au 29 septembre.

ANTIBES

– *Orsay avant Orsay, chefs-d'œuvre impressionnistes et post-impressionnistes. Nicolas de Stael : l'œuvre peint à Antibes en 1955.* Château Grimaldi, musée Picasso. Jusqu'au 31 août.

ARLES

– *Photographes par les photographes : Lucien Hervé, Franco Fontana, Stanley Bowman.* Musée Réattu. du 4 juillet à fin août.

– *David Hockney : rétrospective des photographies. Cent photos de Robert Capa.* Espace Van Gogh. Juillet-août.

– *Monstres sacrés.* Cloître Saint-Trophime. Jusqu'au 30 septembre.

– *Antonio Saura : œuvres récentes.* Abbaye de Montmajour. Du 8 juillet à septembre.

AVIGNON

– *Collection d'art moderne de la Fondation Maeght.* Grande chapelle du palais des Papes. Jusqu'au 31 juillet.

– *Peintures et dessins de Tadeusz Kantor.* Salle de théologie. Du 6 au 31 juillet.

– *L'œuvre graphique de Roger Blin.* Chapelle des Célestins. Du 6 au 31 juillet.

BIOT

– *Images du travail : peintures et dessins des collections françaises.* Musée national Fernand-Léger. Du 6 juillet au 30 septembre.

CAGNES-SUR-MER

– *Dix-septième Festival international de la peinture.* Musée du château. Du 29 juin au 30 septembre.

FRÉJUS

– *Cinq sculpteurs dans la ville.* Salle du Vieux Fréjus et place Calvini. Du 5 juillet au 8 septembre.

– *La pierre en Provence : à l'époque romaine, au Moyen Age, à l'époque moderne.* Centre culturel municipal. Jusqu'à fin août.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

– *Henri Manguin : peintures, aquarelles, dessins.* Hôtel de Campredon. Du 8 juin au 30 septembre.

LA TOUR-D'AIGUES

– *Deuxième Carrefour international des estampes.* Château. Du 13 juillet au 18 août.

MARSEILLE

– *Marseille : ils collectionnent.* Musée Cantini. Du 8 juillet au 26 septembre.

– *Marc Riboud, cent cinquante photographies.* Galerie de la Vieille-Charité. Du 19 juillet au 14 octobre.

– *New-York. Trente-cinq artistes vivant à New-York.* ARCA, 61, cours Julien. Du 9 juillet au 31 août.

MENTON

– *Lorjou : peintures, dessins, sculptures, 1970-1985.* Palais de l'Europe. Jusqu'au 30 juillet.

NICE

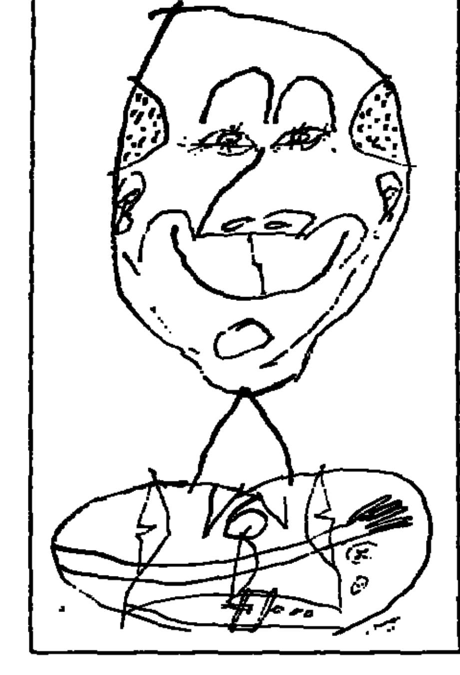
– *L'Italie aujourd'hui : regard sur la peinture de 1970 à 1985* (choix de A. Bonito Oliva, M. Calvesi, A. Del Guerchio, F. Menna). Villa Arson. Jusqu'au 15 octobre.

– *Vingt sculpteurs et leurs fondeurs.* Espace niçois d'art et de culture. Jusqu'au 21 septembre.

– *Claude et François-Xavier Lalanne.* Galerie des Ponchettes. Du 6 juillet à la mi-septembre.

– *Gertrude O'Brady.* Musée international d'art naïf Anatole-Jakovsky. Château Sainte-Hélène. Jusqu'au 30 septembre.

– *Cartes et châteaux.* (Vingt-cinq artistes – Alechinsky, Hartung, Cremonini... réalisent des œuvres en fonction du lieu.) Forteresse Mont-Alban. Jusqu'au 30 septembre.


Jean Dubuffet : « Francis Ponge », juin-juillet 1947 (Fondation Maeght).

SAINT-PAUL-DE-VENCE

– *Jean Dubuffet : rétrospective.* Fondation Maeght. Du 6 juillet au 6 octobre.

SAINT-TROPEZ

– *Les années fauves de Van Dongen.* Musée de l'Annonciation. Du 7 juillet au 30 septembre.

TOULON

– *Arman : « The Day after ». Roger Van Rogger.* Musée. du 10 juillet au 15 octobre.

POITOU – CHARENTES – AQUITAINE

ANGOULÊME

– *Cas de figure : trente-cinq artistes autour du thème du portrait.* CAC Saint-Martial. Du 26 juin au 13 juillet.

BAYONNE

– *Dessins de Watteau et du XVIIIe siècle dans les collections du musée.* Musée Bonnat. Jusqu'au 15 septembre.

BLAYE

– *Vauban réformateur.* Citadelle. Juin-septembre.

BORDEAUX

– *Hommage à Odilon Redon.* Galerie des beaux-arts. Jusqu'au 1er septembre.

– *Miquel Barcelo. Peintures de 1983 à 1985. Jannis Kounellis. Œuvres nouvelles.* Musée d'art contemporain. Entrepôt Lainé. Jusqu'au 8 septembre.

CADILLAC

– *Cinq artistes, quatre châteaux et une abbaye en Gironde.* Châteaux des ducs d'Epernon : Cadillac (D. Buren), Villandraut (M. F. Poutays), Roquetaille (F. Vergier), Melle (G. Penone) ; Abbaye de la Sauve-Majeure (J. Joye et D. Ryan).

LA ROCHELLE

– *Mémoires d'un port : La Rochelle et l'Atlantique du XVIe au XXe siècle.* Musée du Nouveau Monde. Du 24 juin au 30 novembre.

– *Encres de voyages, de Pierre Alechinsky.* Maison de la culture. Jusqu'au 31 août.

POITIERS

– *Pierre Loti, photographe.* Jusqu'au 30 septembre. *Les sculptures d'Anita Molinero.* Jusqu'au 15 septembre. Musée de l'abbaye Sainte-Croix.

MILLAU

– *Michel Raimbaud : les peaux de vaches.* Forteresse du Beffroi. Du 29 juin au 9 septembre.

VILLENEUVE-SUR-LOT

– *Piranèse et les piranésiens d'aujourd'hui.* Musée Gaston-Rapin. Du 9 juillet au 30 septembre.

RHONE-ALPES

AMBÉRIEU-EN-BUGEY

– *Objectif vitrail Rhône-Alpes.* Château des Allymes. Jusqu'au 15 octobre.

ANNECY

– *Rétrospective du cinéma d'animation polonais 1947-1984.* Jusqu'au 30 septembre. *Mécanicart : sculptures animées contemporaines.* Jusqu'au 31 août. Musée-château.

BOURG-EN-BRESSE

– *Olivier Debré. Œuvres récentes.* Musée de Brou. Jusqu'au 11 septembre.

CHAMBÉRY

– *Ricardo Stein : nouveaux tableaux à sangles.* Musée savoisien. *Nouveaux dessins.* Musée des beaux-arts. Du 29 juin au 8 septembre.

GRENOBLE

– *Grenoble 85 : six jeunes artistes dauphinois.* Musée. Jusqu'au 23 septembre.

– *Les Chartreux, le désert et le monde.* Musée dauphinois. Jusqu'à la fin décembre.

LACHASSAGNE

– *Jeune Japon.* Centre d'art actuel « la Cuvée ». Jusqu'au 10 octobre.

LYON

– *Pierre Combet-Descombes : première rétrospective du peintre lyonnais, à l'occasion du centenaire de sa naissance.* Musée des beaux-arts. Jusqu'au 15 septembre.

– *Jean-Pierre Bertrand, Joseph Kosuth, Lawrence Weiner.* Jusqu'au 15 juillet.

– *M. Paladino, G. Adilon, H. Van der Ban.* Du 25 juillet au 8 septembre. Musée Saint-Pierre.

– *Acquisitions du FRAC Rhône-Alpes attribuées au Musée Saint-Pierre.* ELAC. Centre de Perrache. Du 18 juillet au 25 août.

– *Images des années 80.* Aéroport de Lyon-Satolas. Jusqu'au 15 septembre.

ROANNE

– *Sculptures du FRAC Rhône-Alpes.* Musée Joseph-Déchelette. Du 6 juillet au 31 août.

SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE

– *Dixième anniversaire du Festival des arts plastiques, de la musique et de la poésie.* Musée Jean-Vinay. Jusqu'au 15 septembre.

SAINT-ÉTIENNE

– *Bram Van Velde : un choix de peintures depuis les années 30.* Musée d'art et d'industrie. Du 3 juillet au 30 septembre.

VALENCE

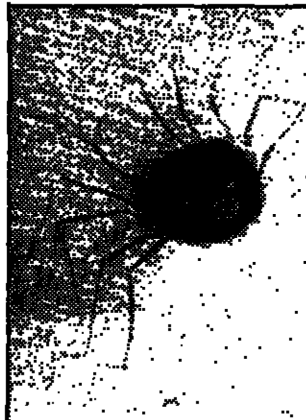
– *Pierre Buraglio.* Musée des beaux-arts. Du 26 juin au 1er septembre.

VILLEURBANNE

– *Collection du Van Abbe Museum d'Eindhoven.* Nouveau Musée. Du 21 juin au 15 septembre.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Bordeaux rend cet été hommage à un grand Bordelais : Odilon Redon, le visionnaire, ami des symbolistes, dont les noirs fusains et les pastels illuminés ne cessent de fasciner.


Araignée, lithographie.

C'est l'accomplissement du voyage nocturne au confluent du conscient et de l'inconscient, qui lui inspire des images de solitude, de fuite éperdue, des visions de chaos originel, de nuits traversées de météores, de sphères, de têtes coupées d'yeux exorbités, de monstres, dont Huysmans va se régaler. *« L'épouvantable araignée logeant au milieu de son corps une face humaine »* figure d'ailleurs en bonne place à côté des œuvres de Gustave Moreau (qu'il préférait visiblement) au musée imaginaire de des Esseintes, le héros d'*A rebours*, dont la parution en 1885 marque le départ officiel du mouvement symboliste en France. Et, du même coup, le début de la reconnaissance de Redon par la jeune génération des peintres qui, comme Maurice Denis, *n'hésiteront* pas à en faire leur « maître », leur Mallarmé, ce grand *« allié d'art »* de Redon, l'ami.

Mais l'œuvre de Redon va changer, dans le noir même. Se faire plus noire, moins évidente, perdre cette manière de *« faire vivre humainement des êtres invraisemblables selon les lois du vraisemblable »*, prendre du flou, de l'incertain, de l'indéterminé. Redon ne donnera plus à voir un produit fini, il s'attachera au temps qui le précède, au processus même de l'apparition. Le phénomène s'amplifiera avec la couleur, plus tard, dans les pastels phosphorescents, dans les huiles.

L'exposition, qui est présentée, comme *le catalogue*, *selon* un découpage par techniques et par sujets, donne l'impression d'un formidable éclatement de l'œuvre à partir de multiples *sources (littéraires, prises* dans la poésie du Parnasse, chez Baudelaire...), ce qui n'est pas faux. Mais elle ne permet pas de saisir la véritable dynamique qui l'anime, ce va-et-vient constant *« de la réalité vue à la réalité sentie »*, de l'observation minu*tieuse de la nature – comme en* témoignent les paysages, et aussi les très beaux portraits des amis et des proches – aux grands dérapages visionnaires. Pas plus qu'elle ne permet de suivre la ligne ascensionnelle qui, à l'issue d'une crise mystique, s'achève par le triomphe de la lumière sur les ténèbres. Quant aux figures graves, hiératiques, byzantines, aux yeux clos, succèdent le cheval ailé libéré de ses chaînes, les chars d'Apollon lancés contre le ciel, les Eves, les Vierges et les Vénus nimbées de fleurs, de lumière, lovées dans une coquille, ou peintes de profil sous un arc gothique. Et quand viennent les bouquets de fleurs hybrides au cœur noir d'anémones, aux pétales proches des *plumes de paon*, les papillons et les coquillages unis dans la féerie des couleurs que le peintre japonisant sèmera dans de grandes décorations, comme celle réalisée à l'abbaye de Fontfroide.

Dans les œuvres d'après 1900 *aux couleurs solaires*, *aux rouges* incandescents, aux mauves et aux bleus de pierres fondues, tout ce qui vient éclore à la surface des grandes masses colorées, tout n'est pas persuasif. Il est parfois des fadeurs déliquescentes, d'agaçantes images de *piété*. Mais il y a *ces moments* de grande intensité, de spectacle rare d'eau, de terre, de feu et d'air mêlés qui résonnent comme de grandes compositions musicales, celles justement de ceux qu'on a qualifiés d'impressionnistes.

Peut-être a-t-on trop souvent lu Redon à la lumière des sources littéraires, sans doute ne l'a-t-on pas assez regardé en référence à la musique, sa passion. A la musique des compositeurs, et des poètes. Et au pur jeu des correspondances sonores. Un jeu abstrait qui désarticule le langage en vigueur. Redon ne disait-il pas que son art était *« limité aux seules ressources du clair-obscur, aux effets de la ligne abstraite, cet agent de source profonde agissant directement sur l'esprit »*. Comme les couleurs agiront aussi, libérées des contours, en larges taches profondément expressives. Le vingtième siècle n'a pas fini d'explorer la modernité de Redon, cet homme tranquille qui s'est toujours protégé des lectures rapides et des interprétations hasardeuses de son œuvre. *« Je sais ce que je fais »*, disait-il.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ **Galerie des Beaux-Arts, Bordeaux. Jusqu'au 1er septembre.**

(1) Organisée en 1956 à l'Orangerie des Tuileries par Roseline Bacou, à qui l'on doit la plus complète monographie consacrée à l'artiste.

(2) Donation Ari et Suzanne Redon au musée d'Orsay, présentée au *Musée d'art et d'essai, Palais de Tokyo*.

Affiches en lice



Persil, par Mauzan (1935)

La Grande-Bretagne et le Japon ont remporté au total dix des quinze prix attribués à l'issue de la première Biennale internationale de l'affiche, qui a eu lieu à Nîmes du 12 au 14 juin.

AVEC OU SANS MOTS

D'ICI, de Paris, *on avait fini* par croire que l'affiche serait à Nîmes... depuis le mois de mars où, de murs en panneaux, on repérait ce placard singulièrement malin, vide ou quasi... Vous l'avez vu : le tatoué moustachu, le colleur oisif, casquette bleue et salopette assortie, en bas dans l'espace blanc, à droite, calé sur son escabeau, l'air d'attendre Godot, en plus jobard, main gauche sous le menton, main droite sur la cuisse... Bref, un afficheur n'affichant rien et tournant le dos à une phrase manuscrite, qui promettait au présent l'avenir de l'affiche, à Nîmes. Une affiche événement, d'efficacité superbe, sortie des bureaux de l'agence Références.

A Nîmes, donc, a bien eu lieu, du 12 au 14 juin, la première Biennale internationale consacrée à ce média qui a encore la part belle, en France notamment, où on lui réserve en moyenne 15 à 20 % des budgets publicitaires. La faute à pas de chance ? Ou peut être à la mode du slogan en forme d'astuces à usage strictement hexagonal ? La production française n'a pas eu l'heur de rallier les suffrages des onzes jurés invités par la Fédération européenne de la publicité extérieure. Beaux joueurs, ces messieurs, des directeurs de création parmi lesquels Jean Chyat, la star de la publicité aux États-Unis, ont *in extremis* récompensé, dans la section produits alimentaires, la campagne pour les céréales et autres Croustisucs Banania (où l'on matraque en caractères épais, style fait divers, de petits textes du genre « *Il les liquide et part à l'école* » ou encore « *Dévorées par un enfant de onze ans* », en guise de « *Y'a bon* »). L'affiche française a failli être à l'honneur...

En fait, c'est l'affiche tout court qu'on a cherché un peu en vain à Nîmes. Car les cinquante images envoyées par chacun des quinze pays en lice — soit, au total, sept cent cinquante placards datés 1984 — n'étaient point visibles autrement que sous la forme de diapositives. Seuls les juges et quelques « happy few » admis au visionnage ont pu se livrer aux délices de la comparaison toutes *catégories, toutes origines.*

Certes, de ci de là dans la ville, et spécialement sur le pourtour des vénérables arènes, on avait bien accroché quelques exemples grandeur nature de la production italienne, portugaise ou américaine. Certes, une bannière hors normes françaises et dédiée aux délices du gin Gordon flottait, immense, sur la façade de l'ancien théâtre (1). Quelques signes : il y a même eu des Nîmois choqués pour crier au sacrilège, à la violation des monuments historiques par les marchands. Minces blasphèmes, et clins d'œil très momentanés, que ces quinze ou *trente affiches dispersées dans le* flot des campagnes en cours, et notamment celle, martelée sur tous les abribus, des slips Eminence.

En fait d'exposition d'affiches, il y avait en tout et pour tout, à l'intérieur de la Maison carrée, un hommage consistant à Raymond Savignac, le si Français, le formidable, l'irremplacé vétéran. On a donc revu la vache rose Monsavon, dont le pis magnanime laisse couler une savonnette jaune pâle : son lait. Jolie vache à la queue sémillante. Et encore ? La voiture aux pneus Dunlop, quatre roues et une valise ; le bonhomme Dunlopillo, qui se prend pour un matelas ; Notre-Dame chancelante, bras en l'air, criant au secours face au projet d'autoroute rive gauche ; *l'Argent*, de Bresson, résumé à deux billets de banque cannibales : une femme branchée sur 220 volts s'en remettant pour son ménage à l'électricité ; un aspireur aspiré par son aspirateur ; un couple avec enfant au chaud dans une pelote de laine verte. Et, plus près, la moitié d'un voyageur abonné à la SNCF (où justement on peut voyager à moitié prix). Savignac a tout inventé, et, par excellence, le gag visuel, le trait qui fait tilt, l'identification : il est encore d'un temps où celui qui avait l'idée et celui qui exécutait étaient une seule et même personne.

Maintenant, dira-t-on dans toutes les agences, c'est l'idée qui compte, qui prime, l'expression vient ensuite. Secondaire ?

Selon les stratégies, les cibles, on embauche un photographe, un peintre ou un illustrateur. L'affichiste serait-il un animal en voie de disparition ? Réponse : l'agence Roux-Séguéla n'a pas recruté autre que Savignac, en 1981, pour dessiner le confort Citroën...

Toutefois, le palmarès de cette première Biennale pourrait bien annoncer, sinon un rêve de retour au procédé des couleurs en à-plat du vieux temps, du moins une vraie nostalgie de fraîcheur, propre à faire réfléchir les adeptes des photomontages. Le grand prix a été accordé à l'unanimité aux scènes de genre délicieusement rétros signées par l'Anglaise Annie Carson pour le compte de la lessive Persil : une campagne de J. Walter Thomson où l'on voit sur une balançoire une petite fille avec nattes, et jupette et jupon en dentelle, le tout pastel, et juste ce mot : *Persil.* Plus loin une crêpe dorée saute d'une poêle bien rouge tenue par une cuisinière dont, forcément, le tablier est impeccable : Persil. Sans parler — tout bête — de ce fil à linge où resplendissent un slip, deux chaussettes, un torchon et une serviette de bain. Simplissime, dans le genre grand art : comme quoi... l'expression prime, en tout cas elle a été primée.

Parmi les quatre autres prix raflés par la Grande-Bretagne, l'un est revenu aux confiseries Kit Kat, où, façon Savignac, le chocolat devient plus que du chocolat. Dans la catégorie jeux de mots et astuces, la non-publicité pour les cigarettes Winston (« *Puisqu'il nous est interdit de parler de cigarettes, voici une tarte et n'importe quoi d'autre* »), autre bon point pour les Anglais britanniques, a donc mieux fonctionné que les devinettes à la française, tellement codées qu'elles semblent mal convaincre hors frontières.

Ce n'est pas en voyant seulement les quinze affiches récompensées en finale, projetées en dépit du bon sens sur grand écran dans les jardins de la Fontaine, que l'on pouvait se faire une idée des caractères nationaux en compétition. Bien souvent d'ailleurs les campagnes n'ont plus clairement d'origine géographique (Benetton en fait était présenté par la Norvège et Nike par la France... Allez savoir).

Seul le Japon qui a aussi récolté cinq prix, dont un pour l'ensemble de sa production, fait figure de cas à part. On y mise, de manière insolite, sur le pictural, suivant la tradition décorative de toujours et autrement : dans ce pays où la chaîne des grands magasins Parko compte sur les sculpteurs et les graphistes, on illustre sans besoin de mots. Et c'est très beau. En témoigne l'affiche pour le prêt-à-porter et les accessoires Garo — silhouette longue et sombre, reflétée sur un fond rose, d'un homme cravaté de vert. Celle des produits de beauté Pola se résume à des traits de couleurs douces peints dans tous les sens sur un visage de femme. Tout est là. Sans parler d'un autre poster aux allures de mosaïque : « Images of illusion ».

A côté de ce raffinement mystérieux, discret, les Etats-Unis, avec la publicité pour Western Airlines — des jambes tapageuses alignées en gros plan dans une file d'attente, plus une formule rigolarde, du style « *Ne faites pas la queue* », se montrent encore et toujours crûment efficaces dans le registre « *Nous sommes les plus forts, les rois* ».

Au dire d'un des jurés, Canadien de Toronto, et peu enclin à l'indulgence pour son propre pays, les Etats-Unis, l'Angleterre et, donc, le Canada restent les premiers, question formules verbales, coups de poing. Il considère les Japonais comme « *des tranquilles, qui humblement innovent* ». L'Italie ? La confusion, dit-il. Le Portugal ? L'excès de signes. Les Norvégiens ? Astucieux et graphiques. Les Suisses ? Plus tellement graphiques, contrairement à leurs coutumes. Comme eux, les Autrichiens, à ses yeux, « basiques », manquent de chaleur.

L'Espagne, étrangement, était absente de la compétition. Il semblerait que la profession des afficheurs traverse une crise dans ce pays-là. Les Espagnols auraient adoré pourtant les trophées hautement kitch et férocement colorés que les frères Di Rosa ont sculptés pour l'occasion. C'est Yves Mourousi en personne qui a remis aux lauréats ce souvenir en forme de crocodile vert et de palmiers surréalistes — emblèmes de la ville de Nîmes depuis les Romains.

Ces deux journées, à en juger par le match de football disputé par l'équipe des publicitaires parisiens contre une équipe locale, rassemblaient toute la profession, jusques et y compris de « gros annonceurs ». Organisées, paraît-il, en six mois à peine, elles répondaient aux vœux du maire de Nîmes, M. Jean Bousquet, patron de Cacharel, qui, en juillet prochain, accordera le permis de construire au projet définitif de Centre d'art contemporain prévu en face de la Maison carrée. Cette entreprise, confiée à la suite d'un concours à l'architecte Norman Foster, devrait bénéficier d'un financement de l'Etat à 35 %. Il y aura là une médiathèque et une bibliothèque façon Beaubourg, plus un musée permanent exposant notamment les récentes donations Calle, Clément et Rémy, sans parler d'accrochages temporaires. Nîmes, où l'Ecole des beaux-arts est active, s'oriente vers la peinture contemporaine. Alors, la publicité, bien sûr...

MATHILDE LA BARDONNIE.

(1) En France la dimension maximale d'une affiche ne doit pas dépasser 16 m². L'usage s'est établi d'un format standard de 12 m² (4×3), même si sur les autoroutes notamment certains placards font 6,40 m sur 2,40 m. Tout relief ne doit pas dépasser de 20 à 25 centimètres du cadre. Les expériences d'affichages animés restent ponctuelles. On prévoit, semble-t-il, pour la rentrée, des campagnes toutes en structures gonflables.

SAXOLEINE ET KINA LOXA

QUAND même, on en a vu, des affiches : d'anciennes de 1900, dues à Chéret, Mucha, Grun ou Cappiello, de belles surchargées style nouille rappelant de légendaires corridas, et d'autres, Arts déco, signées par des grands comme Carlu et Perrot, sans parler d'un lot de dites « touristiques » à la gloire des chemins de fer et des bords de mer, et même quelques-unes datant d'hier — on se souvient — les quatre jambes croisées pour Bailly et la femme *assise Contrexéville de Villemot,* le Villemot des premiers « *Perrier c'est fou* ».

Au total près de trois cents affiches ont été déroulées une à une, et dispersées à des prix pas exorbitants (de 600 F à 3 000 F en moyenne) au cours de la vente qui a eu lieu dans les salons de l'Hôtel Imperator (commissaire-priseur Mᵉ Françoise Kusel, de l'étude nîmoise Champion, expert Mᵉ Alain Weil). Impayable expert, passionné connaisseur, auteur d'un ouvrage sur *l'Affiche dans le monde,* Alain Weil, drille étonnant, qui un temps a présidé aux destinées du Musée de la publicité à Paris (1), est aussi celui qui a organisé l'exposition Savignac à la Maison carrée. Ayant repéré depuis longtemps les quatre ou cinq collectionneurs assidus de ce genre d'adjudication, il n'a pas fait s'envoler les enchères. Les choses lui semblent devoir être payées à leur cours, même s'il ne se fait pas d'illusions : tel ou tel acheteur s'empressera d'aller écouler la marchandise aux Etats-Unis pour le quadruple du prix : « *S'il y a des gogos, pourquoi pas ?* »

Il n'y avait pas énormément d'objets rarissimes parmi ces placards, pour la plupart entoilés : de l'annonce d'un concert parisien d'Yvette Guilbert (anonyme) aux premières publicités pour le Club Méditerranée dues à Maurice Thébaud à l'époque des années 50 où vingt-trois jours dans un village de toile en Toscane coûtaient 27 800 F, on a eu le temps de rêver aux spécialités Maggi qui, dessinées par Bouisset, « *profitaient à tout ménage* », tout comme les eaux minérales si pures d'Ivry-sur-Seine ! On a songé aussi au papier « *Job avant la lettre* », à La Diaphane, cette poudre de riz « *élégante par excellence* » qu'utilisait Sarah Bernhardt, à la Saxoleïne, au Quina Raffart (tout cela sous les pinceaux de Chéret).

Il a été une minute question de *la Femme d'affaires,* grand roman parisien paru dans *Gil Blas* et annoncé par Forain. Les ventes, et *spécialement les ventes d'affiches,* accessoires éphémères de l'histoire, lorsque, ainsi, les sommes en jeu n'électrisent pas trop désagréablement l'air, vous ont un côté charmant de musée éphémère... On a vu passer la *Gigolette à l'Ambigu comique* (« *tirée sur la plus grande machine du monde* » par Guillaume), des jouets et cycles magnifiés par Pal, le Kina Loxa et la Koca cola selon Georges Meunier, et encore la fameuse moto Peugeot lancée par Marton, la cuisinière Arthur Martin, tuyaux noirs sur fond d'enfer, rendue magique, géante, par Paul Colin.

Les plus fortes sommes sont allées à des numéros signés Cassandre, dont une boussole de géométrie imparable disant au trait dans les bleus et les gris « *la vitesse, le luxe et le confort* » des chemins de fer du Nord en 1929 (adjugée 18 000 F). Enfin, signalons pour la petite histoire que, durant l'entre-deux-guerres, le nom de Persil ne s'écrivait pas sans commentaire. Le produit lavait « *tout tout seul* » (avant que *de laver « plus blanc »*) et *Achille* Mauzan peignait sur fond vert des rangées de draps séchant à l'évidente satisfaction de six femmes habillées de fleurettes vives. Image calme peu différente de celles qu'imagine aujourd'hui pour cette même lessive l'Anglaise récompensée à Nîmes.

M.L.B.

(1) Une nouvelle exposition des fonds permanents du Musée de la publicité s'ouvre ce mercredi 19 juin (rue de Paradis, jusqu'au 16 septembre). Catalogue-livre publié aux Editions Alternatives.

Sélection

CINÉMA

Tchekhov à l'écran

Nouvelle et passionnante initiative des Films Cosmos : pour une semaine, un cycle de douze films tirés d'œuvres de Tchekhov. Tous soviétiques, mais la version 1961 de *la Steppe,* réalisée par Alberto Lattuada, est rapprochée de celle tournée en 1978 par Serge Bondartchouk inédite en France. Autres inédits : *le Récit d'un inconnu* (1980), de Vitautas Jalakavicius, metteur en scène lituanien, et *le Succès,* de Constantin Khoudiakov (1984), où l'on voit un jeune Moscovite monter *la Mouette* dans une ville de province. Points forts de ce programme : *la Dame au petit chien,* de Iossif Kheifitz (1959), *Oncle Vania,* d'Andreï Mikhalkov-Kontchalovski (1971), *Partition inachevée pour piano mécanique,* de Nikita Mikhalkov (1977). Mais tout est à voir. — J. S.

★ Cinéma Cosmos, 76, rue de Rennes, Paris-6ᵉ. Tél. : 544-28-80.

ET AUSSI : *le Baiser de la femme araignée,* d'Hector Babenco (les hommes sont des femmes comme les autres). *Détective,* de Jean-Luc Godard (boxe, polar et grand hôtel). *Nostalghia,* de Tarkovski (errance romaine). *Witness,* de Peter Weir (Harrison Ford chez les amish).

THÉATRE

« Route 1 and 9 » au Théâtre de la Bastille

Hors compétition au Printemps du Théâtre, le Wooster Group vient de off off Broadway avec un spectacle absolument new-yorkais par son esprit froidement burlesque, faussement fruste et vraiment sophistiqué, par sa manière de foncer là où ça fait mal à l'Amérique. Grimés en Noirs, les comédiens se moquent de la bouffe, du sexe, et même du théâtre, et même du désespoir. Leur lucidité n'entame pas leur énergie, ni leur audace candide. Difficile de résister (du 25 au 30 juin). — C.G.

MUSIQUE

« Faites de la musique »

C'est une tradition depuis 1982 : pour fêter l'été, le 21 juin, les musiciens amateurs et professionnels sortent dans la rue et réunissent de grandes foules ; partie de France, la Fête de la musique se déroulera également dans vingt-trois autres pays pour l'Année européenne de la musique, jusqu'en Finlande, en Yougoslavie et même Hongkong. *Le Monde* publiera prochainement un horaire des principales manifestations.

« Robert le Diable » à l'Opéra

On le croyait perdu dans l'enfer de l'opéra, mais Giacomo Meyerbeer, après avoir écrasé le théâtre lyrique à Paris au dix-neuvième siècle, sort lui aussi de son purgatoire avec *Robert le Diable,* dans une production somptueuse de Petrika Ionesco (qui lui réserve sans doute quelque surprise de sa façon), dirigée par Thomas Fulton, qui avait fait sensation l'an passé au Festival d'Orange, avec notamment Alain Vanzo, Samuel Ramey, June Anderson et Michèle Lagrange ; les décors pèsent 40 tonnes, et Florica Malureanu a dessiné six cents costumes (palais Garnier, dix représentations à partir du 24 juin). La Bibliothèque nationale s'est associée à cette réhabilitation en organisant une expostion sur *Robert le Diable* dans les foyers de l'Opéra (du 21 juin au 20 septembre).

ET AUSSI : A. Brendel (Pleyel, le 20) : *le Barbier de Séville,* mise en scène J.-M. Simon (salle Favart, dix représentations à partir du 22 juin) : Léonie Rysanek, avec le NOP, direction M. Janowski (Châtelet, le 24) : Gala de soutien au Comité national pour l'éducation artistique, avec M. Rostropovitch, G. Vichnevskaya, etc. (Pleyel, le 24) : « Marathon Itzhaak Perlman », six concertos pour violon, avec l'Orchestre national, dir. Ch. Dutoit (Pleyel, les 26 et 28 juin). — J. L.

JAZZ

Hommage à Django à Samois

Dans le souvenir de Django Reinhardt, pour la musique et au profit d'une Fondation ayant pour objectif la rééducation des jeunes handicapés par la musique. Un grand nombre de musiciens se succèdent pendant deux jours dans ce qui est, depuis 1963 (dixième anniversaire de la mort de Django), la fête la plus bucolique et la plus populaire du jazz. Cette année, Juliette Gréco présentera, entre autres, Sven Asmussen, Jo Privat, la famille Ferré, Barney Wilen, Slide Hampton, Lavelle, Larry Coryell, Art Farmer et un trio de guitares très attentif : Babik Reinhardt, Christian Escoudé et Boulou Ferré... — F. M.

★ Samois-sur-Seine (Tél. : 553-91-02), les 22 et 23 juin.

DANSE

Le flamenco à Chaillot

Bien sûr, on peut aller au Palais des Congrès tous les soirs voir *la Suite flamenca* d'Antonio Gadès, *ne serait-ce que pour* Christine Hoyos, super-flamme dans la tradition gitane. Mais le 21 juin, le jour le plus long, quel plaisir un peu pervers ce sera de s'installer de 21 heures à l'aube dans les fauteuils de la Cinémathèque, pour suivre l'épopée du flamenco à travers des films rares sur la Argentina, Carmen Amaya ou Pilar Lopez, avec sur scène la présence bien charnelle de la belle Andalouse Carmen Vargas. Un programme garanti Patrick Bensard. Olé. — M. M.

ET AUSSI : David Gordon et sa Pick up Cie à Bobigny (le théâtre par le mouvement). *Babel Babel,* de Maguy Marin au Théâtre des Champs-Elysées (Trigano illustré par Cabu). Françoise Dupuy au Festival de la butte Montmartre (une pionnière de la danse moderne française). Eiji Ekuyo à Dejazet (buto, buto). La compagnie l'Esquisse au théâtre municipal d'Angers (création de *Royaume millénaire,* un tube pour les festivals d'été). *Giselle,* de Mats Ek au Théâtre du 8ᵉ à Lyon (une relecture suédoise, à voir absolument, jusqu'au 22 juin).

THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), Lun. 19 h : *Robert le Diable* ; mar., 19 h 30 : Ballets IV (Washington Square ; le Chant de la terre).

SALLE FAVART (296-06-11), sam., lund. 19 h 30 : le Barbier de Séville.

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) mer., ven., dim. 20 h 30 : Feydeau (comédies en un acte) ; jeu., lun. 20 h 30 ; dim., 14 h 30 : l'Imprésario de Smyrne ; sam., mar. 20 h 30 : *Bérénice*.

☞ CHAILLOT (727-81-15), clôture annuelle.

☞ ODÉON (325-70-32) (*dim., soir, lun., mar.*), 20 h 30 ; dim. 15 h : Œdipe-Roi.

PETIT-ODÉON (325-70-32) (lun.) 18 h 30 : Jardin sous la pluie.

☞ TEP (364-80-80), ven. 19 h, jeu., sam., 20 h 30 : *Turbulence* (dern.) ; ven. 21 h 30 : Fête de la musique, le quatuor ; mar. 20 h 30 : Groupe Carumanca (Chili).

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.) : Débats-rencontres : *mer. de 14 h à 17 h* : « Dis, téléphone-moi un mouton » ou « *Photocopier, télécopier* » ; 18 h : Fête de la musique : les cabarets de la rive gauche (Débats + extraits de films ; 18 h 30 : Architectures, sciences, philosophies, avec C. Descamps, F. Montes et F. Bailly ; jeu. à 18 h 30 : Aspects de la pensée sur l'art contemporain, conférence *par A. Boetto* ; 18 h 30 : Rock-débat. Rencontre à l'occasion de la Fête de la musique ; Concerts-Animations : jeu. à 20 h 30 : Groupe vocal de France (Bussotti, Scelsi, Arrigo, Dufourt) ; ven. de 17 h à 20 h : Fête de la musique (*concert* sous la direction de P. Boulez) ; Cinéma-Vidéo : Nouveaux *films BPI* (sauf mardi), 13 h : Léo Ferré, de R. Sciandria ; 16 h : César Vallejo : Canciones de Hogar, de N. Pereira ; 19 h : Vingt-six fois de suite, de J.-C. Labrecque ; Marin Karmitz, éditeur de films à Paris ; voir Festivals de cinéma (sauf lun. et mar) ; *15 h* : les Documentaristes belges ; *18 h* : Nouvel itinéraire des collections du MNAM par le film expérimental et documentaire ; Ciné-immatériaux : mer., jeu., lun. à 17 h (programme à l'accueil) ; Théâtre : sam., dim., lun. 18 h 30 et 21 h : Théâtre international de langue française (programme à l'accueil).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), ven., dim. 20 h 30 : Rinaldo : Concerts : jeu. 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : Sir C. Mackerras, J.-B. Pommier, *piano* (Mendelssohn-Bartholdy, Beethoven, Dvorak, Janacek) ; sam. 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. Cl. Bardon ; lun. 20 h 30 : L. Rysanek *et le* Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, *dir. M. Janowski* (*R. Strauss*).

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), mar. 18 h 30 : K. Zimerman, piano, Kyung-Whachung, *violon*.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), jeu., ven., sam., dim. 20 h 30 ; Cinquante ans de claquettes (J. Bense et ses danseurs).

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34) (Mer., D. soir), 20 h 45, dim. 17 h : Fast et Food au théâtre ; (Mer.) 22 h 30, dim. 19 h : Renseignements généraux.

☞ *ANTOINE-SIMONE BERRIAU* (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Sablier.

ARCANE (338-19-70) (L., Mar.), 20 h 30, dim. 19 h : l'Ile de Satan.

☞ *ARTISTIC-ATHEVAINS* (*379-06-18*) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h 30 : les Amoureux.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23) (J., D. soir), 21 h, mar., dim. à 15 h : Doit-on le dire ?

ASTELLE-THEATRE (238-35-53) (D., L., Mar.), 20 h 30 : Adrien roi de cœur.

BASTILLE (357-42-14), 21 h : Route 1 and 9 (à partir du 25).

☞ CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Place de Breteuil ; 21 h, sam. 17 h et 21 h : Joe (dern. le 22). Aquarium (374-99-61) (D. soir) 20 h 30, dim. 16 h : le Paradis sur terre (dern. le 23).

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre (D., L., mar.) 20 h 30 : la Machine infernale.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES *(723-37-21) (D. soir, L.), 20 h 45*, dim. 15 h 30 : Léocadia (reprise le 20).

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (280-00-11) *(D.). 20 h 30 : Chant pour une planète.*

DAUNOU (261-69-14), (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.) 20 h 15 : Hiroshima mon amour.

☞ *DIX-HEURES* (606-07-48) *(D.)*. 22 h : Scènes de ménage.

ÉCUME-THÉÂTRE (542-71-16) (D., L.), 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet.

EDOUARD VII (742-57-49) *(D.* soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16) (D. soir, L.) *18 h 30, dim. 15 h 30 : Si vous saviez* messieurs (dern. le 23) ; (D. soir) *20 h 30, dim. 18 h : la Mariée mise à nu* par ses célibataires même (dern. le 23).

ESCALIER D'OR (523-15-10) (D., L.), 21 h : Chez Pierrot.

ESPACE CARDIN (266-17-81) les 19, 21, 22 à *20 h 30 : Météorologies.*

☞ ESPACE MARAIS (770-40-56) (D. soir, L.) 18 h 30 : Tromb Al-ca-zar ; (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 16 h : *le* Secret du bonheur.

☞ ESSAÏON (278-46-42) (D., L.), I. 21 h + sam. 17 h : Ne laissez pas vos femmes accoucher... (dern. le 22) ; le 19 à 17 h : Chant dans la nuit. *II. (D., L.) 20 h 30* : Exposition ; 21 h 45 : Annie Bettie et Cetera.

☞ FONTAINE (874-82-34) (D.), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h : Triple Mixte.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 21 h : Madame's Late Mother.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

JARDIN SHAKESPEARE (255-45-55) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Songe d'une nuit d'été.

☞ *LUCERNAIRE* (544-57-34) (D.), I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux *fleurs ; 20 h : C'est rigolo. II. 18 h* : Poésie iranienne ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : Sketches satiriques.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) *(D., L.), 21 h : Créanciers.*

☞ MADELEINE (265-07-09), les 19, 20, 21 à 20 h 45 ; le 22 à 18 h et 20 h 45 : De Saxe, roman.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), *20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30* : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74) (D., L.), 21 h : Tous aux abris.

MATHURINS (265-90-00) *(J., D. soir)*, 20 h 45, dim. 15 h 30 : Hélène 1927.

MICHEL (265-35-02) *(D.* soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h 30 : le Journal d'Anne *Frank*.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle (D., L.), 21 h : Tchekhov Tchekhova.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir), *20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.*

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, *dim. 15 h 30 : le Dindon.*

PLACE DES VOSGES, Chapiteau (277-19-90), 21 h 30 : Lucrèce Borgia.

☞ *POCHE-MONTPARNASSE* (548-92-97), (D. soir, L.) 21 h 15, dim. 15 h 30 : la Part du rêve.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20), les 21, 22, 23 à 15 h et 20 h 30 : Un inspecteur vous demande.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : En camarades.

RANELAGH (288-64-44), les 22, 24, 25 à 21 h : la Seconde Surprise de l'amour.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39) (*Mer. soir, D.*), *20* h 30, mer. *18 h* : Ruy Blas.

SQUARE WILLETTE (387-43-93) (V.), 21 h : le Songe d'une nuit d'été (dern. le 23).

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

☞ TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. (D., L.), 20 h 30 : l'Ecume des jours : *sam. 18 h, mer. 22 h* : la *Vie du gars qui* naît. – II. Mer., jeu. ven., sam., 20 h 30 : *Huis clos* ; mar. *22 h 15*, sam. *16 h* : *Herculanum* Express.

☞ TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : *Du dac au dac* (*dern.* le 22).

☞ THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE L'ILE-SAINT-LOUIS (633-48-65), jeu., ven. 20 h 30 : Astro Follies Show ; mer. 21 h : Tremplin.

THÉÂTRE NOIR (346-91-93) (L.), 20 h 30 : Otis Redding.

☞ *THÉÂTRE PRÉSENT* (203-02-55) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : l'Animal de l'aube (dern. le 23).

THEATRE SAINT-LEON (855-32-63) (Mer. soir, D., L.), 20 h 30, mer. 16 h : Amour et colère.

☞ TH. DU TEMPS (355-10-88) (D.), 21 h : Salomé ; sam. 21 h : Vol d'oiseaux.

☞ *THÉÂTRE TROIS SUR QUATRE* (327-09-16) (D., L.), 20 h : la Nuit et le Moment ; 22 h : Relax.

☞ THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle (D. soir, L.), 20 h, *dim. 15 h : Cinq nôs modernes. Petite* salle, 20 h 30 : le Voyage sans fin (dern. le 21).

☞ THÉÂTRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 15 h : la Collection.

THEATRE 33 (*874-70-56*), mer., jeu., mar. 20 h 15, ven., sam. 18 h 15, dim. 15 h : Une soirée presque comme les autres.

THÉÂTRE 347 (874-44-30), les 19, 21 à 15 h, le 20 à 20 h 30 : la Place royale ; le 20 à 15 h, les 19 et 21 à 20 h 30 : Atelier M. Bozonnet.

☞ LE TINTAMARRE (887-33-82) *(D.*, L.), 20 h 15, sam. 24 h : Phèdre ; *21 h 30 : Lime crève l'écran.*

☞ TOURTOUR (887-82-48) (D., L.), 18 h 30 : Merveilleux épouvantail ; *20 h 30 : Logomachie* (*dern. le* 22).

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

VINAIGRIERS (245-45-54) (D.), 20 h : *Ohé là-bas* ; le *Clown cheval* ; Armistice au pont de Grenelle.

CHAILLOT
THEATRE NATIONAL
SAISON 1985-1986



Pour recevoir gratuitement le programme détaillé de la saison 1985-1986, veuillez remplir ce bulletin et le retourner au Théâtre national de Chaillot, place du Trocadéro, 75116 Paris.
NOM
PRÉNOM
ADRESSE

LES CHŒURS TSWANA
de la République du Bophuthatswana • Afrique Australe
72 CHORISTES
Chants traditionnels - Spirituals - Classique
21 et 22 juin - 21h30 • Parvis de l'Eglise Saint-Sulpice
23 juin - 17h • Carrefour de l'Odéon

SAISON 85/86
4, 5, 6 OCTOBRE
MICHEL LEMIEUX
11, 12, 13, 15 16 OCTOBRE
HYMEN
Compagnie Maguy Marin
18, 19, 20, 22, 23, 24 OCTOBRE
MURRAY LOUIS / DAVE BRUBECK
5 au 23 NOVEMBRE
EMILIA GALOTTI
de Lessing Théâtre National de Strasbourg
8 NOVEMBRE au 11 DECEMBRE
LES NUITS ET LES MOMENTS
Crébillon fils / Jules Renard
par le Théâtre Populaire de Lorraine
27, 28, 29, 30 NOVEMBRE
TALLER AMSTERDAM
6, 7, 8, 10, 11 DECEMBRE
CALAMBRE
Compagnie Maguy Marin
15, 16, 17, 18, 19 JANVIER
LES NOCES DE FIGARO
de Mozart. Action Lyrique Ile de France
17 JANV/5 FEV et 18 au 26 FEV
PHEDRE
de Racine Mise en scène : Jean-Michel Rabeux
21 FEVRIER au 12 MARS
LE MONSTRE TURQUIN
de Carlo Gozzi Mise en scène : Petrika Ionesco
15 au 23 MARS
FESTIVAL INTERNATIONAL DE FILMS DE FEMMES
11 au 30 AVRIL
AMPHITRYON
Molière / Kleist par la Comédie de Caen
18 AVRIL au 7 MAI
NEIGE ET SABLE
de Daniel Besnehard par la Comédie de Caen
9 au 31 MAI (sous réserves)
GHETTO
de Joshua Sobol par la Comédie de Saint Etienne

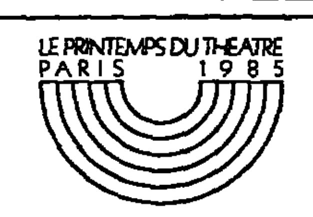


Maison de la Culture de Créteil et du Val-de-Marne
Place Salvador-Allende
94000 Créteil
Direction Jean Mercure
899 94 50

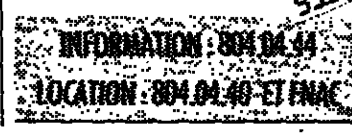
CAFE DE LA DANSE
CATHERINE ATLANI
357.05.35 - METRO BASTILLE

KRONOS QUARTET
créations de
T. Riley, Phil Glass, Frank Zappa, Jimi Hendrix, John Cage, T. Monk...
vendredi 28 juin 20 h 30
FESTIVAL DE ST-DENIS
THEATRE GERARD-PHILIPE
LOCATION 3 FNAC ET TGP 243.00.59
SALIF KEITA
IRAKERE
concert-bal Afrique Antilles
samedi 29 juin 20 h 30
FESTIVAL DE ST-DENIS
PALAIS DES SPORTS
LOCATION 3 FNAC ET TGP 243.00.59

PHILHARMONIA ORCHESTRA
direction ESA-PEKKA SALONEN
MOUSSORGSKI
Chants et Danses de la Mort
soliste AAGE HAUGLAND basse
SIBELIUS Symphonie n° 5
FESTIVAL DE ST-DENIS
BASILIQUE ILLUMINÉE
jeudi 27 juin 20 h 30
LOCATION 3 FNAC ET TGP 243.00.59



SPECTACLES EN COMPETITION
HELENE 1927
SURGERE / M.THOMAS / MATHURINS
30 MAI - 30 JUIN
LE PARADIS SUR TERRE
CHAILLOUX / T.WILLIAMS / AQUARIUM
1er JUIN - 23 JUIN
METEOROLOGIES
RAMBERT / ESPACE CARDIN
11 JUIN - 22 JUIN
DE SAXE, ROMAN
LAGARCE / MADELEINE
14 JUIN - 22 JUIN
SPECTACLES INVITES USA
ROUTE 1 AND 9
WOOSTER GROUP / BASTILLE
25 JUIN - 30 JUIN



Le Grand Nuage de Magellan
présente
LE PRINTEMPS
1500
La Renaissance en Europe
Chateauvallon
Toulon Var - (94) 24.11.76
La représentation initialement prévue pour les 5 et 6 juillet est annulée.
Une représentation supplémentaire sera donnée lundi 15 et mardi 16 juillet



LES INTERNATIONAUX DE LANGUE FRANCAISE
du 22 au 29 juin Centre Georges Pompidou 274.42.19


AMERICAN CENTER
261, boulevard Raspail
75014 PARIS
AMERICAN IN V.O.
AMERICAN LANGUAGE PROGRAM
JULY SUMMER SESSIONS
(1) 335.21.50





en kit ou montés

Clavicorde «ANTHONY SIDEY»
Epinette «HUBERT BEDARD»
Clavecins «HUBERT BEDARD»
Pour recevoir le catalogue détaillé demandez la documentation 240
INSTRUMENTS HEUGEL
c/o EDITIONS A. LEDUC
175, rue Saint-Honoré - 75040 PARIS CEDEX 01

VIDEO MODE

L'UNITÉ DE PRODUCTION VIDÉO DU CENTRE D'ACTION CULTURELLE DE MONTBÉLIARD PRÉSENTE

"Ç" STUDIO BERÇOT - 26' - Réalisation Jean-Paul FARGIER

"LA PEAU DE L'AUTRE" - 26' - Réalisation Richard UGOLINI

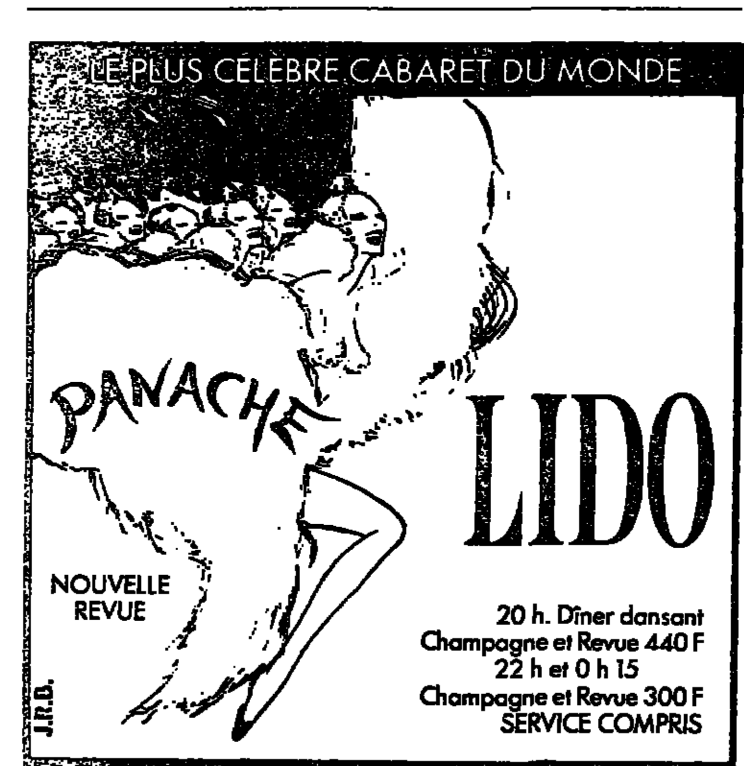
"D'JAAAAAA ! LA MODE"
Série de 10 émissions de 12' proposée par Jean-Marie DUHARD et réalisée par Richard UGOLINI. 18 stylistes.
Chorégraphie : Lila GREENE - Musique : Hector ZAZOU.

Réservée aux professionnels
Réservation téléphonique : 16.81.91.37.11

CAFÉ DE LA DANSE
Direction : Catherine ATLANI
5, Passage Louis-Philippe 75011 PARIS

LUNDI 24 JUIN 1985 de 16 h. à 24 h.
DIFFUSION NON STOP

AVEC LE CONCOURS DE FNAC VIDÉO ENTREPRISE — VIDEO ENTREPRISE





MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 19 JUIN

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : A. de Larrocha (Bach, Beethoven, Schumann).

Salle Gaveau, 20 h 30 : M. Tagliaferro (Schubert, Beethoven, Chopin).

Eglise St-Roch, 20 h 30 : Chorale E. Brasseur, Ensemble orchestral Harmonia Nova, Orchestre français d'oratorio, dir. : R. Rouits (Beethoven).

Radio-France, Auditorium 106, 20 h 30 : Jeunes compositeurs et interprètes du Conservatoire national de musique de Paris.

Eglise St-Louis en l'Ile, 20 h 45 : Ensemble vocal Intermezzo, dir. : Cl. Marchand, Ensemble instrumental A. Stajic (Bach, Haydn).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : I. Wjuniski (Bach).

Jardins du Luxembourg, 16 h : Appling Choir.

La Table verte, 22 h : M. Laufer, P. Dechorgnat (Locatelli, Brahms, Schumann...).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

Ranelagh, 20 h 30 : Chœur Varenne, Académie baroque de Paris, dir. : A. Barth (Purcell, Destouches).

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : J.-P. Burgos, Ch. Larson, E. Gassie (Castello, Riccio, Schmelzer...).

Sorbonne, amphi Richelieu, 20 h 30 : A.-S. Schic (Mendelssohn, Milhaud, Schoenberg...).

Palais-Royal, 21 h 30 : Orchestre de la police nationale, dir. : P. Bigot (Rimsky-Korsakov, Saint-Saëns, Lancen...).

JEUDI 20 JUIN

Ranelagh, 20 h 30 : voir le 19.

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : voir le 19.

Notre-Dame, 14 h : Texas Chorale ; 16 h : Boulder Choir.

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir le 19.

Radio-France, auditorium 106, 18 h 30 : Ensemble de l'Itinéraire, dir. : Y. Prin (Tessier, Ligeti, Schnitke).

Salle Pleyel, 20 h 30 : A. Brendel (Haydn, Schubert, Liszt).

Centre G. Pompidou, 20 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : M. Tranchant (Bussotti, Petrassi, Scelsi...).

La Table verte, 22 h : voir le 19.

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : C. Abergel (Mozart, Brahms, Liszt...).

Eglise réformée d'Auteuil, 20 h 45 : O. Bailleux (Bach).

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : F. Garcin-Marrou, Ch. Heartefeux (Falla, Villa-Lobos, Lucky...).

Palais-Royal, 21 h 30 : Grand Orchestre d'harmonie, dir. : Cl. Picheman (Tchaïkovski, Berlioz).

Eglise Ste-Clotilde, 20 h 30 : Chœurs d'enfants de Paris, dir. : R. de Magnée (Victoria, Monteverdi, Mozart...).

Eglise St-Médard, 21 h : Orchestre de chambre Vuillermoz (Bach, Haendel, Mendelssohn, Mozart).

VENDREDI 21 JUIN

La Table verte, 22 h : voir le 19.

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir le 19.

Ranelagh, 20 h 30 : voir le 19.

Salle Pleyel, 18 h 45 : Orchestre des concerts Lamoureux, dir. : J. Cl. Bernede (Haendel, Bach, Vivaldi...).

Salle Gaveau, 19 h : Perspectives musicales 2000.

FIAP, le 21 à 21 h 30 : G. de Talhouet, E. du Breuil.

Parvis de l'Église St-Sulpice, 21 h 30 : Chœurs Tswana.

Eglise St-Augustin, 18 h : M. Pinte (Mendelssohn, Boely, Widor).

Eglise de la Trinité, 20 h 30 : Ensemble Bach de Paris, dir. : J. von Websky (Messiaen).

Chapelle de la Salpêtrière, 20 h 30 : Orchestre symphonique Paris Rive Droite, dir. : M. Podolak (Glück, Haydn, Ravel).

Eglise évangélique allemande, 20 h 30 : P. Neumann (Bach).

Salle A. Le Grand, 20 h 45 : E. Sun, J.-F. Ott (Beethoven, Brahms, Schumann...).

Palais-Royal, 17 h et 21 h 30 : Orchestre de l'Ile de France, dir. : J. Mercier (Offenbach, Strauss).

SAMEDI 22 JUIN

Parvis de l'église St-Sulpice, 21 h 30 : voir le 21.

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir le 19.

La Table verte, 22 h : voir le 19.

Radio-France, auditorium 106, 15 h : R. Jacobs, Ch. Coin, W. Ansen (Schütz).

Jardins du Luxembourg, 16 h : Greater Houston Chorale.

Église St-Merri, 21 h : D. et M. Renault.

Eglise anglicane St-Georges, 16 h 30 : D. et L. Comtois-Cahen, P. Heyries (Beethoven, Reinecke, Schumann).

Eglise américaine, 20 h 45 : Ensemble de guitares de Paris, dir. : M. Shapiro (Phalèse, Mozart, Bach...).

Salle A. le Grand, 20 h 45 : E. Sur (Mozart, Schubert).

Palais-Royal, 21 h : Orchestre de chambre B. Bartok, dir. : T. Szarbo (Bach).

DIMANCHE 23 JUIN

Eglise St-Merri, 16 h : M. Yanouchevsky Winkler, G. Torma (Beethoven, Chopin, Chostakovitch).

Radio-France, auditorium 106, 17 h : N. Bertrand, A. Robert, E. Berchot, O. Lapierre, P. Kenealy, K. Ogorkowna, International Chamber Soloists, dir. : E. Schumsky (Kurtz, Haendel, Chopin...).

Théâtre 3 sur 4, 20 h : J. Daubigney, J. Toussaint (Bach).

Carrefour de l'Odéon, 17 h : Chœurs Tswana.

Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : V. Perlemuter (Bach, Chopin, Ravel).

Théâtre du Rond-Point, 10 h 45 : Quatuor Hagen, G. Causse (Beethoven, Brahms).

Église St-Julien-le-Pauvre, 21 h : Orchestre de chambre J. Frydych (Vivaldi, Kinjinsky, Britten...)

LUNDI 24 JUIN

Église St-Louis en l'Ile, 21 h : Ensemble vocal Contrepoint, dir. : O. Schneebeli (Bach, Rameau, Bouzignac...).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : D. Comtois-Cahen (W.-F. Bach).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : Ars Antiqua de Paris.

Athénée, 20 h 30 : L. Valentini-Terrani, L. Magiera.

Eglise St-Étienne-du-Mont, 21 h : Orchestre Ad Arteme de Paris, dir. : D. Fanal (Pergolèse, Britten, Haydn).

Sorbonne, grand amphithéâtre, 21 h : Chœur et orchestre Paris-Sorbonne, dir. : J. Grimbert (Bach)

Institut autrichien, 18 h 30 : G. Schuchter (Mozart, Schubert, Brahms).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Rostropovitch, Vitchevnaskaia, Beroff, Bourgue, Causse... (Schumann, Ravel, Rachmaninov...).

Théâtre La Bruyère, 20 h 30 : Ensemble instrumental La Bruyère (Mozart, Schubert).

Eglise St-Julien-le-Pauvre, 21 h : voir le 23.

Eglise réformée d'Auteuil, 20 h 45 : Ensemble vocal Ars Musicae, dir. : C. Garrot (Fauré, Langlais, Poulenc).

Eglise Saint-Étienne du Mont, 21 h : Orchestre Ad Artem de Paris, dir. : D. Fanal (Pergolèse, Britten, Haydn).

MARDI 25 JUIN

Sorbonne, grand amphithéâtre, 21 h : voir le 24.

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : voir le 24.

Th. des Champs-Elysées, 18 h 30 : H. Antoni (Busoni, Satie, Prokifiev...) ; 20 h 30 : Dang Thai Son (Schubert, Brahms, Chopin).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Haydn, Landowski).

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre et chorale P. Kuentz (Haydn).

Sorbonne, grand amphithéâtre, 21 h : Chœur national, Chœur et orchestre Paris-Sorbonne (Donizetti).

Cité internationale des arts, 20 h 30 : M. Chemin (Bach, Schönberg), S. De Palma, Y. Rault (Debussy), P. Pagny (Scarlatti).

Eglise Saint-Roch, 20 h 45 : M.-J. Chasseguet, J.-P. Millioud.

Eglise Notre-Dame-du-Liban, 20 h 30 : voir chapelle de la Salpêtrière, le 21.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : Ensemble Hippocrène (Bach, Couperin, Zelenca).

Salle André-Marchal, 20 h 45 : Orchestre Amadeus, dir. M. Molknov (Mozart).

Jazz, pop, rock, folk

A DEJAZET (887-97-34).

ARC, Petit Auditorium (723-61-27), le 23 à 20 h 30 : Jazz Factory Big Band, de l'Ecole de musique de Cahors.

BERCY, Palais omnisports (341-72-04), les 23, 24, 25, à 20 h 30 : Dire Straits.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : J. Lacroix (dern. le 22). A partir du 23 : Ch. Slide.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), les 20, 21, 22, à 22 h 30 : Charanga Sazon.

CNAC, le 21 à 18 h 30 : Fête de la musique.

CIRQUE D'HIVER (700-12-25), le 21 à 19 h : Country Music Memorial.

DUNOIS (584-72-00), les 21, 22, 23, à 20 h 30 : Celestrial Communication Orchestra.

ELDORADO (208-23-50), le 21 à 20 h : Tuxedo Moon.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : mer., ven. : A. Levy ; jeu., lun. : Tao et Vincent ; sam. : R. Elig ; dim. : H. Gulbay ; mar. : Y. Chelala ; 0 h 30, mer. : N. Bienvenu ; jeu. : M. Silva ; ven., mar. : G. Bonard ; sam. : Worthy Funks ; lun. : J. Irvin.

MONTANA (548-93-08) (D.), 22 h : Trio Zip (dern. le 22). A partir du 24 : J. Gourley, D. Lemerle.

MUSIC'HALLES (261-96-20), 22 h : M. Perez, D. Goyone (dern. le 22). A partir du 25 : F. Lockwood, J.-M. Jafet, A. Romano.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 19 : G. Adam, J. Blood Ulmer ; les 20, 21 : Seydina Insa Wade et Ismaila Lo ; le 22 : J. Sun, Solar System ; le 25 : D. Lockwood.

PALAIS DES CONGRÈS (758-27-78), le 24 à 19 h et 22 h : O. Peterson, E. Fitzgerald.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : A. Bouchet ; ven. : Quintette de Paris ; sam. : Metropolitan Jazz Band ; lun. : Blue Doctors ; mar. : Cl. Bolling Trio.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Ch. Loos, S. Lazarevitch, R. Del Fra, E. Ineke.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 h, le 21 : Fête de la musique ; les 22, 23 : Transylvania.

QUOTIDIEN (271-44-54), 21 h 30, les 21, 22 : Phil Wilson Quartet.

RADIO-FRANCE, Auditorium 105 (524-15-16), le 20 à 20 h 30 : Quartette L. Coronel.

REX CLUB (236-83-93), le 25 à 23 h : H. Masekela.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Ch. Slide (dern. le 22) ; le 25 : G. Collier's London.

SUNSET (261-46-60) (D), 23 h : Sixun (dern. le 22). A partir du 24 : S. Grossman, Ph. Joe Jones, A. Jean-Marie, A. Cullaz.

TH. 14 (545-49-77), 20 h 30, le 24 : H. Bourde, B. Lubat, Barre Philips ; le 25 : S. Kessler, H. Bourde.

ZENITH (240-60-00), le 22 à 20 h : Kassav.

La danse

A DEJAZET (887-97-34) (D. soir), 18 h 30, dim. 15 h : Eiji Ekuyo.

BASTILLE (357-42-14), les 19, 20, 21, 22, 23 à 19 h : L. Parent, H. Blackburn ; 21 h : G. Laurent ; le 25 à 19 h : M. Montanaro.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), les 20, 22 à 20 h 30 : Révérence passagère.

CENTRE MATHIS (241-50-80), les 20, 21 à 20 h 15 : Compagnie de danse du Cratère.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (271-26-16) (D.), 20 h 45 : Orage provisoire.

PALAIS DES CONGRÈS (266-20-75) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Carmen.

REGARD DU CYGNE (358-55-93), le 19 à 21 h : Compagnie Ensemble, Groupe F. Dugied.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), les 21, 22, 24 à 20 h 30, le 23 à 14 h 30 et 17 h 30 : Babel Babel.

THÉATRE DU JARDIN (745-23-72), le 20 à 14 h 30 : Ballets E. Pagava, le 21 à 14 h 30 et 20 h 30, le 22 à 15 h et 20 h 30, le 23 à 15 h, les 24, 25 à 14 h 30 : Ensemble Beijing de Chine.

18 THEATRE (226-47-47) (D. soir), 20 h 30, dim. 16 h : Autant en emporte le temps (dern. le 23).

XXII[e] Festival du Marais

(887-74-31)

THÉATRE, cour d'honneur de l'hôtel d'Aumont (D) 21 h 30 : Mangeront-ils ?

Cave gothique de l'hôtel de Beauvais, (D) 19 h 30 : A quelque chose hasard est bon.

(D) 21 h 30 : la Légende des siècles.

MUSIQUE, Eglise Saint-Merri, le 19, 21 h 15 : Musiques médiévales, le 25 à 21 h 15 : Berry Hayward Consort.

Hôtel d'Aumont, le 25 à 21 h 15 : P. Aledo.

Hôtel de Marle, les 20, 21, 24 à 14 h 30 ; le 22 à 15 h 30 : La partie commencera à l'heure.

Place du marché Sainte-Catherine, 19 h 30 : les 19, 21, Pavillon noir ; le 20, 4 h moins 5 ; le 22, Mokto ; le 25, La poésie qui bouge ; 20 h 30 : le 20, les Squatters, le 25, Histoire d'œuf.

Centre culturel Wallonie-Bruxelles, (D) 20 h 45 : Orage provisoire.

Festival de l'Ile-de-France

(723-79-16)

VINCENNES, château, le 19 à 20 h : Antiqua Musica (Haëndel, Bach).

VILLE-D'AVRAY, château et église, le 19 à partir de 18 h : atelier de Ville-d'Avray, dir. : J.-L. Petit (Saint-Saëns).

BRY-SUR-MARNE, Hôtel de Malestroit, le 21 à partir de 18 h : ensemble instrumental J.-W. Audoli (Mozart, Mendelsshon, Suk...).

CANAL DE L'OURCQ, les 22 et 23 à partir de 16 h : Ensemble instrumental Audonis, dir. : M. Boursiac (Lulli, Vivaldi, Rameau...).

CHARENTON, Kiosque, le 23 à 18 h 30 : Orchestre Pro Arte de Paris, dir. R.-P. Chouteau (Strauss, Offenbach, Mouret...).

MEAUX, cathédrale, le 23 à partir de 16 h 30 : Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Bach, Haëndel).

SAINT-DENIS, musée de la Légion d'honneur, le 23 à 16 h : Ensemble instrumental A. Stajic (Mozart, Schubert, Mendelssohn).

MANTES, collégiale, le 25 à 18 h 30 : Orchestre de chambre de France, dir. : A. Boulfroy (Bach).

En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS, Espace Jacques-Prévert (868-00-22), le 21 à 21 h, le 23 à 16 h : Nos premiers adieux.

BOBIGNY, MC (831-11-45), les 19, 20, 21, 22 à 21 h : D. Gordon.

BEZONS, CAC P.-Eluard (982-20-88), le 21 à 16 h : Podium libre ; le 21 à 20 h 30 : Concert Rock ; le 22 à 21 h : Pantoufles Show.

CHATENAY-MALABRY, Th. du Campagnol (661-14-27), les 21, 22 à 20 h 30 ; le 23 à 17 h : Et pourquoi pas chanteuse ?

CHELLES, CAC (421-20-36), le 21 à 20 h 45 : H. Guedon.

CHOISY-LE-ROI, Th. P.-Eluard (890-89-79), le 22 à 20 h 30 : M. Portal Quartet.

LA COURNEUVE, Parc paysager, le 21 à 20 h : Joe King Carrasco.

LA DEFENSE, Place de la Défense (796-25-55), le 20 à 12 h : Orchestre Jeune Philharmonie du Val-de-Marne, dir. : J.-J. Werner (Haendel, Beethoven, Mozart...) ; le 22 à 20 h 30 : Académie de l'orchestre, dir. : Cl. Bardon (Beethoven, Ravel, Tomasi).

FONTENAY-AUX-ROSES, Espace Travelling (661-27-47), le 20 à 22 h : Lord Arthur.

FONTENAY-LE-FLEURY, CC (460-20-65), le 21 à 21 h : Fête de la musique.

GRIGNY, CES P.-Neruda, le 21 à 21 h : Groupe TSF, Mystère Bouffe, A. Tanneur ; le 23 à 21 h : Groupe Airvac, Groupe Julie et Ephémère.

NANTERRE, Auditorium M.-Ravel (774-93-19), le 24 à 21 h : Spectacle B. Vian ; le 25 à 21 h : M. Maurer.

Parc des Anciennes Mairies, le 21 à 21 h : Fête de la musique, dir. : B. de Vinogradow (Bach, Bartok, Gorecki...).

PLAISIR, Parc du Château (055-21-21), le 22 à 17 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Haydn, Mozart, Mendelssohn).

LE PLESSIS-ROBINSON, Gymnase (630-22-61), le 25 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, voir ci-dessus.

SAINT-DENIS, Festival (243-00-59), Th. G.-Philipe, le 19 à 20 h 30 : M. Price (Mozart, Brahms, Strauss...). Musée, le 21 à 18 h 30 : Fête de la musique. Eglise Saint-Pierre, le 21 à 21 h : la chapelle royale (Poulenc, Debussy, Ravel). Hôtel de ville, le 23 à 15 h 30 : Concert promenade.

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 20 à 21 h : D. Levallet, Second Quintet.

TAVERNY, Gymnase J.-Bouin, le 21 à 21 h : Manque de chance.

TRÉMBLAY-LES-GONESSE, le 25 à 14 h : Festival de hard rock.

VERSAILLES, Festival, Grand Trianon (950-71-18), les 20, 22 à 21 h : Phèdre ; le 21 à 21 h : le Cid.

LE VESINET, CAL (976-32-75), le 19 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France (Mozart, Haydn, Mendelssohn).

VINCENNES, Tour du Village (365-63-63), D. soir, L., mar. 21 h, dim. 16 h : LMS.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES







En VO : UGC CHAMPS-ELYSEES • UGC ODEON • UGC ROTONDE
CINE BEAUBOURG LES HALLES
En VF : REX • UGC BOULEVARD • UGC MONTPARNASSE • UGC CONVENTION
UGC GOBELINS • UGC GARE DE LYON • LES IMAGES • MISTRAL • 3 SECRETAN
3 MURAT • PARAMOUNT MAILLOT / CRETEIL Artel • VERSAILLES Cyrano



ORION
Distribué par TWENTIETH CENTURY FOX
(Interdit aux moins de 18 ans)

هكذا من الأصل

CINEMA

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 19 JUIN

16 h, Tricoche et cacolet, de P. Colombier; 19 h, Hommage à J.-H. Lewis: Association criminelle; 21 h, Cannes 85 (Perspectives du cinéma français) : Esther de J. Gozland; Dorénavant tout sera comme d'habitude, de R. Allard.

JEUDI 20 JUIN

16 h, Knock, de L. Jouvet et R. Goupillières; 19 h, Bubu, de M. Bolognini; 21 h, le Monde de Suzie Wong, de R. Quine.

VENDREDI 21 JUIN

16 h, Etienne, de J. Tarride; 19 h, les Damnés, de J. Losey; 21 h, La Cinémathèque de la danse présente : Nuit du flamenco, avec C. Vergas.

SAMEDI 22 JUIN

15 h, l'Hôtel du libre échange, de M. Allégret; 17 h, Opéra musette, de R. Lefèvre et C. Renoir; 19 h, les Cannibales, de L. Cavani; 21 h, l'Odyssée du docteur Wassel, de C.B. de Mille.

DIMANCHE 23 JUIN

15 h, Quelle drôle de gosse!, de L. Joannon; 17 h, Un homme en or, de J. Dreville; 19 h, Quoi?, de R. Polanski; 21 h, Vérités et mensonges, de O. Welles.

LUNDI 24 JUIN

Relâche.

MARDI 25 JUIN

16 h, la Rose de la mer, de J. de Baroncelli; 19 h, Marines, let's go, de R. Walsh; 21 h, Vivre à tout prix, de V. Schlondorff.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 19 JUIN

15 h, Classiques du cinéma mondial : De l'or en barres, de C. Crichton; 17 h, Hommage à J.-H. Lewis : Pride of the bowery; 19 h, Cent Jours du cinéma espagnol : el Corazon del bosque, de M. Gutierrez Aragon.

JEUDI 20 JUIN

15 h, Classiques du cinéma mondial : Enquête à Venise, de R. Thomas; 17 h, Hommage à J.-H. Lewis : Minstrel man, 19 h, Cent Jours du cinéma espagnol : Ocana, portrait intermittent, de V. Pons.

VENDREDI 21 JUIN

15 h, Classiques du cinéma mondial : l'Homme qui n'a jamais existé, de R. Neame; 17 h, Hommage à J.-H. Lewis : Bataillon de fer, 19 h, Cent Jours du cinéma espagnol : Maman a cent ans, de C. Saura.

SAMEDI 22 JUIN

Hommage à J.-L. Lewis : 15 h, le Manoir de la haine; 17 h, Sa la Mer cruelle, de C. Frend; Cent jours du cinéma espagnol : Sa dernière foulée; 19 h, Arrebato, de I. Zulueta; 21 h, Caudillo, de B.-M. Patino.

DIMANCHE 23 JUIN

Hommage à J.-H. Lewis : 15 h, Ville sans loi; 17 h, Septième cavalerie; Cent Jours du cinéma espagnol : 19 h, Gary Cooper, qui êtes aux cieux, de P. Miro; 21 h, Mater Amatisima, de J.-A. Salgot.

LUNDI 24 JUIN

Classiques du cinéma mondial : 15 h, Pilotes de haut vol, de J. Gilling; 17 h, le Roman de Al Jolson, de A.-E. Green; 19 h, Cent Jours du cinéma espagnol : El nido, de J. de Arminan.

MARDI 18 JUIN

Relâche.

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-Egyptien) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46).

A. K. (Fr.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic petite salle, 14e (544-43-14).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

ANTARCTICA (Jap.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

ASSOIFFÉ (Indien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

BABY (A.). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Bré., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (526-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

LE CONSUL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40) : UGC Convention, 15e (574-93-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97). – V.f. : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LE FLIC DE BEEVERLY-HILLS (A., v.o) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE FOU DE GUERRE (Franco-Italien) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

GIGOLO (RFA/USA, v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

JOY AND JOAN (Fr.) (**) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e, (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cub., v.o.) : Denfert (Hsp.), 14e (321-41-01).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

MARJORIE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

MASK (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-36-14) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE MEILLEUR DE LA VIE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

MISHIMA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

NASDINE HODJA AU PAYS DU BUSINESS (Fr.) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA NUIT PORTE-JARRETELLES (Fr.) (*) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; République Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARKING (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PATROUILLE DE NUIT (A., v.o.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Images, 18e (522-47-94).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

PHENOMENA (A. v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (325-52-37) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES PLAISIRS INTERDITS (It.) (**) : v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LES POINGS FERMÉS (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

PORTÉS DISPARUS (A. v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UCG Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE RETOUR DES MORTS VIVANTS (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) : UGC Danton, 6e (225-10-30) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) : 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e ((343-04-67) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Rialto, 19e (607-87-61).

SÉRIE NOIRE POUR UNE NUIT BLANCHE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Grand Pavois (H.sp.), 15e (554-46-85).

STARFIGHTER (A.v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STEAMING (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SUBWAY (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).

DES « TERRORISTES » A LA RETRAITE (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

TOXIC (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

CHALEUR ROUGE (*), film allemand de Robert Collector (v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

CHOOSE ME, film américain de Alan Rudolph (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e, (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

COCAINE (*), film franco-américain de Paul Morrissey (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DROLE DE SAMEDI, film français de Bay Okan : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount, Marivaux, 2e (296-80-40) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

FRENCH LOVER, film américain de Richard Marquand (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) : Maxéville, 9e (770-72-86) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Fauvette, 13e (331-60-74) : Mistral, 14e (539-52-43) : Montparnasse, 14e (327-52-37).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**), film américain de Ken Russell (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

REPO MAN, film américain de Alex Cox (v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

VOTRE TABLE CE SOIR

• Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

LE JEROBOAM DE NICOLAS 261-21-71 8, rue Monsigny, 2e F. sam. et dim.	Avec la fabuleuse carte des vins NICOLAS vendus au verre, venez déguster les plats chauds, les plats du jour, du marché, entrées et desserts. PMR : 120 F.
COPENHAGUE 359-20-41 142, Champs-Elysées, 8e F. dim.	De midi à 22 h 30. Spécialités DANOISES et SCANDINAVES, hors-d'œuvre danois. MIGNON DE RENNE, CANARD SALÉ, FESTIVAL DE SAUMON.
RELAIS BELLMAN 723-54-42 37, rue François-Ier, 8e F. sam., dim.	Jusqu'à 22 h 30. Cadre élégant et confortable. Salle climatisée. Cuisine française traditionnelle. Les RAVIOLES DU ROYANS. Sole aux courgettes. FILET A L'ESTRAGON. Gâteau du jour.
CHEZ DIEP 256-23-96 et 563-52-76 22, rue de Ponthieu, 55, rue P.-Charron, 8e	Nouvelles spécialités thaïlandaises, dans le quartier des Champs-Élysées. Gastronomie chinoise, vietnamienne. Dans un nouveau décor.
AU PETIT RICHE 770-68-68, 770-86-50 25, rue Le Peletier, 9e F. dim.	Son étonnant menu à 105 F service compris. Vins de Loire. Décor 1880. Salons de 6 à 50 personnes. Déjeuners, dîners, soupers de 19 h 30 à 0 h 15. Parking Drouot.
PALAIS DU TROCADÉRO 727-05-02 7, avenue d'Eylau, 16e Tous les jours	Gastronomie chinoise raffinée et traditionnelle, dans un décor feutré. Cuisine faite par le patron. Service et livraison à domicile. Plats à emporter. Air conditionné.
YVONNE 720-98-15 13, rue Bassano, 16e	VIEILLE CUISINE FRANÇAISE. Diverses spécialités. Carte, environ 150 F. Fermé vendredi soir et samedi. Ouvert dimanche. DINERS AUX CHANDELLES.
LE CHALUT 387-26-84 94, bd des Batignolles, 17e F. dim.	LE RESTAURANT RESTE OUVERT TOUT L'ÉTÉ avec ses spéc. de poissons (Loup grillé, Bouillabaisse, Délice du chef Loïc). Menu 150 F. Jusqu'à 22 h 30 (repas d'affaires).
EL PICADOR 387-28-87 80, bd des Batignolles, 17e F. lundi, mardi	Déj., dîner j. 22 h 30. SPÉC. ESPAGNOLES et FRANÇAISES. Zarzuela, gambas, bacalao, calamares tinta. Environ 130 F. Formule à 75 F s.n.c. avec spécialités.

RIVE GAUCHE

AUBERGE DES DEUX SIGNES F. dim. 46, rue Galande, 5e 325-46-56/325-00-46	MENU 170 F (vin, café, s.c.) au déjeuner; le pignon ogival (XIVe s.) de l'ancienne chapelle Ste-Blaise, les celliers en voûtes d'arêtes (XIIIe s.). Salons 15 à 100 pers. Park. Lagrange.
RAFFATIN ET HONORINE 354-22-21 16, bd St-Germain, 5e F. dim./lundi midi	Francine vous propose, à midi, son menu à 88 F « d'un excellent rapport qualité/prix » et, le soir, une cuisine simple et imaginative dans un cadre chaleureux. P.M.R. : 180 F.
ALHAMBRA 326-87-86 23, rue Mazarine, 6e F. dim.	L'un des plus beaux décors orientaux. Cuisine dans la plus pure tradition marocaine. Carte vins d'origine, dont l'excellent Guerrouane gris. Salle 30 couv. PMR : 120 F.
CHEZ FRANÇOISE 705-49-03 Aérogare des Invalides, 7e F. dim. soir et lundi	C'est votre fête, aujourd'hui, Madame, ou vous, Monsieur ? Valable toute l'année, FRANÇOISE vous offre gracieusement, pour commencer votre repas, son foie gras frais maison. Menu à 95 F s.n.c. Parking privé assuré : face au no 2, rue Faber.

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE (3) 093-21-24 à Rolleboise A. 13, sortie Bonnières	Dans son panorama exceptionnel. Nouvelle salle à manger sur terrasse suspendue. Bar. Fumoir. Goûters. Salon des Impressionnistes, de MONET à RENOIR, de Giverny à Rolleboise.

SOUPERS APRÈS MINUIT

CHARLOT, « ROI DES COQUILLAGES »
12, place Clichy - 874-49-64
Accueil jusqu'à 2 h du matin
GOUTEZ L'AIR DU LARGE TOUTE L'ANNÉE DANS CE RESTAURANT VOUÉ A TOUTES LES SPÉCIALITÉS DE LA MER. L'UNE DES MEILLEURES BOUILLABAISSES DE PARIS.

LE CLOS SAINT-HONORÉ
100, rue Saint-Honoré, 261-38-72 - F. dim.
De 19 à 6 h du matin FORMULE 52,50 F s.n.c.

DESSIRIER T.l.j. - 227-82-14
9, pl. Pereire
LE SPÉCIALISTE DE L'HUITRE
POISSONS, SPÉCIALITÉS, GRILLADES

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES



COSMOS
76 rue de Rennes 544.28.80





COMMUNICATION

DEUX RAPPORTS DU CNCA

Les programmes sportifs à la télévison et la formation des journalistes de l'audiovisuel

Le Conseil national de la communication audiovisuelle (CNCA), que préside M. Lucien Sfez, a présenté, mardi 18 juin, au cours d'une conférence de presse, deux textes adoptés l'après-midi en assemblée plénière : un avis sur les programmes sportifs à la télévison, soutenu par M. Jacques Marchand, et un rapport sur la formation des journalistes de l'audiovisuel, présenté par M. Paul Parisot.

Le CNCA, après avoir constaté que *« le nombre d'heures consacré au sport sur les sociétés de programmes est important »* – soit 8,5 % du volume total sur TF 1, 11,4 % sur A 2 et 0,7 % sur FR 3, – demande que soit clarifiée la situation de la publicité, surtout celle qualifiée de « clandestine ». *« Cette situation met en évidence un vide juridique qu'il serait temps de combler. Il serait bon de reprendre le projet le plus avancé qui prévoyait la création d'une régie de publicité sportive : régie média-sport.* [Celle-ci] *réglementerait et tarifierait elle-même la publicité. »* Ainsi, les profits pourraient mieux aller aux sociétés de programmes et aux Fédérations sportives.

En ce qui concerne le rôle des « consultants », dont l'usage se généralise, le Conseil estime que, *« pour éviter les abus, il conviendrait, comme l'avait recommandé l'USJSF (1) dans son communiqué de 1984, de réglementer rigoureusement, en le limitant à l'analyse et au jugement, le rôle du consultant, qui ne saurait empiéter sur la mission du journaliste. »*

Un niveau plus élevé

Le rapport sur la formation des journalistes est beaucoup plus fourni. Il résulte en effet d'un questionnaire auquel les sociétés audiovisuelles de service public ont toutes répondu et RTL, seule, parmi les postes périphériques. Première constatation : le niveau de formation des journalistes de l'audiovisuel serait plus élevé que la moyenne révélée par une étude de la commission de la carte d'identité professionnelle. Deuxième constatation : on peut faire des réserves sur la formation générale apportée par les écoles et centres de formation actuels, mais pas sur la formation technique. En outre, *« une part importante des ressources des écoles de droit privé provient de la taxe d'apprentissage versée par les entreprises de presse,* [ce qui] *les place en situation de dépendance vis-à-vis des employeurs ».*

La formation permanente est – ou devrait être – un chapitre aussi important que la formation initiale. Mais, généralement, l'information des gens intéressés est insuffisante, et le calendrier des stages est *« noyé dans la paperasse des associations sportives et des colonies de vacances ».* De plus, l'organisation des services rédactionnels ne facilite pas l'« absence » des journalistes qui souhaitent suivre ces stages, *« à moins d'être affectés à un placard ». « Les efforts consentis par le service public pour la formation permanente sont réels. Toutes les sociétés de programmes y consacrent au moins 1,1 % de leur masse salariale »*, note le rapport.

Dans ses conclusions, le rapport invite à *« lutter contre les inégalités sociales »* en matière de formation initiale, même si *« le caractère élitiste n'est pas propre à l'enseignement du journalisme ».* Il souhaite voir aplanies *« les disparités du système de formation »* et affirme, au sujet de la taxe d'apprentissage qui le finance, qu'*« il n'est pas acceptable qu'elle soit reversée au Trésor, dispersée vers les écoles non agréées, distribuée par laxisme à des « bonnes œuvres », alors que les employeurs de l'audiovisuel se sont engagés en signant la CCNTJ (convention collective) à soutenir les écoles agréées par ce texte. »* Enfin, le rapport du CNCA plaide en faveur d'un enrichissement des programmes actuellement dispensés par les centres de formation.

CLAUDE DURIEUX.

(1) Union syndicale des journalistes sportifs de France.

UN PROJET DE SOIRÉE SUR LÉON BLUM EST BLOQUÉ PAR LA DIRECTION DE TF 1

En 1984, l'« unité de fiction » de TF 1 dirigée par Charles Brabant acceptait un projet de soirée sur Léon Blum, présenté par le réalisateur Jacques Rutman et l'écrivain Pierre Bourgeade. La programmation était prévue début 1986, à l'occasion du cinquantième anniversaire du Front populaire. En plein accord avec la chaîne, les auteurs projetaient de réaliser une soirée mêlant documents, chansons, entretiens, fiction, au fil d'une vie d'homme bien remplie, passant par l'affaire Dreyfus et les débuts de la IVe République.

Début 1985, les auteurs remirent un avant-projet de scénario qui leur valut une aide supplémentaire à l'écriture allouée par M. Jack Lang, ministre de la culture. Le 22 janvier, la direction de TF 1 fit savoir par note écrite à M. Rutman que la chaîne prévoyait une dotation de 5 millions de francs pour la réalisation d'un projet auquel elle entendait donner *« une suite particulièrement favorable ».* Mais, fin avril, M. Brabant étant remplacé à la tête de l'unité de fiction par M. Philippe Lefèvre, ce dernier se montra rapidement plus réservé sur le projet. Les auteurs – qui bénéficient d'un « contrat d'écriture » – remirent le scénario début mai au nouveau responsable de l'unité de programme, en même temps qu'ils écrivaient à M. Bourges. Le PDG de TF 1 répondit qu'il faisait confiance à M. Lefèvre, lequel, dans une longue lettre circonstanciée adressée à M. Rutman, énonçait les critiques qui l'avaient conduit à « geler » le projet.

Mais les producteurs font valoir que, pour être *« prêts dans les temps »,* il faudrait que le tournage débutât la semaine prochaine. Aussi M. Rutman demande-t-il aujourd'hui à M. Bourges une réunion extraordinaire du conseil d'administration car il *« s'estime victime d'une mesure de censure ».* Pour le PDG de TF 1, sa chaîne *« ne renonce nullement à évoquer l'an prochain l'anniversaire de 1936 et Léon Blum »* et, selon lui, M. Lefèvre aurait même proposé à M. Rutman de revoir son projet dans la perspective de la série « L'histoire à la une ». Mais celui-ci refuse...

C. D.

Nouvelles réactions au rapport Bredin

● Pour l'Association nationale des nouveaux médias (ANNM), qui regroupe une centaine de maires de l'opposition, le rapport de M. Jean-Denis Bredin n'est qu'un *« rideau de fumée à l'abri duquel le gouvernement d'aujourd'hui construira sa politique de l'audiovisuel pour l'après-86 ».* L'association estime que l'ensemble des propositions du rapport vont dans le sens d'un renforcement du contrôle de l'Etat sur l'audiovisuel : concession pour les chaînes nationales, monopole de Télédiffusion de France pour la diffusion, création d'un *« corps de police spécialisé »* auprès de la Haute Autorité.

L'association considère que le système proposé par M. Bredin est *« économiquement déséquilibré »* par les freins mis à la constitution de groupes multi médias autour de la presse régionale et par l'obligation pour les futures télévisions privées de cotiser au fonds de soutien au cinéma et à l'industrie des programmes. Enfin l'ANNM conteste le chiffre des fréquences disponibles selon le rapport Bredin et s'en tient à sa propre estimation pour décompter par exemple quinze fréquences disponibles en région parisienne au lieu des trois présentées par le rapport.

● La chambre syndicale des producteurs et exportateurs de films français *« approuve totalement les propositions du rapport Bredin destinées à favoriser le développement de la production cinématographique ».* Pour la profession du cinéma, le maintien des règles de programmation, la contribution au fonds de soutien par une taxe de 2 % et les mesures fiscales d'encouragement à l'investissement forment *« un tout indissociable ».* Les producteurs rappellent toutefois que ces mesures ne profiteront pas à la création française si le projet de loi sur les droits d'auteur n'est pas profondément modifié.

JUSQU'AU PETIT MATIN...

Lumières multicolores, orchestre antillais, une piste de danse envahie de journalistes, le cabaret Le Bataclan est devenu mardi 18 juin l'espace d'une nuit le lieu de rendez-vous de la presse parisienne.

Plusieurs dizaines de confrères avaient répondu à l'invitation de trente journalistes démissionnaires du *Matin de Paris*. Une invitation en forme de fausse « une » du quotidien annonçant en gros titre *« Trente démissions, ça s'arrose ! ».* Anciens, démissionnaires, nouveaux embauchés, les journalistes du *Matin* étaient nombreux et, semblent-il, heureux de se retrouver entre générations qui ont marqué les différentes étapes du quotidien.

Productrice de télévision recherche témoignages vécus sur les nouvelles méthodes de procréation

On a abondamment parlé des « bébés-éprouvettes », de la fécondation *in vitro*, des transferts d'embryons humains, des « mères porteuses »... Tout ce monde de science-fiction il y a quelques années encore est devenu quasi quotidien. Les demandes de procréation artificielle se multiplient et l'on compte déjà plusieurs milliers d'enfants nés des nouvelles méthodes d'insémination en France. Et pourtant il y a encore de nombreuses réticences à faire état ouvertement de cette démarche.

Marie-Ange d'Adler, qui a collaboré pendant plus de huit ans au *Matin* et travaille encore à la revue *Science et Avenir*, prépare depuis six mois pour Antenne 2 une série d'émissions sur ce sujet. Mais elle ne veut pas le traiter du point de vue médical, théorique ou législatif, ce qui s'est fait jusqu'à présent, mais de celui des personnes qui ont eu recours aux nouvelles techniques, qui les ont vécues. Le problème justement est de trouver des hommes, des femmes, qui acceptent de parler de la stérilité. Pudeur, entourage, tabous qui entourent la stérilité masculine. On touche à l'intimité des gens, presque au secret.

Pourtant ces témoignages sont précieux, explique Marie-Ange d'Adler, qui voudrait davantage interroger qu'apporter des réponses. Car si les médecins ont posé, à juste titre, diverses questions d'ordre technique, éthique, juridique, on a peu abordé les problèmes psychologiques. Elle voudrait dans une première émission aborder la stérilité et le désir d'enfant (parler de « cet extraordinaire parcours du combattant mais aussi des limites de l'acharnement thérapeutique »), traiter ensuite des progrès du diagnostic prénatal (qui soulève la question, ô combien délicate, de l'eugénisme) avant de terminer sur les avancées de la génétique. Quel contrat passer avec les couples qui laissent des œufs fécondés et congelés ? Que vont devenir ceux-ci si le couple disparaît, divorce ou meurt ? Peut-on réutiliser les embryons pour un autre couple ? Peut-on s'en servir pour la recherche ? Le donneur doit-il rester anonyme ? Le don doit-il rester bénévole ? Peut-on sauter une ou deux générations ? Autant de données complexes. Marie-Ange d'Adler souhaiterait rencontrer ces couples engagés dans ces nouveaux processus, confrontés à ces questions. Ils peuvent téléphoner à Antenne 2, au (1) 299-46-85 ou lui écrire, 22 avenue Montaigne, 75016 Paris.

C.H.

SUSPENS CAROLE LAURE EDDY MITCHELL - MICHEL SERRAULT 20h35: "A mort l'arbitre". CANAL+ HCM Ah... Si vous étiez abonné !
OFFRE SPECIALE VACANCES Du 3 au 30 Juin, pour tout abonnement d'un an, le 13e mois vous est offert !

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 19 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 30 **Parlons France.**
Avec M. Laurent Fabius, premier ministre.
20 h 45 **Série : Dallas.**
21 h 30 **Série : L'histoire secrète du pétrole.**
Emission en huit volets de J.-M. Charlier. No 6. Le temps des magouilles.
Le fantastique essor industriel que vit le monde au début des années 60 se traduit par une augmentation vertigineuse de la consommation pétrolière. Pourtant il y a de tels surplus que le bénéfice des grandes compagnies s'amenuise. L'Aramco, sous la pression d'Esso, puis bientôt toutes les multinationales, décident unilatéralement, sans avertir les Arabes, de baisser leurs prix. Une série historique sérieusement faite.
22 h 25 **Cote d'amour.**
Avec Jason and the Scorchers, Satan Joker, Eric Carmen...
23 h 20 **Journal.**
23 h 35 **C'est à lire.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Téléfilm : L'Homme de pouvoir.**
Réal. M. Frydland, scénario F. Debré, avec P. Arditi, M. Meril...
Anatomie d'une magouille politique. Bien interprétée, bien menée.
22 h 10 **Magazine : Moi... je.**
De B. Bouthier.
Le Triathlon (un sport inhumain) ; les clients (...ceux des prostituées) ; flagrant des livres (cinq éditeurs fous et leurs livres) ; psycho, astro, morpho tout au boulot (les sociétés spécialisées et l'embauche) ; les deux sous de l'arène (les corridas, une affaire rentable), à corps et à cru (un régime : l'instinctothérapie)...
23 h 10 **Journal.**
23 h 35 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Téléfilm : Fugue en femme majeure.**
De J. Arasse, chorégraphie A. Cata avec les ballets du Nord. Réal. P. Villechaize, avec F. Dougnac, S. Bouy, Patachou...
Un employé de banque un peu terne partage sa vie entre Judy, son épouse artiste-peintre, et une jeune maîtresse. Judy apprenant la liaison de son mari décide de partir pour le Brésil. Elle s'arrêtera à Marseille : quelque part au fond d'elle-même naît une petite musique... peut-être une nouvelle vie qui commence.
22 h 10 **Journal.**
22 h 30 **Série : Etat des lieux.**
22 h 35 **Prélude à la nuit.**

FR3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Les médias peintres; 17 h 15, Pic et Pat (et à 18 h 3) ; 17 h 20, Woody Woodpecker ; 17 h 25, Belle et Sébastien ; 17 h 50, Le club des puces ; 18 h 5, BD 3 ; 18 h 20, Jacques Bertin chante ; 18 h 40, Il y a cent ans, l'automobile ; 18 h 55, Atout PIC ; 19 h, La folie des bêtes ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

21 h, Triple cross, film de T. Young ; 22 h 45, L'histoire de Pierra, film de M. Ferreri ; 0 h 35, Lola, une femme allemande, film de R.-W. Fassbinder ; 2 h 25, L'école des chefs.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pulsations : l'ensemble Itinéraire, dir. R. Zollmann (« Sonnet », de M. Decoust ; « At First Light », de G. Benjamin).
22 h 30 Nuits magnétiques : le « grand cirque » de la formule 1.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Judas Macchabée*, oratorio de Haendel par l'Orchestre symphonique de Rias de Berlin, dir. F. Fricsay, sol. M. Stader, soprano, E. Haefliger, ténor, E. Hartwig, alto, C. Van Dyck, ténor.
22 h 45 Les soirées de France-Musique : les entretiens de Claude Rostand avec Darius Milhaud ; à 23 h 5, Judy Garland ; à 0 h, Escales américano-latines : Mexico.

Jeudi 20 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 **ANTIOPE 1.**
11 h 45 **La Une chez vous.**
12 h **Feuilleton : Joyeux bazar.**
12 h 30 **La bouteille à la mer.**
13 h **Journal.**
13 h 50 **A pleine vie.**
17 h 30 **La chance aux chansons.**
18 h **Le village dans les nuages.**
18 h 20 **Mini-journal pour les jeunes.**
18 h 35 **Série : Cœur de diamant.**
19 h 10 **Jeu : Anagram.**
19 h 40 **Feuilleton : Les Bargeot.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Droit de réplique.**
Les réponses des partis politiques à l'intervention de M. Fabius. (PC, Mme C. Gœuriot ; PS, A. Billardon.)
20 h 45 **Feuilleton : Quelques hommes de bonne volonté.**
D'après l'œuvre de J. Romains, adapt. M. Jullian, F. Villiers. Avec : J.-C. Dauphin, Y. Renier (rediff.).
Premier des six épisodes qui traversent vingt-cinq ans d'histoire – de 1908 à 1933 – avec une multiplicité de personnages, de milieux, tout ce foisonnement de vies humaines, de destins individuels pris dans le grand champ collectif d'une histoire en mouvement. Le « puissant malestrôm » selon Marcel Jullian qui a adapté en 1983 pour la télévision cette saga monumentale.
21 h 45 **Les jeudis de l'information : L'enjeu.**
L'homme du mois : I. Shikawa, le pape de la qualité (comment les Japonais sont devenus les champions mondiaux de la qualité) ; le règlement, c'est le règlement (des programmes informatiques impossibles à exporter, des aides politiques refusées à une firme en cours de sauvetage...) ; PDG junior ; le bonheur d'être luxembourgeois.
22 h 50 **Journal.**
23 h 5 **Etoiles à la une.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

6 h 45 **Télématin.**
10 h 30 **ANTIOPE.**
12 h **Journal et météo.**
12 h 10 **Jeu : L'Académie des neuf.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 30 **Feuilleton : Des lauriers pour Lila.**
13 h 45 **Aujourd'hui la vie.**
14 h 50 **Série : Danger immédiat : Le Microcrocus petroleum.**
15 h 50 **Document : Des hommes, les déménageurs.**
16 h 35 **Magazine : Un temps pour tout.**
17 h 45 **Récré A2.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 10 **D'accord pas d'accord (INC).**
19 h 15 **Emissions régionales.**
19 h 35 **Expression directe.**
Sénat : groupe PS ; Assemblée nationale : groupe UDF.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : La troisième guerre mondiale.**
Première partie. De R.-L. Joseph, réal. D. Greene.
Décembre 1987, un commando soviétique prend d'assaut la principale station américaine de pompage pétrolier en Alaska, position économique hautement stratégique. Une façon de forcer les Etats-Unis à négocier : depuis plusieurs mois, en effet, Washington a décrété un nouvel embargo céréalier, suivi par les alliés occidentaux. Une sorte de politique-fiction.
22 h 10 **Musique : Rossini à Versailles.**
A la veille de la Fête de la musique, une émission proposée par E. Ruggieri (en liaison avec France-Musique) à l'Opéra royal du château de Versailles.
Avec l'Orchestre de chambre d'Europe, les chœurs de Radio-France, quelques-uns des plus prestigieux interprètes du bel canto : Marylin Horne et Montserrat Caballe (dans le duo de « Tancredi »), Ruggero Raimondi, Francisco Araiza, Samuel Ramey (la grande prière de « Moïse »), etc.
23 h 25 **Journal.**
23 h 55 **Bonsoir les clips.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h **Télévision régionale.**
19 h 55 **Dessin animé : Il était une fois l'homme.**
20 h 5 **Les jeux.**
20 h 35 **Cinéma sans visa.**
Emission de J.-Cl Guillebaud et J. Lacouture.
20 h 40 **Film brésilien : Gaijin.**
Film brésilien de T. Yamasaki (1979), avec K. Tsukamato, A. Fagundes, J. Kawarasaki (v.o. sous-titrée).
En 1908, des Japonais émigrent au Brésil, attirés par des promesses de travail rémunérateur. Ils se retrouvent traités en esclaves dans les plantations de caféiers. Une jeune femme lutte pour de meilleures conditions.
22 h 25 **Témoignages.**
Sur le thème de l'émigration des Japonais au Brésil, sont invités : notre ancien collaborateur Robert Guillain, Inès Oseki-Depre, descendante d'immigrés, Mme Cibot, Japonaise, et la réalisatrice Tizuka Yamasaki.
23 h **Journal.**
23 h 25 **Série : Etat des lieux.**
23 h 35 **Prélude à la nuit.**

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; 9 h, Ragtime, film de M. Forman ; 11 h 25, la Flambeuse, film de R. Winberg ; 13 h 5, Rue Carnot (et à 17 h 25) ; 13 h 30, L'hôtel en folie ; 14 h, le Battant, film d'A. Delon ; 16 h, Retenez-moi ou je fais un malheur, film de M. Gérard ; 18 h, Jeu : 4 C + ; 18 h 40, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 35, A mort l'arbitre, film de J.-P. Mocky ; 22 h, Warning, film de G. Clark ; 23 h 35, Rue Barbaré, film de G. Behat ; 1 h 20, Le duel des héros.

FRANCE-CULTURE

0 h 30, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance ; 9 h 5, Les matinées ; 10 h 30, Musique ; 11 h 10, Répétez, dit le maître ; 11 h 30, Feuilleton ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, Peintres et ateliers ; 14 h, Un livre, des voix : « les Fleurs du soir » de Roger Ikor ; 14 h 30, Radio Suisse romande présente « Picasso, ses œuvres de jeunesse » ; 15 h 30, Musicomania : faire la fête à la musique, veillée d'armes ; 17 h, Le pays d'ici, à Aurillac ; 18 h, Subjectif : agora, avec Monique Couderc (guérison du cancer par les voies naturelles) ; à 18 h 35, Tire la langue... ; 19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine ; 20 h, Musique, mode d'emploi : Beethoven, par G.B. Shaw.
20 h 30 La visite de Sem, de Roland Menard, avec Med Hondo, V. Haim.
21 h 30 Vocalyse : opéra 85, autour de la reprise de « Robert le diable », de Meyerbeer.
22 h 30 Nuits magnétiques : le « grand cirque » de la formule 1.

FRANCE-MUSIQUE

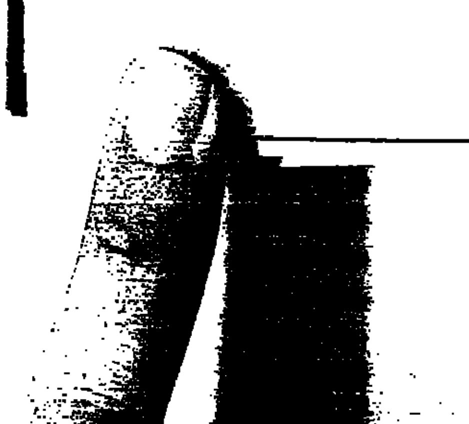
2 h, Les nuits de France-Musique ; 7 h 10, L'imprévu ; 9 h 8, L'oreille en colimaçon ; 9 h 20, Le matin des musiciens ; 12 h 5, Le temps du jazz ; 12 h 30, Les Provinciales ; 14 h 2, Repères contemporains ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : le danseur et sa musique - un chorégraphe, John Neumeier ; œuvres de Tchaïkovski, R. Strauss, Stravinski, Bach ; à 17 h, Passion et fidélité - la saga d'Eugène Ormandy ; œuvres d'Alfven, Mendelssohn, Kodaly ; 18 h 2, Côté jardin, magazine de l'opérette ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes ; 19 h 15, Rosace : magazine de la guitare ; 20 h 4, Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20 h 30 Concert : *Divertimento en ré majeur*, de Mozart ; *les Quatre saisons*, de Vivaldi, par l'Orchestre de Wurtemberg Heilbronn, dir. J. Faerber, sol. A.S. Mutter, violon ; vers 22 h 10, concert (en simultané sur Antenne 2) : œuvres de Rossini par l'Orchestre de chambre européen, dir. C. Abbado, avec M. Caballe, M. Horne, F. Araiza, R. Raimondi, S. Ramey.
23 h 40 Soirées de France-Musique.

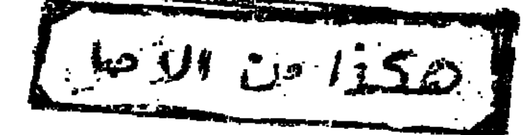


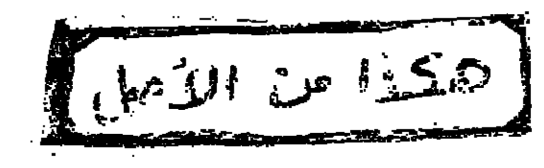


OFFRE SPECIALE VACANCES Du 3 au 30 Juin, pour tout abonnement d'un an, le 13e mois vous est offert !











SECTEURS DE POINTE

Les progrès de l'intelligence artificielle

Quand l'ordinateur simule le raisonnement humain

A force d'être fausses, les prédictions deviennent vraies. L'intelligence artificielle, cette branche de l'informatique qui tend peu ou prou à faire simuler par l'ordinateur le raisonnement humain, a longtemps eu *« un bel avenir devant elle »*.

Cette formule est en gros restée vraie de 1960 à 1980, masquant sous son intangibilité les sérieux progrès de la recherche. Mais, depuis quelques années, le futur de l'intelligence artificielle se conjugue au présent. Ce n'est pas que l'évolution soit finie, mais le stade de développement atteint ouvre déjà la voie à d'intéressantes utilisations.

Ainsi, les systèmes experts, qui associent un mécanisme de raisonnement à une banque informatisée d'informations, et dont l'ambition est de mettre à disposition de tous la science de quelques rares spécialistes, se multiplient ces derniers temps comme pains en Galilée, même si très peu ont atteint le stade opérationnel. La communication homme-machine en langage naturel et la traduction automatique, qui en est le corollaire, commencent à franchir la frontière qui sépare l'utopie et la réalité. La robotique avancée progresse.

De manière moins visible, mais tout aussi importante, les outils de l'intelligence artificielle se vulgarisent, s'ouvrent à des cercles moins étroits. Un bon exemple est le langage Prolog, uniquement connu il y a dix ans de ses concepteurs marseillais, Alain Colmerauer et Philippe Roussel, et des chercheurs de leur équipe. Grâce à la belle publicité que lui ont faite les Japonais, il fait maintenant l'objet d'un flot de travaux et de publications (1).

En dix ans la cinquième génération

Ses principes, sinon sa pratique, feront bientôt partie du bagage de tout informaticien. On pourrait citer bien d'autres concepts issus des recherches en intelligence artificielle, qui sont sortis de ce domaine encore étroit et trouvent de larges applications : par exemple, la gestion de l'écran par souris et fenêtre, sous-produit de recherches sur la communication homme-machine.

Au plan matériel, Symbolics ou Lisp Machines sont les noms des sociétés qui prospèrent de l'unique vente d'ordinateurs spécialement conçus pour l'intelligence artificielle. Ces petites sociétés ne sont plus seules, puisque de grandes firmes comme Xérox ou Texas Instruments les ont rejointes. Ce marché croît rapidement, et son évolution est surveillée de près par tous les grands constructeurs d'ordinateurs.

En octobre 1981, le Japon annonça qu'il construirait en dix ans un ordinateur de cinquième génération – les spécialistes n'en connaissaient encore que trois – fondé sur les approches de l'intelligence artificielle. C'était un incroyable pari, et beaucoup le prirent alors pour tel. Même s'il est encore loin d'être gagné, les progrès déjà faits forcent l'intérêt, parfois le respect. Ils ont induit le programme Alvey en Grande-Bretagne, le programme MCC aux Etats-Unis, le programme Esprit des Communautés européennes, qui tous, même s'ils ont des composantes dans de nombreuses branches de l'informatique, intègrent un gros effort en intelligence artificielle, en réponse directe à l'offensive japonaise.

L'intelligence artificielle « bouge ». La seule fréquence avec laquelle on en parle serait un indice suffisant pour s'en convaincre. Mais il existe des indications plus précises, et l'on a pu récemment prendre la mesure de cette évolution lors du congrès Cognitiva, organisé à Paris au début de juin par le Centre d'étude des systèmes et technologies avancées (CESTA). Au colloque scientifique de facture classique, où *se faisait le point de recherches* interdisciplinaires, puisqu'il se voulait *« à la frontière de l'intelligence artificielle, des sciences de la connaissance et des neurosciences »*, Cognitiva ajoutait un forum – dans une salle contiguë, ce qui permit de nombreuses allées et venues – où les mêmes thèmes faisaient l'objet d'une approche plus globale et où se discutait l'impact de l'intelligence artificielle sur les autres sciences et sur l'industrie.

Ce forum a donné une vue d'ensemble sur de nombreux points : l'avancement des grands programmes nationaux et internationaux ; les nouveaux langages de l'intelligence artificielle, en particulier ces langages-objets où l'accent, antérieurement mis sur la programmation des actions à faire, s'est déplacé vers la description des données *sur* lesquelles *porteront* ces actions ; les progrès dans l'architecture des machines et ce qu'on peut attendre en ce domaine des acquis récents de la neurophysiologie ; la robotique intelligente ; l'état actuel de la diffusion des systèmes experts dans l'industrie... Il a aussi permis la discussion d'aspects importants comme l'impact de l'informatique *sur l'apprentissage. En sens inverse* fut aussi montré ce que les sciences de la connaissance ou les neurosciences peuvent apporter à ceux qui cherchent à munir les ordinateurs de capacité de raisonnement et de jugement.

Les atouts de la France

Directeur du développement de la société Bull, M. François Salé a présenté *« les atouts de la France en intelligence artificielle »*. Ceux-ci ne sont pas minces. Une recherche publique féconde au CNRS, à l'INRIA et au CNET (2) trouve des relais dans de nombreuses entreprises : informaticiens et électroniciens comme Bull, la CGE, Thomson ; sociétés de services comme CAP-Sogeti ; utilisateurs comme Dassault ou le Commissariat à l'énergie atomique. Cette recherche industrielle s'internationalise, comme l'a manifesté la création d'un centre commun de recherches par Bull, ICL et Siemens.

Forte dans le domaine des langages et des outils de représentation de la connaissance, la recherche est aussi de bonne qualité dans celui du traitement de la parole et de la langue naturelle, dans celui aussi des architectures pour machines intelligentes. Elle est moins développée en traitement de l'image. Mais elle *souffre souvent d'une trop grande* dispersion et d'un manque de moyens. M. Salé s'est inquiété *« de ne voir aucune action d'envergure nationale qui permette de fédérer (...) des actions pour l'intelligence artificielle »*. Le transfert technologique reste aussi un point faible, malgré l'existence de sociétés d'origine universitaire qui s'y consacrent.

Pour ce qui est de l'industrie, l'intelligence artificielle n'en est encore qu'à ses tout débuts. Elle ne représente que 4,5 % du marché mondial de l'informatique, et si toutes les études prévoient une croissance rapide de ce pourcentage, l'incertitude reste grande. Les constructeurs et les sociétés de services ont une démarche prudente. Ils *« mènent une réflexion approfondie pour définir la meilleure intégration de cette discipline dans leur activité »*, laissant l'initiative à de petites sociétés spécialisées, *« structures très légères* [qui] *sont dans l'immédiat la bonne solution pour un marché en pleine évolution, non confirmé et non stabilisé »*. La CGE étudie avec le CNET une machine pour les applications de l'intelligence artificielle (MAIA) qui devrait pouvoir concurrencer les matériels américains.

Enfin quelques premières utilisations de systèmes experts sont à signaler. Le développement paraît devoir se faire principalement en médecine, en construction informatique et dans le secteur bancaire – qui pourrait *« mieux utiliser sa forte capacité d'investissement »* pour développer l'intelligence artificielle.

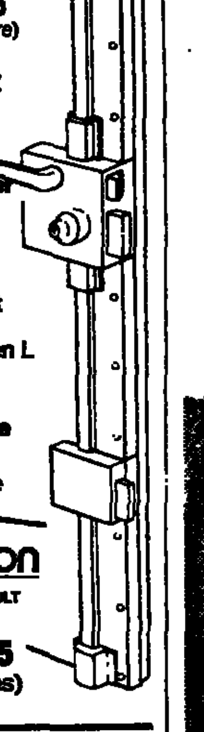
MAURICE ARVONNY.

(1) Un livre vient de paraître chez Interéditions, *Prolog*. Ecrit par quatre membres du groupe de Marseille, il *offre à la fois une initiation au langage*, au style de programmation qu'il implique, et des exemples très élaborés de ses vastes possibilités.

(2) Centre national de la recherche scientifique ; Institut national de recherches en informatique et automatique ; Centre national d'études des télécommunications.

Le Monde *publie désormais tous les mardis (numéro daté du mercredi) une chronique spécialement consacrée aux secteurs de pointe et aux techniques nouvelles.*

Echec au Voleur



3.600 F TTC
Pose et dépl. compris
PARIS-BANLIEUE
Facilités de paiement
Matériel GARANTI 5 ANS
1 serrure de sécurité PICARD-BRICARD
(5 points de fermeture)
+
1 blindage EZ en 15/10e
+
3 cornières antipince en acier
(avec vis rappel à l'intérieur)
+
Renforcement du bâti bois par une cornière en L
+
4 goujons anti-dégondage
+
1 bas de porte
HABITAT PROTECTION
105, RUE DE L'ABBÉ GROULT
75015 PARIS
T. 530.12.35
(lignes groupées)



INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES D'ORLEANS

MAITRISE DE SCIENCES ET TECHNIQUES COMPTABLES ET FINANCIERES
2e Cycle

D.E.S.S. CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
3e Cycle. formation de généralistes en gestion

D.E.S.S. FINANCES ET CONTROLE DE GESTION OPTION ENTREPRISES ET OPTION COLLECTIVITES LOCALES
3e Cycle. diplôme de haute spécialisation

Ces trois filières sont ouvertes en Formation Continue.



UNIVERSITE D'ORLEANS

RENSEIGNEMENTS ET CANDIDATURES
Secrétariat de l'I.A.E.
Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion
Rue de Blois
45046 Orléans cedex
Tél.(38) 63 22 69 - Poste 45





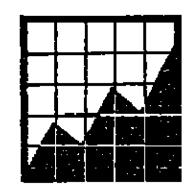
REPRODUCTION INTERDITE

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

X, ECP, ESE, ENST, ENSTA, ...

«Patrons» de projets scientifiques sur minis et micros HF

Notre division, appartenant à l'un des grands de l'informatique mondiale, a le vent en poupe : 420 MF de CA, progression de 28%/an, accroissement de 70% des systèmes installés.

Pour nous, vendre de l'informatique pour des applications scientifiques pointues, c'est concevoir et proposer la meilleure solution (architectures, systèmes, matériels, logiciels...), la mettre en oeuvre et former les utilisateurs.

Ingénieurs diplômés, vous avez quelques années d'expérience chez un constructeur, une SSII ou un utilisateur et maîtrisez l'ensemble des paramètres technico-économiques de projets importants, savez élaborer et mettre en oeuvre des moyens informatiques à vocation scientifique (CFAO, Télécoms, automatismes T.R. ...)

Vous apporterez votre savoir faire global à nos I.C., conseillerez, formerez et informerez l'ensemble de nos partenaires, qualifierez les concepts retenus...

Merci d'adresser votre dossier en toute confidentialité, sous réf. 399 LM à notre Conseil : Alain LEROUX

SODERHU
22, rue Saint Augustin
75002 PARIS



Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

— *Vous avez le sens du service et une expérience réussie dans ce domaine.*
— *Généraliste du haut niveau, vous avez le goût de la prospection commerciale.*
— *Vous aimez le contact et êtes meneur d'hommes.*

Nous vous proposons d'entrer dans une importante société membre d'un groupe leader comme :

DIRECTEUR EXPLOITATION

Basé à Paris, disposant d'une large autonomie, vous serez responsable du développement et du fonctionnement de 4 régions représentant + de 50 % du C.A. de l'entreprise.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions à INTER PA - s/réf. 3004 - BP 508 75066 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

RECHERCHE

DIRECTEUR LOISIRS ENFANCE
D.E.F.A. et B.A.F.D.

Tél. : (86) 60-44-99 le matin.

Directeur des Ressources Humaines

250 000 + HF

Notre Société (C.A. + 250 Millions de Francs, 600 personnes) en progression constante depuis 25 ans, filiale d'un groupe nord-américain spécialisée dans la fabrication et la vente de produits chimiques.

Spécialiste en droit du travail et en communication interne, vous serez responsable de :
- la gestion du personnel,
- les relations avec les partenaires sociaux,
- la paie du personnel.

Vous aurez un rôle de conseil et d'assistance auprès de la Direction Générale à laquelle vous êtes rattaché.

La connaissance de l'anglais est exigée.

Agé d'au-moins 35 ans, vous avez acquis une solide expérience dans une fonction similaire. Vous savez allier le respect des procédures et le dialogue sur le terrain.

Poste basé dans l'Est de la Région Parisienne.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 06 522 M à Henry LANG.



Personnel conseil
86, rue de Lille 75007 PARIS
CSNCR



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

COMPAGNIE DES BAUXITES DE GUINÉE

Consortium international exploitant *une des plus grandes mines en carrière du monde,* recherche

INGÉNIEUR ENTRETIEN MINES
(réf. HA 1)

Sous les ordres immédiats du Directeur, il sera responsable de la maintenance d'un très gros parc d'engins lourds, de la centrale électrique, de l'usine des eaux, et de leurs réseaux de distribution, des bâtiments industriels et d'habitation. A ce titre, il animera une équipe de plus de 250 agents dont une quinzaine d'expatriés et contribuera à l'élaboration et à la gestion de très importants budgets d'investissements. Ingénieur électromécanicien diplômé, le candidat aura une solide expérience professionnelle à un niveau de Chef de service dans des exploitations industrielles ou des chantiers à gros rendement. Un passé professionnel outre-mer en grandes exploitations à direction internationale serait particulièrement apprécié. Une bonne pratique de l'anglais est indispensable.

CONTREMAÎTRE ATELIER MOTEUR
(réf. HA2)

Sous l'autorité du Chef de service des équipements lourds, le candidat de formation motoriste, niveau minimum BEI ou BTS, sera responsable d'une équipe de 24 mécaniciens assurant la révision des moteurs sur parc de 1000 engins lourds, camions et véhicules divers. Il devra justifier d'une très bonne connaissance des moteurs tous types, notamment Caterpillar et GM et d'une solide expérience au niveau de la gestion d'un atelier. L'amélioration des techniques et des coûts de révision est une composante importante du poste. La compréhension de l'anglais technique pour l'utilisation des manuels est indispensable.

* * *

Nous proposons
- une infrastructure et une organisation entièrement modernes autorisant une vie de famille,
- une rémunération attractive en $ US ou FF.
- un logement de fonction meublé à air conditionné.
- *une couverture médicale complète avec l'hôpital ultra-moderne.*
- la scolarité gratuite sur place jusqu'à 15 ans et une aide pour les études hors Afrique.

Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence du poste choisi à :



BAILLY CONSEIL
128, bd Haussmann
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

Leading chemical corporation with annual growth rates up to 40 % producting, distributing and installing world-wide accepted products in various fields of water pollution control and water protection is looking for its Operations Manager France and Northern Africa acting as

SALES / COUNTRY MANAGER
CONSTRUCTION INDUSTRY / WATER PROTECTION
Ca. FF 400.000

The position requires :
- ★ An intimate knowledge of public agencies and experience in negotiating public tenders in France as well as in Northern Africa.
- ★ Proven experience in the construction industry.
- ★ Best contacts to general contractors in France such as Bouygues and Fougerolle.
- ★ An excellent sales record of technically advanced plants and projects in France.
- ★ Experience in selling to and managing dealers and agents.
- ★ French as mother-tongue and fluency in English.
- ★ Civil engineering background if possible.

France and Northern Africa represent a huge market potential for our client and a real challenge for a strong entrepreneurial and strategic thinking pioneer. The position demands a dynamic salesman and aggressive market penetrator who is able to work under pressure and independently. Outstanding references and installations exist at major sites throughout Europe. The products are manufactured within the common market. The position is presently located in Paris. It can, however, be geographically relocated.



Please send complete resumes with present income and starting date to our consultants in Frankfurt stating project-no. 41209/54. Interviews will be held in Paris soon. For questions, please contact Dolan Consulting by telephone. Dolan Consulting assures you of the utmost discretion.

DOLAN CONSULTING
34, Untermainkai, D-6000 Frankfort-on-Main 1, Tel.: 23 08 76, Telex 4 13 418 kcbs d
Germany · Great Britain · Benelux · Switzerland · USA

...for the lion's share of executive search!

Contrôleur administratif et financier à Douala

Après votre diplôme d'Ecole de Commerce, de Sciences Politiques ou Economiques, vous avez complété votre formation comptable en passant le DECS. Par la suite votre intérêt pour l'Afrique vous a peut-être conduit à choisir la coopé... Aujourd'hui, après quelques années d'expérience professionnelle dans un service comptable en entreprise ou dans le conseil, vous souhaitez assumer des responsabilités complètes, disposer d'une large autonomie.

C'est ce que vous trouverez en prenant ce poste de contrôleur administratif et financier au Cameroun. A la tête d'un service d'une dizaine de personnes; vous assurerez la comptabilité de plusieurs sociétés industrielles ou commerciales appartenant à un groupe solidement implanté en Afrique. Vous aurez à concevoir et mettre en place une véritable comptabilité analytique, vous appuyant sur l'informatique.

Si votre épouse et vous-même êtes tentés par une nouvelle expérience outre-mer, appréciant la qualité de vie que l'on y trouve et les avantages matériels évidents que vous en tirerez, écrivez rapidement sous référence 8542 LM aux consultants du Cabinet CLEAS.

CLEAS
6, place de la République Dominicaine 75017 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC



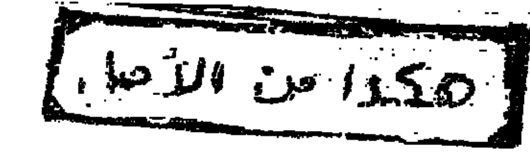
ZAIRE CIMENTERIE

Directeur technique adjoint ingénieur de formation universitaire.
Recherchons pour cimenterie d'une capacité journalière de 1 000 T, DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT, expérience minimum de 10 à 15 ans, dans l'industrie du ciment avec qualifications dans cette technologie, de préférence avec formation de base en électricité.

Contrat de 2 ans, statut famille avec maison, voiture et deux mois de vacances par an. Salaire : partie en devises étrangères +/− 200 000 FF. Local : suffisamment pour couvrir les frais locaux.
Adresser C.V. à : T.P.R. LTD, 85 High Street, Lewes, Sussex, Angleterre BN7 1XN.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



Le Monde

SECTEURS DE POINTE

I.E.R.

Leader européen dans la fabrication d'IMPRIMANTES SPÉCIALISÉES une des sociétés françaises les plus performantes par son taux de croissance (moyenne 30 % / an) et sa rentabilité (résultat supérieur à 5 % net), recherche

dans le cadre de son expansion vers de nouvelles technologies

un chef du développement des produits magnétiques

Référence LMA.1806

Poste convenant à un Ingénieur d'études, électronicien, ayant au minimum 5 ans d'expérience dans la conception de lecteurs et encodeurs magnétiques. Il sera responsable des études de nouveaux produits, tant sur le plan matériel que logiciel.

- Anglais courant et technique impératif -

Pour son service commercial France, un

ingénieur commercial

Référence LMC.1806

Vous avez déjà une première expérience acquise dans les domaines de la péri-informatique, de l'informatique ou dans des secteurs touchant à l'informatique (l'instrumentation par exemple) en tant que commercial. Vous pouvez aussi après une expérience technico-commerciale en informatique être fortement motivé par une fonction très commerciale. Vous vous verrez confier sur la région parisienne un grand secteur professionnel où vous travaillerez sur objectifs sous la responsabilité du directeur des ventes, auprès des utilisateurs directs des produits et auprès des constructeurs.

Vous bénéficierez d'une rémunération très motivante (fixe plus intéressement).

Adresser C.V., photo, prétentions, en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel - I.E.R.
12, rue Sébastopol -92400 COURBEVOIE.

P.R.B.

L'AVENIR A SES METIERS

Nos produits et services anticipent les besoins de l'entreprise : besoins économiques, scientifiques, techniques... Leur commercialisation, c'est la mission que nous souhaitons confier conjointement à

l'ingénieur commercial
Représentant de la Compagnie auprès des administrations et entreprises, vous établissez des contacts au plus haut niveau.
Vous avez la responsabilité commerciale, administrative et financière d'un territoire géographique ou spécialisé par branche d'activité.

l'ingénieur technico-commercial
Conseiller des utilisateurs, vous les aidez à mettre en œuvre nos systèmes et nos applications.
Responsable des études et des solutions techniques, vous assurez l'aide à la vente, le suivi de la formation, l'assistance technique...

Ces deux métiers d'avenir s'adressent à de

JEUNES DIPLÔMÉ(E)S
GRANDES ECOLES D'INGENIEURS
OU DE COMMERCE ET GESTION

(Bac +4 minimum), débutants ou ayant une courte expérience, parlant l'anglais et acceptant la mobilité géographique.

Notre formation rémunérée, théorique et pratique, apporte aux diplômés d'écoles de commerce les connaissances techniques nécessaires et initie les ingénieurs à la relation commerciale.

Faites acte de candidature dès maintenant. Nous vous recevrons pendant ou après vos vacances suivant vos disponibilités ou les nôtres.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature à IBM France (référence ICTC-M18/6) - Département Recrutement - 2, rue de Marengo - 75001 PARIS.

Nous vous rembourserons vos éventuels frais de déplacement.



Organisation et Publicité

ingénieur traitement du signal

Notre Société, importante filiale d'un Groupe de grande dimension, développe depuis longtemps et avec succès ses techniques dans l'ELECTRONIQUE DE POINTE et dans les Systèmes.

Dans le domaine de la Navigation Aérienne nous participons au niveau international à la mise au point d'un futur Système sophistiqué d'identification.

Nous voudrions confier à un Ingénieur Grande Ecole, Sup Télécom, Sup'Elec, Sup'Aéro, la charge de conduire les Etudes théoriques et pratiques, en particulier dans le domaine du Traitement du Signal, de développer les techniques d'étalement et de compression de spectre et de rechercher les composants optimums.

Il bénéficiera d'une autonomie suffisante et de possibilités importantes en laboratoire et moyens de traitement.

Ce poste conviendrait bien à un ingénieur qui a acquis une expérience de 2 à 3 ans dans ces techniques, mais les candidatures d'ingénieurs débutants seront également bien accueillies.

Nationalité Française.
Poste à la limite Sud-Ouest de Paris.

Adresser dossier de candidature, sous référence 3145-M à I.C.A., 3, rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

ENERTEC SCHLUMBERGER recherche pour son **Département Protection et Contrôle des réseaux,** basé à Montrouge, un

Ingénieur Méthodes Tests

De formation Grande Ecole, passionné par l'informatique industrielle, il sera chargé au sein d'une équipe dynamique et en collaboration avec les Services Etudes, Qualité, Production ainsi que les différents clients, de l'élaboration des programmes de tests. Il aura aussi pour mission de définir la stratégie en matière de tests : achats de matériels, choix de logiciels.

Ce poste très motivant offre de larges perspectives d'évolution au sein d'un groupe de dimension internationale.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo, prétentions à ENERTEC, Service du Personnel BP 620 - 92542 Montrouge Cédex.

ENERTEC
Schlumberger

tecsi = TECHNOLOGIES DE POINTE.

TECSI, c'est aussi la filiale internationale du groupe GSI.
Elle recherche des **INGENIEURS GRANDES ECOLES** pour contribuer au développement de ses activités de conseil, projets, progiciels spécialisés dans les technologies avancées.
• Réseaux • Intelligence artificielle • Temps Réel
• Micro informatique • Génie logiciel.

INGENIEUR CONSULTANT UNIX

Ayant 3 à 5 ans d'expérience avec une pratique confirmée des développements sous UNIX et de l'interface système.
Une expérience complémentaire des réseaux, protocoles et applications transactionnelles serait un atout supplémentaire.

2 INGENIEURS RESEAUX

1) Ayant 5 à 7 ans d'expérience dans les domaines système, réseaux, protocoles ou télématique. Il coordonnera les projets et développera son rôle de conseil auprès d'une clientèle de haut niveau.

2) Ayant 3 à 4 ans d'expérience avec une pratique confirmée des protocoles réseaux, ou videotext. Il participera aux projets comme concepteur et réalisateur.

Dans un environnement composé d'Experts Internationaux en architecture de systèmes, vous trouverez • un management dynamique et décentralisé • les perspectives d'évolutions que confère l'affiliation à l'un des premiers groupes industriels français • une rémunération attractive.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre, CV, et prétentions ou votre carte de visite) sous la réf. 855 en précisant le poste choisi à notre Conseil - OUTSIDER, 18/20 place de la Madeleine 75008 PARIS.

OUTSIDER
Conseil en recrutement, Organisation et Informatique

REPRODUCTION INTERDITE

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Important établissement industriel
de l'Etat région Ouest littoral
recherche

INGÉNIEUR

diplômé École d'ingénieur (ou diplôme universitaire équivalent)
libéré obligations militaires,
pour fonctions d'analyste programmeur de systèmes temps réel.
Expériences ou connaissances en informatique souhaitées.

Ecrire avec C.V. détaillé et photographie
s nº 7.416 *le Monde* Pub
service annonces classées
5, rue des Italiens – 75009 PARIS.



Lectra Systèmes Recherche

MARKETING MANAGER

RESPONSABLE COMMERCIAL ET ADMINISTRATIF DE NOTRE FILIALE ITALIENNE

Société spécialisée dans la conception, fabrication et commercialisation de biens d'équipement (MOCN) de haute technologie.
C.A. croissance annuelle : 60 à 70%.
Douze filiales.
Vocation exportatrice très marquée.

MISSION :
- Suivi de la filiale
- Développement des moyens (locaux, personnel, etc.)
- Commercial / vente
- Interface technique maison mère/ filiale

FORMATION :
- Diplôme d'enseignement supérieur (école de commerce ou équivalent)
- 5 années d'expérience à l'exportation
- Pratique courante de langues étrangères (anglais impératif)
- Mobilité indispensable
- Poste basé à Bordeaux

Merci d'adresser votre candidature avec lettre manuscrite + C.V. et photo à LECTRA SYSTEMES S.A. Chemin du Marticot 33610 CESTAS.

Important établissement industriel
de l'Etat région Ouest littoral
recherche

INGÉNIEUR

libéré des obligations militaires,

pour être responsable dans un service d'achats, de la négociation des prix, de la passation des marchés :
- de prestations de services ;
- de prestations intellectuelles ;
- de travaux immobiliers.

Expérience d'acheteur négociateur, connaissances en droit commercial et réglementation des marchés publics seraient appréciées.

Ecrire avec CV détaillé et photographie
s/nº 7.417 *le Monde* Pub
service annonces classées
5, rue des Italiens – 75009 PARIS.

S'appuyant sur un groupe d'industriels et sur une équipe déjà en place,
L'Ecole de Spécialisation
à la Vente de Produits et Services Industriels

ESV recherche son **PATRON**

Vous participerez activement au lancement puis à l'animation de l'ESV, établissement destiné à recevoir, pour deux ans de formation alternée, des étudiants après deux années d'études supérieures scientifiques ou techniques, et des cadres techniques d'entreprise.

Vous avez à votre actif :
— une formation supérieure scientifique ou technique,
— un goût certain pour la formation,
— une expérience de l'entreprise de préférence acquise dans un poste de « commercial »,
— la maîtrise de l'anglais et/ou de l'allemand.

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo à
37, boulevard Alfred Wallach -
68100 MULHOUSE.



CONTESSE

---

legrand®

Leader Européen de l'appareillage électrique d'installation
C.A. : 3 milliards de Francs
13 000 personnes

Nombreuses unités de production en France et à l'Étranger

RECHERCHE

LE RESPONSABLE de son service COMPTABILITE ANALYTIQUE

Il sera également chargé de la consolidation du GROUPE

•

Niveau D.E.C.S., si possible avec expérience en milieu industriel

Poste basé à LIMOGES

•

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à :
LEGRAND – Direction du personnel
87045 LIMOGES CEDEX.

---

2 chefs d'agence

(04) Alpes de Haute-Provence

MANOSQUE **ORAISON**

Pour développer les résultats de ces agences, ainsi que des bureaux qui leur sont rattachés, par vos actions sur l'organisation, l'encadrement du personnel (35 personnes à Manosque, 18 à Oraison), et surtout par vos contacts commerciaux auprès des clients importants.
Dynamique, vous avez un sens aigu de la négociation et du dialogue, des responsabilités et de l'organisation. Votre expérience éventuelle du réseau bancaire est un avantage.
Vous trouverez chez nous un travail motivant, dans un environnement de qualité, assorti des avantages liés à la fonction bancaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à M. le Directeur du Crédit Agricole des Alpes de Haute-Provence - B.P. 202 - 04100 MANOSQUE Cedex



Organisation et Publicité

Société Française très performante fabriquant des produits chimiques, filiale d'un groupe international. Base NORD de la FRANCE.

280.000 ±

Responsable des ventes France et Belgique

Rattaché au Directeur Marketing/Ventes Europe, il devra promouvoir et développer les ventes auprès d'une clientèle spécifique :
- élaborer une stratégie commerciale en fonction des besoins des marchés et des objectifs qui lui seront fixés,
- animer, gérer et assister une force de vente très qualifiée.

Expérience réussie de 5 ans minimum et bonnes connaissances de la vente ou de l'assistance technique dans le secteur des produits chimiques à usage industriel exigées.

Formation technique supérieure physique/chimie (niveau Ingénieur) très appréciée.

Bonne connaissance de l'anglais.

De 30 ans minimum, le candidat doit être un homme de communication, excellent négociateur, rigoureux, organisé, pour travailler avec autonomie.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions, téléphone privé (joindre enveloppe pour réponse plus rapide) sous réf **25012-M**

MRI conseil
Danièle Chapuis 13, rue Madeleine Michelis, 92522 Neuilly

SOCIETE DE SERVICE ET D'INGENIERIE INFORMATIQUE
partenaire d'un groupe industriel
de taille internationale,
dans le cadre de son expansion en
PROVENCE - COTE D'AZUR
recherche

INGENIEURS INFORMATICIENS

Expérience :
- DPS 7, DPS 8
- PROTE IV
- SGBD, SOCRATE / CLIO
- METHODE MERISE

Merci d'adresser CV, photo et prétentions
N. 4650 - PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

---

ingénieur d'études

CENTRALE, AM, INSA, ENSI

Une importante Société fabriquant des matériels de laboratoire (150 km au Sud de Paris), filiale d'un Groupe Français de dimension internationale souhaite intégrer dans l'équipe jeune et dynamique du Bureau d'Etudes un Cadre de valeur.

Il sera chargé du développement d'appareillages scientifiques et de laboratoires, de la conception à l'industrialisation.

Ce poste sera confié à un ingénieur diplômé, sachant travailler en équipe et ayant par une première expérience fait la preuve de son esprit créatif ainsi que de sa rigueur d'organisation dans la réalisation des projets.

La rémunération est ouverte en fonction de l'expérience.

Adressez au **Cabinet R.C.C.** lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, rémunération actuelle en précisant la référence **549-M.**

RCC Recherche / Conseil / Cadres
6, AVENUE DU COQ - 75009 PARIS

LYON

L'un des premiers groupes industriels français recherche pour son unité d'études et de production de matériels électroniques
(500 personnes dont 90 ingénieurs)

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

SUPELEC ou similaire.

Pour participer à l'étude et à la mise au point d'équipements électroniques complexes, de haute fiabilité.

Notre activité nécessite des déplacements parfois importants en France ou à l'étranger.

Envoyer curriculum vitae, photo et lettre manuscrite,
M.P.A. - Nº 5074 - B.P. 2355, 69216 LYON CEDEX 02.

Ministère de la Défense
établissement aéro-spatial
recherche

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES DÉBUTANT

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES CONFIRMÉ

GRANDES ÉCOLES
de formation : électromécanique, automatique, électronique, mécanique de précision. Ces ingénieurs sont appelés à prendre la responsabilité d'études dans le domaine des techniques inertielles de pointe (composants et centrales) : études théoriques, évaluation des matériels, essais.
Postes à pourvoir : Vernon (Eure). Logement assuré.
Adres. C.V., photo et prét. à
L.R.B.A. recrutement,
B.P. 184, 27207 Vernon Cedex.

Le M.J.C. PYRAMIDE
2, av. de Basingstoke
61000 ALENÇON recrute
— pour début septembre
ANIMATEUR (TRICE)
diplôme C.A.P.A.S.E. ou D.E.F.A.
— pour poste Fonjep
RESPONSABLE DE SECTEUR
animation globale
sur un quartier.
Env. lettre manus. motivée et C.V. avant 5-7-85, profil de poste et conditions sur demande, jury final mi-juillet.

S.E.V.M.E. INFORMATIQUE
ZI Les Paluds, 13400 AUBAGNE
recrute urgent :

1 ing. informaticien confirmé.
1 tech. plate-forme.
2 monteurs-câbleurs.

RECHARD - F.G.A.
Cabinet d'expertise comptable
RECRUTE COLLABORATEURS
NIORT (79028). 25, rue Baugier.

Le Conseil Général de l'Eure
recrute
par voie de détachement

UN ADJOINT DIRECTEUR BATIMENTS DÉPARTEMENT.

poste convenant Ingénieur Subdivisionnaire Communes ou Ingénieur T.P.E. Exp. bât. notamment scolaires souhaitée car fonctions liées transfert collèges aux départements

UN DIRECTEUR AFFAIRES SCOLAIRES

poste convenant fonctionnaires Etat cat. A (Cadre National Préfectures ou Corps Administration Universit.) Collaborateur direct Directeur Général des Services pour mise en œuvre politique scolaire Départementale.

UN RESPONSABLE TRANSPORTS SCOLAIRES

poste convenant jeune Ingénieur T.P.E. Exp. transports souhaitée. Coordination et gestion système transports scolaires et, évent. transports.

Adresser C.V. M. le Président du Conseil Général de l'Eure Direction Générale des Services-Hôtel du Départ. Bd G. Chauvin 27021 Evreux Cedex. Tél. (32) 33-25-00, poste 1610.

POUR USINE DE TRANSFORMATION PAPIER
RÉGION NORMANDE

INGÉNIEUR DE PRODUCTION

Dirigera 80 pers. en 2 postes, responsable planning, productivité, contrôle qualité, entretien, travaux neufs. Rémun. fonction expérience. Responsable plus. sites dans bref délai.
Env. C.V., photo, prétentions, réf. NORMANDIE B.P. 197, 62404 BÉTHUNE CEDEX.

LA DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES DE CHERBOURG
recherche

UN INGÉNIEUR SUR CONTRAT

responsable d'objectifs au sein de la Section infrastructure et logistique industrielle

FONCTIONS :
- il collaborera à des études de définitions concernant les infrastructures et les équipements.
- il participera aux études menées par le bureau d'études infrastructures ou des organismes extérieurs.
- il vérifiera les documents établis par la Direction des travaux maritimes pour les études d'impact, avant-projets sommaires, avant-projets définitifs, spécifications techniques.
- il participera à la planification et à l'ordonnancement des tâches pour la réalisation du programme.

PROFIL :
Age : 30 à 35 ans.
Formation : Ecole centrale lyonnaise, École nationale des Ponts et Chaussées ou équivalent.
Pratique : Expérience souhaitée en génie civil et équipement d'immeubles industriels.

Il est proposé pour ce poste une rémunération mensuelle nette de l'ordre de 8 800 F.
Ecrire en adressant curriculum vitae à :
DIRECTION DES CONSTRUCTIONS ET ARMES NAVALES
Chef de Section personnel, BP nº 10, 50115 CHERBOURG NAVAL

Electronique et Plasturgie

INGENIEURS QUALITE

Le Centre technique européen de Digital Equipment Corporation (73.000 personnes, 4,5 milliards de $), situé à SOPHIA ANTIPOLIS (AM) recherche, afin de contrôler les composants pour terminaux :

UN INGENIEUR «COMPOSANTS ELECTRONIQUES»

Cet ingénieur explore le marché des fabricants européens de composants électriques et électroniques, actifs et passifs, évalue leur potentiel technique et le niveau de qualité des productions, définit et met en place un programme et des standards de qualité, participe à la sélection et à la qualification des fournisseurs et des produits. Réf. M 5/1410 A

UN INGENIEUR «COMPOSANTS PLASTIQUE»

Son rôle est identique dans le domaine des pièces plastiques et métalliques pour terminaux. Réf. M 5/1410 B

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs diplômés, (électroniciens pour la référence A, et plasturgistes pour la référence B) ayant une double expérience, de 5 ans ou plus, de fabrication et de qualification de composants identiques ou similaires.
La pratique courante de l'anglais est indispensable.
Le poste, basé à SOPHIA ANTIPOLIS, suppose de nombreux et courts déplacements.

Merci d'adresser lettre de candidature, sous réf. choisie, à :

EGOR TECHNOLOGIES
Département Informatique,
19 rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

média-system

هكذا من الأصل



	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Un groupe leader sur le marché des boissons non alcoolisées recrute pour son siège à Paris

UN CHEF PRODUITS JUNIOR

- Il sera rattaché au directeur du marketing.
- Sa mission sera de l'assister dans les études et le suivi des marchés.
- Il participera à l'élaboration des plans marketing, prévisions de vente, publicité et promotion.
- Il sera responsable d'une gamme de marques.

IL DOIT :

- être diplômé d'une école supérieure de commerce ;
- avoir une expérience de 3 à 5 ans dans le marketing ;
- avec, *si possible*, une expérience complémentaire de vente ;
- posséder une bonne organisation et le goût du travail en équipe pour établir des relations étroites et dynamiques avec les autres services responsables de la préparation et de l'exécution des plans.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 1.025 (*lettre manuscrite + C.V. + photo + rémunération actuelle*) à S.E.E.P., 18 bis, rue d'Anjou, 75008 Paris, qui transmettra.

Filiale d'un Groupe international recrute pour **banlieue Sud**

TRÉSORIER

pour gérer l'ensemble de la trésorerie de la filiale, la liaison avec les banques et l'informatisation des tâches.
Diplômé enseignement supérieur, débutant ou quelques années d'expérience, très orienté informatique (IBM PC+progiciel ODIVAL). Anglais courant.

Ecrire avec CV et prétentions sous référence n° 6217 à

Emplois et Entreprises
18, RUE VOLNEY 75002 PARIS

Société française fabriquant des produits chimiques pour l'industrie, et rattachée à un important groupe américain, recherche pour son laboratoire de mise au point situé en Banlieue Sud :

INGENIEUR CHIMISTE

2 à 3 ans d'expérience en formulation (peintures ou détergents, etc.), seront appréciés.
Anglais exigé.

Adresser CV et prétentions à N° 12602 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

UN IMPORTANT ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL D'ÉTAT (2.000 personnes) à vocation de conception et réalisation de matériels navals offre à des Ingénieurs grandes écoles débutants ou dotés d'une première expérience de valoriser leur formation dans un environnement particulièrement ouvert aux techniques de pointe.

Il recherche :

• Un ingénieur électronicien

Animateur d'une équipe de techniciens de haut niveau, il sera chargé :
- de suivre depuis l'étude, la définition et la qualification d'ensembles électroniques entrant dans la composition de matériels navals complexes de technologie moderne,
- d'élaborer les procédures d'essais des différentes configurations du matériel,
- de participer aux essais globaux des matériels sur le site d'installation.

Une bonne connaissance des asservissements et des méthodes numériques est souhaitée.

référence UF 505 AM

• Un ingénieur électrotechnicien

Il concourra à l'optimisation de la fiabilité des matériels produits grâce à un suivi technique rigoureux de leurs performances : exploitation des résultats d'essais, *recensement et traitement des anomalies rencontrées aux différents stades de la* vie des matériels en vue d'identifier les défaillances possibles et d'y remédier. Cette mission implique de nombreuses relations internes et externes à l'établissement, des qualités marquées de méthode et d'esprit critique et permet de développer des compétences variées : électronique, méthodes statistiques, utilisation de l'outil informatique...

référence VG 506 AM

• Un ingénieur chimiste

Possédant de bonnes connaissances en pyrotechnie, il les concrétisera et les développera au travers de missions de conduite d'études, de suivi et d'exploitation d'essais, d'expertises destinées à garantir et améliorer les performances et la sécurité des matériels (systèmes propulsifs, dispositifs électropyrotechniques...).

référence WH 507 AM

• Un ingénieur mécanicien

Doté d'une formation technique de haut niveau dans le domaine de la mécanique (calculs de structures, modélisation de systèmes complexes) et ayant si possible de bonnes notions en hydraulique et quelques connaissances en informatique (CAO - DAO), il participera au sein du Département Etudes, à la conception et à la mise au point de matériels variés et se verra confier progressivement la responsabilité de projets complexes.

référence XT 508 AM

**La réussite dans ces postes particulièrement formateurs nécessite *un esprit technique très ouvert et le sens du travail en équipe.*
Postes : sud-ouest.**

**Ecrire en précisant la référence
Madame SANTAMARIA
11, rue Calvé, 33000 BORDEAUX
*Discrétion absolue***

Membre de Syntec

etap

Ingénieur haut niveau
ENSTA, SUP AÉRO, Centrale

***La Direction Etudes* (500 personnes) d'un important Etablissement Industriel d'Etat** du Sud-Ouest offre à un Ingénieur de haut niveau de diriger son département cybernétique navale (*simulateurs d'entraînement, automatismes, centralisation de données...*).

Possédant une solide expérience dans le domaine de la simulation numérique et de l'informatique industrielle et scientifique, il *aura* à négocier des affaires complexes et à animer et coordonner leur réalisation en étant particulièrement impliqué dans l'étude des besoins des clients français et étrangers, l'élaboration des spécifications, la conception globale des systèmes qui seront développés.
Ce poste, grâce à son environnement technologique de pointe et à la variété des applications, permettra à cet ingénieur de mettre en valeur son niveau scientifique et d'affirmer ses qualités d'organisation, de négociation, de direction d'équipes et d'initiative.

**Ecrire sous réf. TE 504 AM
Madame SANTAMARIA
11, rue Calvé, 33000 BORDEAUX
Discrétion absolue**

Membre de Syntec



Optimiser les performances d'une nouvelle usine très automatisée

Une unité récente (420 personnes, leader en Europe dans sa branche, appartenant à un groupe français important, souhaite, maintenant sa phase de démarrage achevée, renforcer sa Direction Technique, afin d'optimiser l'efficacité et la fiabilité de ses installations basées sur des technologies modernes.

Elle recherche DEUX INGÉNIEURS

- l'un pilotera le service Electricité - Automatismes - Régulation (10 personnes) avec pour objectif l'assistance technique aux opérationnels, le respect des programmes et méthodes de maintenance, l'orientation des études et le suivi des réalisations nécessaires à l'amélioration des matériels.

référence CN 489 AM

- l'autre dirigera les équipes opérationnelles de maintenance (25 personnes) après une première mission où il affinera les méthodes et outils de gestion de *l'entretien et animera leur mise en œuvre.*

référence DO 490 AM

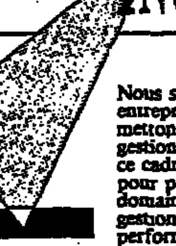
L'importance stratégique de ces responsabilités exigent une formation d'ingénieur AM, IDN, ECL..., une expérience industrielle de 5 ans au moins acquise dans une usine à feu continu, des compétences significatives sur le plan des techniques (électricité, électronique, régulation...) et de l'animation des hommes, des qualités marquées de disponibilité et de battant.
Des perspectives d'avenir intéressantes seront offertes à des candidats de valeur motivés par le dynamisme nécessité par les hautes technologies appliquées dans cette *unité.*
Postes basés dans le sud-est de la France.

**Ecrire en précisant la référence.
Madame SANTAMARIA
11, rue Calvé, 33000 Bordeaux
Discrétion absolue**

Membre de Syntec



INGENIEURS GESTION DE PRODUCTION



Nous sommes les Parfums BOURJOIS : entreprise en expansion constante, nous mettons en place un outil informatique de gestion de production plus performant. Dans ce cadre, nous recherchons deux ingénieurs pour participer activement au projet sur les domaines suivants : tenue des stocks, appros, gestion des gammes, calcul et suivi des performances...

Véritable interface entre le service informatique *et les responsables de la* production, votre mission comprendra l'étude des besoins, la formation et l'assistance des utilisateurs au produit.

Agé de 32 ans environ, de formation ingénieur, vous possédez une experience de plusieurs années — en industrie — de l'encadrement d'atelier de production. Des connaissances de base de l'outil informatique et une bonne pratique de l'anglais sont indispensables.

Pour des candidats à fort potentiel, ces postes basés à Paris et à Compiègne peuvent déboucher sur des fonctions fortement évolutives.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à M. Christian HELLET *Parfums BOURJOIS - 40, rue Delizy* B.P. 173 - 93503 PANTIN Cedex.

BOURJOIS

MEDIA PA



5ème laboratoire mondial. PFIZER fabrique en continu, dans son usine de MASSY (180 p) des produits chimiques à usage pharmaceutique.

JEUNE INGENIEUR METHODES

Au sein du Service Production et en assistance-terrain des responsables d'atelier, votre mission consistera à concevoir et à proposer les méthodes de travail qui améliorent l'organisation, le suivi de la production, la circulation de l'information...

Vous serez parallèlement *responsable* de l'implantation de *la micro-informatique* de production et prendrez en charge la formation de ses utilisateurs.

Ce poste est destiné à un jeune ingénieur doté d'une 1ère expérience de gestion de production informatisée.

Adressez votre candidature (lettre man., CV, photo) s/réf. 734 M à notre Conseil **ALPHA CDI,** 181, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly sur Seine

ALPHA-CDI

MEMBRE DE SYNTEC

AVIGNON

Ingénieur grande école débutant

LA SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PRODUITS RÉFRACTAIRES, FILIALE DE SAINT GOBAIN, a une réputation internationale reposant sur une forte technicité et une politique dynamique de nouveaux produits.
LE POSTE : Au sein du Centre de Recherche et Développement et dans le cadre d'une responsabilité de marché, promouvoir et mener à bien des actions visant à améliorer des produits existants puis à concevoir des produits et procédés nouveaux.
LE CANDIDAT : Jeune ingénieur généraliste, ouvert au dialogue avec les spécialistes de la production, du marketing, de la gestion, etc... Son évolution, selon goûts et aptitudes, pourra se faire en Recherche et Développement ou dans d'autres services de la Société ou du Groupe SAINT GOBAIN, vers des postes de responsabilité.

SI VOUS ÊTES INGÉNIEUR DÉBUTANT D'UNE GRANDE ÉCOLE FORMANT DES GÉNÉRALISTES, PAR EXEMPLE : CENTRALE, MINES, A & M, ESPCI, ENSCP, etc... *vous pouvez compléter votre information,* ***AVANT MÊME D'ÊTRE CANDIDAT,*** *en demandant une documentation sur la société et le poste à Christiane DOZOL -* **Tél. (1) 531.42.42.**

COFAP

CXP

LE CENTRE D INFORMATION DES UTILISATEURS DE PROGICIELS

recherche

ingénieur généraliste en informatique

Le candidat se verra confier la **responsabilité d'études originales comparatives** et critiques sur les produits informatiques nouveaux (progiciels, méthodes...). Pouvant se prévaloir d'une expérience de 2 années, il menera en parallèle **l'organisation de séminaires** sur les techniques informatiques avancées
De formation Ecole d'Ingénieur ou Universitaire, il disposera d'une capacité d'autonomie certaine, de réelles aptitudes à l'expression écrite et orale. Le poste propose des PERSPECTIVES D'AVENIR INTERESSANTES pour un candidat dynamique désireux de maîtriser des sujets de haut niveau. (Réf. 01)

ingénieur chargé de la promotion et du développement

Attaché au service Promotion et Développement, il sera débutant ou avec une expérience de 2 à 3 ans dans le secteur informatique. Ingenieur diplômé d'une Ecole de Commerce avec compétence informatique. Il aura **une très bonne expression orale et écrite, un tempérament commercial, le sens du contact et de l'innovation**
Il participera à la promotion d'études, de catalogues, animera des réunions professionnelles.
Disponibilité Paris et province (Réf. 02)

Les postes basés sur Paris sont à pourvoir rapidement. Merci d'adresser CV, photo et prétentions, en précisant la référence du poste, au CXP - 99, boulevard Malesherbes - 75008 PARIS

Organisation et Publicité

REPRODUCTION INTERDITE

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Une grande petite annonce

pour recruter un grand, un très grand de la petite annonce : un Chef de Publicité confirmé en matière de P.A. qui désire faire plus et mieux, parce que la publicité pour l'emploi évolue vite, plus vite encore lorsqu'on est la filiale de la première agence de publicité française.

Faire plus et mieux avec nos clients qui seront les vôtres.

Des clients habitués à dialoguer avec un interlocuteur attentif, un partenaire efficace.

Faire plus et mieux au sein d'une équipe organisée, rigoureuse et créative s'appuyant sur de solides moyens : une structure étonnante pour des P.A. détonnantes.

Pour faire plus et mieux, contactez Serge Perez qui vous recevra personnellement. Média-System 2 Rue de la Tour-des-Dames 75009 Paris.
Merci de préciser la réf. M.12

média-system



Spécialiste de Système de Vision Industrielle. ROBOTRONICS, filiale du Groupe MATRA, recherche pour faire face à son expansion en France et à l'export.

Chef de Fabrication et d'Industrialisation

H/F

Avec une équipe de techniciens, il est responsable :
- de l'intégration de matériels,
- du choix et du suivi des opérations réalisées par la sous-traitance.
- des essais, du respect des coûts et des délais ainsi que du S.A.V.

Nous attendons un technicien en électronique et en micro-électronique possédant une réelle expérience de laboratoire et de fabrication.

Pour un premier contact adresser CV, photo et rémunération souhaitée à Solange MONTEIL - PLEIN EMPLOI - 10 rue du Mail - 75002 Paris

ROBOTRONICS

Responsable Services Administratifs

(Comptabilité, Trésorerie, Gestion)

Au travers de petites unités situées en province, nos productions se répartissent en deux lignes de produits ; dans l'une d'elles, nous sommes leader européen.

Avec 70 personnes, nous réalisons un C.A. de plus de 75 millions.

Le Collaborateur que nous recherchons prendra, au Siège à PARIS, les responsabilités suivantes :

- comptabilité générale et clients - trésorerie et rentrée des fonds - tableaux de gestion - contrôle des prix de revient - études financières.

Il assurera le reporting au P.D.G. (extérieur à l'Entreprise), la préparation des Assemblées Générales, le suivi des C.E., les déclarations diverses, la Législation Sociale, les questions juridiques et le Contentieux, la mise en place de l'Informatique, le tout sur l'ensemble des unités.

Ce poste requiert DECS et expérience polyvalente. Il implique motivation, initiatives, capacités de contacts et d'adaptation.

Merci de faire parvenir votre candidature sous référence 85207 M, à notre conseil *Michel BARBEY*, qui vous documentera avant de vous rencontrer.

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél. : 285.15.53



AFCOREM

JEUNE INGENIEUR TP GENIE CIVIL

Nous fabriquons et commercialisons un brevet exclusif à notre société, une structure nids d'abeilles thermo-plastiques destinés à l'industrie et au BTP. Encore peu nombreux, nous connaissons un fort développement. C'est auprès du D.G. que vous prendrez les directives pour exercer vos responsabilités : conception du cahier des charges pour les nouveaux produits, assistance technique aux commerciaux. En France, et à l'étranger.

Ingénieur TP - Génie Civil, vous avez acquis une excellente pratique des calculs de résistance en Bureau d'Etudes et, dans l'idéal, sur les chantiers (2 ans d'expérience minimum). La pratique de l'anglais serait évidemment un atout pour les fréquents contacts internationaux. Ce poste, nécessairement évolutif, est basé à Rungis.

Veuillez adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) sous réf. 473 à notre Conseil en Carrières :

UNILOG Ethnos

9 rue Alfred de Vigny, 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC Informatique

DESSEIN

Une Société d'Ingénierie Thermique
recherche pour
une unité de fabrication autonome implantée à 130 km de Paris,

un ingénieur mécanicien

INSA, ENI, IUT Mécanique...

NECESSAIRE : bonne connaissance de la programmation FORTRAN et de la R.D.M. – Anglais traduction courante.
SOUHAITE : bases en thermique et mécanique des fluides.
DESCRIPTION DU POSTE : responsabilité sur conception calculs mécaniques et évolution des moyens informatiques
- programmation sur micro ordinateur des calculs mécaniques (suivant CODAP - ASME ...)
- projet de CAO.

Adresser candidatures avec CV et remunération actuelle à :
GROUPE CMP - MBH - Service du Personnel
185 avenue Charles de Gaulle - 92521 Neuilly sur Seine Cedex

Léo Tournay Asscom

Importante société prestataire de services immobiliers, dépendant d'un groupe financier, recherche

CHEF DE SERVICE : GERANCE

Diplômé de l'enseignement supérieur, il devra avoir acquis une expérience d'au moins 5 ans dans la gestion d'immeubles commerciaux. Il aura la responsabilité du *service chargé de la gestion d'un important* patrimoine composé d'immeubles de bureaux, d'entrepôts et de locaux commerciaux appartenant aux quatre SICOMI du groupe.

Ecrire avec CV, photo (retournée) et prétentions sous réf. 12455 à CONTESSE *PUBLICITE*, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

Contrôleur de Gestion

Création de Poste à Paris

Notre Entreprise, spécialisée dans la promotion immobilière et la gestion locative du secteur logement social, connaît une progression régulière et forte depuis de nombreuses années. (C.A. 1984 : 123 MF). L'évolution de nos structures nécessite la création au Siège, à Paris, du poste CONTROLEUR DE GESTION.

Rattaché à la Direction Générale, ce professionnel concevra, organisera, fera fonctionner et évoluer le système d'informations de gestion (ratios, budgets, analyse écarts, tableaux de bord...).

Ce poste évolutif intéresse un diplômé de l'enseignement supérieur ayant une expérience effective des techniques de contrôle de gestion - 3 ans minimum - acquise de préférence en entreprise moyenne. Il sait écouter, mais aussi proposer, convaincre.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 858203 M. Elle sera examinée confidentiellement par Marion DELPARD, qui vous contactera rapidement.



EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tél. 293.18.72

GROUPE JACQUET
14 unités de production en France
45 plates-formes de distribution produits frais
Une croissance annuelle moyenne de 20 % en volume
recherche

JEUNES DIPLOMES ESC

- Vous souhaitez que votre contribution personnelle puisse être mesurée, reconnue.
- Vous avez la volonté de convaincre.
- Vous aimez les responsabilités.

Venez vous joindre à nous.

Nous vous montrerons les produits, notre organisation et vous fixerons vos objectifs.
Stage de formation en salle et sur le terrain (6 mois).
Responsable de l'animation et gestion d'une équipe de vente.
Suivant résultats, promotion rapide.

Ecrire avec CV + photo + prétentions **PAIN JACQUET - Mme QUEVRAT**
Service Recrutement 44, rue de Pontoise 95870 BEZONS



Agro-alimentaire international

RECHERCHONS

ATTACHÉ(E) DE RELATIONS PUBLIQUES

minimum 5 ans d'expérience R.P.

- Très à l'aise dans la rédaction.
- Anglais courant.
- Formation fac ou grande école.

Pour seconder chef de service :

- *rédaction de dossiers de presse et d'articles ;*
- accueil de journalistes étrangers ;
- gestion de dossiers R.P.

Adresser C.V., photo, prétentions à RÉGIE-PRESSE sous n° 307.764 M, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Sté cidreries distilleries réunies filiale du groupe Pernod-Ricard *recherche*

CONTROLEUR DE GESTION

formation IUT comptabilité ou équivalent

Expérience plusieurs années nécessaire en matière d'analyse, compte d'exploitation générale, tableau de bord mensuel, prix *de revient usine.*

D'autres tâches administratives, financières ou comptables pourront lui être confiées par le directeur administratif et financier.

Disponib. souhaitée immédiate.

Ecrire avec C.V. et prétentions 102, av. Henri-Barbusse, 92700 Colombes.

CABINET DE CONSEILS EN BREVETS

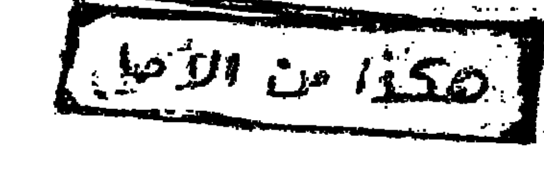
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

GÉNÉRALISTE OPTION ÉLECTRONIQUE
ou ENST, ESE, ENSI ou EQUIVALENT

Débutant ou quelques années d'expérience
Propriété industrielle non exigée mais appréciée

Envoyer C.V., prétentions et photo à
REGIE-PRESSE, sous référence n° 307.287
7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.



REPRODUCTION INTERDITE

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ETUDES ET PRODUCTION SCHLUMBERGER

Etudes et Production Schlumberger conçoit, développe et produit des systèmes de mesure utilisés pour l'evaluation et la mise en production de gisements d'hydrocarbures.
Pour renforcer son potentiel d'Études, EPS recherche des :

ingénieurs électroniciens

Supelec, Telecom, Centrale...

Diplômé de grande école, vous avez une connaissance solide de l'électronique analogique et digitale.
Vous avez de deux à quatre ans d'expérience en tant qu'ingénieur électronicien dans un centre de haute technologie.
Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, c'est vous qui serez chargé de la définition et de la conception de la partie électronique des systèmes de mesure qui doivent fonctionner à haute température, en utilisant *des nouvelles technologies.*
Une pratique de l'électronique haute température serait un atout supplémentaire, de même qu'une expérience en *radio fréquence ou acoustique.*

ingénieur système et réseaux

Diplômé de grande école, vous avez une solide formation en informatique, une bonne connaissance et un intérêt pour le système et les réseaux et au moins deux ans d'expérience sur matériel DEC.
Au sein du centre de calcul scientifique (équipé de 9 VAX, de moyens graphiques très évolués et d'un réseau international permanent) vous serez chargé :
- de la mise en service de nouveaux matériels et logiciels
- de l'évolution de la configuration et des réseaux locaux et internationaux
- d'assurer un rôle de conseil auprès des utilisateurs
- de l'évaluation des nouveaux produits.

Un très bon contact humain est indispensable pour devenir l'expert système auprès des utilisateurs.

Pour ces postes, la maîtrise de l'anglais est indispensable.

L'évolution de nos activités et leur haut niveau technique ouvrent aux titulaires de réelles perspectives professionnelles dans le groupe, tant en France qu'aux USA, où de courts déplacements sont à prévoir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature accompagné d'une photographie à *la Direction du* Personnel, EPS Schlumberger, 26 rue de la Cavée 92140 Clamart.

Schlumberger

Gaumont

recherche

CONTROLEUR DE GESTION

— Vous êtes titulaire d'un DECS, d'une MAITRISE DE GESTION ou diplômé d'une Grande Ecole,
— Vous avez complété votre formation par une expérience de 2 ans en Cabinet d'Audit international ou une expérience de Contrôleur de Gestion en entreprise.,
— *Vous êtes familiarisé avec l'utilisation des outils informatiques et maîtrisez la* langue anglaise.

Nous vous proposons un poste rattaché au « Controller » du Groupe au siège social à NEUILLY.

La consolidation, l'audit et l'assistance (tant en matière comptable que fiscale ou informatique) aux filiales, seront de votre compétence.

Veuillez nous adresser une lettre manuscrite. C.V., photo récente et prétentions sous référence DE10, Direction du Personnel, GAUMONT S.A., 30, avenue Charles de Gaulle. 92200 NEUILLY SUR SEINE.
Discrétion assurée.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

USSI

Société d'ingénierie exerçant son activité dans la construction de grands ensembles du secteur du cycle du combustible nucléaire.

DIVISION INSTALLATION GENERALE

Section climatisation/ventilation

Ingénieur, débutant ou première expérience, de formation INSA ou IUT de Compiègne avec une réelle connaissance en climatisation/ventilation.
Nous vous confierons des études de réalisation de systèmes de climatisation ventilation dans le cadre des projets confiés à la *Direction* Opérationnelle des Affaires.

Section Tuyauterie

Ingénieur CNAM avec 10 ans d'expérience de bureau d'études en tuyauterie, plus une réelle connaissance de la gestion technique de contrats.
Nous vous confierons des études de réalisation des réseaux de tuyauterie pour des ensembles industriels dans le cadre des études de projets confiés à l'entreprise.

DIVISION ELECTRICITE CONTROLE

Ingénieur électricien débutant, diplôme SUPELEC, IEG, ENSI, INSA.
Pour études et suivi de realisation d'installations électriques et d'automatismes dans le cadre de projets industriels. Des deplacements de courte durée sur chantier sont à envisager.

Ces postes exigent le sens du dialogue et du travail en équipe. Lieu de travail : proche banlieue Sud de Paris.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au Chef du Personnel
- USSI - 116, avenue Aristide-Briand, B.P. 72, 92223 Bagneux. Discrétion assurée.

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 296.10.65

Etablissement Financier
de dimension internationale, recherche
pour son secteur Prévoyance, un

AUDITEUR
Assurances/Banque

qui aura pour mission de conseiller et contrôler dans *le domaine* de l'assurance le réseau *national* d'un établissement bancaire.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure (économie, finances, comptabilité, droit, assurance) ayant une expérience d'au-moins 5 ans en gestion ou administration (actuariat, statistiques) dans le secteur de l'assurance (de groupe) et connaissant aussi le milieu *bancaire* (audit bancaire, par exemple).

Une première approche des problèmes posés par l'informatique et l'organisation est souhaitée.

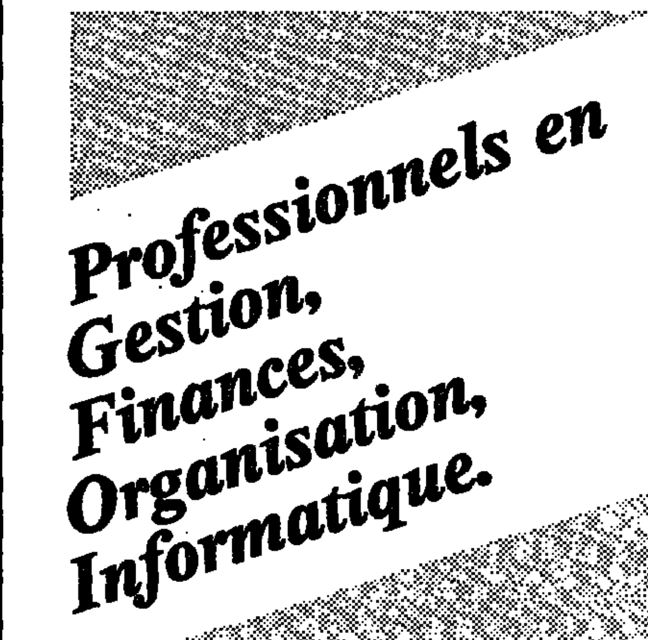
Ce poste, basé à Paris, implique une grande mobilité sur toute la France et requiert de bonnes facultés de communication, d'analyse et synthèse.

Adresser C.V. détaillé, précisant votre rémunération actuelle, en *rappelant la référence BA 56 sur l'enveloppe,* à :

CGS CARRIERES
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr 75017 PARIS

---

1 000 dirigeants d'entreprises ont besoin pour les aider à conduire leur développement, de :



Une très importante organisation, prestataire de services, résolument **innovatrice,** recherche des consultants praticiens, pour apporter une assistance auprès de plus d'un millier d'organismes adhérents. Celle-ci allant de la réflexion stratégique à la mise en œuvre créative et impliquée de nos recommandations.
Le développement de nos produits nous amène à intégrer de nouveaux collaborateurs :

- **1 EXPERT COMPTABLE**
- **4 CONSULTANTS**

(formation grandes écoles de commerce H.E.C., M.B.A...).

Une expérience professionnelle réussie, ayant démontré des qualités d'initiative et d'autonomie, alliées à une forte capacité de travail, est indispensable pour s'intégrer au sein **d'équipes pluridisciplinaires motivées.**

Ces postes représentent tous de **réelles opportunités** d'évolution vers l'opérationnel à moyen terme.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions sous la référence 6461 M, à l'agence Affluents, 49, avenue Trudaine 75009 Paris, qui transmettra.

Débutez votre carrière dans l'univers des média

Société spécialisée dans le traitement des média rattachée à un grand groupe de communication recherche un(e) jeune chargé(e) d'étude, diplômé(e) Ecole de Commerce ou Science Eco. (économétrie) pour assister la direction média dans :
- La synthèse des études d'audience sur les média.
- Le suivi des nouveaux média.
- L'élaboration des stratégies.

Ce poste exige :
Une bonne culture générale (complétée éventuellement par des études de statistiques), une certaine passion pour le monde de la communication, un sens aigu des contacts commerciaux, une bonne aptitude à communiquer.

Pour un premier contact, merci d'envoyer lettre, CV et photo sous référence 1923M à

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris qui transmettra.



Chef du Personnel...
Activités Commerciales et Techniques

Nous sommes leader sur le marché européen des TELEPHONES. Notre diversification nous a permis d'être présent dans tous les domaines de la Communication (SYSTEMES et *RESEAUX, AUTOCOMMUTATEURS, TERMINAUX ASC II/VIDEOTEX, RADIO-*TELEPHONIE). Notre CA, plus d'un Milliard de Francs, est réalisé par 2300 personnes réparties en 5 établissements. Nous créons la fonction de Chef du Personnel de notre établissement de BOIS D'ARCY (300 personnes) essentiellement constitué d'Ingénieurs, Cadres et Techniciens.

Dans le cadre de la politique sociale de la société, vous prendrez en charge les responsabilités classiques de la fonction (administration du personnel, relations avec les partenaires sociaux, suivi et application de la législation) et jouerez un rôle de conseil et d'assistance auprès de la direction et de l'encadrement.

Pour réussir dans cette mission, il est nécessaire de posséder une formation supérieure et d'avoir une expérience d'au moins 5 ans, dans la fonction.

Adresser C.V., prétentions, photo et date de disponibilité sous référence JD 196 IM à MATRA COMMUNICATION Direction du Personnel - rue J.P. Timbaud - Boîte postale 26 - 78390 BOIS D'ARCY

MATRA COMMUNICATION

PARFRANCE ANNONCES

REPRODUCTION INTERDITE

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	58,00	68,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES
RESPONSABLE D'AGENCE

PARIS

CONSULTANT SENIOR.

S.A. au capital de 600 000 F., forte de 15 consultants, tous associés, AXONE offre une dimension nationale à travers ses 6 agences régionales.

Ces implantations nous ont permis d'acquérir une place de leader en recherche de personnel et en formation dans quelques secteurs de l'activité économique.

Nous voulons aujourd'hui donner à notre agence de Paris une dimension à la mesure de l'importance économique de cette région. Le consultant, Chef d'Agence, que nous recherchons, devra relever ce défi.

A 30 ans minimum, vous êtes diplômé d'enseignement supérieur (grande école, DESS Sciences Humaines) et vous avez au moins cinq années de pratique du recrutement, acquise en cabinet parisien. Vous êtes intéressé par une activité de conseil diversifiée en matière de Ressources Humaines, vous êtes en mesure de développer un portefeuille de clientèle et d'animer une petite équipe.

Notre PDG, Francis Bouten, traitera confidentiellement votre candidature que nous vous remercions d'adresser sous la référence CCA.

63, rue de Rivoli 75001 PARIS.

CONTESSE

AXONE

Lille - Paris - Nantes - Strasbourg - Lyon - Marseille

Consolider les comptes de 20 sociétés

Un important groupe industriel (CA : 6 milliards F.) leader dans son métier recherche dans le cadre du renforcement de ses structures, un CADRE COMPTABLE, âgé au minimum de 28 ans, possédant une formation (type DECS ou équivalent) ainsi qu'une expérience comptable réussie (élaboration de consolidations de comptes ou de bilans) acquise, si possible, dans un groupe industriel possédant plusieurs entités juridiques.

Outre la consolidation des comptes (bilan annuel et situations intermédiaires), il devra assister la direction comptable du Groupe auprès des commissaires aux comptes des sociétés dans la résolution de certains de leurs problèmes techniques ou de procédures.

Les qualités de communication, de rédaction, de créativité et de disponibilité seront déterminantes dans le choix de ce nouveau collaborateur.

Larges possibilités de développement de carrière dans le cadre du Groupe pour des candidats à potentiel, ayant réussi.

Adressez-nous votre dossier complet sous réf. 1395 au 397 ter, rue de Vaugirard, 75015 Paris ou transmettez le sur Minitel en composant le (1) 828.40.25 nous vous répondrons rapidement et confidentiellement.



JEAN CLAUDE MAURICE S.A.



CABINET FRANÇAIS D'EXPERTISE COMPTABLE et de CONSEILS FISCAUX à PARIS, recherche

FISCALISTE CONFIRMÉ

Ayant expérience des vérifications et du contentieux. Possibilité d'association ultérieure. Envoyer lettre manuscrite, C.V. + prét. s/réf. 393 à SWEERTS, 9, rue du Delta, 75009 PARIS, qui transmettra.

Sté d'ASSURANCES PARIS-9e recherche

COMPTABLE

ayant bonne connaissance travaux de comptabilité générale. 35 ans min.

Ecr. avec C.V., photo et prét. sous réf. 1094,

L.T. ASSCOMM, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 Paris Cedex 02.

Impte Société en banlieue de Paris, recherche pour son Service de rédaction de notices d'utilisation et d'entretien concernant des matériels électroniques complexes et modernes

INGÉNIEURS-ÉLECTRONICIENS

Maîtrise EEA et Licence EEA.
Ecrire sous réf. 1076 M à L.T. ASSCOM 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui transmettra.

ORGANISME PARA-PUBLIC recrute pour son service transmission d'entreprise

HEC - SCIENCES PO

INGÉNIEUR ou ÉQUIVALENT

Il sera un organisateur de tempérament marketing avec une expérience de l'ingénierie financière

Env. C.V., lettre manuscrite + photo
Ecr. s/nº 7.443 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Constructeur informatique recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

2 ans expérience obligatoire. Tél. pour R.V. : 784-74-52.

Cabinet d'Etudes de Marché *spécialisé dans les technologies* nouvelles, réputé pour le caractère opérationnel de ses résultats recherche

CHARGÉE D'ÉTUDES

alliant à l'expérience professionnelle : ingéniosité, rigueur et autonomie.
Si vous aimez prendre des risques, envoyez C.V., lettre manuscrite et prétentions à : Mme VAN DEN BERGHE 67, avenue du Vast 95000 JOUY-LE-MOUTIER.

ORGANISME PARA-PUBLIC

recrute pour son service transmission d'entreprise

HEC - SCIENCES PO INGÉNIEUR OU ÉQUIVALENT

Il sera un organisateur de tempérament marketing de l'ingénierie financière

Env. C.V. lettre man. + photo. Ecr. s/nº 7443 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cabinet d'études de marché spécialisé dans les technologies nouvelles, réputé pour le caractère opération. de ses résultats recherche

CHARGÉ(E) D'ÉTUDES

alliant à l'expérience professionnelle : ingéniosité, rigueur et autonomie. Si vous aimez prendre des risques, envoyez C.V., lettre manuscrite et prétentions à : Mme VAN DEN BERGHE, 67, avenue du Vast, 95000 JOUY-LE-MOUTIER.

SOCIÉTÉ ALLEMANDE RECHERCHE POUR SON SIÈGE A PARIS

EMPLOYÉ(E)

Bilingue Français-Allemand (Vente, disposition, facturation) à plein ou à mi-temps. Faire offre sous nº 7.449 *le Monde* Pub services annonces classées 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

SOCIÉTÉ D'ÉDITION recherche

JOURNALISTE

ayant connaissances approfondies économie et finances pour suivi de l'actualité et rédaction d'articles dans une publication hebdomadaire de conseils aux particuliers.

Env. c.v., photo et prétent. à SODER-TUBRY, 112, rue de Richelieu, Paris-2e.

secrétaires secrétaires

cegi tymshare

Société de services en informatique en forte croissance, Filiale du Crédit Lyonnais et de McDonnell Douglas (200 personnes, CA 150 millions de francs) recherche la

Secrétaire de son P.D.G.
- Bilingue anglais -

Ce poste convient à une bonne professionnelle, rompue aux tâches habituelles d'un secrétariat de direction, alliant disponibilité, autonomie, discrétion, aisance, savoir-faire dans les contacts humains, sens de l'organisation à un goût des responsabilités et à la capacité à faire face à des imprévus. Formation BTS ou équivalent. Expérience de 3 à 5 ans minimum. Frappe sur machine à traitement de textes.
Lieu de travail : Bureaux de la Colline, SAINT-CLOUD. Rest. d'enteprise.
Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73780/M à Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE Cedex.

Publivel

sélé CEGOS

CHALLENGE POUR UNE SECRÉTAIRE ASSISTANTE INTERNATIONALE

Jeune société américaine en expansion recherche pour Paris une secrétaire de haut niveau (35 ans +) pour son vice-président international.

La candidate doit avoir une excellente expérience de préférence dans un environnement international, et doit être parfaitement bilingue français-anglais et parler si possible l'allemand. La connaissance du traitement de texte est un atout.
Salaire proposé : 130 000/180 000 F annuel selon expérience.

Envoyer c.v. + photo + lettre avec numéro de téléphone. Sous réf. 307 777 M, RÉGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Pour assister son Président Notre Banque Régionale recherche

RÉGION NORD

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Elle sera chargée des tâches polyvalentes d'un secrétariat de haut niveau
suivi de dossiers, courrier, classement, planning rendez-vous et organisation du « temps », relations extérieures.

Mais elle participera aussi, dans le cadre d'un travail d'équipe, au suivi des dossiers tels que l'organisation de séminaires, la préparation d'Assemblées Générales...

La candidate sera :

- une secrétaire de direction confirmée avec une première expérience réussie et possédant une excellente culture générale ;
- ou une débutante ayant une formation universitaire (licence ou maîtrise) acquise après un B.T.S. Secrétariat de Direction.

Une grande disponibilité, le sens du travail d'équipe, des facilités de contact seront pour nous les critères déterminants.

Cette fonction est évolutive pour une candidate de valeur.

Merci de faire parvenir votre dossier (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous nº 7.382 *le Monde* Pub. service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT recrute

UN INGÉNIEUR ÉCONOMISTE DE BON NIVEAU

(GRANDES ÉCOLES + FORMATION ÉCONOMIQUE NIVEAU 3e CYCLE OU DOCTEUR EN ÉCONOMIE intéressé par le bâtiment, spécialisation dans l'analyse de stratégies appréciée).

Il sera chargé de développer un programme pluriannuel de recherches sur l'économie de la construction en termes d'analyse de stratégies d'acteurs et de théorie des filières.

Adresser C.V. + prétentions + photo à CSTB — M. URIEN Chef du service Economie 4, av. du Recteur-Poincaré 75016 PARIS.

ÉCOLE GANENOU recherche

ENSEIGNANT(E)

diplômé(e) expérience 5 ans, classes primaires. Connaiss. hébreu souhaitée.

Env. C.V. cand. Ecole Ganenou, 56, r. de Dunkerque, Paris-9e.

Cabinet d'Expertise Comptable région Ouest de Paris recherche

COLLABORATEUR CONFIRMÉ

Connaissant déclarations sociales, fiscales. Etablissement comptes annuels.

Adresser c.v., prétentions à RÉGIE-PRESSE sous référence nº 307 780 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

représentation offres

Fabricant de matériels scolaires, international et bien connu, recherche représentant pour la France. Le candidat doit avoir une bonne connaissance des éditeurs français. Nous voudrions trouver une personne d'environ 30 ans qui évoluerait en même temps que notre compagnie. Précisez prétentions financières. Ecrivez à : M. John Green, 58, Mall RD, London W. 6. connaissance de l'anglais nécessaire.

conseils en carrière

DIRIGEANTS A LA RECHERCHE D'UN 2e SOUFFLE

Vous êtes prêts à agir mais vous trouvez, comme beaucoup de dirigeants et cadres supérieurs qui ont atteint les niveaux élevés de la hiérarchie, que les techniques de prospection traditionnelles ne sont plus efficaces.

Nous sommes des spécialistes conseillant nos clients dans leur stratégie de recherche professionnelle - en particulier à travers une prospection de la face cachée du marché, soit plus de 2/3 des opportunités.

Votre premier pas ? Prenez un rendez-vous par téléphone ou par lettre pour un premier Bilan confidentiel et sans engagement. L'un de nos consultants vous communiquera, après cette analyse, nos possibilités d'intervention.

Forgeot Weeks

Conseil en Stratégie de Carrière
58, rue St Ferdinand - 75017 PARIS
Tél. : (1) 574.24.24
Meeting in English welcomed

COFAP

formation professionnelle

ouvert tout l'été

Proximité gare de Lyon
6, rue Van Gogh (12è)

Complétez vos connaissances en

MICRO-INFORMATIQUE

Langages et logiciels sur IBM PC.
Pour tous renseignements, programmes, tarifs :



setec formation
(1) 347.68.96/98

Organisation et Publicité

A des femmes de plus de 25 ans, niveau Bac plus 2 années d'études supérieures; ayant une expérience professionnelle en entreprise, nous proposons une formation de

CADRES EN BUREAUTIQUE ET ORGANISATION

Stage plein temps, possibilité de rémunération. Octobre 85 à juillet 86. Test de recrutement le 20 juin.
Téléphone : 627-63-33.

2 FORMATIONS RÉMUNÉRÉES longues et diplômantes en INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

— pour INGÉNIEURS salariés en congé formation ou demandeurs d'emploi : 10 mois à un niveau bac + 6 ; DESS (3e cycle universitaire) en C.F.A.O., G.P.A.O. ou électronique.

— pour TECHNICIENS SUPÉRIEURS diplômé d'université en productique (8 mois).

UNIVERSITÉ LYON-I
Dépôt des candidatures avant le 30 juin. Tél. (7) 889.98.74.

DEMANDES D'EMPLOIS

Suite licenciement économique d'un grand quotidien HOMME 31 ANS

CHEF PUBLICITÉ EXÉCUTION

EXPÉRIENCE 10 ANS

- MAQUETTES
- PRISES D'ORDRES
- RELATIONS CLIENTS-AGENCES
- CLIENTS DIRECTS
- MISE EN PAGES
- DEMARCHAGES CLIENTS
- CHARGÉ DES RELATIONS :

PUB-REDAC CHEF/DIRECTION IMPRIMERIE

Etudierait toutes propositions. Faire offres sous/nº 6.770 *le Monde* Pub service annonces classées 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

BATISSONS ENSEMBLE VOTRE INFORMATIQUE COMPTABLE ET FINANCIERE

Formation
Doctorat de 3e cycle en informatique.
Certificat comptable du DECS + ICG.

Expérience
15 ans en conception et mise en place de systèmes comptables et financiers.

Recherche
Direction Service Informatique/Etudes ou poste de responsabilité dans Direction Financière.

Ecrire s/nº 2572, *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Professeur d'allemand, 3 ans d'expér., rech. poste dans le premier, le second cycle, l'enseignement supérieur ou la formation continue.
Tél. : 969-03-14, 272-28-09 ou 770-89-52.

Jeune femme, 27 ans, célibataire, disponible rapidement. Je suis titulaire d'un DESS de Tourisme et je termine ma thèse de Doctorat en Droit International. Je rech. une entreprise du secteur public ou privé, susceptible d'utiliser de manière valorisante ma double format. univers., en France, outre-mer ou étranger. Ecr. s/nº 2.495 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ETUDIANT 20 a., cherche travail indifférent en juillet et août. Tél. : 872-84-27.

J.H. 28 ans bonne présent. sagacité, diligence et connaiss. en hygiène mentale chercherait à travailler avec pers. bien-pensante. Tél. : 825-82-68.

ESCP + DECS 30 ans
— exp. audit + CAC de cabinet international
— actuelle. responsable administ. et financier de PME produit de luxe.
RECHERCHE responsabilités et challenge de :
— importante PME orientée export (notam. U.S.A.)
— sect. audio-visuel, pub., couture, parfums.
— disponibilité : 1-09-85.
Ecrire sous réf. nº 69.803 M à REGIE PRESSE
7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

H. 38 ans. Exp. resp. imprimerie, après stage ASFORED, souhaiterait emploi technicien fabrication dans maisons édition. *Ecrire D.-L. Toubert. 73, rue Vergniaud, 75013 Paris. Tél.* 589-03-54.

Ingénieur mécanicien (fabrication d'outils assurance qualité) docteur es sciences, 15 années d'enseign. univers. (en part. de 1 pays arabe)
langues : français, angl., all. cher. emploi à partir de sept. 85
Ecrire sous réf. nº 69.786 à REGIE PRESSE
7, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

H. format. univers. sup. (droit + éco) exp. journalisme et enseig., étudierait ttes prop. Tél. (86) 46-94-10. M. ARONDEL. 12, rue du Gabon, 89000 Auxerre.

J.F. 24 ans, dynamique, diplômée E.S.C. + licences anglais, espagnol + sténo-dactylo, cherche emploi export ou organisme international. Exp. animation, encadrement jeunes. *Région indiff.*
Tél. : (70) 05-47-96, hres rep.

J.F. 20 a., Bac A2 cherche emploi dame de compagnie, logée, nourrie + salaire. Tél. : (84) 49-12-73.

ENSEIGNANT ÉLECTRONIQUE MICROPROCESSEURS ch. emploi mi-temps pour sept. 85. Tél. : 553-33-04.

J.F. 20 a., bac A2, gard. enft ou adulte hand. phys., logée, nourr. + sal. (84) 49-12-73.

Jeune femme ayant organisé expositions (peintres, illustrateurs, photographes) et Salons importants à Paris, cherche emploi similaire dans société spécialisée dans l'organisation de manifestations.
Écrire sous le nº 7362 *le Monde* pub., services annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR

43 ANS — TRILINGUE
Grande expérience professionnelle dans société industrielle internationale recherche poste expatriation longue durée au Mexique.
Écrire sous le nº 2595 *le Monde* pub., services annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Dame, dipl. sociol. documentaliste et bibliothécaire (licer. catholique). Langues : allem. cour., conn. angl., chinois (langues orientales), 12 ans de librairie, stage à la doc. service *économique du Monde*, cherche poste documentaliste ou aide-document. *sur Paris ou Hauts-de-Seine*. Écrire s./nº 6772 *le Monde* Pub. services annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Comptable, 35 a. lic. es sciences, éco. niv. D.E.C.S. ch. poste de comptable ou stage I.P.S. partiel accepté
CHAN SERE-[illegible]
66, r. St-Antoine, 75004 Paris.

BATTANT HORS COMMUN, CRÉATIF, COMMERÇANT COMPLET AYANT RÉALISÉ AVEC SUCCÈS LARGE SPECTRE PRODUITS ET SERVICES, SERAIT HEUREUX RENCONTRER PDG DE QUALITÉ.
Ecrire ORBIS (référence FK), 28, av. F.-Roosevelt, Paris-8e.

L'immobilier

appartements ventes

10e arrdt

MAISON exceptionnel 140 m² sur deux niveaux. 80 m² de terrasses. Superbe volume + garage. Tél. : 240-37-99 le soir.

18e arrdt

RARE 4 447 F LE m²

RUE STEPHENSON
Imm. récent, 4 P. tt cft 67 m² à rafraîchir : 298 000 F. Parking possible.
IMMO MARCADET 252-01-82

RUE MARCADET
2 PIÈCES 117 000 F
entrée, cuis., w-c., 4e ét. s/rue
IMMO MARCADET 252-01-82.

MAIRIE XVIIIe

Immeuble pierre de taille, 3 pièces, entrée, cuisine, w-c., salle d'eau, charme, caractère. PRIX : 266 000 F.
IMMO MARCADET 252-01-82.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. Paris préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. Paie comptant chez notaire. 873-20-67 même le soir.

ACHÈTE COMPTANT

Logement avec ou sans cft. Paris intra-muros, 252-01-82.

locations non meublées demandes

Paris

Fonct. cher. app non meublé 2 P. tt. cft., préf. 1er, 5e, 14e arr. Tél. 508-06-27, ap. 18 h.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti (1) 889-89-66 - 283-57-02.

économie

REPÈRES

Pétrole : division accrue de l'OPEP

A quelques jours de la prochaine conférence de l'OPEP, le 5 juillet à Vienne, les différents pays membres apparaissent plus divisés que jamais. Ainsi, tandis que l'Irak accuse l'Iran et le Nigéria de *« porter atteinte »* à l'Organisation, le ministre iranien du pétrole a suggéré que l'OPEP réduise encore son plafond de production de 16 à 14 millions de barils par jour. De son côté, l'émirat d'Abou Dhabi vient de diminuer de 1 dollar le prix de l'une de ses qualités de pétrole, sans modifier toutefois le tarif officiel de son principal brut, « murban », qui figure dans la grille de l'OPEP.

Croissance : ralentissement au Japon

Le produit national brut s'est accru, en termes réels, de 0,1 % au premier trimestre de 1985 par rapport au trimestre précédent, où il avait augmenté de 2,4 %.

Ce vif ralentissement de la croissance a été dû principalement à la décélération de l'expansion économique américaine, largement responsable d'une baisse de 1,7 % des exportations japonaises sur la période janvier-mars, en données corrigées de l'inflation (contre + 5,8 % d'octobre à décembre).

SOCIAL

RIFIFI DANS LES SYNDICATS DU TRAVAIL TEMPORAIRE

Manpower et Bis entrent à l'UNETT

L'assemblée générale de l'UNETT (Union nationale des entreprises de travail temporaire) a modifié le 18 juin ses statuts, afin de permettre l'adhésion de sept entreprises dissidentes de l'autre organisation, le PROMATT (Syndicat des professionnels du travail temporaire). Elle leur a accordé trois sièges au conseil d'administration.

Les membres de l'UNETT ont d'autre part rappelé leur volonté de poursuivre les négociations contractuelles avec les organisations syndicales.

A-t-on assisté, le 18 juin, au dernier acte de la tragi-comédie qui passionne le petit monde des professionnels du travail temporaire ? Ou, au contraire, à une reprise d'hostilités d'autant plus violentes que toute l'histoire mouvementée de l'intérim a exacerbé les tensions entre les groupes et les hommes ?

En rejoignant l'UNETT, en compagnie de BIS, ADIA et quelques autres, M. Michaël Grunelius, président de Manpower, qui avait tenté de créer une troisième organisation patronale, relance le débat.

A leur tour, trente autres entreprises s'apprêteraient ainsi à quitter le PROMATT, qui était le syndicat des grosses sociétés (ECCO, BIS, Manpower,...). A l'inverse, l'UNETT, agacée d'être considérée comme le syndicat des PME, a peut-être dans l'arrivée des « dissidents » l'occasion de prendre une revanche éclatante. Elle va représenter 8 milliards de francs de chiffre d'affaires (et bientôt plus, espère-t-elle) contre 3 milliards auparavant. Certains de ses membres ne font toutefois pas mystère des risques. Et si, *après avoir déstabilisé le PROMATT*, les amis de M. Grunelius rééditaient l'opération avec l'UNETT ?

Longtemps décriée et malmenée, la profession de l'intérim avait obtenu un sursis de trois ans en *1982*, avec une ordonnance qui réglementait son exercice. A charge pour elle, pendant cette période, de faire la preuve qu'elle pouvait se *« moraliser »* et démontrer qu'elle était capable de s'engager dans la voie contractuelle en négociant avec les organisations syndicales de salariés.

Le PROMATT et l'UNETT ont signé plusieurs conventions parmi lesquelles, en décembre, un accord sur la représentation syndicale, qui permettait au gouvernement de proposer *au Parlement de transformer* l'ordonnance en texte législatif. PROMATT et UNETT ont encore achevé un autre cycle de négociations avec les organisations syndicales *pour adapter le travail temporaire* et en assouplir les règles. Signé le 13 mai dernier, ce texte était repris dans la loi par voie d'amendements, ce qui constitue une « première » pour la politique contractuelle. D'ici à la fin de l'année, PROMATT et UNETT poursuivront les discussions pour mettre au point une convention collective.

Un projet de fédération

C'est dans ce contexte que se situe le départ des « dissidents » du PROMATT et leur *arrivée* à l'UNETT. De nombreux partisans des accords conventionnels redoutent que ces événements n'aient des répercussions sur les discussions à *venir, voire ne réduisent à néant les* efforts des trois années passées. D'où les précautions prises par l'UNETT, qui a confirmé en assemblée générale son orientation en faveur de négociations et d'accords contractuels avec les organisations d'employés.

ALAIN LEBAUBE.

L'INC DEMANDE AUX MÉDECINS D'AFFICHER LEURS TARIFS

L'Institut national de la consommation (INC) va demander aux *médecins libéraux d' « assurer la transparence des tarifs »* en précisant sur leur plaque leur situation par rapport à la Sécurité sociale et en affichant leurs honoraires à l'intérieur de leur cabinet. Cette campagne, *« Votre médecin affiche ses honoraires »*, est lancée en liaison avec l'Union syndicale de la médecine (USM), syndicat de praticiens de gauche qui réunit surtout des généralistes.

« Le régime tarifaire des médecins est devenu si complexe que les consommateurs ne s'y retrouvent plus », déclare l'INC. Onze pour *cent des médecins conventionnés* (généralistes et spécialistes) ont droit de fixer librement leurs honoraires *« avec tact et mesure »* ; d'autres, notamment 18 % des spécialistes, ont droit, de façon permanente, à dépasser les tarifs conventionnels. La nouvelle convention, dont la rédaction vient d'être achevée, maintient ces possibilités, et, selon l'INC et l'USM, la faible augmentation des tarifs conventionnels pourrait accroître le nombre de médecins choisissant des *« honoraires libres »*.

L'affichage des tarifs par les médecins a été aussi réclamé par la CFDT et la Fédération nationale de la mutualité française, hostiles à l'existence d'un secteur conventionnel de médecins à *« honoraires libres »*, au cours des discussions pour la nouvelle convention. L'INC et l'USM estiment cette mesure *« conforme à l'éthique libérale »*. L'Ordre des médecins estime que cet affichage ne peut être imposé, mais que les médecins ne peuvent refuser une information sur leurs honoraires.

AFFAIRES

LE PLAN DE M. BESSE POUR REDRESSER RENAULT

Réalisme à l'italienne

« Le cas Fiat fait école », a commenté, à Turin, M. Vittorio Ghidella, administrateur délégué de Fiat Auto en apprenant les 21 000 suppressions d'emplois annoncées, le *lundi 17 juin*, par M. Georges Besse devant le comité central d'entreprise de la régie Renault (*le Monde* des 14 et 18 juin), et qui devaient être confirmées devant les différents comités d'établissement mercredi et jeudi.

M. Ghidella dit vrai. Et beaucoup plus qu'il ne le pense. Au-delà des suppressions d'emplois qui font irrésistiblement penser à la *cassa integrazione* des Italiens, c'est en s'attaquant aux réductions de capacité de production et à l'abaissement du *« point mort » (1) que Renault* copie le modèle Fiat. Sans doute, M. Stéphane Doblin, directeur de la planification et du contrôle de gestion de la Régie, qui occupait les mêmes fonctions chez Fiat, n'est-il pas étranger à ces similitudes. Lorsqu'ils s'attaquèrent au redressement de leur groupe, les dirigeants de Fiat n'avaient qu'une idée en tête : abaisser le « point mort » de l'entreprise à 1,2 million de véhicules par an (contre 1,65 million en 1981). C'est aujourd'hui chose faite. Et Fiat Auto a gagné 253 milliards de lires en 1984 (1,2 milliards de francs) alors qu'elle en perdait 254 milliards en 1981.

M. Georges Besse a donc décidé d'emboîter le pas aux frères Agnelli. Il s'est fixé le même objectif : établir le « point mort » de la Régie à 1,2 million de véhicules par an (contre 2,5 actuellement). Mais la tâche sera rude, car la situation de départ n'est pas glorieuse : en 1985, le « point mort » de Renault dépasse ses capacités installées ! Autrement *dit, pour gagner de l'argent, la Régie* devrait produire 9 150 véhicules par jour, alors que ses capacités intallées s'élèvent à 8 700. Comme la production réelle est de 6 000 véhicules par jour, on est vraiment loin du compte...

Renault devra donc réviser ses capacités de production. Car M. Besse, qui a la réputation d'avoir les pieds sur terre, mise sur une stagnation des marchés français et européen : respectivement 1,95 et 10,85 millions de véhicules en 1987 (contre 1,75 et 10,24 millions de véhicules en 1984). *« La reprise des marchés est un levier exclu pour favoriser notre redressement à court et moyen terme »*, constate la direction. Conclusion : la Régie devra descendre ses capacités à 1,6 million de véhicules (contre 2 millions actuellement).

Ramener le taux d'investissement de 9 % à 6 %

Finie la fuite en avant dans les volumes. Et par voie de conséquence, dans les investissements, que le président actuel aurait plutôt *tendance, sur les dix dernières* années, à considérer comme des « surinvestissements ». On se contentera du *minimum vital*, essentiellement pour le renouvellement de la gamme et l'amélioration de la rentabilité. Le taux d'investissement sera limité à *« un maximum de 6 % du chiffre d'affaires »*, alors que, jusque-là, un taux de 8 % à 9 % paraissait un seuil minimum. L'Hexagone sera privilégié avec 85 % des investissements en 1986 contre 75 % en 1985 – ce qui ne devrait pas être pour déplaire à la CGT. L'Europe passera de 14 % à 10 % et le reste du monde de 11 % à 5 %.

La principale traduction de ces prescriptions aura été l'annonce des 21 000 suppressions d'emplois en 1985 et 1986, soit plus du cinquième des effectifs actuels (*98 000* personnes). Mais cela ne saurait suffire. Lors de la précédente réunion *du CCE, M. Besse ne constatait-il* pas que la dégradation de la marge brute d'autofinancement de plus de *12 milliards* de francs entre *1979* et 1984 n'était due que pour un tiers au déséquilibre entre l'emploi et le volume de production ? Le deuxième tiers était imputable aux charges internes (frais financiers, moyens commerciaux, garantie aux clients), le troisième à la dérive des coûts (achats, frais généraux...).

L'offensive de M. Besse porte donc sur tous les fronts, dont certains *moins spectaculaires, dans* l'immédiat, que les réductions d'effectifs. Ainsi, les frais généraux *devraient être diminués de 25 %* en trois ans, toutes les directions étant désormais mobilisées sur cette *« ardente obligation »*. Les efforts de redressement de Renault n'épargneront personne, ni le réseau commercial, ni les fournisseurs, ni même le client. Dans la lignée des réductions de capacité, le réseau commercial devra lui aussi s'adapter aux nouvelles dimensions du marché. L'ajustement se fera *« avec prudence »* pour ne *« pas compromettre la position commerciale »*.

Il n'empêche : *la suppression* d'une cinquantaine de concessionnaires est actuellement à l'étude. Cette adaptation du réseau s'accompagnera d'une nouvelle organisation des stocks – et de leur financement – qui devrait permettre de réduire les coûts de 5 milliards de francs pour la branche automobile. Une voie qu'avait aussi empruntée Fiat.

Les fournisseurs seront également *touchés : les réductions du coût des* achats (qui représente plus de 50 % du prix de revient des véhicules) passent par une diminution de leur nombre de 1 800 à la moitié, à *terme. La Régie s'engagera*, avec les heureux élus, sur des contrats de longue durée, à charge pour eux de baisser leurs coûts, d'investir dans la recherche, d'augmenter la productivité et de garantir la qualité. Ce qui n'empêchera pas Renault d'acheter plus à l'étranger *« pour profiter des différences de coûts »*.

Dernier volet : généraliser au maximum le paiement à quatre-*vingt-dix jours, notamment pour* les fournisseurs de biens d'équipement. Le groupe en attend une économie de *250 millions* de francs sur sa trésorerie de 1985. Enfin, le client devrait, lui aussi, payer son écot à la politique de redressement de Renault : *« Afin de rattraper le décalage par rapport à nos concurrents européens, l'objectif est d'améliorer les prix de vente en France d'un point par an au-delà de l'inflation de 1986. »* Peut-être plus facile à dire qu'à faire, même avec une liberté des *prix retrouvée, en* raison du dynamisme de la concurrence.

Toutes ces bonnes volontés réunies devraient permettre à Renault, par rapport à 1984, d'améliorer son excédent brut d'exploitation de 4 milliards de francs en 1986 et de 7 milliards en 1987, et d'alléger son endettement de 4 milliards en 1986 et de 6 milliards en 1987. Encore *faudra-t-il qu'aucun conflit social ne* vienne gripper cette belle mécanique. C'est sans doute pourquoi *M. Besse, toujours prudent*, n'a pas fixé de date pour amener la Régie à son nouveau seuil de rentabilité.

CLAIRE BLANDIN.

(1) Niveau minimum de production à partir duquel une entreprise gagne de l'argent.

Cérémonie shinto en Lorraine

De notre envoyée spéciale

Gorcy. – *« Quoi, même les Japonais sont en retard ? »* La petite assistance semble désemparée. Elle s'était déjà imaginé la minutie des détails de la cérémonie shinto – la religion nationale du Japon – avant *la pose de la première pierre* de Yuko Europe, filiale française de Yamashiro, premier producteur mondial de visserie à haute technologie. La tradition japonaise doit être respectée à Gorcy, à 60 kilomètres de Verdun ; mais dix minutes de retard, et les Lorrains se sentent abandonnés.

Enfin arrive M. Yuji Kawashita, le responsable de la filiale, en compagnie de ses conseillers. Le rituel est très simple. M. Kawashita enterre sur le site, face au nord, un petit paquet blanc serré d'un ruban. Un moine a calligraphié des signes japonais sur l'emballage qui, depuis Osaka, rapporte en France un peu de terre de l'usine mère.

Le père *de M. Kawashita*, qui dirige la firme japonaise, tenait beaucoup à la cérémonie, qui demande à la nature lorraine de ne pas s'offenser de la future entreprise. Car d'ici un an, la prairie mitraillée de coquelicots sera le site de l'usine de vis la plus performante du groupe familial.

La nouvelle de la cérémonie s'est répandue dans ce village de deux mille cinq cents habitants, à l'écoute du moindre geste *« des Japonais »*. On attend surtout l'embauche. *« Vous ne seriez pas le recruteur, par hasard ? »*, demande-t-on à l'étranger de passage. Les Lorrains accepteront-ils de travailler *« à la japonaise »*, de faire des exercices *devant les machines, comme* à l'usine Canon, en Bretagne ? Pourquoi pas, répondent-ils. Avec le chômage, *« on n'a pas le choix »*. *« On apprendra même à manger avec des baguettes. »*

Des légendes courent déjà. L'usine sera entièrement robotisée. Mais M. Kawashita se défend de vouloir limiter l'embauche à ceux qui ont le baccalauréat, y compris *pour les manœuvres : le niveau* d'éducation – plus faible en Lorraine qu'au Japon – n'empêchera pas de faire tourner les machines avec du personnel local. Même les cadres dirigeants seront français, mais ils seront envoyés l'hiver prochain au Japon, pour se former.

M. Kawashita s'étonne quand on lui demande les secrets de *« la redoutable efficacité japonaise »*. L'essentiel, est que l'ouvrier se sente en famille à l'usine, qu'il aime son travail. Il n'ira pas jusqu'à employer les salariés à vie – selon la pratique japonaise, – mais il envisage de les intéresser aux résultats et de fêter, à l'usine, les grandes étapes de la vie d'un salarié dont les rémunérations *seraient augmentées au moment de* son mariage, ou à la naissance d'un enfant.

Pour le maire et ses adjoints, la cérémonie célèbre un investissement de 40 millions de francs. L'implantation, même petite – trente employés en 1985, cinquante en 1987 (?) – *répond à la volonté d'attirer* des petites entreprises pour remplacer les emplois perdus à la fonderie locale, emportée par la crise de la métallurgie au début des années 80.

L'usine, elle, bénéficie de sa situation, à 200 mètres de Tecnor, un fournisseur de fil d'acier utilisé dans *la fabrication des vis*. *« Ils ont aussi l'avantage de n'avoir qu'un seul interlocuteur »*, précise M. Labbé, président-directeur général de Tecnor, maire de Gorcy et président de LORDEX (la société lorraine de développement régional).

Le concurrent de Yuko, la GDF (*Générale de forgeage et décolletage*) voit en revanche d'un œil critique l'investissement japonais en Lorraine, qui coûtera plus cher à l'Etat qu'à la société nippone. En effet, la France finance le projet à hauteur de 80 %, grâce aux aides à la création d'emplois en région sinistrée. Sans compter les exonérations d'impôts durant cinq ans, dont bénéficie toute nouvelle entreprise dans *un pôle de reconversion*.

Mais pourquoi refuser que Yuko produise sur place les vis que la société vendait déjà ? De plus, elle espère exporter, dès l'année prochaine, 70 % de sa production vers le reste de l'Europe. Il valait mieux qu'elle s'installe à Gorcy que chez le voisin.

DOMINIK BAROUCH.

ENTREPRISES

● **Alsthom ACB s'installe en Norvège.** – La société ACB (groupe Alsthom) va créer une filiale en Norvège, afin de renforcer sa position sur le marché de l'ingénierie pétrolière. La société a annoncé parallèlement la signature d'accords de coopération conclus avec deux groupes norvégiens. Le premier contrat, conclu avec Kongsberg Vaapenfabrik (KV) porte sur la commercialisation du système Skuld d'exploitation pétrolière sous-*marine, développé par* ELF-Aquitaine et qui sera mis en œuvre par cette dernière sur le *champ gazier de Frigg-Est, en* mer du Nord. Le second, passé avec la société norvégienne *Lisaen Helitron, vise à renforcer* la coopération entre les deux groupes dans le domaine des systèmes de contrôle pour équipements sous-marins.

● **Alliance entre Samsonite et Cacharel.** – Samsonite, leader mondial dans le secteur des bagages, et Cacharel ont décidé de s'allier pour la production de bagages souples et de sacs de loisirs. Cet accord prévoit que Samsonite fabriquera à partir de 1986, dans ses usines européennes, des produits conçus par Cacharel. Samsonite contrôlera la distribution mondiale de ces nouveaux accessoires, qui porteront la griffe de l'entreprise de prêt-à-porter de luxe.

● **Tenneco rachète les gazoducs de Goodyear.** – Le *groupe américain Tenneco* a acquis pour 520 millions de dollars trois gazoducs de la firme *Goodyear situés en Louisiane*. Pour le spécialiste du pneumatique, il s'agit de l'abandon d'une *stratégie de diversification* commencée il y a deux ans qui n'a pas donné de résultats satisfaisants. Les revenus de cette vente pourraient être utilisés par Goodyear pour renforcer son activité aéronautique. Tenneco est le second distributeur de gaz aux Etats-Unis.

● **Accord entre Béghin-Say et l'américain Johnson and Johnson.** – Béghin-Say, le fabricant français de sucre et de papier, a annoncé, le 18 juin, la conclusion d'un accord avec le groupe américain Johnson and Johnson, leader mondial dans les produits d'hygiène féminine, pour la commercialisation en France d'une gamme de produits d'hygiène et de parapharmacie. M. Jean-Marc Vernes, PDG de Béghin-Say, a indiqué qu'une société avec un capital de 80 millions francs sera constituée avec le groupe américain, pour commercialiser et promou-*voir en commun certains de leurs* produits. Béghin-Say détiendra 80 % du capital de cette société, *et Johnson and Jonhson, 20 %*. Elle devrait réaliser un chiffre d'affaires de 850 millions de francs en 1986.

● **Deux navires mexicains pour les chantiers français.** – La compagnie maritime mexicaine TMM (Tranportacion Maritima Mexicana) vient de passer commande de deux navires de 42 000 tonnes, à la fois porte-conteneurs et transporteurs de marchandises en vrac, aux chantiers navals français. L'un de ces *navires sera construit par* Alsthom Atlantique à Saint-Nazaire, l'autre par Normed à La Ciotat (*où le même armement avait déjà* passé, à la fin de l'an dernier, commande de deux navires identiques). Chaque navire représente un contrat de 350 millions de francs (auxquels s'ajoute une subvention des pouvoirs publics).

● **En Italie, le contrat de vente de la SME à Buitoni est remis en cause.** – Le 15 juin, le ministre italien de l'industrie d'Etat, M. Clelio Darida, a déclaré que les enchères pouvaient reprendre sur la SME (*Societa Meridionale Finanziaria*), groupe alimentaire filiale de l'IRI (Istituto per la Ricostruzione *Industriale*), *qui est la holding* détenant les participations industrielles de l'Etat. Ces enchères remettent en *cause* l'accord signé fin avril (*le Monde* du 3 mai) entre la holding de M. de Benedetti (patron d'Olivetti et de Buitoni) pour la prise de contrôle de SME, ce qui avait pour résultat de constituer le premier groupe agro-alimentaire italien. Buitoni a, en conséquence, intenté une action en justice contre l'IRI pour non-respect de l'accord conclu fin avril, qui avait suscité une vive polémique.

British Caledonian:
L'Afrique en Airbus

Abidjan, Accra, Banjul, Douala, Freetown, Kano, Lagos, Libreville, Lusaka, Monrovia, Tripoli. Le confort de l'A 310 et du Boeing 747... Et le légendaire service British Caledonian.



ÉNERGIE

BAISSE DES RÉSULTATS D'ELF EN 1985

Recentrage

Finie la diversification, les sauvetages, les rachats spectaculaires. Le groupe ELF se recentre. M. Michel Pecqueur, président du premier groupe pétrolier français, présentant, le mardi 18 juin, ses résultats semestriels, a été clair. L'entreprise n'a désormais qu'un seul objectif : demeurer dans ses secteurs propres – pétrole et chimie – un *« grand compétiteur international »*. Dixième compagnie pétrolière et douzième chimiste mondial, elle doit, pour le rester, autofinancer déjà quelque 26 milliards d'investissements, d'exploration et de recherche chaque année, *« c'est pourquoi nous avons arrêté toute opération de diversification »*.

Les secteurs en crise, comme le para-pétrolier, devront donc chercher ailleurs les fonds et les appuis nécessaires. Prenant le contrepied des propositions formulées dans le rapport récemment réalisé par M. Raymond Lévy (*le Monde* du 20 avril), vice-président de l'ERAP, société holding portant la part de l'Etat dans le capital d'ELF, M. Pecqueur a rejeté toute participation accrue de son groupe dans ce secteur. *« L'intégration verticale est mauvaise pour tout le monde. L'idée de systématiser l'intervention des groupes pétroliers au sein d'une société holding n'est pas bonne »*, a-t-il dit. ELF a déjà été contraint de renflouer Technip, le numéro un du secteur para-pétrolier, à grands frais (400 millions de francs) : *« Le problème posé avec brutalité était de déposer le bilan ou de tenter un sauvetage. »* Il n'ira pas plus loin. M. Pecqueur craint, à l'évidence, que la création d'une nouvelle société holding ne pousse les pouvoirs publics à l'utiliser comme « vache à lait » pour renflouer tous les canards boiteux de la branche.

Il est vrai que le maintien de sa place et de ses résultats n'est pas aussi évident qu'il y paraît. Après avoir l'an passé affiché des résultats exceptionnels – 6,5 milliards de francs de bénéfice net, – ELF prévoit une année 1985 plus difficile. Les bénéfices du premier semestre sont en baisse : 3,2 milliards de francs au lieu de 4,5 milliards l'an passé à même époque, avec une marge brute d'autofinancement stationnaire et un chiffre d'affaires en hausse de 15 %.

Les raisons en sont simples : situation dégradée de la chimie lourde, qui avait réussi à être en 1984 légèrement bénéficiaire et ne renouvellera probablement pas cette année cet *« exploit »* ; pertes énormes du raffinage distribution, et moins bons résultats des activités américaines. Celles-ci avaient dégagé l'an passé une marge brute d'autofinancement de 183,7 millions de dollars, les prévisions, révisées récemment à la baisse, tablent pour 1985 sur 170 millions de dollars. Ce n'est pas négligeable, mais, hélas, ELF n'a pas fini de payer l'achat de Texas Gulf et doit débourser pour ce faire quelque 130 à 140 millions de dollars par an. Si les opérations américaines ne sont donc pas de boulet qu'on pouvait craindre, elles sont encore loin d'assurer l'avenir à long terme du groupe, qui tire encore plus de la moitié de ses bénéfices de l'exploitation du gisement de gaz de Lacq.

Enfin, la conjoncture n'est pas bonne. La baisse des prix du brut réduit les résultats du secteur pétrolier : au minimum 60 à 70 millions de francs de moins pour chaque diminution de 1 dollar du prix du baril. L'affaiblissement des cours du dollar, sensible au premier semestre 1985, est plus grave encore : à chaque fois que le dollar perd 75 centimes sur les marchés des changes, les résultats consolidés du groupe fondent de 600 millions de francs.

Rien de dramatique. L'année 1984 avait été exceptionnelle. En 1983, ELF n'avait réalisé *« que »* 3,7 milliards de francs de bénéfices, soit à peine plus que le *« mauvais »* résultat enregistré au premier semestre 1985 ! Mais il est certain que le groupe n'aura pas trop de toutes ses ressources pour redresser définitivement sa chimie ou ses activités américaines et surtout trouver des sources de profits permettant de remplacer à terme la « rente » de Lacq.

VÉRONIQUE MAURUS.

LA RÉPARTITION DES IMPORTATIONS DE PRODUITS RAFFINÉS DU GOLFE

L'Europe isolée

Bruxelles (Communautés européennes). – Les Dix vont-ils réussir à convaincre le Japon et les Etats-Unis de répartir entre les trois grands marchés occidentaux les importations de produits pétroliers des pays du Golfe ? Les difficultés rencontrées par les représentants de la Commission européenne à Washington et, surtout, à Tokyo, ont conduit Bruxelles à faire appel de nouveau aux ministres de l'Energie, qui se réunissent le 20 juin à Luxembourg. L'idée est d'affirmer la position communautaire avant la session ministérielle du 9 juillet à Paris de l'Agence internationale de l'énergie.

En mars dernier, les Dix avaient accepté l'orientation proposée par la Commission d'ouvrir des discussions avec les Japonais et les Américains sur la nécessité de prendre l'engagement d'absorber progressivement, les productions issues des raffineries qui seront mises en service, d'ici à 1990, dans les pays du Golfe (Arabie saoudite et Koweït notamment) et en Libye. Sur les nouvelles quantités qui seront ainsi mises sur le marché – autour de cinquante millions de tonnes au total – la Communauté a manifesté son intention de faciliter l'accès de son territoire pour une vingtaine de millions de tonnes, le reste devant être distribué entre le Japon et les Etats-Unis.

Tokyo a répondu de manière dilatoire à Bruxelles. Les importations

De notre correspondant

de produits pétroliers sur le marché nippon font l'objet de « recommandations quinquennales » de la part du gouvernement. Trois produits (naphte, fuel et gaz de pétrole liquéfié) sont actuellement autorisés à entrer au Japon, alors que la production arabe comportera une gamme plus étendue (*gazole, huiles légères et moyennes*).

Néanmoins les autorités japonaises se sont limitées à indiquer qu'*« une certaine internationalisation des importations »* était à l'étude mais que les conclusions ne seraient pas tirées avant un ou deux ans.

Du côté américain, le problème se pose en des termes totalement différents. L'accès au marché des produits pétroliers aux Etats-Unis est libre avec la perception de droits de douane très bas. Aussi, le gouvernement fédéral n'estime-t-il pas nécessaire, en tout cas à ce stade, de prendre de quelconques engagements.

Dans ces conditions, la CEE se trouve isolée dans cette affaire tandis qu'elle est sujette à la pression des pays du Golfe dans les conversations exploratoires, engagées il y a plusieurs mois, pour la conclusion d'un accord de coopération économique. Les Dix accordent, au titre du Système communautaire des préférences généralisées (SPG), la franchise de douane pour les produits pétroliers en provenance de tous les pays fournisseurs du tiers-monde. En principe, elle peut rétablir les droits (de 3,5 % à 6 % selon les produits) si les quantités octroyées sont dépassées. En réalité, tous les Etats concernés réalisent des scores largement supérieurs aux plafonds fixés. Mais depuis 1977, la Communauté pratique une politique libérale et n'a jamais, jusqu'ici, appliqué les droits à l'importation.

Des garanties sérieuses

Les pays du Golfe préféreraient avoir des garanties plus sérieuses en obtenant, par exemple, le régime qui est consenti aux pays méditerranéens et africains associés à la Communauté. C'est-à-dire le libre accès avec l'assurance que les Dix n'auront plus la possibilité de rétablir les droits de douane. Malgré la réduction, entamée en 1977, des capacités européennes de raffinage, les unités installées tournent en moyenne, dans la CEE, à moins de 70 % de leur potentiel. Pour les pays arabes le risque existe, en cas d'un afflux trop important sur le marché européen de produits pétroliers, que l'un ou l'autre Etat membre puisse demander l'application de la clause de protection contenue dans le SPG.

Les gouvernements du Golfe sont d'autant plus attentifs à cette question qu'ils ont été échaudés par le rétablissement des droits de douane pour le méthanol qui, comme beaucoup d'autres produits pétrochimiques, est également couvert par le mécanisme communautaire. Les responsables européens tentent de convaincre leurs interlocuteurs que les deux affaires sont totalement différentes. Bruxelles fait valoir que le marché des produits pétroliers est plus facilement contrôlable et que les intérêts européens sont présents dans l'industrie de raffinage des Etats du Golfe alors que ce n'est pas le cas dans la pétrochimie développée par les pays arabes.

Toujours est-il que les autorités d'Arabie saoudite et du Koweït sont tentées de demander la négociation d'un régime commercial préférentiel dans l'accord de coopération envisagé entre la CEE et les pays du Golfe. De leur côté, les Dix sont confrontés à un certain nombre de données qui militent en faveur d'une attitude souple, même s'ils se sont d'ores et déjà déclarés opposés à l'octroi du régime dont bénéficient des pays comme l'Algérie ou le Gabon. Depuis 1983, la CEE enregistre un excédent commercial (28 milliards de francs pour les neuf premiers mois de 1984) avec les Etats du Golfe en raison notamment de la chute des importations de brut (– 35 % en 1983) et de l'accroissement des ventes européennes de produits agricoles. Ces pays détiennent 60 % des réserves pétrolières alors qu'il est pévu l'épuisement de plusieurs champs d'exploitation qui approvisionnent actuellement la Communauté. Leurs exportations de produits pétroliers vers les Dix représentent une faible part des achats européens : moins de 10 %, soit 9 millions de tonnes contre 25 millions de tonnes importées d'Union soviétique.

MARCEL SCOTTO.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE — PRÉFECTURE DE LA DORDOGNE
ARRONDISSEMENT DE SARLAT

SOUS-PRÉFECTURE de SARLAT — COMMUNE DES EYZIES DE TAYAC-SIREUIL

Projet d'extension du Musée national de préhistoire

AVIS D'ENQUÊTE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE et d'ENQUÊTE PARCELLAIRE CONJOINTES ouvertes en exécution d'un arrêté préfectoral du 29 mai 1985

En exécution des dispositions d'un arrêté préfectoral du 29 mai 1985, une enquête d'utilité publique et une enquête parcellaire conjointes seront ouvertes à la mairie de la commune des Eyzies de Tayac-Sireuil (Dordogne) pendant soixante jours pleins et consécutifs, du lundi 17 juin au vendredi 16 août 1985 inclusivement, relatives au projet d'extension du Musée national de préhistoire.

Pendant la période ci-dessus indiquée, les dossiers de ces enquêtes seront déposés à la mairie des Eyzies de Tayac-Sireuil, où toute personne pourra en prendre connaissance sur place, chaque jour, samedi, dimanche et jours fériés exceptés, de 9 h à 12 h, et de 14 h à 17 h.

Messieurs Paulet Georges, Delpech Pierre et Angibault Hubert sont désignés en qualité de commissaires-enquêteurs.

Pendant cette même période, les intéressés pourront consigner leurs observations sur les registres ouverts à cet effet à la mairie. Ils pourront également adresser leurs observations par écrit, soit à la mairie, soit aux commissaires-enquêteurs.

Il pourra être pris connaissance du rapport établi à la suite de *ces enquêtes à la mairie des Eyzies de Tayac-Sireuil, à la préfecture* de la Dordogne à Périgueux, ainsi qu'à la sous-préfecture de Sarlat.

Fait à Sarlat, le 29 mai 1985.
Pour le préfet, commissaire de la République
du département de la Dordogne et par délégation,
le sous-préfet, commissaire adjoint de la République
de l'arrondissement de Sarlat.
Signé : Robert GAUGER.

SIDÉRURGIE

Sacilor filialise ses activités dans les aciers plats

Metz. – Le groupe sidérurgique Sacilor restructure sa division « produits plats » ; à l'étude depuis plusieurs mois, cette réorganisation a été présentée, mardi 18 juin, par M. Claude Dollé, PDG de Sacilor, au comité central d'entreprise de Sollac, réuni à Florange (Moselle). Elle se traduira par la filialisation des activités produits plats du groupe en France dans une nouvelle société, Solmétal, dont la présidence sera assurée par M. Claude Ink, actuellement directeur général de Sacilor et vice-PDG de Sollac.

Cette nouvelle filiale à 100 % de Sacilor, dont le siège sera installé en Lorraine, gérera l'ensemble des actifs du groupe sidérurgique lorrain dans le domaine des produits plats. Sacilor possède notamment 64,3 % de Sollac (11 500 personnes), 50 % de Solmer (6 000 personnes), 95,9 % de Ziegler, producteur de tôle galvanisée (700 personnes),

De notre correspondant

74,9 % de la Société lorraine de vernis Solvi (200 personnes), 41,5 % de la Sofreb, spécialisée depuis mars dernier dans la production de boîtes-boissons (120 personnes) et 71,7 % de la société de commercialisation Le Fer blanc.

Intervenant après la filialisation des branches produits longs, aciers spéciaux et négoce, la création de Solmétal complète la transformation de Sacilor en société holding. *« Elle comporte la cohérence du groupe »*, affirme M. Dollé, qui a annoncé sa décision de quitter la présidence de Sollac, où il sera remplacé par M. Edmond Pachura, actuellement directeur de l'usine de Flins de la régie Renault. Considérée comme *« une étape indispensable »* par le PDG de Sacilor, la création d'une filiale interne de produits plats doit, non seulement permettre *« une bonne identification des résultats »* de chacune de ses composantes, mais aussi servir de *« base de coopération avec Usinor »*.

La solution adoptée répond au souhait de la Commission européenne, impatiente de savoir où en est la sidérurgie française, et du ministère du redéploiement industriel, soucieux de prouver à Bruxelles que les produits plats français sont sur la voie du retour à l'équilibre financier. Elle intervient après que le gouvernement eut rejeté, au début de cette année, le projet des groupes Sacilor et Usinor de créer une filiale commune (Uniplat) pour les produits plats, comme il l'ont fait pour les produits longs avec Unimétal et pour les aciers spéciaux avec Ascométal.

J.-L. T.

CONJONCTURE

LE RECUL DES TAUX AMÉRICAINS

(Suite de la première page.)

La baisse des prix du pétrole est de nature à faciliter la tâche de la Fed, dans la mesure où la légère accélération de la hausse des prix de détail américains, ces derniers mois, était due précisément à celle des produits pétroliers.

Ce qui se passe aux Etats-Unis actuellement intéresse au plus haut point leurs partenaires, qui ne peuvent que s'en féliciter. Les pays du tiers-monde voient leur dette s'alléger, puisque les intérêts sont indexés la plupart du temps sur l'eurodollar à six mois (son taux était de 13 % l'an dernier à pareille époque). Quant à l'Europe, la Banque centrale d'Allemagne n'attend qu'un signal des Etats-Unis pour procéder, prudemment, à une réduction de ses taux, dont l'économie ouest-allemande a bien besoin.

Et, en France, où les pouvoirs publics sont anxieux de diminuer encore le coût du crédit dans une conjoncture languissante, toute décision en ce sens dépend de l'attitude de la Bundesbank, car la Banque de France veut, à tout prix, maintenir l'écart des taux d'intérêt entre les deux pays, afin de défendre le franc. On voit donc que, de part et d'autre de l'Atlantique, tout est lié.

FRANÇOIS RENARD.

● **L'activité industrielle, selon la Banque de France.** – *« Les chefs d'entreprise prévoient un accroissement du rythme de la production jusqu'à l'été, mais paraissent, généralement, assez réservés quant à l'évolution de leur activité à plus long terme »*, indique la Banque de France dans son enquête mensuelle de conjoncture. En mai, la production industrielle s'est stabilisée au niveau atteint le mois précédent. L'orientation plus favorable de la demande intérieure s'est confirmée, tandis que la croissance de la demande étrangère s'est ralentie.

AU CLUB ESPACES 89

L'entreprise louée par la gauche

Ils étaient quelque deux cent cinquante, réunis le 18 juin au Montparnasse Park Hôtel par Espaces 89, l'un des nombreux clubs de la mouvance socialiste sur lesquels règne Mme Françoise Castro, l'épouse du premier ministre, pour disserter sur *« l'entreprise France en question »*. Si la majorité était de gauche, le discours ne l'était guère. Ainsi de la « table ronde » sur *« les entreprises et l'économie mixte »*. Pour un Jean-Pierre Aubert, président du directoire du Crédit d'équipement des PME, chantre du pouvoir et des nationalisations, on comptait nombre d'intervenants plus incertains.

Interrogés sur la différence entre une entreprise nationalisée et une société privée, plusieurs présidents de groupes publics semblaient admettre qu'il n'y en avait guère, sauf peut-être le traitement social des salariés et une certaine conception du profit, pas uniquement ressenti comme une *nécessité à court terme.* Mais M. Le Floch-Prigent, le PDG de Rhône-Poulenc, devait reconnaître que ce pouvait être là des considérations prises en compte dans le privé. Et il ne craignait pas d'ajouter qu'il rêvait d'avoir les profits d'ICI.

Heureusement Bernard Tapie, version de gauche, qui piaffait de prendre la parole, coincé entre M. Loubert, président d'Usinor, et M. Eelsen, d'Air Inter, est venu rappeler les cas d'intervention indispensables de l'Etat (activités non rentables, *temps de retour des* investissements trop long, lorsque la somme des intérêts privés ne correspond pas à l'intérêt collectif) ; ce qui excluait du champ de la nationalisation une partie des entreprises devenues publiques en 1982. Et M. Tapie d'ajouter que l'important ce sont les hommes et non le fait d'être public ou privé.

Haro sur les aides *« qui ne remplacent pas l'esprit d'initiative »*, sur les contraintes qui pèsent sur les entreprises. Comme le dit M. Alain Boublil, conseiller à l'Elysée : *« Si les prix avaient été libres en 1981 nous n'aurions pas à lever les contrôles, si la possibilité de créer son entreprise en trois semaines avait existé nous n'aurions pas dû prendre les textes pour le faire, si les grands investisseurs internationaux avaient été mieux accueillis nous n'aurions pas à faciliter leur venue. »*

Voilà donc la France réconciliée avec l'entreprise. C'est l'un *« des acquis majeurs »* de la gauche. Donc, affirme M. Strauss-Kahn, secrétaire national du PS, le risque d'un retour de la droite c'est bien celui d'une rupture de ce consensus naissant sans lequel aucune modernisation ne sera possible. CQFD.

On notera que, au cours du déjeuner, Mme Cresson a envisagé *« une relance très sélective »* par l'investissement. Toujours les entreprises.

B. D.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,1650	9,1700	+ 225	+ 240	+ 430	+ 460	+1 210	+1 310
$ can.	6,7232	6,7318	+ 32	+ 53	+ 83	+ 120	+ 269	+ 365
Yen (100)	3,7158	3,7201	+ 120	+ 132	+ 233	+ 252	+ 732	+ 783
DM	3,0504	3,0536	+ 115	+ 125	+ 233	+ 249	+ 699	+ 744
Florin	2,7051	2,7078	+ 76	+ 84	+ 153	+ 166	+ 491	+ 529
F.B. (100)	15,1163	15,1320	+ 184	+ 233	+ 359	+ 446	+1 092	+1 381
F.S.	3,6376	3,6418	+ 155	+ 169	+ 296	+ 317	+ 989	+ 973
L (1 000)	4,7685	4,7736	– 192	– 172	– 361	– 328	– 916	– 832
£	12,0611	12,0769	– 218	– 180	– 401	– 325	– 961	– 786

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 7/8	7 1/8	7 3/16	7 5/16	7 3/16	7 5/16	7 1/2	7 5/8
DM	5 1/2	5 3/4	5 3/8	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 5/8
Florin	6 5/8	6 7/8	6 11/16	6 13/16	6 5/8	6 3/4	6 1/2	6 5/8
F.B. (100)	8 1/4	8 3/4	8 5/8	8 7/8	8 5/8	8 7/8	8 13/16	9 1/16
F.S.	1	1 1/2	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 5/16
L (1 000)	13	14	13 5/8	14 1/8	13 5/8	14 1/8	13 5/8	14
£	12 3/8	12 5/8	12 3/8	12 1/2	12 1/4	12 3/8	12	12 1/8
F. franç.	10	10 1/4	10 1/16	10 5/16	10 1/8	10 3/8	10 3/8	10 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

(Publicité)

VENTE DE L'HOTEL ULYSSE

Dans le cadre de l'exécution de son programme de restructuration et de développement, la « SOCIÉTÉ HOTELIÈRE ET TOURISTIQUE DE TUNISIE » met en vente, sur appel d'offres, l'hôtel ULYSSE (258 lits – 4 étoiles) à DJERBA.

Les personnes morales ou physiques intéressées par l'acquisition de cet établissement peuvent retirer le dossier d'appel d'offres au siège de la S.H.T.T. (DAR SAKKA – Avenue Habib-Bourguiba – 5000 MONASTIR – TUNISIE), contre le versement de la somme de cent cinquante dinars.

Les offres de prix doivent être adressées, par la poste, sous pli fermé et recommandé, avec accusé de réception, au siège de la S.H.T.T. (adresse ci-dessus) au plus tard le 5 juillet 1985. Les plis devront comporter, sous peine de rejet, obligatoirement en haut et à gauche en rouge, la mention « Appel d'offres vente hôtel ULYSSE – ne pas ouvrir ».

La sélection de l'acquéreur définitif se fera, notamment, en fonction du prix du programme de développement et du schéma de financement proposés par le soumissionnaire.

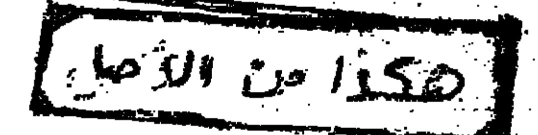
La cession ne sera définitive qu'après approbation des autorités concernées.

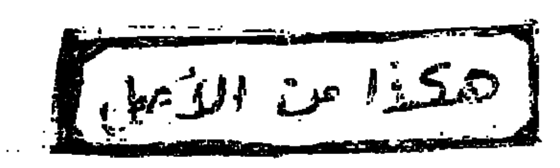
● **1 300 suppressions d'emplois supplémentaires chez Citroën.** – Un nouveau plan de réduction d'effectifs devrait être présenté, le 20 juin, chez Citroën, à l'occasion du comité central d'entreprise. Celui-ci prévoit la suppression de 1 300 emplois (sur un effectif de 37 000 personnes), principalement en région parisienne. M. Jacques Calvet, PDG du groupe Peugeot et président de Citroën, n'a jamais caché que, pour être au niveau de ses concurrents, Citroën devait faire des efforts de productivité qui entraîneraient, à la fin de 1985, un sureffectif de 3 % à 4 %. Pour traiter ce sureffectif, la direction espère obtenir le renouvellement de la convention avec l'ONI (Office national de l'immigration) pour le retour au pays des immigrés, venue à expiration le 17 mai dernier, et qui a permis de traiter déjà deux mille cas.

● **Quatre grandes banques américaines condamnées pour infractions à la législation sur les changes.** – Manufacturers Hanover Trust, Irving Trust, Chase Manhattan et Chemical Bank of New York Corp. ont été condamnées à des peines d'amende totalisant 1,18 milliard de dollars pour diverses infractions au contrôle des changes. Ces condamnations s'inscrivent dans le cadre d'une vaste enquête englobant cent quarante établissements bancaires pour déterminer s'ils ont enfreint la réglementation obligeant à déclarer aux autorités tout transfert de capitaux à l'étranger supérieur à 10 000 dollars par transaction.

[Cette réglementation a pour but de contrecarrer toute tentative de *« blanchir »* des gains provenant d'activités illicites et, en particulier, du trafic de drogue. Il y a quelques mois, la First National Bank of Boston, reconnue coupable de ces mêmes délits avait été condamnée à 500 000 dollars d'amende (*le Monde* du 20 mars).]

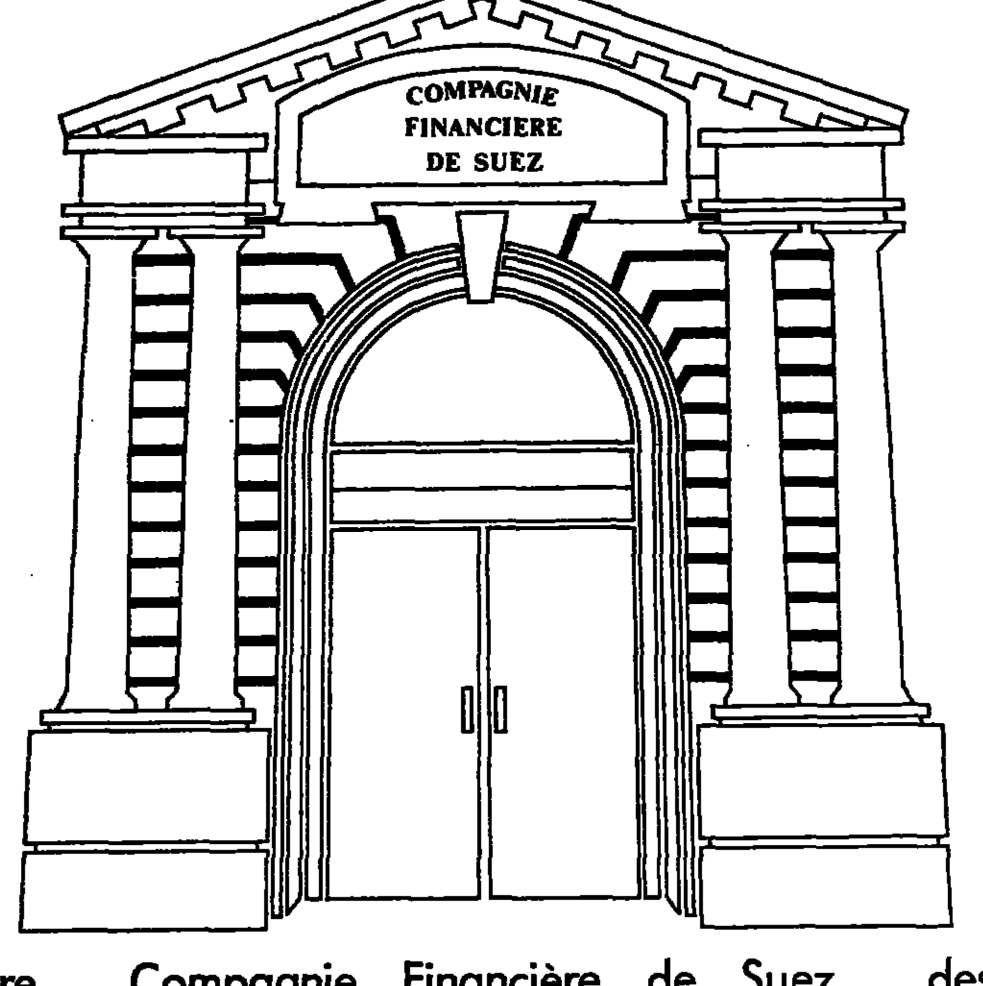






COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

LE DYNAMISME D'UN PARTENAIRE DE BONNE COMPAGNIE



Croître et rester compétitives : c'est le mot d'ordre que se sont donné aujourd'hui les entreprises françaises qui veulent relever le défi de la modernité.

Et gagner.

Pour parvenir à ces fins, elles doivent de plus en plus souvent, à un certain stade de leur croissance, se choisir un partenaire financier. De ce choix va dépendre leur réussite.

La Compagnie Financière de Suez, forte de son passé et de sa tradition alliés aux méthodes d'intervention les plus modernes, participe activement à la revitalisation du tissu économique français.

Par son métier d'investisseur, la Compagnie Financière de Suez connaît bien les entreprises. Chaque année, elle prend des participations dans des sociétés de toutes tailles et de secteurs très divers.

Elle accompagne l'entreprise dans les étapes successives de sa croissance, en lui apportant des fonds propres et l'appui d'un groupe international.

Active, elle met à sa disposition sa capacité d'expertise financière et d'analyse industrielle.

Fiable, elle s'engage pour la durée nécessaire à la réalisation des objectifs de développement.

Solidaire, elle est un partenaire financier qui sait prendre des risques.

Attentive, elle reste à l'écoute des besoins de l'entreprise. Sa taille humaine lui permet d'intervenir avec souplesse et rapidité. Tout en respectant la nécessaire indépendance de gestion.

C'est sa façon de vivre avec les entreprises.

En bonne compagnie.

COMPAGNIE
FINANCIERE
DE SUEZ

LE DÉVELOPPEMENT EN BONNE COMPAGNIE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

L'ORÉAL



L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est réunie le 12 Juin 1985 sous la présidence de Monsieur Charles ZVIAK, Président-Directeur Général.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1984 qui font apparaître :
- un chiffre d'affaires consolidé de F 15 804 millions,
- un résultat d'exploitation de F 1 657 millions,
- un bénéfice net consolidé (hors plus-values) de F 729 millions.

Le bénéfice net par action ressort à F 154,32.

Monsieur ZVIAK a confirmé que le Groupe continuerait de fonder sa stratégie d'expansion :

1) Sur l'innovation : L'OREAL a consacré le plus important budget du monde dans le domaine de la recherche cosmétique : 398 millions de francs en 1984, soit plus de 3 % du chiffre d'affaires cosmétique.

2) Sur l'internationalisation : Les ventes du Groupe L'OREAL à l'étranger, en 1984, ont atteint 60 % du chiffre d'affaires consolidé ; en outre, dans le seul secteur cosmétique, la part du chiffre d'affaires réalisé hors France dépasse maintenant 66 %.

Sur proposition du conseil, l'Assemblée Générale a décidé la distribution d'un dividende net unitaire de F 28,15 qui sera mis en paiement à compter du 28 Juin 1985 et a nommé aux fonctions d'administrateur M. Roger GINOCCHIO. Elle a également décidé de désigner un deuxième Commissaire aux Comptes Suppléant : la société "Pierre FEUILLET S.A." représentée par M. Olivier THIBAULT.

Le rapport annuel de L'OREAL pour l'exercice 1984 peut être obtenu, sur simple demande, en écrivant à :

L'OREAL
M. François Archambault
Information Financière et Juridique
41, rue Martre 92117 Clichy — France

American Express

American Express France, connue pour la qualité de ses services, cartes de paiement, chèques de voyage et agences de voyage, annonce l'introduction de la Gold Card en France.



GOLD CARD AMERICAN EXPRESS - TEL. (1) 751 79 09

PORON

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 14 juin 1985, sous la présidence de M. Philippe Hug de Larauze, pour approuver les comptes de l'exercice 1984.

En données consolidées

Le chiffre d'affaires du groupe a représenté, en 1984, 1,030 milliard de francs, soit une progression de 1,4 % par rapport à celui de 1983.

Le bénéfice net s'établit à 12,07 millions de francs après constitution chez Ruth Originals Corporation d'une provision exceptionnelle, ne se rapportant pas à l'exercice, de 3,3 millions.

Si l'on exclut cette provision exceptionnelle, la marge brute d'autofinancement représente, en 1984, 40 millions de francs, soit environ les deux tiers de celle de 1983 (conforme à ce qui avait été annoncé dans la lettre aux actionnaires du 5 décembre 1984).

Au niveau des filiales

• **ABSORBA PORON :**
Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 657,15 millions de francs (dont 46,7 % à l'étranger), en progression de 0,8 %. Ce faible accroissement est consécutif, en particulier, à l'évolution défavorable du marché des vêtements de layette.

• **VALISÈRE :**
Le chiffre d'affaires consolidé atteint 185,12 millions de francs, en progression de 3,7 % essentiellement due à la reprise à la société Tissage du Mail, en cours d'exercice, d'une activité de tricotage de tissus lycra.

• **MONITEUR :**
Le chiffre d'affaires a représenté 30,43 millions de francs, en diminution de 4,9 %.

• **PORON JAPON :**
Cette filiale, dont la principale activité consiste à octroyer et à contrôler des licences dans plusieurs pays de l'Est et du Sud-Est asiatique, a reversé à Poron un montant de royalties de 76 millions de yens.

• **ABSORBA INCORPORATED :**
Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 19,23 millions de dollars, en baisse de 7 % due principalement au recentrage de la collection Absorba sur la gamme du petit enfant, entraînant une diminution du volume des ventes. Les produits fabriqués par la filiale Ruth Originals Corporation ne correspondant plus à la demande du marché américain, et étant sans relation directe avec la collection Absorba, il a été décidé d'arrêter cette activité dès février 1985. Tous les efforts d'Absorba Incorporated seront donc désormais concentrés sur la seule marque Absorba.

• **PORON :**
Le résultat courant avant impôt représente 23 957 447 francs en 1984. Le bénéfice net après impôt s'établit à 16 774 536 francs.

L'assemblée a décidé de maintenir le dividende au même niveau que pour l'exercice 1983, soit 14,50 francs par action. Compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor, le revenu global par action s'élève à 21,75 francs. Il sera mis en paiement à partir du 15 juillet 1985.

Perspectives 1985

Les contrats de licence signés avec Yves Saint-Laurent SA par Absorba Poron et Valisère, l'exploitation d'une nouvelle ligne « Soutien-gorge » chez Valisère et l'accélération des ventes aux Etats-Unis sous la marque Absorba, lesquelles sont en augmentation de plus de 20 % à fin avril, devraient contribuer à une reprise de l'activité des filiales du groupe, que l'on peut résumer ainsi après les cinq premiers mois de l'exercice :

– pour la saison d'été, chiffre d'affaires en augmentation de 1 % et à structures semblables en augmentation de 7 %, si l'on exclut l'activité de Ruth Originals Corporation sur cette période ;

– pour la saison d'hiver, un carnet de commandes en valeur en augmentation de 5,5 %.

COGIFI

Compagnie d'investissements français immobiliers

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 13 juin 1985 sous la présidence de M. Jacques Getten.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1984, qui, compte tenu d'une plus-value à long terme de 65 432 F sur la vente d'éléments d'actif, se soldent par un bénéfice net de 67 819 422 F, les dotations aux comptes d'amortissement et de provisions progressant de 9 122 000 F à 9 905 000 F.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende par action de 20,80 F s'appliquant au capital augmenté, contre 19,75 F l'année précédente.

Le dividende sera mis en paiement à partir du 10 juillet 1985 contre remise du coupon n° 23 A.

Par ailleurs, l'assemblée a autorisé la société, jusqu'au 13 décembre 1986, à opérer en Bourse sur ses propres actions pour en régulariser le cours.

Enfin elle a renouvelé pour une durée de six années le mandat d'administrateur du Crédit lyonnais et de la Société générale.

Dans son rapport, le conseil d'administration signale que la société a acquis en 1984 la moitié d'un immeuble à usage de bureaux situé au cœur administratif de Bobigny et loué au ministère de l'éducation nationale et en 1985 un immeuble à usage de bureaux situé à Noisy-Mont-d'Est, dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, et loué à la compagnie IBM. Ces acquisitions ont représenté un investissement total de 69 763 000 F.



Le développement international: notre meilleur atout pour l'avenir



Augmentation de capital
de F 161 938 200 à F 194 325 800
par émission en numéraire de 323 876 actions nouvelles de F 100 nominal.

Au prix de F 400 par action (dont F 300 de prime d'émission)
A raison de 1 action nouvelle pour 5 anciennes
Souscriptions à titre réductible admises
Jouissance : 1er janvier 1985
Délai de souscription : 10 juin au 10 juillet 1985

Lieux de souscription : Banque Nationale de Paris - Crédit Lyonnais - Société Générale - Caisse des Dépôts et Consignations - Banque Worms - Banque de Financement pour l'Industrie et le Commerce BFIC - Crédit Commercial de France - Crédit Industriel et Commercial - Banque Française du Commerce Extérieur - Banque de l'Union Européenne - Banque Vernes et Commerciale de Paris.

BALO du 3 juin 1985. Une note d'information qui a reçu le visa COB n° 85-144 en date du 28 mai 1985 peut être obtenue sans frais au siège social de la Société, 5 avenue Newton, B.P. 64 Parc d'Activités - 78390 BOIS-D'ARCY, et aux guichets des lieux de souscription précités.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
246-72-23, poste 2412

SAINT-HONORÉ RÉAL

La Compagnie Financière (Banque du groupe Edmond de Rothschild) crée une nouvelle Sicav obligatoire : Saint-Honoré Réal, dont l'acte constitutif a été signé en assemblée, sous la présidence de Bernard Esambert (Président directeur général de la compagnie financière), le 28 mars 1985.

La présidence a été confiée à M. Guy Motais de Narbonne, directeur général de Luchaire S.A. et la direction générale de la Sicav à Mme Florence Picard, sous-directeur de la Compagnie financière.

EMPRUNTS CAISSE D'EPARGNE ECUREUIL
JUIN 85
UN EXCELLENT PLACEMENT

EMPRUNT DE 1 200 000 000 DE FRANCS AU TAUX FIXE DE 11,80 %

Nominal :	5.000 F
Prix d'émission :	5.000 F
Jouissance :	1er juillet 1985
Durée :	10 ans
Intérêt annuel :	11,80 % soit 590 F par obligation
Taux de rendement au règlement :	11,80 %
Taux de rendement actuariel brut :	11,80 %

Amortissement normal : en totalité à la fin de la 10e année sauf rachat en Bourse

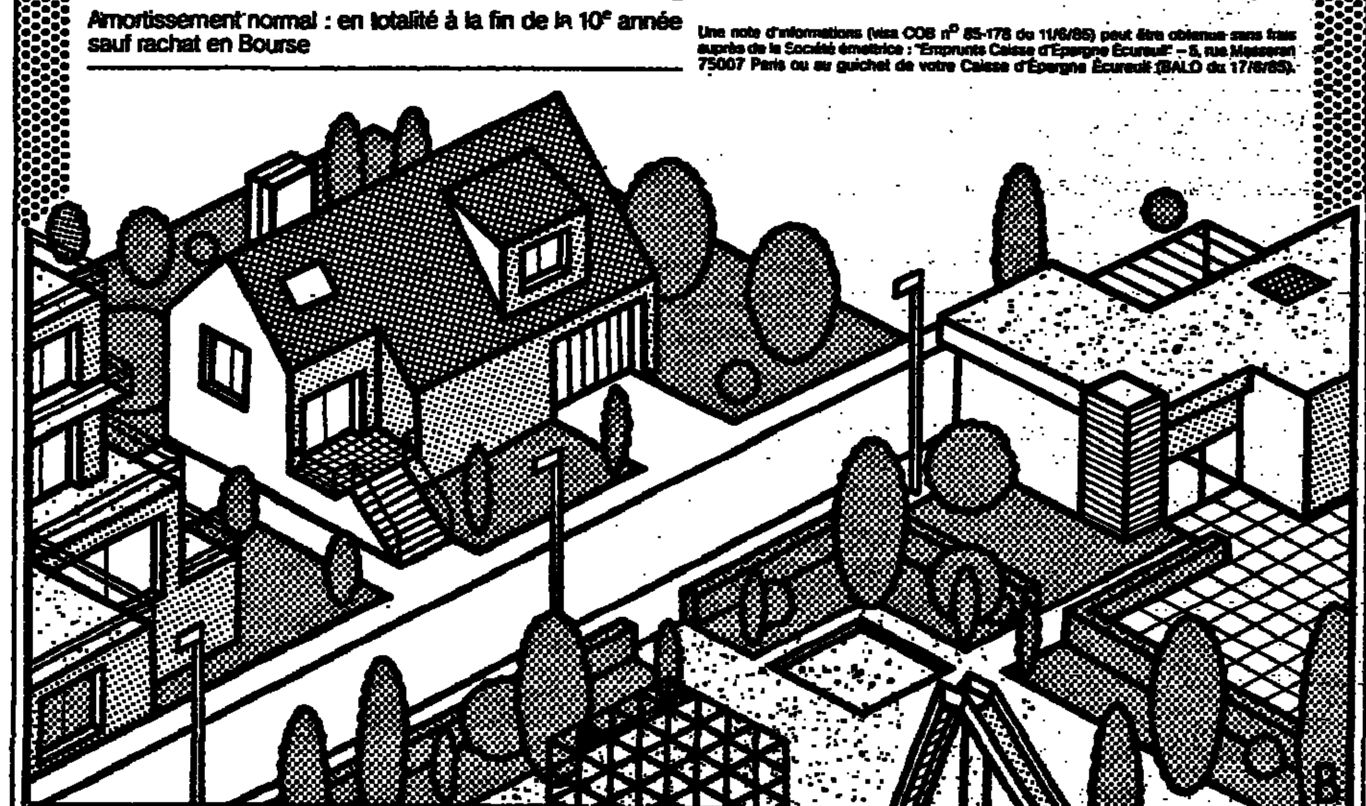
EMPRUNT DE 300 000 000 DE FRANCS A TAUX VARIABLE

Prix d'émission :	98,79 % du pair soit 4.939,50 F
Jouissance :	1er juillet 1985
Durée :	12 ans

Intérêt annuel : égal à 95 % des taux moyens mensuels du rendement à l'émission des emprunts garantis par l'État et assimilés. Minimum : 6,5 %.

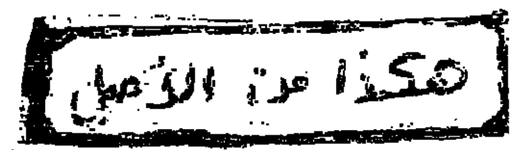
Amortissement normal : en totalité à la fin de la 12e année sauf rachat en Bourse.

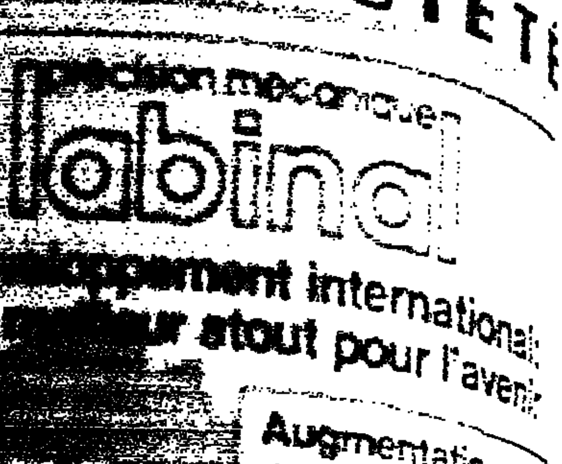
Une note d'informations (visa COB n° 85-178 du 11/6/85) peut être obtenue sans frais auprès de la Société émettrice : "Emprunts Caisse d'Epargne Ecureuil" – 5, rue Masseran 75007 Paris ou au guichet de votre Caisse d'Épargne Écureuil (BALO du 17/6/85).





EMPRUNTS CAISSE D'EPARGNE ECUREUIL





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

18 juin

Marché sélectif

Les valeurs françaises ont reperdu, mardi, une partie de leurs gains de la veille, obtenus après la forte baisse de la semaine précédente (– 4 %). L'indice instantané a fléchi de 0,4 %.

La séance s'est montrée un peu à l'inverse de celle de la veille, mais, à vrai dire, le marché s'est surtout montré très sélectif, consolidant ses positions à la veille des opérations de liquidation mensuelle, qui débuteront mercredi avec la réprise des primes.

Ajoutons que, à Wall Street, l'hésitation marquée par les opérateurs, et le repli de l'indice Dow Jones au-dessous de 1 300, ont un peu influé sur la tendance à Paris.

Au chapitre des avances, citons Signaux (+ 7 %), Ecco (+ 4 %) après l'annonce d'une distribution gratuite (3 pour 1), Merlin Gerin (+ 4 %), SEB (+ 3 %) qui rattrape son coupon, Promodès et Schneider.

Au chapitre des reculs figurent Sommer Allibert (– 5 %), Avion Dassault (– 5 %), Facom (– 5 %).

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a monté de 2,75 dollars à 321,65 dollars, en liaison avec les événements du Liban.

Les mines d'or ont progressé, de même que le lingot à 95 550 F (+ 450 F). Le napoléon a perdu 1 F à 548 F.

Le dollar titre a très sensiblement fléchi à 9,65 F/9,70 F contre 9,85 F/9,90 F, davantage pour le dollar commercial à 9,29 F.

NEW-YORK

Reprise des cours

Le nouveau repli des taux d'intérêt (le « prime rate » a été ramené de 10 % à 9 1/2 %), précurseur, selon certains, d'un prochain abaissement du taux d'escompte aux Etats-Unis, semble avoir remis en selle Wall Street. A l'issue de la séance de mardi, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a regagné 6,38 points, pour s'établir à 1 304,77, le volume des transactions repassant la barre des 100 millions d'actions, pour atteindre 106,93 millions, contre 82,17 millions de titres la veille.

L'annonce d'une diminution des mises en chantier au mois de mai (13,7 % par rapport au mois précédent) est interprétée comme un signal adressé à la Réserve fédérale à deux jours de la publication des « flash estimates » (indications estimatives de la croissance de la masse monétaire) dans un contexte de décélération des taux – et de baisse du dollar.

Sur le marché new-yorkais proprement dit, Tenneco a perdu du terrain. Le groupe pétrolier américain a annoncé qu'il allait racheter au numéro un mondial du pneumatique, Goodyear, une partie des activités gazières et pétrolières de Celeron Corp (pour la somme de 500 millions de dollars), une société rachetée en 1983 par Goodyear. De son côté, Goodrich a également baissé, le numéro trois du pneumatique aux Etats-Unis ayant annoncé qu'il allait céder le cinquième de ses actifs pour se concentrer désormais sur son métier de base.

VALEURS	Cours du 17 juin	Cours du 18 juin
Alcoa	32	32
A.T.T.	23 5/8	24
Boeing	44 3/8	44 1/2
Chase Manhattan Bank	58 3/8	58 5/8
Du Pont de Nemours	57 1/4	57 1/8
Eastman Kodak	43 5/8	44
Exxon	51 7/8	52 5/8
Ford	45 5/8	45 1/4
General Electric	59 5/8	60 1/8
General Foods	71 1/8	70 7/8
General Motors	73 5/8	72 1/2
Goodyear	28 1/4	29 3/8
I.B.M.	120 1/4	119 3/4
I.T.T.	31	30 5/8
Mobil Oil	30 3/8	30 5/8
Pfizer	48 3/8	48 3/4
Schlumberger	36 1/2	36
Texaco	37 7/8	37 3/4
U.A.L. Inc.	54 1/4	53 3/4
Union Carbide	42 7/8	43
U.S. Steel	26 7/8	27
Westinghouse	32 7/8	33 3/4
Xerox Corp.	48 5/8	48 1/2

AUTOUR DE LA CORBEILLE

L'INTRODUCTION DE BRIOCHE PASQUIER REPORTÉE AU 21 JUIN. – En raison de l'afflux des ordres d'achat concernant les actions de la société Brioche Pasquier, l'admission de cette firme au second marché de la Bourse de Nantes n'a pu avoir lieu à la date prévue, le 18 juin. Face à 25 000 titres offerts au public à cette occasion, les demandes ont finalement porté sur 3,45 millions d'actions environ. Une nouvelle offre publique de vente a donc été fixée au 21 juin au prix de 260 F (contre 230 F lors de l'offre initiale).

ECCO TT LE 21 JUIN AU SECOND MARCHÉ DE LYON. – La société Ecco travail temporaire, filiale du groupe Ecco, sera introduite le 21 juin prochain au second marché de la Bourse de Lyon au prix de 450 F par action, soit 9,7 fois le bénéfice net courant estimé pour 1985. L'activité travail temporaire d'Ecco représente 54,4 % du chiffre d'affaires du groupe. Numéro un du travail temporaire en France, Ecco TT représente également 52,7 % du résultat du groupe. Ce dernier a connu, en 1984, une croissance de 20 % portant son chiffre d'affaires à plus de 3 milliards de francs, selon son président, M. Philippe Foriel-Destezet. La part du groupe dans les bénéfices consolidés s'est élevée à 73 millions de francs, en progression de 16,6 % sur l'exercice 1983.

SAINT-GOBAIN EMBALLAGE AU SECOND MARCHÉ DE PARIS LE 21 JUIN. – Prévue pour le 25 juin prochain (*le Monde* daté 16-17 juin), l'introduction au second marché de la Bourse de Paris de cette société (au prix de 650 F) devrait lui rapporter 180 à 200 millions de francs.

POURSUITE DE LA BAISSE A HONGKONG. – L'indice Hang Seng a encore perdu 14,89 points, à 1 427,08, à la Bourse de Hongkong, le 17 juin. Cette baisse est due à l'information selon laquelle la Banque de Chine et la Banque de Hongkong et de Shangaï allaient accorder une importante ligne de crédit à la Banque Ka Wah. Celle-ci fait actuellement l'objet de rumeurs d'insolvabilité depuis la faillite de l'Overseas Trust Bank intervenue début juin.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	17 juin
Valeurs françaises	120,2
Valeurs étrangères	104,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	17 juin	18 juin
Indice général	224,9	223,2

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 19 juin .... 10 3/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18 juin	19 juin
1 dollar (en yens)	247,90	246,55

BOURSE DE PARIS — Comptant — 18 JUIN

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1800	1850
Calberson	348	346
CAP Gemini Sogeti	1100	1060
C.D.M.E.	715	720
C. Equip. Elect.	295	300
C. Occid. Forestière	154	164
Dafsa	252	252
Dauphin O.T.A.	1950	1950
Elect. S. Dassault	815	807
Filipacchi	591	575
Guy Degrenne	711	730
Marlin Immobilier	350	350
Métallurg. Minière	255	246
M.M.B	420	420
Navale-Delmas	423	425
Om. Gest. Fin.	305	304
Petit Bateau	349	349
Petrofigaz	650	659
Pochet	1780	1780
Poron	329	327
S.C.G.P.M.	310	315
S.E.P.	811	811
Sofibus	227	230
Sovac	941	941

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	237	....
Borie	295	....
Cellulose du Pin	101	100 10
C.G.M.	....	....
Cochery	50 20	52
C. Sabl. Seine	110	....
Coparex	492	490
La Mure	61 10	....
Mic	201	....
Pronuptia	137	148
Ripolin	36	....
Rorento N.V.	129 80	127 10
S.P.R.	127	127
Thann et Mulhouse	106	110
Ufinex	355	355

SICAV 18/6

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

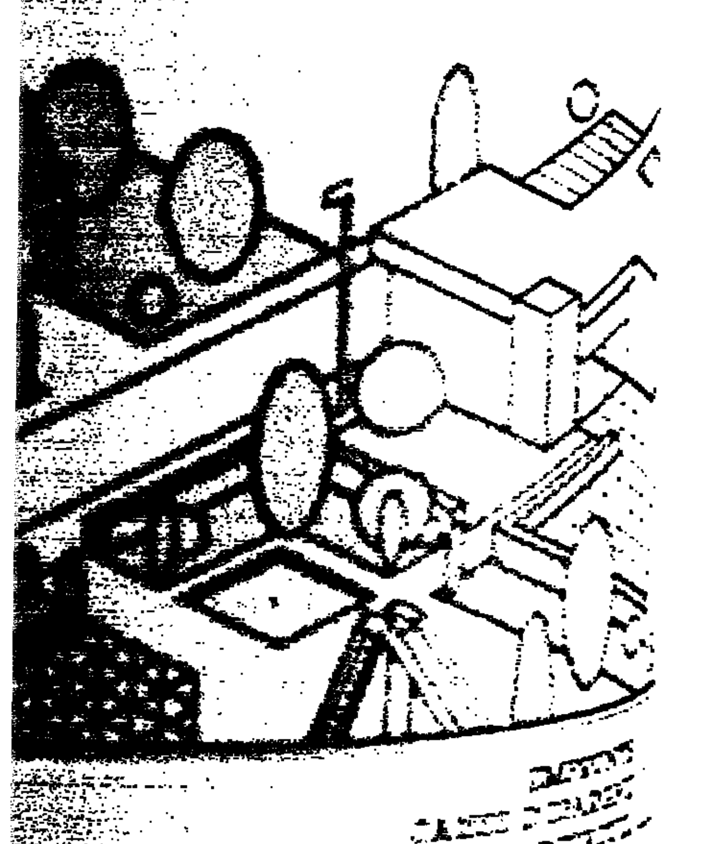
c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/6	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 360	9 287	8 980	9 580
ECU	6 846	6 845	....	....
Allemagne (100 DM)	304 960	305 040	295	310
Belgique (100 F)	15 128	15 125	14 700	15 600
Pays Bas (100 fl.)	270 650	270 600	260	280
Danemark (100 krd)	85 030	84 980	80	88
Norvège (100 k)	105	105 870	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 919	11 959	11 600	12 300
Grèce (100 drachmes)	6 897	6 872	6 200	7 700
Italie (1 000 lires)	4 790	4 777	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	362 980	363 030	3 525	3 695
Suède (100 krs)	105 475	105 400	101	108
Autriche (100 sch)	43 398	43 410	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 327	5 326	5 150	5 700
Portugal (100 esc.)	5 340	5 330	5 200	6
Canada ($ can 1)	6 837	6 774	6 550	6 900
Japon (100 yens)	3 760	3 745	3 620	3 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/6
Or fin (kilo en barre)	95000	95400
Or fin (en lingot)	95100	95550
Pièce française (20 fr)	549	548
Pièce française (10 fr)	411	.....
Pièce suisse (20 fr)	549	555
Pièce latine (20 fr)	549	548
Souverain	695	700
Pièce de 20 dollars	3950	3970
Pièce de 10 dollars	2057 50	2102 50
Pièce de 5 dollars	1352 50	.....
Pièce de 50 pesos	3510	3536
Pièce de 10 florins	567	570



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

CFM
de 19 heures à 19 h 30
Allô « le Monde »
à Paris (89 MHz)
720-52-97 et 232-14-14
à Bordeaux (101,2 MHz)
(56) 45-88-55
MERCREDI 19 JUIN
Moi, un bachelier
avec SERGE BOLLOCH
et un bachelier
Débat conduit
par FRANÇOIS KOCH
JEUDI 20 JUIN
La CGT à l'heure des choix
avec MICHEL NOBLECOURT

PERTURBATION SUR LE RÉSEAU FERROVIAIRE

Emploi, salaires, gestion du budget social sont au cœur de la grève à la SNCF

Des perturbations importantes du trafic ferroviaire ont été enregistrées, dans la matinée, ce jeudi 19 juin, en raison de la grève de vingt-quatre heures décidée par les syndicats CGT, CFDT et FGAAC (conducteurs autonomes). Selon la direction, 30 % de l'ensemble du personnel et 50 % des conducteurs ont cessé le travail. Les trains de voyageurs de grandes lignes circulaient seulement à 40 % du trafic normal. Comme prévu, le service TGV fonctionnait normalement entre Paris et Lyon et à 60 % au-delà vers Toulon et Grenoble. Le trafic omnibus semblait avoir été le plus touché, notamment à Marseille, Montpellier, Toulouse, Nantes et Limoges, où les trains restaient au dépôt. Enfin, dans la banlieue parisienne, la situation se révélait très contrastée puisque, à la gare Montparnasse, les deux tiers des trains étaient assurés, la proportion tombant à un train sur deux à Saint-Lazare, à un sur trois à Paris-Nord et Paris-Est et à un sur quatre à la gare de Lyon.

Soucieux de ne pas trop perturber le déroulement des épreuves du baccalauréat, les syndicats CGT et CFDT de la SNCF ont déclaré qu'ils étaient prêts à « *aménager l'arrêt de travail* » pour acheminer certains candidats bloqués dans une gare.

Les motifs de cette grève sont les suivants : la crainte de voir réduire le nombre des cheminots (aujourd'hui 250 000) de 25 000 à 30 000 personnes en cinq ans, le refus de la « désindexation » des salaires, qui aboutirait, en 1985, à une augmentation prévue de 4,5 %, et, enfin, l'exigence de voir améliorer le système de la semaine de 35 heures.

La CGT, qui représente un peu moins de la moitié des suffrages aux élections professionnelles à la SNCF, a rajouté à ces raisons l'annulation par le Conseil d'Etat, le 7 juin, de la création de 327 comités d'établissement. Très bien implantée, la CGT avait obtenu du ministère des transports la multiplication de ces instances. La CFTC et la CGC avaient attaqué ce dispositif en déclarant que la multiplication de ces comités d'établissement n'avait aucune raison d'être et qu'il s'agissait pour la CGT de mieux contrôler le budget social, de 783 millions de francs, les 1 153 membres permanents du personnel social, les 130 cantines, les 300 bibliothèques et les 160 centres de vacances de la SNCF. Le Conseil d'Etat a estimé que l'échelon retenu pour la création des comités d'établissement était inadéquat. La CGT a vu dans cet arrêt une nouvelle remise en cause de la politique ferroviaire mise en place par M. Charles Fiterman, lorsque ce responsable communiste était ministre des transports.

Un antidépresseur prescrit en France est retiré du marché

Les laboratoires Pharmuka SF ont décidé de suspendre la vente de l'indalpine à la suite de l'apparition, chez une soixantaine de patients traités par cet antidépresseur, d'une agranulocytose (disparition de certaines cellules du sang). Bien que ces agranulocytoses soient réversibles à l'arrêt du traitement et qu'elles ne touchent en définitive qu'un patient sur 20 000, les dirigeants de cette filiale de Rhône-Poulenc, en accord avec la direction de la pharmacie et du médicament, ont préféré suspendre la mise à disposition de ce médicament, qui est pris en France par quelque 900 000 personnes.

L'indalpine avait été mise sur le marché en juin 1983. Grâce à son mécanisme d'action extrêmement original, elle avait été considérée, au moment de sa commercialisation, comme un antidépresseur révolutionnaire. Ce qui, d'ailleurs, lui avait valu le prix Galien 1983. Cependant, dès cette époque, certains spécialistes avaient considéré que les études qui avaient précédé sa mise sur le marché n'avaient pas été faites avec assez de rigueur.

Cela dit, le succès fut immédiat, certains patients très dépressifs – sans doute des sujets qui répondaient particulièrement bien à ce produit – ayant été littéralement transformés par la prise d'indalpine. Mais, un an plus tard, on notait déjà une trentaine de cas d'agranulocytose, tous étant survenus chez des personnes de plus de soixante-cinq ans. Une enquête pour contrôler l'absence de toxicité du médicament était ordonnée.

En juillet 1984, les laboratoires Pharmuka faisaient parvenir à l'ensemble des praticiens une lettre leur demandant de réserver l'emploi de l'indalpine à des personnes jeunes souffrant de dépression sévère. Mais, au cours de la deuxième année, trente nouveaux cas d'agranulocytose ont été observés, et certains chez des patients jeunes. Ce sont ces derniers cas qui ont poussé les fabricants à interrompre la commercialisation de leur médicament. Cette interruption ne prendra effet que le 31 juillet 1985.

Pour le moment, rien ne permet d'expliquer cette hématotoxicité. Plus que le nombre d'agranulocytoses, somme toute très restreint, c'est cette absence d'explication cohérente qui a conduit les laboratoires Pharmuka à prendre une telle décision.

F. N.

GRÈVE DES PHARMACIENS HOSPITALIERS

Pour la première fois de leur histoire, les pharmaciens hospitaliers seront en grève les jeudi 20 et vendredi 21 juin pour réclamer un nouveau statut. Ces pharmaciens – ils sont trois mille en France – ne veulent plus être assimilés à des fonctionnaires dépendant de l'administration. Ils réclament le statut de praticien hospitalier dont bénéficient déjà les pharmaciens biologistes.

Dans une conférence de presse

M. BERRI ASSURE QUE « TOUT SERA FINI EN 24 HEURES » SI LES PRISONNIERS CHIITES D'ISRAËL SONT LIBÉRÉS

Le chanteur d'origine grecque Demis Roussos, sa compagne, Mme Pamela Smith, américaine, et un troisième jeune passager américain, également d'origine grecque, M. Targontsitis, ont été libérés mardi après-midi au domicile de Nabih Berri, chef du mouvement Amal et ministre libanais de la justice.

Le chanteur et ses deux compagnons ont été transportés dans une voiture de l'ambassade de Grèce à Beyrouth jusqu'au port de Jounieh, en secteur chrétien, au nord de la capitale libanaise, où il se sont embarqués à bord du *Sunboat*, qui effectue la liaison maritime Beyrouth-Larnaca (Chypre).

Dans une conférence de presse, à laquelle assistait l'ambassadeur de Grèce au Liban, le chef chiite a annoncé publiquement la libération des trois passagers de l'avion détourné de la TWA. « *Ils sont libres à partir d'aujourd'hui* » a-t-il dit, ajoutant qu'il s'agissait d'un geste « *de bonne volonté pour faciliter le dénouement du détournement d'avion et la libération de tous les passagers ainsi que des détenus de la prison israélienne d'Atlit* ».

Vêtu d'un pantalon kaki et d'une chemise verte foncée, le chanteur avais pris place aux côtés de M. Berri, ainsi que Mme Pamela Smith qui portait un bouquet de glaieuls rouges et blancs. Il a affirmé qu'il avait été bien traité par des gens qui l'on emmené de l'avion en un endroit qu'il n'a pas pu identifier. « *Ils ont été très gentils, ils m'ont donné un gâteau d'anniversaire* ». Le chanteur a eu trente-neuf ans lors du détournement. Mais il n'a pas pu fournir d'indications quant au sort des autres otages. Pour sa part, M. Berri est resté vague. Il a affirmé que les otages étaient maintenant « *une quarantaine détenus dans la capitale* ». Il a précisé que les trois membres de l'équipage du Boeing se trouvaient avec eux et « *étaient en bonne santé* ».

Mais il n'a pas soufflé mot des lieux où sont retenus les otages ni sur le sort réservé aux passagers aux noms à consonance juive. Un porte-parole d'Amal avaient démenti lundi qu'ils aient été débarqués de l'avion samedi après une « *sélection* ».

M. Nabih Berri s'est voulu rassurant, affirmant qu'il veillait personnellement au sort des otages. « *Je m'occupe de leur vie, de ce qu'ils mangent, tout est OK* ». Pour M. Berri tout « *sera fini en 24 heures* » si les Etats-Unis interviennent auprès d'Israël pour la libération des prisonnieres chiites du camp d'Atlit. – *(AFP-AP.)*

Sur le vif

Abandonnée

Comment ils sont vos enfants ? Comment ils vous élèvent ? Les miens se sont donné beaucoup de mal au début. Ils avaient acheté tout un tas de manuels : le parent de vingt-cinq à trente ans, le parent de trente à quarante ans, les difficultés de votre parent, le parent agité, le parent menteur, paresseux, désobéissant, capricieux. Ils commençaient par se fâcher. Après quoi, ils venaient me chouchouter parce que c'était marqué dans leur bouquin : il faut créer une atmosphère calme et sereine autour du parent, éviter les cris et les énervements inutiles, se souvenir qu'un parent dont on a étouffé les colères peut devenir un sujet nerveux, peureux, anxieux.

Et puis là, maintenant, depuis que ma fille travaille, ils se sont complètement relâchés. Ils ne s'occupent plus de moi, ils me négligent. Je suis un parent à la clé, la clé de l'appart. Le matin, ils me l'accrochent autour du cou. Et quand je rentre du journal, faut que je me débrouille toute seule pour mon quatre heures, pour mes devoirs, tout ça... Eux, ils arrivent beaucoup plus tard. Ils sont toujours crevés, mal lunés, ils n'arrêtent pas de m'engueuler : Ouais, t'as vu comment t'as laissé ta chambre, va la ranger... Ramasse tes illustrés... Va mettre le couvert.

Quand ils veulent se dire des trucs qui ne sont pas pour les parents, ils se parlent en chébran ou alors ils me disent d'aller voir à la cuisine s'ils y sont. Quand ils vont bouffer au MacDo, jamais ils m'emmènent. Au ciné c'est pareil. Ils disent que je ne sais pas me tenir, que je parle, que je pleure, que je crie quand j'ai peur et qu'ils ont honte devant le monde.

Ils regardent pas ce que je fais. Ils s'occupent absolument pas de mon travail. D'ailleurs, c'est pas compliqué, mon directeur a décidé de les convoquer. Je l'ai su par un copain qui l'a entendu en parler au rédacteur en chef : Sarraute, ça va pas. Je ne comprends pas ce qu'il y a. Elle a des mauvais résultats. Regardez-moi cette copie aujourd'hui, c'est lamentable. Les enfants, on ne les voit pas. Jamais ils ne viennent la chercher à la sortie du journal. Ils l'abandonnent complètement. Je me demande même s'ils ne la battent pas. Il faudrait peut-être signaler le cas à l'assistante sociale.

CLAUDE SARRAUTE.

LA COMMISSION DE BRUXELLES BAISSE DE 1,8 % LE PRIX DES CÉRÉALES A COMPTER DU 1er JUILLET

Les prix d'achat du colza et du blé dur par les organismes d'intervention seront diminués de 1,8 % à compter du 1er juillet, date de début de campagne pour ces produits. Ceux des autres céréales seront également diminués de 1,8 % à compter du 1er août, date à laquelle intervient là encore le début de la campagne. Cette décision de gestion a été prise le 19 juin par la Commission européenne. Elle sera appliquée sauf si, d'ici le début des deux campagnes, les prix sont fixés par le conseil des ministres de l'agriculture. C'est en raison de la carence du conseil, qui n'est pas parvenu à se mettre d'accord sur les nouveaux prix appliqués au colza et aux céréales, en 1985-1986, que la commission vient d'adopter ces mesures conservatoires.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS A LA COMMISSION DE LA CARTE DES JOURNALISTES

Le renouvellement triennal des commissions – supérieure et de première instance – de la carte d'identité des journalistes professionnels, dont le scrutin était clos le 12 juin, a donné les résultats suivants :

Inscrits : 20966 ; votants : 11 129 ; exprimés : 10712.

SNJ	3055 voix	(28,52 %)
CFDT	2791 –	(26,05 %)
CGC-CFTC	2129 –	(19,87 %)
FO	1675 –	(15,64 %)
CGT	1062 –	(9,91 %)

Le SNJ enlève les deux sièges à la commission supérieure ainsi que deux sièges à la commission de première instance, où deux sièges reviennent également à la CFDT et à l'entente CGC-CFTC ; FO et CGT ont chacune un siège.

Sur les dix-neuf sièges de correspondants régionaux, le SNJ en remporte seize, la CFDT deux et FO un.





AVANT INVENTAIRE
SOLDES EXCEPTIONNELS
Sur tous les instruments marqués d'un point rouge du 15 au 29 juin 1985



135-139, rue de Rennes. Paris 6e. Tél. 544.38.66.
Parking à proximité.

MARCEL LASSANCE
SOLDES
du 20 Juin au 6 Juillet 1985
17, rue du Vieux-Colombier Paris (6e)
Galerie Point Show 66, Champs-Élysées

Le Monde Infos Spectacles sur Minitel
615.91.77 + ISLM

RÉUSSIR VOS ÉTUDES SUPÉRIEURES DE GESTION
● Enseignement des méthodes de base.
● Gestion d'une entreprise avec le concours actif de l'équipe pédagogique.
● Financement de vos études par les produits de votre entreprise.
Centres à Paris et à Meaux
Dépôt des dossiers avant le 10 août
idetec
12, rue Martimprey
77100 MEAUX
(1) 208-12-72
Prépare aussi au DECS

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU PLUS BEAU VÊTEMENT
PRIX EXCEPTIONNELS
avec la garantie d'un grand maître tailleur
Pour vous permettre de juger la qualité de notre travail
COSTUMES MESURE
A partir de ..... 1 750 F
PANTALONS à partir de 590 F
3 000 tissus
Luxueuses draperies anglaises
Fabrication traditionnelle
Boutique Femme
JUPES et TAILLEURS SUR MESURE
UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES
Prêt-à-porter Homme
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 742-70-61.
Du lundi au samedi de 10 h à 18 h.

AXE PROMOTION
soldes 50 %*
*Sur le stock au 24/5/85 comprenant
Salons en cuir,
5 canapés 2 places,
22 canapés 3 places,
31 fauteuils, 21 salons en tissu,
toute une collection en laque (living, salle à manger, chambre à coucher),
petits meubles d'appoint et halogènes.
CENTRE BEAUGRENELLE
32, rue Linois, Paris 15e. Téléphone : 579.72.88
CUIR CONFORT
LA GRIFFE DU SALON CUIR
stock limité
2000 m² d'exposition meubles et salons, ouvert tous les jours de 10 h à 19 h, sauf dimanche.

Le numéro du « Monde » daté 19 juin 1985 a été tiré à 427 617 exemplaires